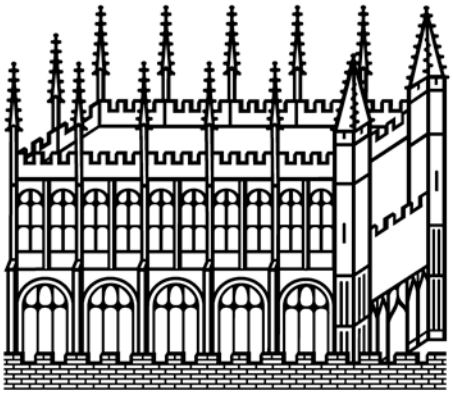

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



~~Lo, 143.~~

A 109 Mus



JOURNAL LITERAIRE:

ANNE'E

M. DCC. XXXII;

TOME DIX-NEUVIEME,

PREMIERE PARTIE.



A LA HAYE,

Chez P. Gosse, & J. Neaulme,

M. DCC. XXXII.

PATENT

TABLE
DES
ARTICLES
DE CETTE
PREMIERE PARTIE
DU TOME XIX.

ART. I. *THe Sacred and Prophane History connected by* SAM. SCHUCKFORD. pag. 1

II. *De Geſuiverde Heelkonſt, door* J. DE GORTER. 22

III. *Traité de la Probabilité, trad. du Latin de* M. COTTA. 48

IV. *Hiſtoire de Saladin, trad. de* BOHADIN &c. 49

V. *Additio ad Conſiderationem I, & Conſideratio II, Pſalmi LI, v. 6.* 61

VI. HERM. BOERHAAVE *Elementa Chemica,* 102

VII. *Le Theatre des Grecs, par le* P. BRUMOY, *Tom. III.* 126

VIII. *Hiſt. de S. Domingue des PP.* LE PERS & CHARLEVOIX. 157

IX. *Réfléxions Critiq. ſur la Poëſie & la Peinture.* 171

X. *Réfutation de Spinoſa, par Mr.* DE FENELON, *le P.* LAMY, & M. DE BOULAINVILLIERS 185

Ex-

TABLE DES ARTICLES.

XI. *Expériences étonnantes ſur l'Electricité, traduites de* M. GRAY. 183

XII. *Hiſtoire de Geneve, par* M. SPON, *avec d'amples Notes, & des Actes, &c.* 216

Catalogue de Livres nouveaux, avec quelques Remarques.

I. DAN. GEORGII MORHOFII *Libellus de legendis, imitandis, & excerpendis Auctoribus.* 238

II. *Anecdotes Grecques, ou Avantures d'Aridée.* 240

III. *Le Journaliſte amuſant.* 241

IV. *Avantures du Baron de Fœneſte, avec des Remarques, &c.* 244

V. IS. NEWTON *Arithmetica Univerſalis.* 246

VI. JO. FRID. WUCHERER *Theſes de Divinitate Chriſti adverſus Whiſtonum.* 249

VII. EJUSDEM *Proluſio de Vitâ Arii Hæreſiarchæ.* 251

VIII. FRID. CONR. ALB. DE TRAVEN *Exercitatio de Corde & Cerebro Victimarum.* 252

IX. CHRIST. SAM. ZIEGRA *Diſſertatio de Serpentibus ignitis.* 256

X. JO. GASP. ARLETII *Exercitatio de Pauli in Urbem Ingreſſu, Act. XXVIII, 16.* 258

XI. *Monumens de la Monarchie Françoiſe, par Dom* BERNARD DE MONTFAUCON. 259

XII. *Diſquiſitio de Archi-Pincernatu Bohemico Imperii Germanici.* 262

Nouvelles Literaires. 266

JOURNAL LITERAIRE DE L'ANNE'E M. DCC. XXXII.

ARTICLE PREMIER.

The Sacred and Prophane Hiſtory of the World connected, &c. by SAM. SCHUCKFORD. *Vol. II.* London, 1731, in 8, 461 pagg. & lv. pour la *Préface.*

C'eſt-à-dire,

Hiſtoire du Monde, Sacrée & Profane, par M. SCHUCKFORD, *Second Volume, &c.*

CE Volume commence par une aſſez longue Préface, où l'Auteur combat le nouveau Syſtême Chronologique de feu M. Newton. Comme l'Ouvrage *Préface.*

de cet illuſtre Anglois ne paroiſſoit pas encore, quand M. Schukford acheva ſon premier Volume, il n'a pu expoſer que dans celui-ci les raiſons qui l'ont déterminé à ne pas adopter les Idées du nouveau Chronologue. On ne ſera pas fâché peut-être de trouver ici l'Abrégé des Réfléxions de nôtre Auteur ſur cette Matiere.

Réfutation du Syſt. Chronologique de M. Newton.

Tout le Syſtême de M. Newton roule ſur deux Argumens principaux. Le premier eſt Aſtronomique, & tiré de la manière dont *Chiron* plaça les Conſtellations, lorſqu'il les inventa pour l'uſage des Argonautes. Cet Aſtronome fixa les Points Solſtitiaux & Equinoctiaux au 15. degré de leurs Conſtellations. *Meton*, l'an 316. de l'Ere de Nabonaſſar, obſerva le Solſtice d'Eté au 8. degré du Cancer. Par conſequent les Solſtices avoient reculé de 7. degrés. Ils reculent d'un degré en 72. ans, & de 7. degrés en 504. ans. Comptez ces 504. ans en remontant depuis l'an 316. de l'Ere de Nabonaſſar, vous placerez l'Expedition des Argonautes 936. ans avant J. C.; ce qui eſt 300. ans plus tard, que ne le font les Grecs.

1. *Argument de M.* Newton; p. ij.

Réponſe.

Il eſt viſible, que la force de cet Argument depend de la Juſteſſe des calculs Aſtronomiques de Chiron & de Meton. Or, ſelon nôtre Auteur, M. Newton a fait à l'habileté de ces Aſtronomes plus d'honneur qu'ils n'en meritent.

Les

Les Egyptiens ſont les premiers qui ſe ſont apperçus, que l'année étoit compoſée de plus de 360. jours. Les Grecs juſqu'à *Thales* ont ignoré cette decouverte. Thales a vêcu plus de 600. ans après Chiron, ſelon le calcul commun, & plus de 300. ſelon le calcul de M. Newton. Chiron a donc cru, que 360. jours faiſoient un an; & s'il n'a pas mieux connu la revolution annuelle du Soleil, il n'a jamais pu placer les ſolſtices avec quelque exactitude.

Quand Chiron ſeul ſe ſeroit trompé dans ſon calcul, l'Argument de M. Newton n'auroit plus de force; mais, nôtre Auteur ſoupçonne Meton lui même de n'avoir pas eu toutes les connoiſſances & toute la dextérité Aſtronomique qu'on lui ſuppoſe. Il eſt vrai, que s'il eſt l'Auteur du Cycle Lunaire de 15. ans qui porte ſon nom, il faut qu'il ait eu de l'habileté. Mais, il y a beaucoup d'apparence, qu'il n'a fait que donner les prémieres idées de ce Cycle, & que d'autres l'auront perfectionné dans la ſuite. Ce qui engage M. Schuckford à en porter ce jugement, c'eſt que l'Aſtronomie étoit ſi peu parfaite du temps de Meton, que ce ne fut que 300. ans après lui, qu'*Hipparque* decouvrit le mouvement retrograde de l'Equinoxe: encore ſe trompa-t-il de 28. ans ſur 100. dans le calcul qu'il fit à cet égard.

Les Reflexions de nôtre Auteur ſont confirmées par un paſſage du Docteur P. x.

Halley ſur l'imperfection de l'ancienne Aſtronomie. Cet Auteur, Juge ſi competent en ces matieres, dit poſitivement qu'*Hipparque eſt le premier qui ait fait un Catalogue des Etoiles fixes environ* 140. *ans avant J. C., & que, ſans un tel Catalogue, il ne peut que difficilement y avoir une Science qui merite le nom d'Aſtronomie.*

2. *Argument de M.* Newton; p. xij.

Le ſecond Argument general de M. Newton eſt pris de la longueur des regnes des anciens Rois. Les Auteurs Egyptiens, Grecs, & Latins, ont ſuppoſé ces Regnes equivalens chacun à une generation; & ils ont compté trois generations pour 100. ans: ce qui donne un peu plus de 33. ans pour chaque Regne, l'un portant l'autre. M. Newton voudroit reduire ce calcul au cours ordinaire de la Nature, qui, ſelon lui, ne donne que 18. ou 20. ans de Regne, l'un portant l'autre, à chaque Roi. On voit combien cette reduction rapprocheroit encore les Epoques de l'ancienne Hiſtoire.

Réponſe. p. xvj.

Nôtre Auteur repond, que tous les Catalogues de Rois produits par M. Newton ſont pris de temps poſterieurs à David. Or, il eſt bien vrai que depuis ce Prince la vie humaine a toûjours été à peu près de la même longueur dont elle eſt aujourd'hui: mais, cela ne prouve rien par raport aux temps qui ont precedé. Au contraire, depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la mort de David; il y a eu 978. ans, & ſeulement 14. generations: ce

ce qui donne autour de 70. ans pour chaque generation, l'un portant l'autre; c'eſt-à-dire, le double de ce que l'on compte ordinairement. Si donc M. Newton compte les Regnes à 20. ans, pendant que les generations ſont à 33., il s'enſuit que les Regnes doivent étre comptez à 40. ans, quand les generations ſont à 70. C'eſt auſſi l'etendue que leur donnent les Hiſtoires anciennes. Par exemple, les douze premiers Rois de *Sicyone* ont regné l'un portant l'autre 44. ans, & les huit premiers Rois d'*Argos* un peu plus de 46. Ces nombres, il eſt vrai, ſurpaſſent celui de 40., que nôtre Auteur poſe comme nombre moyen: mais, il remarque là-deſſus, qu'il s'en faut beaucoup que la Liſte de ces Rois ne deſcende juſqu'au temps de David; & que, comme plus l'on remonte, plus la vie des hommes étoit longue, il n'eſt pas étonnant que les Regnes de ces anciens Rois ayent été plus longs auſſi à proportion que ceux des Rois qui ont vêcu plus tard. Les douze premiers Rois d'*Aſſyrie* ont regné l'un portant l'autre autour de 40. ans: Et ſi les Regnes des douze premiers Rois des divers Royaumes de l'*Egypte* ne ſont pas tout-à-fait auſſi longs, cela vient de ce que, dans les anciens temps, les Rois d'Egypte étoient ſouvent électifs, & qu'ainſi ce n'étoients pas toûjours les Fils qui ſuccedoient aux Peres. On choiſiſſoit ſouvent des perſonnes d'un age plus a-

vancé, & dont par conſequent les Regnes étoient plus courts, toutes choſes égales, que celui des Fils ne l'auroit été.

p. liv. M. Schuckford ajoute, que M. Newton fait une Suppoſition inſoutenable, lors qu'il veut que les anciens Chronologues n'ayent pas compté les Regnes des Rois, dont ils font mention, d'après les Monumens qu'ils en trouverent dans les anciens Regiſtres, mais qu'ils en ayent determiné la longueur par un calcul artificiel, reglé ſur ce qu'ils ſe figuroient que les Regnes de ces Rois reduits à un certain nombre moyens devoient donner.

Ouvrage même. Paſſons à l'Hiſtoire même de nôtre Auteur. Il la commence par le Voyage que fit Abraham en Egypte. Nous nous contenterons, comme dans nôtre precedent Extrait, de choiſir quelques-uns des Endroits, qui nous ont paru les plus intereſſans.

Juſtification de la Conduite d'Abrah. à l'égard d'Iſmaël; p. 15. Il y a des gens, qui trouvent de la dureté dans la conduite d'Abraham à l'égard de Hagar & d'Iſmaël, lorſqu'il il les mit hors de chez lui *, pourvus ſeulement de quelques Pains, & d'une Bouteille d'Eau. Notre Auteur fait là-deſſus les Réflexions ſuivantes. 1. Iſmaël n'étoit pas ſi jeune qu'on ſe le figure. Il avoit tout du moins 15 ou 16 ans. 2. On trouvoit dans ces anciens tems beaucoup plus aiſement dequoi ſubſiſter qu'on ne le fait aujourd'hui. Il y avoit quantité de Terres qui n'appar-

teno-

* Gen. XXI. 14.

tenoient à perſonne. N'avoit-on pas de troupeaux, qu'on pût y mener paître; l'abondance du Gibier, & la liberté de la Chaſſe, fourniſſoient une autre reſſource. Enfin, on pouvoit ſe mettre au ſervice de ceux qui avoient beaucoup de betail. Iſmaël prit le ſecond de ces partis, car *il demeura au Deſert, & fut Tireur d'arc*, dit * l'Auteur ſacré. 3. Il n'arriva à Iſmaël, que ce qui étoit ordinaire aux Puiſnés des Familles, qui n'héritoient pas des biens du Pere, reſervez à l'aîné ſeul. On leur donnoit tout au plus quelque preſent, & on les envoyoit former des établiſſemens ailleurs. C'eſt ainſi qu'Abraham en uſa avec les Enfans qu'il eut de *Keturah.* * C'eſt ainſi, que Jacob lui-même fut envoyé par ſon Pere Iſaac vers Laban ſon Oncle, ſans proviſion, ſans compagnie, ſans équipage; juſques-là qu'étant en chemin il fit ce vœu ‡, *Si Dieu eſt avec moi, & s'il me garde dans le Voyage que je fais, s'il me donne du Pain à manger, & des habits pour me vêtir . . . Certainement, l'Eternel me ſera Dieu.* Auſſi, ne paroit-il pas, qu'après le premier malheur qu'eut Hagar de ne pas trouver d'eau dans le deſert, elle ait eu de grands obſtacles à ſurmonter pour leur commune ſubſiſtence; puiſqu'au bout de peu d'années, elle ſe trouva en état de procurer à Iſmaël une Femme du Païs d'Egypte. ‡

* Gen. XXI. 20. ‡ Gen. XXV, 5, 6.
Gen. XXVIII. 20, 21. ‡ Gen. XXI. 21.

Chronus *eſt* Abraham ; p. 27.

Ce que Sanchoniaton racontoit de *Chronus*, dans ſon Hiſtoire Phénicienne, a des rapports bien marquez avec l'Hiſtoire du Sacrifice d'Abraham. 1. Le Pere de Chronus, auſſi-bien que celui Abraham, avoit trois Fils. 2. Chronus, comme Abraham, n'avoit qu'un Fils de ſon Epouſe legitime; mais 3. il en avoit un autre d'une autre Femme. 4. Chronus, comme Abraham, adminiſtra la Circonſion à ſa Famille. 5. Chronus ſacrifia ſon Fils; & quelques Hiſtoriens Payens ont écrit, qu'Abraham conſomma l'immolation du ſien. 6. Ce Fils de Chronus s'appelloit *Jehud*, & c'eſt preciſement le nom dont Dieu ſe ſert en demandant le ſacrifice d'Iſaac; *Prends maintenant ton Fils* JEHUDKA, c'eſt-à-dire, *ton unique*. 7. Chronus, à la verité, eſt appellé *Iſraël* par les Phéniciens; mais c'eſt-là une legere mepriſe. Les Hiſtoriens Payens en ont fait de bien plus grandes en parlant des Juifs; &, pour jetter dans l'erreur à cet égard, il aura ſuffi qu'on ait ſçu en gros, qu'Iſraël étoit le nom d'un fameux Ancêtre des Iſraëlites. Dès lors, on aura réüni dans la perſonne de ce Patriarche ce qui convenoit à pluſieurs.

Gen. 22. 2.

Eloges donnés à Abraham par les Hiſtor. Payens ; p. 31.

Les Hiſtoriens Payens s'accordent avec Moyſe ſur toutes les circonſtances eſſentielles de la Vie d'Abraham, & ils lui donnent auſſi le même caractere. Ils le dépeignent comme un homme également diſtingué par ſa pieté, par ſes lumieres, &

par

par ſa ſageſſe. *Il étoit juſte & grand, & verſé dans la connoiſſance des choſes Céleſtes*, dit *Beroſe*. *Nicolas de Damas* dit, que *ſon nom étoit grand dans toute la Syrie, & que ce qui augmenta ſa reputation, ce fut les conferences qu'il eut avec les plus ſavans Prêtres de l'Egypte; conferences, où il refuta leurs erreurs & les convainquit des Véritez de ſa Religion; enſorte qu'il étoit admiré d'eux, comme un homme de la plus haute capacité & du genie le plus ſublime*; ὡς συνετώτατον καὶ φρονιμώτατον ἄνδρα. M. Schuckford accumule pluſieurs autres témoignages avantageux, que nous ſupprimons. Il en tire cette conſequence: c'eſt que, ſelon les Payens eux-mêmes, Abraham n'étoit pas un petit Eſprit bigot, viſionnaire, enthouſiaſte; mais, un homme de ſens & de raiſon, capable d'examiner pour lui-même & de faire gouter ſes ſentimens aux autres; ce qui, comme l'on voit, n'ajoute pas peu de poids à l'Hiſtoire des Revelations de ce Patriarche, telle qu'il l'a fait paſſer à ſes Deſcendans. Remarque d. J.

Nôtre Auteur recherche ſur quoi ont pu rouler ces Conferences & ces Diſputes ſur la Religion, qu'Abraham eut avec les Prêtres d'Egypte. Ce n'eſt pas, dit-il, ſur l'Idolatrie, puiſque, ſelon lui, les Egyptiens n'étoient pas encore Idolatres du tems de ce ſaint Homme. Il ſe fait donc un autre Syſtême auquel il revient en pluſieurs endroits: &, comme ſes idées à cet égard ſont aſſez ſingulieres, nous al- p. 129.

Syſtême de l'Auteur ſur l'Eternel qui apparut à Abraham Gen. XII.

lons réünir ce qu'on en trouve repandu çà & là dans ce Volume.

1. Tous ceux, qui juſqu'au tems d'Abraham s'étoient preſervés de l'Idolatrie, adoroient le vrai Dieu, mais ſans aucune diſtinction de Perſonnes; & l'idée, qu'ils ſe formoient de la Divinité, c'eſt celle d'un Etre, que *nul n'a vu ni ne peut voir* *. Auſſi ne liſons-nous pas que l'Eternel ſe ſoit *apparu* à aucun des Patriarches avant le Deluge. Il leur a *parlé* à pluſieurs fois, mais ſans qu'ils viſſent aucune forme, aucune apparence.

2. Abraham eſt le premier dont il ſoit dit que *l'Eternel lui apparut*. Auſſi l'Hiſtorien ſacré, quand il rapporte cet événement, ajoute-t-il comme une choſe, qui n'avoit pas eu de lieu juſques-là, qu'Abraham *bâtit un Autel à l'Eternel qui lui étoit apparu*.

Gen. XII. 7.

3. Cet ETERNEL étoit, ſelon nôtre Auteur, la ſeconde Perſonne de la Trinité, qui voulut commencer dès lors à donner des Preludes de ſon Incarnation, & qui continua de ſe manifeſter pluſieurs fois, non ſeulement à Abraham, mais à ſes Deſcendans. En ceci M. Schuckford eſt de l'Opinion d'un grand nombre d'autres Theologiens.

Remarque d. J.

4. Depuis cette premiere apparition, Abraham & ſa poſterité eurent deux Objets diſtincts de leur Culte, le vrai Dieu, le Dieu

* C'étoit en particulier l'Idée de Job IX. 11.

Dieu inviſible, & le Mediateur ou *l'Eternel qui étoit apparu à* Abraham : ou plûtôt, ce Patriarche ſervit Dieu d'une autre maniere qu'on ne l'avoit fait juſques là. On n'avoit adoré que le Dieu inviſible. Il adora ce même Dieu, mais *au nom du Seigneur* ou de *l'Eternel qui lui étoit apparu.* C'eſt dans ce ſens que M. Schuckford interprete la phraſe de *Kara be-ſhem Jehova*, employée dans le XII Chap. de la Geneſe immediatement après l'apparition dont nous avons parlé. On traduit ordinairement ces paroles, *Invoquer le nom de l'Eternel :* mais, ſelon nôtre Auteur, il faut traduire, *Invoquer*, ou *adorer*, (aſſavoir Dieu,) *au nom de l'Eternel.* Il pretend que cette Phraſe n'eſt pas employée, quand il s'agit du Culte de Loth ou de Job, ou de quelqu'autre de ceux qui n'ont pas été honorez des mêmes Revelations qu'Abraham. Les termes uſités à leur égard, c'eſt *Kara-Jehova*, *invoquer Dieu*, ou *Kara el Jehova*, *crier vers Dieu*, ou autres expreſſions ſemblables; mais, il n'y a, ſelon M. Schuckford, que la Poſterité d'Abraham, à l'égard de laquelle l'autre expreſſion *Kara be-ſhem Jehova* ſoit employée dans un ſens religieux.

Nous ne pouvons entrer dans toutes les Réflexions que fait nôtre Auteur pour appuyer ſon Syſtême. Qu'il nous ſoit ſeulement permis de dire, qu'une des Conſéquences, qu'il en tire lui même, pourra paroître à quelques perſonnes plus propre

Remarque d. J.

à

à l'ébranler qu'à le confirmer. Cette conſéquence, c'eſt que les Iſraëlites, qui du temps d'Élie adoroient Bahal, & que les Prêtres mêmes de ce faux Dieu, ne le regardoient pas comme le Dieu ſuprême, mais uniquement comme un Mediateur entre Dieu & les Hommes. Cela reſulte de l'expreſſion employée au XVIII. Chap. du I. Liv. des Rois. Il y eſt dit, que les Prêtres de Bahal *Jikreou Be-ſhem ha-Bahal*, c'eſt-à-dire, ſelon l'Hypotheſe & l'interpretation de nôtre Auteur, non pas, que ces Prêtres *invoquoient le nom de Bahal*, mais qu'ils *invoquoient* (Dieu) *au nom de Bahal.* Or, il y aura des gens, qui douteront, que le Culte de Bahal ne fut pas abſolu, & ne ſe terminât pas à cette prétenduë Divinité, mais que les Iſraëlites la conçuſſent comme un Mediateur, auprès du vrai Dieu, du Dieu ſuprême.

Pſ. 26.

Quand Job a vêcu; p. 134.

M. Schuckford ne doute pas, qu'il n'y ait eu réellement un homme appellé Job, & il le fait à peu près contemporain d'Iſaac. Les raiſons pour cette Epoque ſont 1. Que Job ne peut avoir vêcu plus tard, puiſque ſa vie n'a été gueres moindre que de 200. ans, &, qu'après Iſaac, la Vie humaine n'atteignoit plus ce terme. 2. Que du temps de Job on adoroit l'Armée des Cieux. Or, ce fut *Syphis*, Roi d'une partie de l'Egypte, qui, ſelon nôtre Auteur, introduiſit le premier ce faux Culte vers la fin de la vie d'Abraham. 3. Les amis de Job après ſon retabliſſement lui apporterent

terent chacun une piece d'Argent, appellée en Hebreu *Keshitah.* Or cette ſorte de monnoye étoit bien en uſage du temps de Jacob qui paya cent *Keshitahs* pour un champ aux Fils de *Hemor:* mais, elle ne ſemble pas avoir été connuë du temps d'Abraham, puiſque quand il acheta un Champ de *Hephron*, il lui *peſa* 400. Sicles: ce qui, ſelon nôtre Auteur, ſuppoſe que l'Argent n'étoit pas encore alors monnoyé, mais ſe donnoit au poids. Il y aura des Critiques, qui ne ſe rendront pas à ce dernier Argument, puiſqu'il eſt connu, que longtemps après l'invention de l'argent monnoyé on a continué à exprimer la maniere dont ſe faiſoient les payemens par des termes empruntez de l'ancienne maniere de peſer. C'eſt ainſi qu'on diſoit chez les Romains *pecuniam pendere*, *penſitare vectigalia*, longtemps après l'introduction de l'argent monnoïé? M. Schuckford explique auſſi les noms des Amis, qui vinrent conſoler Job, d'une maniere qui confirme ſon Hypotheſe ſur le tems de la Vie de cet illuſtre Malheureux.

Remarque d. J.

La convention que fit Jacob avec Laban au ſujet du betail que chacun d'eux auroit en partage, ſemble faire quelque tort à la probité de ce Patriarche. Il montre d'abord toute la candeur & tout le deſintereſſement poſſibles; & il employe enſuite un moyen, qui paroit aſſez indirect pour groſſir ſa portion. Ce moyen eſt

Convention de Jacob *avec* Laban, *Gen. XXX.* 27. &c. *juſtifiée*; p. 146.

eſt connu. Voici comment M. Schuckford s'y prend pour le diſculper.

1. Quoiqu'*Ariſtote*, *Pline*, & autres Naturaliſtes, ayent écrit bien des choſes ſur la force des impreſſions que font certains objets ſur l'imagination des Meres des Animaux, dans le tems de la conception, il ne s'enſuit point de-là, que ces effets naturels, & les moyens de les procurer, fuſſent connus dès le temps de Jacob. On y étoit trop ſimple & trop peu philoſophe; & ſi ces ſortes de ſecrets y euſſent été en uſage, comment Laban & ſes Fils ne ſe ſeroient-ils pas défiés de la propoſition que Jacob leur faiſoit? Ou dira-t-on que Jacob ſeul avoit decouvert ce qui étoit inconnu à tous les autres?

2. Que ſi l'on objecte, qu'il faloit bien que Jacob fût l'effet que devoient produire les *Verges* qu'il mit aux *auges*, puiſqu'il y en mit; nôtre Auteur repond, qu'il paroit par le Texte Sacré qu'un Ange étoit apparu à ce Patriarche, & que, pour le conſoler des injuſtices de Laban, il lui avoit fait voir en ſonge des *boucs picotez & tachetez couvrant les chevres*. Il y a toutes les apparences du monde, qu'à la ſuite de cette Viſion, qui eſt rapportée à un autre ſujet, l'Ange ordonna au Patriarche de faire uſage de Verges pelées, & qu'il lui promet qu'alors ſon Troupeau augmenteroit. Dieu établiſſoit ſouvent ainſi certaines actions, cauſes occaſionnelles de certains évenemens. Ceux

Gen. XXXI. 11, 12.

à

à qui ces actions étoient commandées, témoignoient, en s'en acquittant, leur foi aux promeſſes Divines; &, Dieu pour recompenſer leur foi, executoit ce qu'il avoit promis. C'eſt ainſi que Naaman le lepreux eut ordre d'aller ſe laver dans les Eaux du Jourdain. Il n'y a pas plus d'apparence que Jacob ait regardé l'uſage qu'il fit des Verges en les mettant aux auges, comme un moyen capable de lui procurer des brebis tâchetées; qu'il n'y en a que Naaman ait regardé les Eaux du Jourdain comme propres à guerir ſa lepre.

3. Nôtre Auteur doute beaucoup que le moyen, que Jacob mit en œuvre, fût en ſoi auſſi efficace qu'on ſe l'imagine. Il trouve que les anciens Naturaliſtes ont debité bien des choſes ſur ce ſujet, que la Philoſophie de nos jours ne confirme point: Et, tout au plus, l'effet propoſé dependant de l'attention, que les Brebis en chaleur faiſoient aux Verges expoſées à leur vuë, cet effet ne pouvoit être que d'une réüſſite fort incertaine; &, pour le rendre infaillible, il aura toûjours falu qu'une Providence particuliere l'ait dirigé.

4. Enfin, quand ou ſuppoſeroit le moyen en queſtion pleinement efficace par lui même, ou a toûjours lieu de conclure de l'ignorance des tems où Jacob a vêcu, que c'eſt Dieu qui le lui indiqua, & qui voulut punir de cette maniere l'avarice de Laban, & recompenſer la fidelité

té & la probité de ſon Gendre. Peut-être que les *Figues*, dont Ezechias fit uſage par ordre de Dieu pour ſe guerir, avoient auſſi quelque vertu naturelle relative à ſon mal ; mais, la gueriſon n'en fut pas moins ſurnaturelle, parce que l'effet d'un pareil remede n'étoit pas connu, ou que du moins perſonne ne penſoit à l'employer.

Eſaïe XXXVIII. 21.

Puiſque nous venons de parler de Jacob, faiſons part tout de ſuite à nos Lecteurs d'une Interpretation fort naturelle que M. Schuckford donne au Diſcours, que l'Ange tint à ce Patriarche après avoir lutté avec lui. Les Verſions Françoiſe, Angloiſe, & Hollandoiſe, s'accordent à donner à ce paſſage un tour obſcur & entortillé. Voici comment M. Schuckford le rend après la Vulgate, les LXX., & Onkelos, & très conformement à l'Hebreu : *Ton nom ne ſera plus Jacob mais Iſraël ; car tu as été le Maitre* (ou le plus fort) *avec Dieu, & tu prevaudras auſſi avec les hommes.*

Gen. XXXII. 28. traduit plus clairement p. 160.

M. Schuckford conjecture avec beaucoup de vraiſemblance, que le nouveau Roi, qui s'éleva en Egypte après la mort de Joſeph, & qui perſecuta ſi cruellement les Enfans d'Iſraël, étoit *Salatis*, que les *Paſteurs* établirent ſur eux après leur invaſion. On ſait qu'une armée de gens, qui portoient ce nom de *Paſteurs*, ſe rendirent maitres de l'Egypte. L'Hiſtoire ne dit pas quand ; mais, en ſuivant la ſup-

Salatis, *Roi des Paſteurs, perſecute les Iſraëlites en Egypte*; p. 206.

poſi-

poſition de nôtre Auteur, il eſt aiſé d'en faire le calcul. Il montre que ce doit avoir été vers l'an du Monde 2420., douze ou quinze avant la naiſſance de Moïſe. Sur ce pié-là, il ſe pourroit bien que les *Paſteurs* ne fuſſent autres, que les *Horites*, que les Enfans d'Eſaü chaſſerent de leur pays vers ce temps là, comme Monſieur Schuckford le prouve. Il donne à cette Conjecture un grand air de verité. *Deut. II.* 12, 22.

M. Schuckford a une idée toute ſingu- liere ſur ce qui eſt dit de ſages-femmes d'Egypte, que *Dieu leur batit des Maiſons.* Selon lui, cette expreſſion ne peut être priſe, ni litteralement, car elle tormeroit un ſens abſurde; ni metaphoriquement, comme on le fait d'ordinaire, pour marquer que Dieu benit ces femmes & qu'il les fit proſperer, car les termes Hebreux n'ont jamais cette ſignification, à ce que nôtre Auteur pretend. Il a donc recours à un autre Syſtême. Il croit que ce fut Pharaon, qui *bâtit* ou fit bâtir *des Maiſons*, mais à qui? Non pas aux ſages-femmes, mais aux Iſraëlites, qui auparavant vivoient diſperſés ça & là ſous des Tentes. Comme cet uſage leur donnoit le moyen d'éluder aſſez facilement la Loi cruelle, qui les obligeoit à expoſer leurs enfans ſur le Fleuve; Pharaon, pour faire obſerver cette Loi avec plus d'exactitude, bâtit des Maiſons, où il obligea les Iſraelites à venir demeurer. Par-là, ils fu- *Explication ſinguliere d'Exode I. 20. p. 212.*

rent plus ſous les yeux de leurs inſpecteurs, & leurs femmes enceintes purent moins échaper à la recherche. Cette explication, qui certainement eſt nouvelle, n'eſt pas compatible avec l'Hebreu, tel qu'il eſt accentué de nos jours. Mais, M. Schuckford croit, que pour éviter un contre-ſens, on peut bien s'élever au deſſus d'une ponctuation, que de très habiles gens ne regardent pas comme infaillible. On trouve ici une Traduction des Verſets, où l'évenement en queſtion eſt raconté, faite par nôtre Auteur, & diviſée ou accentuée conformement à ſon Hypotheſe.

Les Deluges d'Ogyges & de Deucalion *les même que le Deluge univerſel; p. 252.*

Les Deluges qu'on appelle d'*Ogyges* & de *Deucalion*, parce qu'on pretend qu'ils ſont arrivez ſous le regne de ces deux Princes, le premier dans l'*Attique*, le ſecond dans la *Theſſalie*, ſont fameux dans l'ancienne Hiſtoire. M. Schuckford trouve très probable, que ces deux Deluges ne ſont que des monumens imparfaits du Deluge univerſel. L'Attique eſt trop élevée, & a trop de Montagnes, pour que les habitans ayent pu perir par une Inondation, qui n'auroit pas couvert en même tems la plus grande partie de la Terre. Joignez à cela, que le mot d'*Ogygien*, ſe prenoit proverbialement, pour exprimer tout ce qui étoit arrivé dans les tems les plus anciens; & que les Grecs étoient aſſez mauvais Chronologiſtes, pour ne pas connoître d'antiquité plus reculée que celle d'O-

gyges. Quant à Deucalion, comme c'eſt lui qui donna quelques principes de Religion aux habitans de la Grece, il a pu ſe ſervir pour cela de ce qu'il ſavoit par Tradition du Deluge univerſel, monument ſi effrayant de la juſtice & de la colere d'un Dieu mepriſé. Et l'Art de l'Ecriture n'étant pas encore alors en uſage dans ces contrées, on a pu confondre avec l'Hiſtoire de Deucalion lui même ce qu'on apprenoit qu'il avoit raconté aux hommes de ſon tems. Deux conſiderations ſemblent fortement appuyer ces conjectures. L'une, ce ſont les rapports frappans, qu'on trouve entre le Deluge univerſel, & ce que les Auteurs Payens diſent des deux Deluges particuliers dont il s'agit. L'autre, c'eſt qu'il ne paroit pas, que ni dans l'Attique, ni dans la Theſſalie, il y ait jamais eu que cette ſeule fois d'Inondation pareille à celles qu'on en rapporte. Or, ſi des cauſes naturelles avoient produit cet effet, ne l'auroient-elles operé qu'une fois dans le cours de tant de Siecles?

Selon M. Schuckford, les Temples proprement ainſi nommés, ne ſont pas à beaucoup près auſſi anciens chez les Payens qu'on le croit d'ordinaire. Ce qui trompe là-deſſus, c'eſt le mot de Naòs, employé par Homere & d'autres anciens Auteurs. Ce mot a bien ſignifié dans la ſuite des tems un Edifice conſacré au Culte Divin; mais, il ne marquoit d'abord qu'un lieu quelconque, mis à part pour

Les Temples moins anciens qu'on ne le croit. P. 323.

ce Culte, quoiqu'on y ſervit la Divinité en plein air. *Pauſanias* * eſt le Garand de nôtre Auteur là-deſſus. Il ſe ſert du mot de Ναὸς, en parlant des Temples d'*Haliarte*; & il les decrit neantmoins comme de ſimples enclos, ſans ſtatuës, & ſans toict. Telle étoit la plus ancienne maniere d'adorer les Dieux. On leur batiſſoit un Autel en pleine campagne; tout au plus on y joignoit quelque portion de champ. De là ces Βωμοὶ, ou Autels innombrables, dreſſez par les anciens Grecs dans toutes les parties de leur Païs. Nous voyons auſſi qu'Abraham, Iſaac, & Jacob, bâtirent ſouvent des Autels dans les lieux de leur habitation. On appelloit ces ſortes d'endroits, dediez au Culte Divin, *la Maiſon de Dieu*, quoiqu'il n'y eût aucune apparence d'Edifice; temoin Jacob, qui nomme *Bethel*, ou *la Maiſon de Dieu*, le lieu où il avoit paſſé la nuit en allant en Paddan-Aram. Tout ce qu'il fit pourtant, c'eſt d'ériger en monument la pierre ſur laquelle il avoit dormi, & d'en arroſer le ſommet d'huile. Il y a toute apparence, que les Temples ne furent d'abord que de ſimples Niches, ou des Loges communes, qui ſervoient à defendre les ſtatuës des Dieux contre les injures de l'air, & à ſerrer les Inſtrumens neceſſaires aux Sacrifices. Si les Temples avoient fait une figure tant ſoit peu conſiderable du tems d'Homere, un

Gen. XXVIII. 18, 19.

* In Bœoticis. C. 33.

un auſſi beau genie que le ſien n'auroit pas manqué d'en faire une deſcription, ſi propre à orner ſon Poëme. C'eſt ce que Virgile a bien ſu faire depuis; parceque, dès avant ſon ſiecle, les Temples étoient des Edifices ſomptueux. Nôtre Auteur doute beaucoup, qu'on puiſſe produire aucun paſſage formel, qui montre qu'il y ait eu des Temples dans le Monde, avant que Dieu ait fait dreſſer ſon Tabernacle aux Iſraëlites dans le Deſert; & il conclut des paroles de Salomon, *la Maiſon que j'ai bâtie, eſt grande*, qu'avant ce Prince les Temples des Payens n'avoient rien qui approchât de la magnificence de celui qu'il erigea à l'honneur du vrai Dieu. Tout ceci eſt fort contraire aux idées du fameux Spencer; mais, M. Schuckford ne peut s'empêcher de temoigner à cette occaſion, que cet habile homme, trop entêté de ſon Hypotheſe, de rendre la Religion des Juifs une Imitation des Coutumes Payennes, a trop ſacrifié au deſir d'établir ce ſentiment, & a admis pour le prouver les Argumens les plus foibles, & les moins dignes de ſon profond ſavoir.

I. *Chron.* XXVIII. 11, 12.

S Jerôme a prétendu, que la plus grande partie du Livre de Job étoit conçuë en vers *Hexametres*. *Marianus Victorius*, dans ſa Note ſur ce paſſage de S. Jerôme, dit qu'il a examiné la choſe, & qu'il a trouvé la Remarque juſte. Nôtre Auteur penche plûtôt à croire, que les Diſcours de Job & de ſes Amis ſont compoſez de

Si le Livre de Job *eſt en Vers*; p. 337.

Vers *Hexametres* & *Pentametres*, alternativement, comme les Elegies d'Ovide; & il applique à cela la mot d'Horace,

Verſibus impariter junctis querimonia primum.

Il convient que les Vers de Job ne conſiſtent pas ſimplement en *Dactyles* & en *Spondées*, comme le faiſoient les Hexametres dès le tems d'Homere; & cela même lui fait conjecturer, que celui qui a verſifié les Diſcours de Job, a precedé le ſiecle du Poëte Grec: mais, il ajoute avec S. Jerôme, que ſi ce ne ſont pas toûjours les mêmes *pieds*, ce ſont les mêmes *tems* ou les mêmes *meſures*, à compter deux breves pour une longue. Du reſte, afin qu'on ne croye pas que cette idée de nôtre Auteur ne ſoit qu'un pur ouvrage de ſon imagination, & l'effet de la diverſité des manières dont ou peut écrire dans nos caracteres les mots Hebreux, il aſſure avoir fait le même eſſai ſur le Cantique de Moyſe, & ſur celui de Debora, & n'avoir jamais pu parvenir à en aſſujetir les mots à la même ſorte de meſure.

Explication d'Exode V. 3.; p. 400.

Il y a un paſſage dans l'Exode qui a embaraſſé les Interpretes. Dieu dit à Moyſe, *Je ſuis apparu à Abraham, à Iſaac, & à Jacob, comme le Dieu Fort, Tout puiſſant; & je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Eternel.* Cela ſemble contraire à pluſieurs Textes formels de la Geneſe,

ſe, où le mot de Jehovah ou d'Eternel eſt employé. M. Schuckford cite entr'autres Gen. XXVIII. 15. où Dieu dit lui-même à Jacob, *Je ſuis l'*ETERNEL, *le Dieu d'Abraham ton Pere, & le Dieu d'Iſaac.* La Reponſe ordinaire pour ſe tirer de cette Difficulté, c'eſt que Dieu dans ce qu'il dit à Moyſe fait plus d'attention à la ſignification du nom de *Jehovah*, qu'à l'uſage qu'il en pouvoit avoir fait; & qu'il veut ſimplement donner à entendre, qu'il ne s'étoit pas encore prouvé ou montré tel que ce nom de *Jehovah* le depeignoit, c'eſt-à-dire conſtant & immuable dans l'execution de ſes promeſſes. Nôtre Auteur, qui ne fait pas mention de cette ſolution commune, en donne une autre; c'eſt qu'il faut lire les paroles en queſtion par voye d'interrogation: *Et n'ai-je pas été connu d'eux par mon nom d'Eternel?* C'eſt-à-dire, *Ne me ſuis-je pas montré à eux fidele à remplir mes engagemens? Que mon peuple ceſſe donc de craindre; je continuerai à degager ma parole, & je vais bientôt le faire ſortir d'Egypte.* Remarque d. J.

A l'occaſion des Miracles faits par Moyſe en préſence de Pharaon, l'Auteur examine les Queſtions ſuivantes concernant les Magiciens que ce Prince employa. *Ce qu'il faut penſer des Miracles des Magiciens d'Egypte,* p. 405.

1. Y a-t'il réellement quelque connoiſſance des Secrets de l'Art ou des Pouvoirs de la Nature, en vertu de laquelle les Magiciens, ſans être aſſiſtés miracu-

leuſement de Dieu, ayent peu operer des prodiges pareils à ceux de Moyſe ? La Réponſe paroit aiſée à M. Schuckford. Il croit qu'on connoit aſſez la Nature aujourd'hui, pour décider hardiment, qu'il n'y a ni Art, ni Etude des Sciences occultes, qui puiſſe mettre un homme en état de changer une Verge dans un Serpent vivant & réel ; & ainſi des autres Miracles en queſtion.

2. Les Magiciens d'Egypte produiſirent-ils réellement les merveilles qui leur ſont attribuées ? Il n'y a que deux Syſtêmes à embraſſer, quand on rejette celui-là. Le premier, c'eſt de dire, que les Magiciens tromperent les Spectateurs par des tours d'adreſſe ; mais, nôtre Auteur croit, qu'en ce cas-là Moyſe auroit découvert la fourbe, comme Elie ſût confondre les vaines prétenſions des Prêtres de Bahal. Le ſecond Syſtême, c'eſt de ſuppoſer, que le Demon agît tellement ſur l'air, que les Aſſiſtans crurent voir des objets qu'ils ne voyoient point. Mais, outre que c'eſt-là poſer un prodige auſſi inexplicable naturellement, que les Miracles même en queſtion, il n'y a aucune différence entre les termes que Moyſe employe en parlant de ſes propres Miracles, & en parlant des Miracles des Magiciens. On ne peut donc ſuppoſer ces derniers phantaſtiques & imaginaires, ſans donner à un Incredule le droit de traiter de la même façon les Miracles réels que Moyſe opera. M. Schuck-

ford ne doute donc point de la realité des prodiges faits par les Magiciens.

3. Mais, s'il n'y avoit pas quelque ſcience ſecrete, au moyen de laquelle les Magiciens ſe puſſent croire en état d'imiter Moyſe, comment vint-il dans l'eſprit à Pharaon de les mander pour cela? Ou comment furent-ils eux-mêmes aſſez ſimples, ou aſſez témeraires, pour en faire l'épreuve? M. Schuckford répond, qu'il y a tout lieu de croire, qu'il ne s'étoit pas fait juſqu'à Moyſe des prodiges ſemblables aux ſiens. Ne le marqua-t'il pas aſſez lui-même par ſa ſurpriſe, quand il vit le Buiſſon ardent; & par ſa frayeur, lorſque ſa Verge eut été changée en Serpent? Dieu, juſques-là, s'étoit bien reveléaux hommes par des Voix, des Viſions, & des Songes. Mais, nous ne liſons pas qu'aucun Miracle pareil à ceux d'Egypte eut encore été operé. Comme c'étoit donc-là une choſe toute nouvelle pour Pharaon & pour ſa Cour, il n'eſt pas étonnant que ce Prince ait mandé ſes Magiciens, pour voir ſi leur habileté s'étendroit auſſi juſqu'à des opérations de cette nature. Et, quant aux Enchanteurs eux-même, il eſt fort naturel qu'ils ayent voulu eſſayer, s'ils ne pourroient par imiter ce qu'ils voyoient bien faire à d'autres. Joignez à cela que les Rois exigeoient ſouvent de leurs Sages les choſes les plus extraordinaires, ſans s'informer ſi leurs connoiſſances leur permettoient d'en venir à bout; témoin Na-

buchodonoſor, qui vouloit que ſes Magiciens lui diſſent quel ſonge il avoit ſongé, & qui les menaça de la Mort s'ils n'obéiſſoient à ſes ordres. Peut-être qu'un pareil caprice de la part de Pharaon engagea les Enchanteurs à tout tenter plutôt que de ruïner leur credit, ou d'encourir l'indignation du Prince.

4. Mais, ſi ces prétendus Sages n'avoient pas l'art d'operer les merveilles qu'ils ont produites, comment ſe fait-il qu'ils en ſoient venus à bout? M Schuckford croit que Dieu l'a permis, pour donner d'autant plus d'éclat à l'aveu qu'ils firent enſuite de l'impuiſſance où ils ſe trouvoient de continuer plus long-tems à operer les merveilles que Moyſe produiſoit. Et une preuve qu'ils ne ſavoient pas eux-mêmes, s'ils réüſſiroient ou non à faire les premiers Miracles, c'eſt qu'ils tenterent tout de même à produire celui où leur imitation échoüa, & que ce Miracle n'étoit en rien plus difficile, que quelques-uns de ceux dont ils étoient ſortis à leur honneur.

Explication d'Exode 10. 29. p. 433.

Il eſt dit au X Chap. de l'Exode verſ. 29, que Moyſe après avoir denoncé à Pharaon la Mort de tous les Premiers-nés d'Egypte, *ſortit* d'auprès de ce Prince *dans une ardente colere.* Cette diſpoſition paroit à nôtre Auteur ne s'accorder, ni avec le Caractere de Moyſe, qui nous eſt dépeint comme le plus doux de tous les hommes, ni avec le Reſpect qu'il a toujours

jours du garder en parlant à un Monarque. M. Schuckford croit donc que c'eſt Pharaon, & non pas Moyſe, qui entra dans de ſi violens tranſports. Il n'y a pour cela qu'à rapporter les mots *bechari aph*, non pas à Moyſe, qui eſt le terme le plus éloigné, mais à Pharaon qui précede immédiatement. La queſtion reſte ſeulement, ſi le genie de la Langue Hebraïque s'accommode de cette liaiſon, & ſi du moins le Relatif *aſher* n'auroit pas été requis pour la deſigner? Remarque d. J.

Voici une autre Remarque critique de nôtre Auteur, dont l'uſage paroîtra plus conſiderable. Elle regarde le préteudu emprunt fait aux Egyptiens par les Iſraëlites. Cet emprunt paſſe pour un vol inexcuſable dans l'eſprit des Ennemis de la Religion. M. Schuckford, ſans s'arrêter aux ſolutions communes, tranche la difficulté en niant, que le Verbe *ſhaal* doive être traduit *émprunter*, comme on le fait communement. Ce Verbe ſignifie *demander en don*. C'eſt-ce qui paroit par le Pſ. II. 8. *Demande moi*, dit Dieu, *& je te donnerai pour ton héritage les Nations, & pour ta poſſeſſion les bouts de la Terre.* Il eſt remarquable, que *Joſephe* donne de l'évenement dont il s'agit la même idée que nôtre Auteur; *Les Egyptiens*, dit-il *, *leur firent même des preſens. Les uns, par l'impa-* *Les Iſraëlites n'emprunterent pas des Egyptiens.* p. 440.

* Hiſt. des Juifs L. II. Ch. V. de la Traduct. d'Andilly.

patience qu'ils avoient de les voir partir; les autres, à cauſe de l'habitude qu'ils avoient euë avec eux.

Ce Volume finit par le Paſſage des Iſraëlites au travers de la Mer Rouge.

ARTICLE II.

De geſuiverde Heelkonſt ter onderwyzinge van den Leerenden en konſt-oefenenden Heelmeeſter t' zamen geſtelt door JOHANNES DE GORTER, *Medicinæ Doctor en Profeſſor.* Te Leyden, by de Janſſoons van der Aa, 1731, in 8, 668 pagg. ſans la *Préface* & la *Table des Matieres.*

C'eſt-à-dire,

La Chirurgie réformée &c., par Mr. DE GORTER, *&c.*

Préface. MR. de Gorter s'étend beaucoup, dans ſa Préface, ſur la raiſon qu'il a eue d'écrire cet Ouvrage en Hollandois; & cette raiſon eſt l'extrême beſoin que les Chirurgiens, & ſur-tout ceux de ces Provinces, ont d'être inſtruits de ce qui regarde leur Profeſſion. Il eſt vrai, qu'à ſuivre les Regles, les Chirurgiens ne devant rien en-

entreprendre que par l'Ordre & ſous la Direction des Medecins, on pourroit dire que des Ouvrages tels que celui-ci ne leur ſont pas abſolument néceſſaires; & qu'ils ſavent tout ce qu'ils doivent ſavoir, dès qu'ils ſont en état de faire bien les operations, les bandages, &c. Mais, de la maniére que les choſes ſont diſpoſées à préſent, & vû le ſoin qu'ont les Chirurgiens de ſe délivrer de la ſujettion où la Médecine prétend les retenir, la Difficulté, qu'on pourroit faire à Mr de Gorter ſur ce ſujet, n'a gueres de force. D'ailleurs, comme il arrive ſouvent que des Chirurgiens ſe trouvent dans des endroits & des occaſions où ils ne peuvent avoir le ſecours des Médecins; dans ces cas, il eſt neceſſaire qu'ils en faſſent les fonctions, & qu'ils ſachent de quels Remedes ils doivent alors ſe ſervir. Pour cet effet, nôtre Auteur a ajouté un grand nombre de Formules à la fin de ſon Ouvrage, où l'on trouve tous les Remedes neceſſaires pour les accidens dont il traite. Ces Formules ſont en aſſez grand nombre, & occupent plus du tiers de tout l'Ouvrage: il les a miſes toutes enſemble, afin de ne point être obligé à repeter pluſieurs fois une même Ordonnance, & ne point interrompre le fil de ſon diſcours; il les a toutes écrites en Latin, à cauſe de la facilité qu'on a de les exprimer dans cette langue. On trouve pluſieurs Ordonnances pour un même mal, afin que l'on puiſſe

puiſſe choiſir celle qui convient le mieux pour le cas qui ſe preſente. Mr. de Gorter avoüe, qu'entre ce grand nombre de Formules on en trouvera pluſieurs qu'on lui a données comme des Secrets, & d'autres qu'il a copiées mot à mot des Auteurs. A cet égard, il paroit pouſſer ſon exactitude juſqu'au ſcrupule. „ J'ai plus de „ confiance, dit-il, dans une Ordonnan„ ce, dont on a fait l'épreuve, que dans „ celle que l'on fait ſouvent au hazard, „ ou que l'on change ; toute nouveauté „ en fait de Remedes m'eſt ſuſpecte. Ce ſcrupule à l'égard des Remedes eſt bien fondé ; mais, il nous paroit pouſſé trop loing à l'égard des Ordonnances, dont ſouvent les deux tiers ſont inutiles ou indifferens.

Remarque d. J.

Mr. de Gorter a mieux aimé ſe ſervir des termes de l'Art en Latin, que de les mettre en Hollandois, à cauſe de la difficulté qu'il auroit eue a les exprimer dans cette langue : il explique tous ces termes en Hollandois dans le Table des Matieres ; il auroit pû le faire à la marge du texte, mais en ce cas il auroit été obligé de repeter trop ſouvent la même explication.

Il ne donne aucune deſcription particuliere des parties ; comme cela regarde plus la Médecine que la Chirurgie, il ſe reſerve de la donner dans la ſeconde partie de ſon Abregé de Médecine. Après la Préface, on trouve une Introduction à l'Ouvrage,

Introduction.

vrage, dans la quelle Mr. de Gorter traite de l'origine des maladies, de la maniere dont on eſt parvenu à la connoiſſance des Remedes, & fait auſſi voir les avantages de la Chirurgie Dogmatique, ſur l'Empirique ou celle que l'on apprend par ſa propre experience.

L'Auteur entre en Matière, en faiſant voir ce que c'eſt qu'*Idioſyncraſie*, qu'il diſtingue de ce que l'on nomme *Temperament*. Il appelle *Idioſyncraſie*, cette diſpoſition particuliere de nôtre corps, qui fait que certaines choſes produiſent en nous certains effets, qu'elles ne produiſent point en d'autres Perſonnes, & que l'on ne ſauroit decouvrir que par l'experience: par ex: lorſque l'*Opium* ne procure point le ſommeil; que les *Aſtringens*, au lieu de reſſerrer le Corps, le relachent; que l'odeur de Roſes fait tomber une Perſonne en foibleſſe. Le *Temperament* eſt bien auſſi une diſpoſition particuliere dans les perſonnes, mais qui n'eſt point ſi bornée que l'*Idioſyncraſie*: elle eſt plus générale & plus commune, & on peut la connoître par certains ſignes aſſez certains. Mr. de Gorter reduit les differens Temperamens à quatre eſpeces, à ſçavoir, au *Sanguin*, au *Bilieux*, au *Phlegmatique*, & au *Melancholique*.

Il donne enſuite une idée des parties de notre Corps les plus ſimples: il examine leurs uſages, & qu'elle doit être leur diſpoſition dans l'état de Santé; il explique

ce

ce que c'eſt que *fibre*, *membrane*, *vaiſſeau*, *tendons*, *ligamens*; quelles ſont les incommoditez, qui peuvent arriver à toutes ces parties: il traite auſſi en general de tous les vices qui peuvent arriver aux fluïdes, tout ce qu'il dit ſur ce ſujet ſe trouve plus en detail dans la premiere partie de ſon Abregé de Médecine, dont nous avons parlé dans le Journal precedent: il traite enſuite de la nature des Os, de leur ſtructure, & de leur origine: il explique ce que c'eſt que le Perioſte, la Moëlle, les Apophyſes, les Epiphyſes, les Glandes mucilagineuſes, & quel eſt le nombre des Os en general; &, après avoir auſſi parlé de leur arrangement, & de la maniere dont ils ſont joints, il vient enſuite à leurs Maladies en particulier, & il traite premierement de celles qui arrivent à la ſubſtance des Os, il & les conſidere ſous trois differens égars. 1 En tant qu'elles attaquent la partie moelleuſe des Os, tant celle qui eſt contenuë dans leurs cellules, que celle qui eſt renfermée dans leurs cavitez. 2. Lorſqu'elles attaquent les membranes & les vaiſſeaux qui appartiennent aux Os. 3. Enfin celles qui attaquent les Os, dans leur ſubſtance oſſeuſe: les Os ſont plus ou moins ſujets à differens accidens, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins ſolides: un même Os n'eſt point également ferme dans toutes ſes parties, il l'eſt moins vers ſes extremitez que dans ſon milieu, &c.

Lorſ-

Lorſque la Moëlle croupit, elle ſe change, dit M. de Gorter, par la chaleur naturelle & par le mouvement naturel des fluides, en une humeur *ichoreuſe*, qui corrompt les membranes & les cellules, dans leſquelles elle eſt contenue : de-là il arrive qu'il ne peut ſe produire une nouvelle ſubſtance moëlleuſe, que celle de l'os eſt corrodée, & ſe convertit en une chaux de couleur de cendre, d'où il ſurvient à l'os, tumeur, abcez, & carie, & ce que l'on nomme le *ſpina ventoſa*, qui arrive lorſque toute la ſubſtance de l'os eſt corrompue, & qui peut auſſi venir de l'inflammation du Perioſte, ou des membranes qui renferment la Moëlle. L'on ne peut diſconvenir que cette derniere cauſe ne ſoit la plus frequente de tous les accidens qui arrivent à l'os : il reſteroit à ſavoir ſi la Moëlle peut ſe corrompre par le ſeul ſéjour qu'elle fait dans les parties où elle eſt renfermée juſqu'au point de produire ces accidens : n'en eſt-il point de la Moëlle, comme de la graiſſe, qui peut croupir long-tems dans ſes cellules ſans s'alterer ? M. de Gorter paroit être lui-même dans ce ſentiment, que la Moëlle s'accumule dans les animaux qui ne font point de mouvement ; ce qu'il y de certain c'eſt que le *ſpina ventoſa*, & les autres alterations qui arrivent à la ſubſtance de la Moëlle, viennent dans des corps mal diſpoſez, & dont les humeurs ſont viciées tels que ſont les Scorbutiques &c., ce dont M. de Gor-

Remarque d. J.

Gotter paroit auſſi convenir lui-même.

Les Membranes qui contiennent ou qui enveloppent la Moëlle peuvent s'enflammer, s'abceder, ſe grangener : l'Auteur indique tous les ſignes néceſſaires pour connoître & traiter ces accidens. Après avoir répondu à pluſieurs queſtions qu'il ſe propoſe, par exemple, pourquoi un Os qui ſe carie perd ſa couleur naturelle, &c. il definit pluſieurs maladies qui proviennent d'une alteration de la ſubſtance de l'Os.

Il vient enſuite à l'Exoſtoſe, qu'il conſidere comme une excroiſſance de la ſubſtance de l'Os, & à laquelle on donne differens noms ſuivant la differente matiere dont elle eſt compoſée, & la varieté de ſa figure. On a vû, dit l'Auteur, une Exoſtoſe, qui peſoit juſqu'à dix livres : mais que dira-t'on de celle que Mr. Mery a fait voir à l'Academie, qui étoit ſurvenuë à un genou, qui en peſoit vingt ? Les Exoſtoſes viennent ordinairement du Scorbut, de la Goutte, du Rakitis, ou de la Verole, ou par quelque coup ou quelque chute ſur l'Os : l'on conçoit facilement pourquoi l'Exoſtoſe qui vient de cauſe interne comme du Scorbut, &c. ſe guerit difficilement, & carie ſouvent l'Os, au lieu que celle qui vient de quelque cauſe externe ou du Rachitis le carie rarement ; les Os ſont auſſi ſujets à croître d'une maniere difforme, & peuvent devenir mols

Remarque d. J.

& fragiles, comme on le voit ſouvent arriver aux *Rachitiques*. L'*Anchyloſe* eſt la derniere maladie qu'il rapporte à celles qui arrivent à la ſubſtance des Os. Nous ne rapporterons point les differentes cauſes qu'il attribue à cette maladie; il ſuffit de dire, qu'il ne la diſtingue point en vraie & fauſſe, comme l'ont fait les Anciens, que M. Petit a imités à cet égard. Il parle enſuite des Fractures & des Luxations, l'abondance des matieres qu'il avoit à traiter ne lui a point aparamment permis d'entrer dans tout le détail néceſſaire à un Chirurgien ſur une auſſi importante matiere: ceux qui auront aſſez de curioſité pour l'approfondir, pourront avoir recours à l'excellent Traité des Maladies des Os de M. Petit. Remarque d. J.

Dans le troiſiéme Chapitre il traite des Arteres, dont il fait la Deſcription, & il en décrit les principales diviſions; il prouve auſſi que les vaiſſeaux ſont joints par Anaſtomoſes. Il parle enſuite des *Hemorrhagies*: il croit qu'outre les cauſes generales qui les produiſent, elles peuvent auſſi ſe faire de la maniere que les Anciens les ont conçues, quoi que la plûpart des modernes les ayent niées, ſçavoir par *Anaſtomoſe*, lors que les Orifices des petites Arteres ſe dilatent au point qu'elles laiſſent écouler le ſang qu'elles devroient retenir; ou par *Diapedeſe*, lors que les Tuniques des Vaiſſeaux qui contiennent quelque humeur, ſont ſi fort étenduës, qu'el-

les laiſſent ſortir par les ouvertures, qui ſe forment par le ſang qu'elle contiennent, ou par *Diabroſe*, lorſque les parties ſont corrodées, & que l'humeur s'échappe par l'ouverture qui s'y eſt faite; ou enfin par *Diærèſe*, lors que les Arteres ſont crevées, ou bleſſées de maniere que la liqueur s'écoule par l'ouverture qui s'y eſt formée.

Il traite enſuite de l'Inflammation & de l'Eryſipele: nous avons parlé dans un autre endroit de la maniere dont M. de Gorter conçoit que l'Inflammation ſe forme: quant à l'Eryſipele & ſes differentes ſortes, dont il fait un Chapitre particulier, il dit que ce ne peut être une obſtruction dans les vaiſſeaux Lymphatiques, qui en ſoit la cauſe, parce qu'elle change facilement de place; elle ne peut donc venir, ſuivant lui, que de l'acreté de la Lymphe, qui, en irritant ces petits vaiſſeaux, y attire une plus grande quantité de globules rouges, dont ces vaiſſeaux ne peuvent ſe décharger: cela paroit, dit-il, par la couleur jaunatre qu'on remarque dans cette incommodité. L'on ne peut diſconvenir que cette cauſe ne ſoit une des plus generales & des plus ordinaires de l'Eryſipele: cependant, ne ſe peut-il point que la viteſſe du ſang, augmentée juſques à un certain point, charge ces vaiſſeaux Lymphatiques de globules rouges, & produiſe la même indiſpoſition? En parlant de l'Inflammation, l'Auteur propoſe trois manieres

Remarque d. J.

nieres dont elle peut ſe reſoudre ; 1. lors qu'on diminue le battement de l'artere & la preſſion du Fluide qui agit ſur la matiere engagée, alors les globules rouges peuvent être repouſſez hors des vaiſſeaux Lymphatiques dans les arteres qui charient le ſang rouge ; cela paroit d'autant plus facile à concevoir, que les arteres étant des Cones, leur reſiſtance augmente à meſure que l'on approche de leurs Sommets ; ainſi ſi ces globules n'ont point encore changé de figure ou de nature, ils pourront être repouſſez dans les arteres qui leur ſont deſtinées, & l'Inflammation ſe réſoudra ſans qu'il ſe faſſe aucune décharge de matiere. 2. Mais, ſi ces globules rouges ſont alterez ou changez de leur état naturel, ſoit que cela vienne par le trop de violence qu'ils ont ſouffert, ou parce qu'ils ont croupi trop long-tems dans les parties, ſi alors ils viennent à être repouſſez dans leurs véritables arteres, il faut, ou que ces globules ſoient déchargez hors du corps, ou que la nature les rétabliſſe dans leur état naturel : ſi ces globules ſont attenuez juſques au point de pouvoir s'exhaler par la tranſpiration inſenſible, il ne ſe fera alors, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas, aucune Criſe, ou plûtôt aucune évacuation de matiere Critique. 3. Mais, ſi la matiere qui a cauſé l'Inflammation eſt ſi opiniatre, ou que la foibleſſe du malade ſoit ſi grande, que cette matiere ne puiſſe ni être

rétablie dans ſon état naturel, ni reſolue, il faut alors qu'elle ſort déchargée par quelque évacuation ſenſible, qu'on nomme *Criſe* ou réſolution Critique. Il ne paroit point que M. de Gorter donne ici au mot de Criſe la ſignification qu'on a coutume de lui donner. Il arrive ſouvent, continue nôtre Auteur, que la matiere *Phlogiſtique* étant ainſi dégagée, ne peut être rétablie, ni dans ſon état naturel, ni ſe décharger par quelque *Emonctoire* du corps; & qu'elle ſe jette alors ſur quelque autre partie, où elle s'engage & produit de nouveaux accidens; on nomme le tranſport de cette matiere d'un endroit dans un autre, *Metaſtaſe*; ſi la matiere *Phlogiſtique* ne peut être dégagée de l'endroit où elle eſt engorgée, il arrive par le mouvement continuel du ſang, qui preſſe contre cette matiere, qu'elle ſe change en une matiere blanchâtre, épaiſſe, & onctueuſe, qu'on nomme *Pus*; lors qu'étant ainſi changée elle ſort des parties où elle étoit contenuë, & qu'elle s'amaſſe dans un ſeul endroit, elle forme ce que l'on appelle *Abcez*; lorſque cette matiere *Phlogiſtique* ſe trouve engagée dans quelque Glande, & que ſa partie la plus ſubtile s'échappe par les emonctoires ou les pores de la glande où elle eſt renfermée, le reſte de cette matiere s'épaiſſit, ſe condenſe, & ſe deſſeche, & forme une tumeur inſenſible qu'on nomme *Scirrhe*. Enfin, ſi la matiere qui cauſe l'Inflammation eſt agi-

Remarque d. J.

tée

ée avec tant de violence, que non ſeulement les vaiſſeaux s'étendent exceſſivement, mais auſſi ſe crevent, alors, dit M. de Gorter, ſe forme la *Gangrene*, ce qui ſe reconnoit par la matiere ſanieuſe & corrompue qui en ſort, jointe à la lividité & l'inſenſibilité de la partie. Quant aux ſignes & à la maniere de traiter l'Inflammation dans tous ces differens dégrez que nous venons d'indiquer, on peut les voir dans l'Auteur même. Il demande enſuite, pourquoi certaines perſonnes ne peuvent ſupporter les onguens ou les choſes graſſes, & pourquoi ces remedes produiſent une Inflammation ou l'Eryſipele aux parties où on les applique; & ſi cela vient par l'obſtruction que ces choſes produiſent, ou par l'irritation qui ſe fait à ces parties? Comme il pretend avoir prouvé qu'une legere obſtruction ne peut cauſer, ni l'Inflammation, ni l'Eryſipele, il croit que cela ne peut provenir que de ce que la matiere qui devoit tranſpirer, & qui eſt acre, étant retenuë par ces choſes onctueuſes, irrite la partie, & y cauſe l'Inflammation; cela paroit d'autant plus vraiſemblable, que les perſonnes, dont la matiere qui tranſpire eſt fort acre, ſont plus ſujettes à cet accident que d'autres. Il s'étend enſuite beaucoup ſur les Abcez qui ſe forment à la Poitrine. Après avoir propoſé & reſolu pluſieurs queſtions qui regardent cette matiere; il demande comment l'Eſquinancie peut produire

l'Empyeme ? 1. , dit-il , lors que la matiere qui a produit l'Eſquinancie, & qui eſt convertie en Pus , deſcend par ſon poids de la gorge dans la Poitrine : il ſuppoſe cette matiere dans la membrane graiſſeuſe, qui enveloppe & s'étend ſur la plûpart des parties de nôtre corps, & qui s'inſere entre les muſcles ; cette matiere peut deſcendre de cette maniere de la Gorge dans la Poitrine. 2. Lorſque ce Pus tombe de la Gorge dans les Poumons , après avoir corrodée ſes veſicules, elle peut ſe répandre dans la cavité de la Poitrine, & former ainſi l'Empyeme. 3. Ou enfin par Metaſtaſe, lorſque cette matiere purulente eſt abſorbée par les petits vaiſſeaux, & qu'elle ſe décharge par d'autres dans la cavité de la Poitrine. Il traite enſuite en particulier de la Gangrene, du Sphacele, & de l'Aneuriſme. Dans le quatrieme Traité il parle de la ſtructure des veines, & de leur diſſemination, il établit quelques propoſitions generales pour faire voir quelles ſont les occaſions où la ſaignée convient : il parle enſuite des Varices, & des Hemorrhoides : quant à cette derniere indiſpoſition, il en marque les differentes eſpéces, & les diſtingue en externes & internes ou occultes ; les externes viennent , ſuivant nôtre Auteur , des branches de la veine Cave, les internes de celles de la veine Porte, & en conſéquence de ce fait , il rend raiſon de ce que les Hemorrhoides internes venant à couler , elles gueriſſent

la

la Melancholie', & la Phreneſie, qui proviennent de la bile noire. C'eſt, dit-il, que la matiere atrabilaire ſéjourne ordinairement dans la veine Porte, & ſi dans ce cas on ſupprime l'écoulement de ce mauvais ſang, il ſe forme un ſcirrhe au foye, & la Melancholie en eſt encore augmentée : l'on voit auſſi par la même raiſon combien les ſaignées ſont préjudiciables dans ces ſortes de cas; car par-là on tire ſeulement le ſang qui ſe trouve dans la veine Cave, mais point celui qui eſt dans la veine Porte; &, au lieu de diminuer le mal, on le rend plus opiniatre, en diminuant les forces des malades, ſans en ôter la cauſe; il finit ce quatrieme Traité par un Chapitre ſur l'Oedeme.

Dans ſon cinquieme Traité il parle du Cerveau, & des Nerfs, dont il donne ici la deſcription. Il prouve l'exiſtence des eſprits animaux, examine quelle eſt leur nature, & de quelle maniere les nerfs agiſſent : il parle enſuite de la douleur, & des cauſes qui la produiſent; l'Auteur s'étend beaucoup ſur toutes ces choſes; mais, comme nous en avons parlé aſſez au long dans le Journal précedent, nous n'en dirons rien ici.

Il traite enſuite de l'Odorat, de l'Ouie, de la Vue, & du Tact : il emploie un Chapitre particulier à décrire les Organes qui ſervent à chacun de ces ſens, & dans un autre il traite des maladies, auxquelles ils ſont ſujets : dans le traité du

Tact, il traite des Playes ; des Contuſions, & de toutes les incommoditez qui peuvent ſurvenir aux Tegumens de notre corps, comme des écorchures, de la brulure, des engelures, &c.

Dans ſon ſeptiéme Traité, il parle des Glandes, & des Vices auxquels elles ſont ſujettes, comme ſont le Scirrhe, le Cancer, &c.

Dans le huitieme Traité, il parle des Hernies, & de ſes differentes eſpéces, de la Pierre qu'on trouve dans l'Urethre, & finit en traitant des Ulceres & des Fiſtules.

Jugement ſur tout l'Ouvrage.

Cet Ouvrage eſt certainement fort bon, & ne peut être que fort utile. La ſeule Critique, qu'il nous paroit qu'on en pourroit faire, c'eſt qu'il n'eſt pas aſſez étendu ; & que la plûpart des Chirurgiens, dont l'Auteur paroit ſi bien connoitre les Beſoins, ne trouveront pas qu'il les rempliſſe tous, ni qu'il réponde tout-à-fait à leur Capacité.

AR-

ARTICLE III.

Traité du Dogme de la Probabilité, ou du Choix & de l'Uſage qu'on doit faire des Opinions probables dans les Queſtions de la Morale ; diviſé en deux Parties, dont l'une eſt Hiſtorique & l'autre Dogmatique : traduit du Latin. A Reims, chez Nicolas Potier, 1731, in 8, 166. pag.

CE petit Ouvrage n'eſt qu'une Traduction de deux Diſſertations Latines, compoſées par M. *Cotta* Profeſſeur à *Tubingue*. Dans la premiere, il fait l'Hiſtoire de la *Probabilité*. Dans la ſeconde, il examine en quel ſens l'*Opinion probable* peut avoir lieu dans la Morale.

Diviſion de cet Ouvrage.

M. Cotta trouve, que l'*Academie* a été le Berceau du Probabiliſme. Les Philoſophes de cette Secte enſeignoient, au rapport de S. *Auguſtin*, que „ celui qui fait „ ce qui lui ſemble probable ne tombe, ni „ dans l'erreur, ni dans le peché.

I. Diſſertation. Premiere Origine de la Probabilité.

Ariſtote a donné lieu auſſi au Probabiliſme, puiſqu'il definit la regle des mœurs „ ce qui ſemble probable ou à „ tous, ou à la plupart, ou aux ſages „ &c.

Le

La plûpart des Scholaſtiques, depuis le XIII Siecle ont beaucoup autoriſé le même ſentiment ; mais, ceux qui l'ont le plus ſoigneuſement établi, & le plus ardemment défendu, ce ſont les Nouveaux Caſuiſtes, la plûpart de la Compagnie de Jeſus.

Jeſuites Probabiliſtes ; p. 10.

Selon M. Cotta, le premier Jeſuite qui ait ſoutenu le Dogme de la Probabilité dans toute ſon étendue, c'eſt *Jo. Azorius*, qui a compoſé des *Inſtitutions Morales*, diviſées en 3. Tomes. Il lui donne pour compagnon le fameux *Thomas Sanchez*. Après quoi vient une Liſte des autres Auteurs plus recens de la même Societé, qui ont établi la même Doctrine. Comme il y en a de toutes les Parties de la *Catholicité*, il paroit aſſez par-là combien ce Dogme eſt cher aux Jeſuites.

Ils ne ſont pourtant pas les ſeuls qui l'ayent defendu. M. Cotta nomme pluſieurs autres Theologiens de l'Egliſe Romaine, qui ont été dans les mêmes principes.

Jeſuites Antiprobabiliſtes; p. 32.

Tous les Jeſuites auſſi n'ont pas été infectez de la même opinion. Au contraire, quelques-uns l'ont combattuë ; entr'autres *Ferdinandus*, Jeſuite Portugais, Chancelier de l'Univerſité d'Ebora, dont il parut un Ouvrage, imprimé à Lyon dès l'an 1608. ſous ce Titre, *De Obligationibus Juſtitiæ, Religionis, & Caritatis*, où il refuta le Probabiliſme. N'oublions

blions pas auſſi *Thirſus Gonzalez* *, Profeſſeur à Salamanque, & enſuite General de ſon Ordre. Il compoſa un Livre intitulé, *Fundamenta Theologiæ Moralis, ſeu Tract. Theol. de recto Uſu Opinionis Probabilis*, dans lequel il redreſſa les erreurs de ſes Confreres. Ce ne fut pas ſans de grandes Oppoſitions de leur part, que l'Edition s'en fit à Rome en 1693., autoriſée de l'Approbation des Cenſeurs. On pretend, que les Jeſuites en conçurent tant de chagrin, qu'ils auroient depoſé leur General, ſi le Pape ne l'eut pris ſous ſa Protection.

Nous paſſons ce que dit nôtre Auteur des autres Ecrivains de l'Egliſe Romaine, qui ont attaqué le Probabiliſme, & en particulier des *Janſeniſtes*, qu'il n'appelle ainſi, dit-il, que pour s'accommoder à l'uſage; car, le nom de Janſeniſte eſt un pur fantôme, inventé pour rendre odieuſes des perſonnes de pieté & de ſavoir. Jamais les Jeſuites n'ont pu marquer, en quels points les partiſans de cette pretenduë Secte s'éloignoient de ce qui a toujours été la Foi de l'Egliſe. p. 41.

Il n'y a pas eu juſqu'aux Papes, dont pluſieurs n'ayent condamné la Probabilité. *Alexandre VII.* en 1665. & 1666. & *Innocent XI.* en 1679. donnerent des Bulles,

* Ce *Gonzalez* eſt confondu daus l'Avertiſſement avec *Jean Gisbert*, Jeſuite François. Rem. d. J.

les *, où ce Dogme étoit flétri, ſoit en lui-même, ſoit en pluſieurs de ſes conſéquences.

2. Diſſertation; p. 60. M. Cotta, dans ſa ſeconde Diſſertation, remarque d'abord, qu'on ne conteſte pas aux Docteurs Probabiliſtes, qu'il ne ſoit permis de ſuivre *la Conſcience probable*, c'eſt à dire, ce qu'on croit probablement être vrai ou bon, lorſqu'on ne peut parvenir à la certitude; ce à quoi neantmoins on doit toujours s'efforcer.

Etat de la Queſtion. Mais, la Queſtion eſt. 1. Si l'état d'une conſcience probable juſtifie l'action par lui même & en tout cas; & il eſt évident que non, puiſque toute action Morale, pour être bonne, doit être conforme, non-ſeulement à la conſcience de celui qui agit, mais encore à la Loi.

2. La Queſtion eſt ſur-tout, ſi l'on peut ſe contenter d'une moindre Probabilité lorſqu'on pourroit parvenir à la Certitude, ou du moins à une Probabilité plus grande? L'Auteur prouve le contraire par pluſieurs raiſons.

Argumens contre la Probabilité. 1. *Argument*; p. 82. La premiere eſt priſe de la nature de l'eſprit, auquel l'amour de la verité, & le deſir de la connoitre, ſont naturels. Or, ſi le Probabiliſme avoit lieu, rien ne ſeroit preferable à l'ignorance, qui, nous empêchant de decouvrir la verité, nous laiſſeroit les Maitres de ſuivre toujours l'opinion

* On les trouve tout du long à la fin de ce petit Ouvrage.

nion qui flatteroit le plus nos penchans. Le Cardinal *Sfondrat* n'a pas craint d'adopter cette malheureuſe conſéquence. *Deum ignorare*, dit-il, ---*id quoque magna beneficii & gratiæ pars fuit*: in Nodo Prædeſtinationis diſſoluto, P. I. §. 2.

De plus, la Loi naturelle nous ordonne de faire le bien, & d'éviter le mal. Or, celui qui ſuit l'opinion la moins probable, embraſſe le parti qui l'approche le plus du peché, au moins dans ſon idée. Eſt-ce là reſpecter, eſt-ce-là aimer, le Souverain Legiſlateur? 2. *Argument.* p. 85.

C'eſt pécher auſſi contre toutes les régles de la prudence, que de tenir cette conduite. Et les Docteurs Probabiliſtes eux-même le ſentent ſi bien, qu'ils défendent de ſuivre leurs maximes dans les affaires de la vie. Ils ne veulent pas, par exemple, qu'un Medecin donne à ſon malade un remede qu'il croit moins bon qu'un autre. Il n'y a que les choſes du ſalut où ils lâchent davantage la bride; ſans doute, parce qu'elles ſont les moins importantes. 3. *Arg.*

Mais, ſi le Probabiliſme a lieu, chacun fait bien de demeurer dans ſa Religion, quoique la moins probable. Si cela eſt, d'où vient que les Jeſuites en particulier ſont ſi *ardens* Convertiſſeurs? Ils ont ſans doute des Probabilités auſſi pour le *Contrain-les d'entrer*. L'interêt ſeul de l'Egliſe en eſt une grande. Et pourquoi, cela étant, voudroit-on qu'ils fuſſent privés 4. *Arg.* p. 90. Remarque d. J.

de

de la commodité des maximes qu'ils prêchent aux autres ?

5. *Arg.* p. 95. Les conſéquences pernicieuſes de la Probabilité, tant pour l'Etat que pour l'Egliſe, fourniſſent à M. Cotta le dernier des Argumens qu'il employe contre cette Doctrine. Il eſt permis, ſelon les nouveaux Caſuiſtes, de s'adreſſer ſucceſſivement à divers Docteurs juſqu'à ce qu'on en trouve un qui réponde à nôtre gré. Or, comme il n'y a point de crime, que quelque Docteur ne protege, il eſt aiſé de voir où cela mene ; & on le montre ici par pluſieurs exemples auſſi connus que frappans. La Probabilité eſt la vraye *éponge du peché*; d'où vient que *Caramuël* n'a pas craint de donner à *Diana*, fameux Caſuiſte, le titre blaſphematoire d'*Agneau de Dieu qui ôte le peché du monde.*

L'Auteur, en finiſſant, répond aux principaux Argumens des Probabiliſtes. Celui, qui avoit ſéduit pour un tems le Jeſuite *Gisbert*, qui a depuis changé d'opinion, & publié un Livre, intitulé *Anti-Probabiliſmus*, eſt peut-être le plus ſpecieux ; mais, peut-on dire qu'il ſoit ſolide ? On le fonde ſur la régle du Droit Civil, qui veut, que *dans le doute on prononce en faveur de celui qui eſt dans la Poſſeſſion.* Or, dit-on, l'homme par ſa Création a été rendu Maitre de ſes actions. C'eſt là ſa *poſſeſſion*, dont une Loi incertaine ne peut le priver. Comme ſi cette poſſeſſion elle-même étoit, ou auſſi certaine,

Objection des Probabiliſtes. p. 127.

Réponſe.

taine, ou auſſi bien fondée qu'on le prétend, & n'étoit pas reglée dans ſon exercice par les Loix Divines, ou par ce qui paroit le plus probablement être tel.

M. Cotta nous avertit, qu'il ne touche pas aux Argumens Theologiques, qui combattent le Probabiliſme. Il a voulu ſe renfermer dans les Bornes de l'Hiſtoire & de la Raiſon.

ARTICLE IV.

Hiſtoire de Saladin, traduite de l'Arabe de divers Auteurs.

Second Extrait *.

Négociations entre Richard & Saladin.

NOus avons déja dit que Richard, dès le tems du Siége de Ptolemaïde, avoit entamé quelques Négotiations infructueuſes avec Saladin, ou plûtôt avec Almalich Aladil, Frere de ce Sultan. Une Conference, que ces deux Princes eurent quelque tems avant la Bataille d'Arſoph, n'eut auſſi aucune ſuite. Mais, après la Bataille, les Négociations ſe renouérent plus ſérieuſement qu'auparavant. Richard demanda d'abord Jeruſalem, *que les Chrétiens regardoient comme le Centre de leur Religion, & dont ils ne pouvoient ſe déſiſter, n'en dût-il pas reſter un ſeul en vie;*

* *Le I ſe trouve dans le Volume précédent, pag.* 407. *& ſuivantes.*

le Païs en deça du Jourdain ; & la vraie Croix, qui avoit été priſe à la Bataille de Tibériade, *& qui n'étant pour les Muſulmans qu'un vil Morceau de Bois étoit d'un très grand Prix pour les Chrétiens.* On répondit de la part de Saladin, *que les Mahométans n'avoient pas moins de Dévotion pour la Cité Sainte que les Chrétiens, & qu'ils ne falloit pas s'imaginer qu'ils puſſent s'en deſſaiſir.* A l'égard du Païs en deça du Jourdain, qu'il appartenoit originairement aux Muſulmans ; & que, pendant toute cette Guerre, ils en avoient été & en étoient encore Maitres. Pour la Croix, *c'eſt pour nous*, dirent les Mahométans, *un Sujet de Scandale, & une Inſulte faite à la Divinité ; & nous ne nous porterons à vous la rendre, qu'en vûe de quelque Avantage conſidérable pour notre Religion.*

Offres de Richard, Peu après, Richard propoſa d'autres Conditions ; ſavoir, *qu'il donneroit ſa Sœur, Veuve du Roi de Sicile, en mariage à Almalich Aladil. Que cette Princeſſe recevant en Dot les Places Maritimes que Richard poſſedoit, & Saladin donnant de ſon côté à ſon Frere le reſte du Royaume de Jeruſalem, les deux Epoux poſſéderoient cet Etat ſolidairement. Que la Reine feroit ſa Réſidence à Jeruſalem. Qu'on rendroit la vraie Croix à Richard, aux Templiers & aux Hoſpitaliers leurs Places & leurs Terres,* *acceptées.* *&c.* Saladin ne balança pas un moment à accepter ces Conditions. Leur Singularité lui fit d'abord juger, que Richard n'a-

n'avoit aucun deſſein de les accomplir ; & l'Evénement parut confirmer ce jugement. Le Zêle de la Reine de Sicile pour ſa Religion fut un Obſtacle que Richard n'avoit pas prévu, ou peut-être voulu prévoir. Cette Princeſſe reçût la Propoſition de ce Mariage avec indignation, & jura qu'elle *n'admettroit jamais un Mahometan à ſes Embraſſemens.* Richard, qui ne vouloit pourtant pas rompre la Négociation, trouva un nouvel Expédient ; & ce fut de promettre à ſa Sœur de porter Aladil à ſe faire Chrétien. Il ne paroit cependant pas qu'il fit dans la ſuite aucune démarche pour cela : il ſe rabattit à dire, que ſi le Pape refuſoit la Diſpenſe pour ce Mariage, il donneroit à Aladil, au lieu de ſa Sœur, ſa Niéce, Fille de ſon Frere. Richard prétendoit, ſuivant notre Auteur, que, pour ce dernier Mariage, il n'avoit que faire de la Diſpenſe du Pape ; & la raiſon de cette différence étoit, que la premiere de ces Princeſſes étoit Veuve, & que l'autre étoit encore Fille : Diſtinction, que Richard donnoit pour bonne à ces bons Mahométans ; mais, qu'il eut eu peine à trouver dans le Droit Canon. Notre Auteur paroit perſuadé que Richard, en faiſant toutes ces Propoſitions, & même en s'en remettant à l'arbitrage du Sultan pour le Partage de la Paleſtine entre Aladil & lui, n'avoit aucun deſſein ſérieux de conclure. En ceci, il y a beaucoup d'apparence qu'il ſe trompe. Ri-

Remarque d. J.

chard avoit grande impatience de s'en retourner chez lui, & peu d'eſpérance de réüſſir dans la Conquête de Jeruſalem.

Négociation & Mort du M. de Montferrat.

Pendant toutes ces Négociations, le Marquis de Montferrat, prétendant au Royaume de Jeruſalem, & brouillé de la maniere la plus forte avec le Roi d'Angleterre, en lia une avec Saladin, qui eut une iſſue bien plus prompte. Il convint avec le Sultan, qu'il ſe déclareroit pour lui contre contre Richard & ſes Adhérens; & ils réglérent le Partage des Conquêtes qu'ils eſperoient de faire. Le Marquis n'eut pas le tems de mettre la main à l'exécution de ce Traité. Fort peu de tems après l'avoir conclu, il fut aſſaſſiné par deux Scélérats, qui, à ce que dit notre Auteur, chargérent dans leur Interrogatoire Richard de les avoir ſubornez.

Saladin mépriſe l'Empereur Grec.

Tous les Chrétiens Orientaux recherchoient alors l'Amitié de Saladin. L'Empereur de Conſtantinople, qui par ſes bons offices avoit mieux merité de lui que les autres, n'en fut pas pour cela plus heureux. Il lui envoya une Ambaſſade, pour lui demander la vraie Croix, & que les Egliſes de Jeruſalem fuſſent remiſes à des Prêtres de ſa Secte; offrant de joindre ſes Armes à celles du Sultan, & d'entreprendre en commun avec lui la Conquête de l'Ile de Chipre. Saladin, qui ne croyoit pas l'Empereur Grec en état de lui faire ni bien ni mal, ne fit aucun état

de

de ſes demandes ni de ſes offres. La vraie Croix entre les mains des Infidéles étoit un grand ſujet de Scandale pour tous les Chrétiens. Le Roi de Georgie offrit une Somme conſidérable pour la retirer ; mais inutilement : le Sultan ſentoit trop de quelle importance elle pouvoit lui être dans le Traité qu'il devoit faire tort ou tard avec Richard.

Richard continue la Guerre, & néglige Jeruſalem.

Celui-ci, plutôt peut-être pour en preſſer la Concluſion, que dans la vûë de faire de grandes Conquêtes, continuoit la Guerre, & avec aſſez de ſuccès. Il enleva, avec ſa hardieſſe & ſa valeur ordinaire, une Caravane très conſidérable, qui venoit d'Egypte, à la grande honte de l'Eſcorte nombreuſe qui la défendoit ; & de-là marcha droit à Jeruſalem. Tout le monde crut que ſon deſſein étoit d'attaquer cette Ville ; & les François, qui étoient dans ſon Armée, l'en preſſoient extrémement. Il refuſa cependant de le faire, ſous prétexte du riſque & de la difficulté du Siége d'une Ville auſſi conſidérable, défendue par une très grande Armée, & ſituée dans un Païs ravagé & où tout juſqu'à l'eau lui eut manquée. Quelques bonnes que ces raiſons puſſent être, on n'a pas voulu les croire ſuffiſantes, & on fit dans la ſuite un crime à Richard d'avoir negligé de prendre Jeruſalem, & même de s'être laiſſé gagner pour cet effet par Saladin. Le Narré de notre Auteur, qui ne peut être ſuſpect, prouve

que le Siége de Jeruſalem n'étoit pas ſi difficile, que les Chrétiens n'en puſſent eſperer un heureux ſuccès; mais, que Saladin, bien loin d'avoir aucunes liaiſons ſecretes avec le Roi d'Angleterre, apprit avec autant de ſurpriſe que de joye, que ce dernier avoit pris le parti de ſe retirer. L'Armée Muſulmanne étoit fort decouragée; perſonne ne vouloit s'enfermer dans la Ville, pour y ſoutenir le Siége. L'Exemple de Ptolemaïde les faiſoit tous trembler; & le Sultan, deſepérant de la conſervation d'une Ville que la Superſtition & le ſoin de ſa Gloire lui rendoient également chere, en étoit reduit à cher-
p. 237. cher dans les Priéres, le tems, le lieu, & la poſture les plus propres à fléchir la Colére Céleſte.

Les Négociations renouées. Par ſa Retraite, Richard renonçoit de la maniere la plus authentique à la Conquête de Jeruſalem, & n'avoit plus d'autre parti à prendre que de faire la Paix, aux meilleurs Conditions qu'il pourroit. Il s'y prit d'une maniere ſinguliere, & convenable à ſon Caractére généreux & impétueux: ce fut en faiſant repréſenter à Saladin, qu'ils ſe ruïnoient l'un & l'autre dans une Guerre, dont il n'y avoit pas grand ſuccès à attendre; que lui Richard étoit obligé de faire néceſſairement la Paix, ſon Royaume ſe perdant par ſa longue Abſence; mais, qu'à quelque prix que ce fût, il n'abandonneroit jamais le ſoin de ſon Honneur, qui lui défendoit de quitter

quitter la Paleſtine, ſans obtenir pour les Chrétiens qui y demeuroient des Conditions ſupportables, s'en remettant à peu près à cet égard à la Généroſité du Sultan. Quelque grande que fut cette Généroſité, elle n'alloit pas juſqu'à étouffer dans Saladin l'envie de profiter de la ſituation où ſon Ennemi ſe trouvoit, de ſon propre aveu. D'ailleurs, il ſouhaitoit ſur toutes choſes de chaſſer abſolument les Chrétiens de la Paleſtine, & il craignoit d'y laiſſer une porte ouverte aux Croiſades que ceux d'Occident ne manqueroient pas d'y renvoyer. D'un autre côté, ſes Finances & celles des Princes ſes Vaſſaux étoient totalement épuiſées, les Peuples las de la Guerre, & ſon Armée rébutée & découragée au dernier point, par l'extrême valeur des Francs & ſur-tout de Richard. Notre Auteur en parle par-tout d'une maniere qui marque que ſa Haine pour les Chrétiens n'avoit pas étouffé chez lui tout ſentiment d'Equité, & qu'il étoit capable d'admirer les Vertus de ſes Ennemis : il ne faut que lire ce qu'il dit de la derniere Action de cette Guerre pour en être perſuadé. Richard étoit campé près de Jaffa avec une poignée de monde. Bohadin dit, que ceux qui lui en donnoient le plus n'en faiſoient monter le nombre qu'à dix-ſept Cavaliers & à mille Fantaſſins, & que d'autres ne lui donnoient que neuf des premiers & trois cens des ſeconds. Saladin vint le ſurpren-

Valeur étonante de Richard.

dre & l'environner avec une Armée conſidérable, mais ſi épouvantée de la préſence de Richard, & de la Contenance des Croiſés, que le Sultan ne put jamais porter ſes Soldats à attaquer l'Ennemi. Bien plus, Richard, comme ſi ce n'eut pas été aſſez pour lui de faire tête preſque ſeul à toute une Armée, prend une Lance, ſe jette au milieu des Ennemis, & traverſe toute cette Armée depuis l'extrémité de l'Aile droite, juſqu'à celle de l'Aile gauche, ſans que qui que ce ſoit oſât lui faire tête. Voilà un Fait averé : les deux Partis en conviennent *. Cependant, l'Extravagance la plus éfrénée des Romanciers a-t-elle jamais imaginé des Faits d'Armes plus prodigieux ? Malgré la prétendue Décadence du Genre Humain, notre Siécle a fourni un Exemple de Valeur non moins étonnant; & le Succès ſeul a mis de la différence entre ce que Richard fit à Jaffa, & ce que Charles XII a ôſé à Bender.

Remarque d. J.

Tréve conclue.

Enfin, après bien des allées & des venues, la Tréve ſe conclut pour trois ans. Henri, Comte de Champagne, à qui le Roi d'Angleterre remettoit les Débris du Royaume de Jeruſalem, eut la plupart des Places maritimes. Aſcalon fut démoli, & tout le reſte du Royaume reſta à Saladin. Richard, par une Délicateſſe dont l'Au-

* Maimbourg, Hiſt. des Croiſad. Liv. VI.

l'Auteur ne démêle pas le motif, refuſa de jurer le Traité qu'il avoit lui-même negotié, diſant que *les Rois ne juroient pas*; & laiſſa faire cette Ceremonie aux Seigneurs qui étoient dans ſon Armée : ce dont Saladin ſe contenta. Il paroit par-là, que ce dernier n'avoit pas grande envie d'incidenter, & qu'il n'avoit pas moins beſoin de la Paix, que Richard.

Généroſité de Saladin envers les Pélerins.

Dès que la Tréve eut ouvert les Chemins, les Chrétiens s'empreſſérent d'aller en foule viſiter le St. Sépulchre. Le Roi d'Angleterre le trouva mauvais, apparamment, (car notre Auteur ne le dit pas,) parce que tous ces Croiſés ne ſe hâtoient ſi fort de faire ce Pélerinage, que pour pouvoir plutôt s'en retourner chez eux, & que Richard craignoit qu'il ne s'en trouvât ainſi abandonné, avant qu'une Maladie conſiderable qui le detenoit ne lui permît de partir. Il fit donc prier le Sultan de ne permettre l'Entrée de Jeruſalem qu'à ceux qui entreprendroient le Voyage par ſa Permiſſion. Bien loin de lui accorder ſa Demande, Saladin, qui peut-être en pénétroit le motif, ſe piqua de recevoir tous les Pélerins, & de les régaler avec toute la Politeſſe poſſible; & répondit à Richard, qu'il ſe faiſoit ſcrupule d'empêcher l'Entrée de ces *Saints Lieux* à des gens qui avoient fait un ſi grand Voyage, pour ſatisfaire à leur Dévotion.

Mort

Saladin ne jouït pas long-tems des

de Saladin. Avantages d'une Tréve qu'il lui étoit ſi néceſſaire. Il mourut fort peu de tems après l'avoir concluë, à Damas, l'an de l'Hegire 589, le 17 du mois de Saphar. Notre Auteur s'étend aſſez ſur les circonſtances, peu intéreſſantes pour nous, de la maladie de ce Prince : & remarque qu'on fut obligé d'emprunter de l'Argent pour les Fraix de ſes Funérailles, & même pour acheter de quoi l'enſevelir ; tant la Guerre & ſes Libéralités immenſes avoient épuiſé ſon Epargne. On trouve en cent endroits, & on l'a repeté dix mille fois, qu'un moment avant que de mourir, ce Prince fit porter dans les rues de Damas le Drap où l'on devoit l'enſevelir, attaché au bout d'une Lance, avec ordre de crier, *Voilà tout ce que le Grand Saladin, Vainqueur & Maître de l'Orient, emporte de tous ſes Thréſors & de toutes ſes Conquêtes.* Le pauvre Prince ne faiſoit guéres alors de Réflexions ſi morales : il y avoit plus de trois jours qu'il étoit en délire. Cependant, ſelon notre Auteur, il mourut d'une maniere fort édifiante ; car, comme on liſoit l'Alcoran auprès de lui, & qu'on vint à un Endroit où il eſt dit, *Il eſt Dieu, & il n'y a point d'autre Dieu que lui : ſa Science comprend les choſes le plus cachées auſſi-bien que celles qui ſont connues.* Saladin dit, *Cela eſt très vrai*, & mourut preſque dans le moment. *Voilà*, ajoute Bohadin, *une Grace ſinguliere de Dieu, dont il ſoit à jamais loüé.*

Conte réfuté.

On

On ſait que la Religion Mahométante regarde, comme un Point eſſentiel, la Profeſſion de l'Unité de Dieu à l'Article de la Mort; & cette Obligation pourroit rendre ſuſpect le Fait que nous venons de rapporter.

Vie de Saladin par Abulfeda.

La Vie de Saladin, tirée de l'Hiſtoire Univerſelle d'Abulfeda, que M. Schultens a ajoutée à celle que Bohadin nous a donnée, y étoit tout-à-fait néceſſaire. Cette derniere, comme nous l'avons déja dit ci-devant, ne peut nullement paſſer pour une Hiſtoire complete de ce Prince: & celle d'Abulfeda, quoi que beaucoup plus abrégée, eſt écrite avec plus de méthode, & donne une idée plus diſtincte, de la Vie & de la Famille de Saladin. C'eſt un eſpéce de Commentaire Hiſtorique, dont les Mémoires de Bohadin ont aſſez beſoin.

Stile d'Amadoddin.

M. Schultens nous donne de plus un Echantillon de la maniere d'écrire d'Amadoddin d'Iſpahan; & cela, dans la vuë de faire voir qu'il a eu grande raiſon de préférer Bohadin, dont le Stile eſt clair & intelligible, à un Auteur, qui ſe perd dans les nues, & qui paroit avoir voulu rencherir ſur les Poëtes & les Orateurs Orientaux les plus empoullez. Il nous ſuffira d'en citer un ſeul Trait: il eſt tiré de la Deſcription que fait Amadoddin de l'Armée de Saladin, marchant à la Conquête de la Terre Sainte.

„ Filiæ Vaginarum emicabant è ſuis penetrali-

„ tralibus, geſtientes colla amplecti hoſtilia,
„ ſitientesque in jugularem venam aquatum
„ deſcendere. Et ô quàm pulchra ſunt moni-
„ lia cruoris infidelium ſuper ſponſas Fidei!
Les Filles des Fourreaux ſortoient brillantes de leurs Serrails, marquant par leurs Mouvemens le Deſir d'embraſſer les Cols des Ennemis, & d'éteindre leur Soif dans leurs Veines jugulaires. O! que les Coliers du Sang des Infideles ſont beaux ſur les Fiancées de la Foi!

Les Filles des Fourreaux ſorties de leurs Serrails ſont des Epées dégainées : *les Fiancées de la Foi* ſont les Epées des Fideles à qui la Victoire eſt promiſe; & ces Fiancées ornées de Coliers, ou de tels Grains ou Pierres rouges ou noirâtres qu'on voudra, ſont les Lames tachées de Goutes de Sang. Sans les amples Notes dont M. Schultens a accompagné la Traduction de ce Chapitre d'Amadoddin, il ne ſeroit pas facile de bien ſaiſir ce que cet Auteur a voulu exprimer par des Figures auſſi extraordinaires que celles qu'il employe. Quoique des Notes de la même eſpéce ne ſoient point néceſſaires pour l'intelligence du Stile plus ſimple de Bohadin, il eſt fort à ſouhaiter que ſon ſavant Traducteur s'aquitte de la Promeſſe qu'il faite de travailler à l'éclaircir par un ample Commentaire Hiſtorique & Critique. Avant que de s'engager dans un Ouvrage auſſi long & auſſi penible, mais très propre à nous donner une Hiſtoire éxacte de Saladin, M. Schultens

tens a voulu preſſentir le Gout du Public pour l'Erudition Orientale. Le Commentaire dont nous parlons, joint à l'excellent Indice Géographique qui termine ce Volume, ne laiſſeroit plus rien à deſirer pour nous donner une Idée exacte de ce Période d'Hiſtoire.

ARTICLE V.

L'ANONYME, dont nous avons publié, dans notre dernier Volume, quelques Obſervations ſur le Verſet 6 du Pſeaume LI, nous a fait l'honneur de nous addreſſer encore, 1, une *Addition* conſidérable *à ſa premiere Conſidération*; 2, une *ſeconde Conſidération* ſur le même Sujet; & 3, des *Remarques* aſſez étendues ſur l'une & l'autre de ces deux Piéces. Comme ces *Remarques* occuperoient ici trop d'Eſpace, nous les renvoierons au Journal ſuivant, & nous nous contenterons de donner ici l'*Addition*, & la *II Conſidération.*

Additio ad Conſiderationem I, *ad finem* §. *VIII, pag.* 327 *Tomi præcedentis XVIII.*

Cùm verba illa *Stephano* Protomartyri attributa à verbis Auctoris Epiſtolæ ad Hebræos non abludere oſtenderimus, non

non faciet nobis negotium illa objectio : falſos dici teſtes qui iſta Stephanum dixiſſe aſſerebant , adeoque Stephano ipſi neutiquam adſcribenda. Non faciet, inquam : Licet enim falſi fuerint teſtes illi, non ſequitur omnia quæ dixerunt prorſus fuiſſe falſa. Nam deſtruendum fuiſſe locum illum , mutandaque Moſis inſtituta ceremonialia ; idque etiam Stephanum ſenſiſſe, certiſſimum eſt, & id quod ſenſit, data occaſione aliquando dixiſſe, admodum probabile faciunt ea quæ Act. Cap. VII. in Apologia ſua à verſu 43 uſque ad 53 de Templo, & de Lege Moſaica toti Synedrio & populo adſtanti fortiter objecit. Falſum ergo teſtimonium illorum teſtium in eò ſolummodò conſiſtebat : *Primo*, quod Stephanum *non ceſſare blaſphema loqui*, adeoque continuò blaſphemias iſtas evomere dicerent. Equidem nulla erat blaſphemia, deſtructionem Templi aut totius Jeroſolimæ, ac inſtitutorum Moſis mutationem prædicere : alioqui blaſphemus fuiſſet etiam *Jeremias* aliique Prophetæ , qui devaſtationem & Jeroſolimæ cum Templo & omnium urbium Paleſtinæ ſuo tempore vaticinabantur ; blaſphemus fuiſſet idem Jeremias, quando Novi Fœderis, non ſecundùm Vetus illud quod cum Iſraele Deus in deſertis Arabiæ pepigerat, promulgationem vaticinabatur ; & *Eſaias*, cum Cap. LVI. quarundam Moſis conſuetudinum mutationem prædicebat ; cæterique Prophetæ , per quos politiam

Mo-

Moſaicam ſubinde correctam atque emendatam fuiſſe dicit etiam *Joan. Piſcator* Schol. in Rom. III. 19. Deinde Stephanum non ceſſare talia loqui, probare illi non poterant aſſerendo : *audivimus enim eum dicentem* &c. aſſerere enim & probare debebant : *non ceſſamus eum audire dicentem* &c. Quod cùm aſſerere ac probare non potuerint, non verum erat quod objiciebant. Nullo modo enim eſt veriſimile Stephanum *non ceſſaſſe* talia dicere, id eſt, continuò & ſemper Judæos prædictione deſtructionis Templi, & mutationis Legum Moſaicarum irritare voluiſſe, utut aliquando tale quid revera dixerit. Falſi ergo erant in eâ re teſtes. *Secundò*, cùm etiam in eô falſitas eorum teſtimonii conſiſtat, quod Stephanum aſſeruiſſe dixerint *Jeſum Nazarenum* deſtructurum eſſe Templum & mutaturum Leges Moſaicas, apparet eum ſolummodo dixiſſe, *Deum* deſtructurum eſſe Templum ob eorum graviſſimum peccatum in rejectione & crucifixione Jeſu Nazareni perpetratum, mutaturumque Legem, quam ab Angelis acceptam non cuſtodierint, ſed conculcarint ipſimet ; non verò dixiſſe, quod ipſe Jeſus Nazarenus id facturus eſſet. Nam licet nobis Chriſtanis perinde ſit, ſive Jeſus Nazarenus, ſive Deus ipſe aliquid dicatur eſſe facturus, Judæorum tamen aures multo magis offendiſſet, ipſi Jeſu Nazareno tanta deſtruendi Templi & mutandæ Dei Legis attributa potentia, quàm ſi id Deus ipſe

ipſe effecturus eſſe diceretur. Sed prout eorum ſimiles teſtes Salvatori noſtro objecerant eum dixiſſe, *Ego deſtruam Templum hoc manufactum*, Marc. XIV. 58. ſic & iſti conſequenter Stephanum hanc deſtructionem ab ipſo Jeſu Nazareno efficiendam dixiſſe affirmabant, quam ille Deum Jeſu rejecti vindicem effecturum eſſe dixerat. Ergo utrumque verum eſſe poterat : nempe, eos falſos fuiſſe teſtes cùm dicerent : *audivimus eum dicentem quod Jeſus Nazarenus deſtructurus ſit locum iſtum & mutaturus Leges*, &c. & Stephanum tamen reverâ de loci iſtius deſtructione ac de mutandis Legibus aliquando fuiſſe locutum. Denique, ſi teſtes illi nihil prorſus veri dicere, ſed falſa ſolummodo proferre voluiſſent, videntur omnino, ut Stephanum eò magis gravarent, dicturi fuiſſe : audivimus dicentem, quod Jeſus Nazarenus *abrogaturus* aut ſoluturus ſit Leges quas nobis tradidit Moſes. Abrogare enim & penitus rejicere, longè majus erat quàm mutare. At quia hoc non illud dixerat Stephanus, ideò & illi hactenus vera dicebant, prædictam nempe ab eò fuiſſe deſtructionem loci illius & *mutationem* Moſaicarum Legum. Nimis etiam aperta cognitaque fuerat Jeſu ipſius ſolennis illa proteſtatio : *Nolite putare me veniſſe ſoluturum* aut abrogaturum *Legem atque Prophetas*, *ſed impleturum* ſive perfecturum. Non itaque vel ipſi falſi illi teſtes affirmare auſi ſunt Stephanum dixiſſe,

ſe, Leges Moſis à Jeſu eſſe abrogandas, ſed tantummodo mutandas. Et ſanè impletio illarum atque perfectio, cùm iſta mutatione probè conſiſtit. Videbant Jeſu Diſcipulos, Judaicæ gentis, ſtrictè Legibus Moſaicis conſtanterque adhærere, mutatas autem ſubinde fuiſſe etiam a Prophetis, bene ſciebant; ergo ſolutionem & rejectionem Legum à Stephano prædictam fuiſſe non objiciebant, ſed *mutationem*; quam Jeſu Nazareno ſeductori, ut putabant, & falſo Prophetæ neutiquam competere credentes, blaſphemam eſſe declarabant.

Secunda Conſideratio Pſalmi LI. 6. *quâ illuſtrantur dicta Rom.* III. 1--9.

PRIORE Conſideratione dicti iſtius: *Tibi ſoli peccavi*, Explicationes in Chriſtianis Scriptoribus repertas ventilavimus, & confutavimus; nunc unam adhuc eamque veterum Judæorum, quam, meditantes de ſenſu verborum Rom. III. 4--8. deprehendimus, examinabimus. Nempe, *Tibi, ſoli tibi peccavi*, explicabant veteres Judæi: *In tui, in ſolius tui gloriam peccavi*; ut ex ſequentibus patebit. Equidem verba: *Tibi ſoli*, hunc ſenſum, *in tui ſolius gloriam*, aut, *pro tuâ ſolummodo gloria*, ferre poſſunt; agnoſcit id etiam Joannes Clericus, cùm in Pſal. LXXII. verſ. 18.

ita ſcribit : „ *Qui ſolus mirabilia facit*] Eſt „ לבדו *Ibaddo*, quæ vox *ſolum* ſignificat, „ quam vertit Meibomius *ſibi ſoli*, & in„ terpretatur, *pro gloria ſua*. Sed deberet „ eſſe לו לבדו *Io Ibaddo*, ut Pſal. LI. 6. „ לך לבדך *Icha Ibaddecha*, eſt, *tibi ſo*„ *li*. „ At verò, ſi verbis his *Tibi ſoli*, addatur vox *peccavi*, jam verba, *Tibi ſoli*, non poterunt ſignificare, *pro tui ſolius gloria*, aut, *in tui ſolius gloriam*; quia peccata non in gloriam, ſed potius in deſpectum & ignominiam Dei patrantur. Quapropter neque Clericus dictum iſtud hoc ſenſu in Commentario ſuo in Pſalmum LI interpretatus eſt. Ac proinde aſſertionem iſtam : peccari ab homine in gloriam Dei, & per conſequens lectionem illam, *Tibi ſoli peccavi*, ex qua & verbis eam hoc commate ſexto Pſalmi LI. ſequentibus, iſta aſſertio manabat, Apoſtolus tanquam falſum & abſurdum quid rejicit ac abominatur; prout in ſequente Paraphraſi verborum ejus & Annotationibus noſtris oſtendimus.

Paraphraſis Verborum Apoſtoli Rom. III. 1--9.

Verſ. 1. Quænam igitur eſt illa præſtantia Judæorum præ Gentilibus, & quænam illa utilitas eſt circumciſionis?

Verſ.

Verſ. 2. Non una eſt, fateor, præſtantia, ſed plures, at non omnimodæ, non abſolutæ *. Præcipua quidem eſt, quod Judæis concredita, & apud eos depoſita fuerint oracula Dei, promiſſiones illæ divinæ de Meſſia Dei Filio, & felicitate inſigni per eum populo Judaico afferenda.

Verſ. 3. Nam licèt pars eorum fuerit ac ſit Deo infidelis, & nunc quidem præcipuè cùm ei promiſſiones ſuas exequenti, & Filium ſuum mittenti, fidem non habuerint; num eorum infidelitas & incredulitas efficiet, ut Deus quæ Patribus eorum promiſerat, non exequatur? Num efficiet moderna eorum infidelitas, ut non reſtituantur olim, ſed à Deo εἰς τὸς αἰῶνας τῶν αἰώνων, in ſecula ſeculorum, rejiciantur?

Verſ. 4. Abſit ut hoc futurum eſſe ſuſpiceamur! Non pœnitet nec pœnitebit Deum unquam chariſmatum in eos collatorum, & vocationis quâ eos ſibi peculialiter ſevocavit (Rom. XI. 29.) ſed antequam impletione promiſſionum Patribus factarum gaudeant, antequam donis Dei gratioſis & vocatione illâ fruantur, oportet ut apud ipſos Deus, quem reſpectu promiſſionis de Meſſia factæ, mendacem faciunt, fiat verax, & omnis homo, totus populus Judæorum, fiat mendax, eo

* Emendamus hîc & poſtea duobus locis textum Græcum, & ratio emendationis proponitur infra in Annotationibus.

ſenſu quo in Pſalmo LI. 6. ſcriptum atque prædictum eſt ; ubi introducitur, totus iſte populus ſuam mendacitatem ac infidelitatem aliquando confeſſurus, Dei autem, quem mendacem fecerant, veracitatem fidemque laudaturus atque dicturus : „ Tibi, ô Deus, & Filio tuo, me „ peccaſſe, & malum coram te feciſſe „ ſummopere doleo confiteorque, ut re„ ſpectu promiſſionum iſtarum, nobis de „ Filio tuo mittendo factarum, à nobis „ juſtificeris, jam factus ſis verax in ocu„ lis noſtris, jam juſtus & verax in pro„ miſſionum tuarum executione à nobis „ inveniaris, & vincas accuſatus * per„ petuò & judicatus ab infideli noſtro po„ pulo, te ob peccata noſtra, promiſſio„ nem Meſſiæ mittendi noluiſſe per tot „ ſecula præſtare, eum enim revera jam „ ante tot ſecula miſiſti, ſed nos eum „ agnitum licèt & receptum, rejecimus „ poſtea ac abnegavimus (Act. III. 13, 14, „ VII. 35.) ad hunc uſque diem, ut„ pote admodum infideles mendaceſque „ facti. „

Verſ. 5. Quodſi autem mendoſam illam lectionem *Tibi, ſoli tibi peccavi*, id eſt, in gloriam tui ſolius peccavi, & malum coram te feci, ut quo magis ego pec-

* *Accuſatus*] Cùm Judæi infideles Deum invocant, ut eis Meſſiam promiſſum mittat; cùm alium expectant & expetunt; eô ipſô Deum promiſſionis non impletæ inſimulant & accuſant.

peccavi, eô tua juſtitia in promiſſione remiſſionis peccatorum noſtrorum implendâ, major & illuſtrior appareat; & tua victoria, cùm judicaris, quod promiſſa majoribus noſtris facta, feceris irrita, eô glorioſor & notabilior fiat: ſi, inquam, hanc falſam, *Tibi, ſoli tibi peccavi*, lectionem ejuſque talem explicationem ſecuti, non noſmet ipſos mendaces, fallaces, & infideles factos, humiliter agnoſcamus doleamuſque, ſed ſtolidè ſuperbèque ac mendacia mendaciis cumulantes, dicamus, noſtrâ injuſtitiâ, iniquitate, ac infidelitate commendari Dei juſtitiam, eamque illuſtriorem reddi per noſtram iniquitatem; & quo major ſit iniquitas noſtra, eô magis Dei juſtitiam per eam iniquitatem, in ejus remiſſione commendari. Quid tum porrò inde deducemus? Quid tum porrò inde ſequetur? Nonne dicemus Deum eſſe injuſtum, cùm irâ proſequitur eos, qui ſuâ iniquitate ejus juſtitiam commendant? Loquor non ſecundùm rei veritatem, ſed ſecundùm hominem, qui falſam illam Pſalmi humanitùs introductam lectionem amplectitur, unde hoc planè ſequitur.

Verſ. 6. Sed abſurda eſt iſta aſſertio & ejus conſequentia. Nam hâc ratione ſequeretur Deum, nec ab univerſo mundo pœnas exigere debere; cùm non Judæorum tantùm, ſed etiam Gentilium, imò & Angelorum lapſorum iniquitas juſtitiam Dei commendare dicenda eſſet. Nam

etiam totus mundus ſic dicere & cauſari poſſet : O Deus ! tibi ſoli, id eſt, in tui ſolius gloriam peccavi, &c. &c. Cùm itaque Deus tam Judæos quàm alios iniquitati deditos, in hoc ſeculo puniat & in futuro puniturus ſit, falſa eſt aſſertio illa, nempe iniquitate noſtrâ juſtitiam Dei commendari ; adeoque falſa eſt & abſurda etiam lectio illa *Tibi ſoli peccavi*, falſæque ejus & ſequentium in Pſalmo verborum explicationes, unde aſſertio iſta formata eſt.

Verſ. 7. Quodſi etiim veritas Dei, quæ in impletione promiſſionum ejus conſiſtit, per noſtrum (per noſtræ gentis Judaicæ) mendacium, infidelitatem, idololatriam, abundaverit in Dei gloriam, & gloriam Dei in impletione promiſſionis auxerit, (ut eadem iſta lectio : *Pro tuâ ſolius gloria peccavi ---- ut juſtificeris*, &c. evidenter aſſerit) cur igitur etiam ego Paulus, licèt Judæorum judicio, ſim omnium Chriſtianorum peſſimus & mendaciſſimus, in hunc uſque diem, falſi Meſſiæ, ut illi putant, cultor, condemnor & ut peccator magnus judicor? Nam ſi eâ in re pecco, quo magis pecco, veritas Dei etiam in meo mendacio falſaque doctrina, eô magis abundabit in gloriam Dei, in remiſſione mendacii mei ; nam etiam me natione Judæum, veritas illa Dei ejuſque promiſſiones concernunt.

Verſ. 8. Et cur non ipſimet quoque perſecutores mei dicunt, quemadmodum nobis

bis Chriſtianis per calumniam imputatur, & quemadmodum reipſa nonnulli nos dicere & docere perhibent, quod facienda ſint mala & inveniant bona? Quorum hominum ita nos Chriſtianos tractantium damnatio eſt legitima atque juſta : nam ſuâ iniquitate juſtitiam Dei commendari, ſuâ infidelitate mendacioque veritatem Dei abunde glorificari & extolli, ac proinde ſe pœnæ immunes eſſe debere ſtatuunt ; nos verò Chriſtianos, viam Judaicæ gentis, ob noſtram infidelitatem, (quàm tamen nobis falſò imputant) orco addicunt, puniunt ac perſequuntur.

Verſ. 9. Quid igitur de noſtra gente Judaica, quæ iſto Dei oraculo, Pſalmo nempe LI. mendoſe allegato, nec bene fideliterque conſervato, abutitur, & id adeò impiè explicat, dicemus ? Præcellimus ne nos Judæi Græcos ? Profectò ne quidem reſpectu horum oraculorum Dei nobis concreditorum, cos per omnia & ſine exceptione præcellimus ; imò hac in re utique poſtponendi ſumus Græcis, hi enim oraculorum Dei non accurate aut non ſatis fideliter conſervatorum accuſari nequeunt. Non itaque eis per omnia ſumus anteferendi, cum iis in quibuſdam rebus etiam vitioſiores ſimus. Cauſſati enim ſumus, tam Judæos, & eos quidem præcipuè, quàm Græcos, utroſque omnino & omnes, peccato obnoxios eſſe.

ARTICLE VI.

HERMANNI BOERHAAVE, *Elementa Chemica.* Lugd. Bat., apud Iſaacum Severinum, 1732, in 4. 2 voll. Tom. I, 896 pagg. præter *Præfationem* & *Indicem* *.

Introduction d. J.

QUOIQUE l'interêt des Arts & des Sciences exige qu'on excite l'induſtrie des Savans par l'idée de l'immortalité attachée aux nouvelles Découvertes importantes: il eſt cependant très certain, qu'elles ſont quelquefois du moins autant dues au hazard, qu'au genie & à l'application de leurs Auteurs; & que l'Art de mettre de l'Ordre & de la Methode où il n'y en avoit point auparavant, de faire en un mot une Science de ce qui n'étoit qu'un Amas confus d'Experiences & d'Obſervations, ne ſoit toûjours la marque d'un Genie du premier Ordre. Pour être perſuadé que ce Titre convient parfaitement à M. Boerhaave, il ne faut que comparer ce qu'on a écrit juſqu'à préſent ſur la Chymie, avec l'Ouvrage que cet illuſtre Auteur vient de publier, & dont nous allons donner l'Extrait.

Diviſion de cet Ouvrage.

Cet Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. Dans

* *On a annoncé cet Ouvrage dans le Volume précédent, page* 450.

Dans la premiere, l'Auteur ſe propoſe de traiter de l'Origine, & de l'Hiſtoire, de la Chymie. La ſeconde comprend la Theorie de cet Art, dans laquelle M. Boerhaave ſe propoſe de n'admettre que des Propoſitions fondées ſur un grand nombre d'Experiences non équivoques, claires, & qui réuſſiſſent toûjours de la même maniere, dans tous les Sujets auxquels on prétend appliquer la Propoſition qu'on en déduit. Le Scrupule ſur cette matiere doit même être pouſſé juſqu'à ne ſe fier, que ſur la foi de l'Experience, aux Propoſitions les plus clairement démontrées dans la Mechanique, l'Hydroſtatique, & l'Hydraulique. Par exemple, ſuivant les Loix les mieux établies de l'Hydroſtatique, un Corps plus peſant que l'Eau, & abandonné dans l'Eau à ſon propre poids, doit aller à fonds. On ſe trouveroit cependant bien trompé, ſi, ignorant l'effet de l'Eau Regale ſur l'Or, on faiſoit l'application de cette Loi à un morceau de ce Metal mis dans ce Liquide, &c. Enfin, la troiſieme Partie comprend les Operations de Chymie.

L'amour du Merveilleux & de la Fable a fait trouver à quelques anciens Chymiſtes l'Origine de leur Art dans le commencement du Chap. VI. de la Geneſe. Ils ont prétendu que ces Fils de Dieu, dont il y eſt parlé, étoient des eſpeces de Genies * qui revelerent les Secrets de la Nature aux Filles des Hommes, en re- *Origine de la Chymie.* p. 5.

* *Dæmonas.*

connoiſſance des faveurs qu'ils en avoient obtenues. Sans s'arrêter à ces extravagances, il eſt certain, que, long-tems avant le Déluge, la Metallourgie avoit été fort pouſſée. Il eſt dit (Geneſ. IV. v. 22.) que Tubalcaïn ſavoit forger le Fer & l'Airain. De ſavans Hommes ont prétendu que Tubalcaïn & Vulcain ſont la même perſonne. Vulcain a été le premier Roi d'Egypte, & y a été depuis adoré comme Inventeur du Feu : il n'eſt donc pas étonnant que la Chymie ait été dans la ſuite continuée en Egypte, & avec un ſuccès ſurprenant, du moins ſi nous entendons bien le paſſage de l'Exode XXXII. v. 20. Il y eſt dit que Moyſe, qui avoit été inſtruit dan toutes les Sciences des Egyptiens, *brula le Veau d'Or au Feu, le moulut en Poudre, l'épardit ſur les Eaux, & en fit boire aux Enfans d'Iſraël.* Il n'y a point à préſent de Chymiſte, qui puiſſe ſe vanter d'en faire autant.

Le nom même de la Chymie eſt apparemment Egyptien. L'Egypte eſt appellée dans l'Ecriture Sainte la Terre de Cham; & ſon nom dans la Langue Sacrée des Prêtres d'Egypte étoit, ſuivant Plutarque, Χημία. Ce Mot, ſuivant le même Auteur, ſignifioit auſſi la prunelle de l'œil, qui, en Stile Hieroglyphique, paroit aſſez propre à exprimer quelque choſe d'excellent & de profond. *Chema* d'ailleurs, ſuivant Bochart, vient d'une racine Arabe, & ſignifie *cacher*. Les Prêtres Egyptiens tenoient tou-

toutes les Sciences en monopole, & n'avoient garde de riſquer de perdre l'Avantage de faire des Miracles, en divulgant l'Art de les operer Remarque d. J.

L'Art de préparer les Métaux & de les rendre malleables eſt donc très ancien. Il s'agit à préſent de ſavoir, quand on a commencé à parler de l'Alchymie, c'eſt-à-dire de l'Art de produire de l'Or ; & celui-ci eſt certainement bien plus moderne. Julius Maternus Firmicus, qui a écrit au commencement du quatriéme Siécle, en a parlé, du moins ſi le Texte de cet Auteur n'eſt pas corrompu en cet endroit. Enée de Gaza, & Anaſtaſe le Sinaïte, font mention de cet Art, comme d'une choſe connue de leur tems : enfin, George Syncelle, qui vivoit dans le ſeptiéme Siécle, a traitté expreſſément de cette matiere ; &, depuis ce tems-là, on a une foule d'Alchymiſtes Grecs, la plûpart Moines ou Prêtres, dont M. Boerhaave donne ici une Liſte très curieuſe, & que ſa longueur ſeule nous empêche de tranſcrire.

Juſqu'ici il ne s'agit que de la Tranſmutation des Métaux : voions comment s'eſt établie l'autre partie de l'Alchymie, c'eſt-à-dire, l'opinion de la poſſibilité & de l'exiſtence d'un Remede univerſel. Il y a toute apparence que cette opinion doit ſa naiſſance au génie, & à la maniere d'écrire, des Arabes ; qui, ayant appris des Grecs la Metallourgie & l'Art de tranſmuer les Métaux, ſe mirent à écrire ſur ces

ces matieres, &, ſuivant leur gout ordinaire, affecterent un Stile métaphorique & énigmatique. Dans ce Stile, l'Or fut appellé un Homme en parfaite ſanté; les autres Métaux plus imparfaits furent dits être malades de la Lépre, c'eſt-à-dire, d'une des maladies des plus difficiles à guérir; &, guérir cette Lépre, c'étoit changer ces Métaux imparfaits en Or pur. C'eſt ſur ces termes mal compris, que s'établit l'Opinion que les Alchymiſtes, par un ſeul & même Secret, ſavoient transmuer les Métaux, & guérir les Maladies les plus difficiles à guérir. Ce Secret, entre autres noms, reçut celui de Pierre Philoſophale; & ceux qui le poſſedoient, celui d'Adeptes. Nos Ecrivains Occidentaux, Diſciples & Imitateurs des Arabes à cet égard, contribuerent extrémement à donner cours à cette Opinion; à quoi n'aidérent pas peu auſſi la décadence où la Médecine étoit alors tombée, & l'efficace ſenſible de pluſieurs Remedes Chymiques qui ſe mirent inſenſiblement en vogue. Quelque peu croyable qu'il ſoit que les hommes puiſſent jamais atteindre à un Secret, qui guériſſe, ſans exception, quelque Maladies que ce ſoit, & qui les rendît à peu près immortels; il y auroit une eſpéce de temerité à accuſer ſans raiſon, du menſonge le plus impudent, des gens d'une habileté & d'une réputation extraordinaires, qui ont proteſté en mille endroits, de la maniere la plus ſolemnelle, qu'ils poſſe-

poſſedoient ce Secret admirable. Un moien plus prudent, & plus ſur, pour décider cette Queſtion, c'eſt de conſulter l'Hiſtoire de ceux de ces Alchymiſtes, qui ont eu le plus d'éclat, & qui ont paſſé le plus univerſellement pour poſſeder cet Art merveilleux. Dans cette vue, M. Boerhaave rapporte aſſez au long la Vie de Paracelſe, & celle de van Helmont; par où il paroit, qu'avec leur prétendu Remede univerſel, ils ſont morts de maladie, l'un à 47, & l'autre à 68 ans; que la réputation étonnante de Paracelſe venoit ſur-tout de l'uſage du Mercure dans les Maladies Veneriennes, & de l'Opium contre la Douleur, dans un tems où l'Ignorance & le Préjugé empêchoient les Médecins de ſe ſervir de ces Remedes; & qu'enfin le fort de ces Alchymiſtes étoit de faire des Cures ſurprenantes dans les Maladies chroniques, pourvû que les Viſceres du Patient ſe trouvaſſent aſſez robuſtes pour ſoutenir la violence des Remedes qu'ils employoient. Enfin, M. Boerhaave finit cette Premiere Partie par la Liſte des Auteurs dont la Lecture eſt néceſſaire à ceux qui veulent s'attacher à la Chymie. Elle eſt diviſée en pluſieurs Claſſes, 1. de ceux qui ont donné des Cours d'Opérations Chymiques; 2. de ceux qui ont traitté de la Metallique; 3. des Alchymiſtes; & 4. de ceux qui ont appliqué la Chymie à la Phyſique & à la Médecine. Nous ſommes obligez de renvoyer au Livre même ceux

ceux qui auront la curioſité de voir cette Liſte.

Seconde Partie. La Théorie de la Chymie. p. 30.

La Chymie eſt l'Art de faire certaines Opérations Phyſiques, par leſquelles les Corps ſenſibles, ou qui peuvent nous être rendus ſenſibles, & qui peuvent être renfermez dans des Vaiſſeaux, ſont changez par leurs inſtrumens propres; de maniere que certains effets particuliers & déterminez en ſoient clairement produits, & que les cauſes en ſoient manifeſtées par les effets mêmes.

Les Objets de la Chymie.

Tous les Corps compris dans cette définition ſe diviſent en 3. Claſſes, ou 3. Régnes, comme il a plû aux Chymiſtes de les appeller.

Les Foſſiles.

La premiere Claſſe eſt celle des Foſſiles ou Mineraux. Les Foſſiles ſont des Corps Naturels, nés dans le ſein de la Terre ou ſur ſa ſuperficie; deſquels la Structure eſt ſi ſimple, qu'il n'a pas été poſſible juſqu'à préſent, même avec l'aide des meilleurs Miſcroſcopes, d'y découvrir la moindre difference entre les Vaiſſeaux & ce qu'ils contiennent, mais dont chaque partie eſt tout-à-fait ſemblable au tout: quoi qu'on ſache bien, qu'il y a dans ces corps une eſpéce de mélange de parties fluides & de ſolides.

Les Métaux.

Cette Claſſe ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres, dont la premiere comprend les Métaux, qu'on définit: les plus peſans de tous les Foſſiles, qui ſe fondent au feu, qui ſe remettent en maſſe dans le froid,

& qui ſont malleables. Ces Metaux ſont 7. en nombre : l'Or, l'Argent, le Cuivre, l'Etain, le Fer, le Plomb, & le Vif-Argent, qui a été de tout tems rangé dans cette Claſſe, dont il ſemble que ſa fluidité perpetuelle devroit l'exclure, mais qui paroit devoir y être par tous ſes autres caractéres, & ſur-tout en vertu d'une Opinion très ancienne, & fort établie, par laquelle ce fluide eſt regardé comme la baze de tous les autres Métaux.

Après avoir rapporté la gravité ſpecifique de tous ces Corps, notre Auteur, donne les Caracteres propres & diſtinctifs de chacun d'eux. Il nous ſuffira de citer en exemple ceux de l'Or : ils ſont au nombre de dix.

L'Or eſt de tous les Corps, 1. Le plus peſant.

2. Le plus ſimple.

3. Le plus fixe.

4. Le ſeul qui ſoutienne dans le creuſet l'épreuve de l'Antimoine.

5. Le plus ductile.

6. L'Or eſt mol, peu élaſtique, & peu ſonore.

7. Il ſe fond au feu au moment qu'il rougit. Flacourt rapporte cependant, qu'on en trouve à Madagaſcar, qui eſt ſi mol, qu'il ſe fond à très petit feu, comme le Plomb, ſans rougir.

8. Il ne ſe diſſout que par des Eſprits tirés du Sel marin, & ne ſe rouille jamais,

mais, parceque ces Eſprits ne ſe trouvent pas dans l'Air.

9. Il s'unit avec avidité au Vif-Argent depuré.

10. Etant diſſous dans l'Eau Régale, & précipité par le Sel de Tartre, il devient *fulminant*.

M. Boerhaave rapporte enſuite les differentes eſpéces de Mines d'Or, & les différentes manieres de le dépurer des Mineraux avec leſquels ils ſe trouve joint.

Il paroit par tous les Caractéres des Métaux, que ce qu'ils ont de plus particulier & de plus diſtingué, c'eſt leur gravité ſpecifique, qui eſt telle que, dans le plus léger de tous les Métaux, elle ſurpaſſe de plus du double celle de tout autre Corps. Le Mercure eſt après l'Or le plus peſant de tous: auſſi les Alchymiſtes ont-ils prétendu que l'Or n'étoit compoſé que de Mercure, & d'un autre Principe, qui le fixe & le rend plus condenſé, & qu'ils ont appellé Souffre fixant ou Souffre des Philoſophes. Les autres Métaux ſont compoſez, outre ces deux Principes, d'un troiſiéme plus léger & particulier à chaque Métal qu'on a appellé Terre, & dans quelques Métaux d'un quatriéme encore qui eſt un Souffre crud. De-là il s'enſuivroit, que ſi la Tranſmutation des Métaux eſt poſſible, ce ne peut-être qu'eu égard à leur Partie Mercurielle; & qu'un Métal ne pourroit jamais fournir à produire de l'Or par Tranſmutation, qu'à pro-

proportion de la quantité du Mercure qui entre dans ſa compoſition. M. Boerhaave avertit ceux, qui ont intérêt de ſe précautionner contre les fourberies des Soufleurs, de faire principalement attention à la gravité ſpecifique, & la *fixité* de l'Or & de l'Argent. Ce ſont-là les deux écueils où ces Charlatans échoüent.

Après les Métaux ſuivent les Sels. Ce ſont des Foſſiles très ſimples, qui ſe fondent au Feu, ſe diſſolvent dans l'Eau, & qui étant mis ſur la Langue y impriment du gout. M. Boerhaave reduit les Sels Naturels à ſix, 1. Le Sel Gemme, dont le Sel Marin eſt une eſpéce. 2. Le Nitre. 3. Le Borax. 4. Le Sel Ammoniac naturel. 5. L'Alun. 6. Le Sel acide, volatil, liquide, répandu dans la Terre, & qui apparemment en ſe joignant avec des matieres huileuſes Foſſiles forme les différens Souffres, avec certains demi-Métaux forme le Cinnabre, l'Antimoine &c. Nous ne rapporterons pas les Caractéres de chacun de ces Sels; l'exemple de l'Or peut s'appliquer à tous les autres Foſſiles. *Les Sels.* p. 43.

Le Souffre eſt un Foſſile, qui dans le froid à de la conſiſtence, & peut facilement ſe réduire en poudre, qui ſe fond tout comme de la Cire à une chaleur moderée, qui dans un vaiſſeau fermé, expoſé au feu, en eſt enlevé tout entier & ſans aucune alteration, & qui à feu ouvert brule tout entier avec une flamme bleue, & une vapeur volatile mortelle pour les Ani- *Le Souffre.* p. 46.

maux. Sous cette Claſſe ſont rangés l'Orpiment Naturel, à l'occaſion duquel nôtre Auteur parle des différens Arſenics qui ſont tous artificiels, & très veneneux, en quoi ils ſont diſtingués de l'Orpiment. Le Petrole, le Naphte, le Bitume, le Bitume de Judée, le Piſſaſphalte, le Jays, le Charbon de Terre, l'Ambre jaune, & l'Huile de Terre véritable des Indes, qui ne nous eſt guéres connue.

Les Pieres. p. 50. Les Pierres ſont des Corps Foſſiles, durs, non malleables, mais fragiles, qui ne ſe fondent pas facilement au feu, & qui ne ſe diſſolvent point dans l'eau. Elles ſe ſubdiviſent en trois Claſſes, qui renferment un très grand nombre d'eſpéces. 1. Il y en de tout-à-fait Tranſparentes; 2. de Tranſparentes, mais Colorées; & 3. d'Opaques.

Les Terres. Les Terres ont quelque choſe de plus gras, & peuvent ſe reduire en pâte par le moyen de l'Eau.

Les Demi-Métaux. p. 53 Les Demi-Métaux ſont compoſés en partie, ou de vrais Métaux, ou de Corps ſi ſemblables aux Métaux, qu'ils peuvent paſſer pour tels. Tels ſont les Vitriols, qui ſont compoſés d'Eau, d'Eſprit acide de Souffre, & de Fer ou de Cuivre : tels ſont le Cinnabre, l'Antimoine, le Biſmuth, le Zincq, qui ſont compoſés de Souffre & de Matieres Métalliques. D'autres ſont compoſés de Métaux, & de Terre ou de Pierre, tels que la Pierre d'Azur, la Pierre Hématite, l'Aimant, & peut-être l'Ochre.

Les

Les Principes de tous ces Foſſiles ſont le Mercure, les Souffres Métalliques, les Sels, les Souffres combuſtibles, la Terre, & les Pierres.

Le Second Régne comprend les Vegétaux, ou les Plantes. Une Plante eſt un Corps Hydraulique, qui a différens Vaiſſeaux qui contiennent divers liquides, & qui par une de ſes Parties extérieures eſt joint à un autre Corps, dont il tire par cette Partie la matiere de ſa nourriture & de ſon accroiſſement. Cette Partie c'eſt la Racine: & c'eſt par-là que la Plante ſe diſtingue de l'Animal; comme la Difference entre les Vaiſſeaux & les Liquides, & l'Organiſation, la diſtinguent des Foſſiles. *Les Vegétaux.* P. 57.

Le troiſiéme Régne eſt celui des Animaux, dont le Corps eſt une Machine Hydraulique, vivante par le mouvement continuel & determiné des humeurs dans les Vaiſſeaux, & qui a renfermés dans ſoi des Vaiſſeaux, par le moien deſquels elle tire la matiere de ſa nourriture, comme les Plantes le font par leurs racines. On voit par-là, que M. Boerhaave donne pour difference ſpecifique entre ces deux Régnes, que les Animaux ont les Racines internes, & que les Vegetaux les ont externes: & quelque extraordinaires que ces définitions paroiſſent, après y avoir penſé, on trouve que cette difference eſt peut-être la ſeule qui puiſſe convenir à toutes les eſpeces particulieres. *Les Animaux.* P. 63.

A l'égard du détail où notre Auteur

cend ſur les Principes compoſans & les Parties de ces deux Régnes; nous le renvoions à l'Extrait de la ſeconde Partie, où nous aurons occaſion d'en parler.

Operations de la Chymie. p. 70

Quelque merveilleux que ſoit cet Art, & quelque varieté prodigieuſe qu'il y ait dans ſes Opérations, il n'eſt pas poſſible de lui attribuer d'autre efficace que celles d'Unir & de Separer, ce qui ſe fait par le ſeul mouvement. L'Idée d'un Corps, dont la maſſe & dont toutes les parties reſtent en repos, eſt toûjours la même idée. Ce même Corps, mû à l'égard de toute ſa maſſe, mais de ſorte que toutes les parties reſtent en repos les unes à l'égard des autres, deviendra l'objet de l'étude d'un Méchanicien, mais un Chymiſte n'y verra jamais que le même Corps ſans aucun changement qui intereſſe ſon Art: mais, ſuppoſé du mouvement reſpectif entre les parties qui le compoſent, & bientôt ce Corps pourra devenir le ſujet d'une infinité de Phénoménes Chymiques. Il eſt donc inutile de chercher d'autres Myſteres dans les Miracles de la Chymie; & toutes les Opérations de cet Art, calciner, ſublimer, fixer, fermenter, &c. n'en ſuppoſent point d'autres.

L'étude de la Phyſique prouve que les Corps ſont compoſés d'Atomes, c'eſt-à-dire, de parties inalterables par quelque cauſe qui nous ſoit connue, ſoit que l'Auteur de la Nature les ait doués d'une dureté qui leur faſſe braver tout l'effort des Cau-

Cauſes ſecondes, ſoit que leur extrême petiteſſe les mette abſolument hors de priſe. S'il étoit poſſible de pouſſer la diviſion juſqu'à ces derniers Elemens, ce ſeroit certainement-là le dernier terme de l'Art. Mais, il y a bien lieu de douter qu'il puiſſe jamais parvenir à ce point. Que les Chymiſtes ſe flattent tant qu'ils voudront, leur Art même leur a prouvé, que, quoi qu'ils ſe ſoient ſouvent vantés d'être parvenus à ce but, ils en ont été juſqu'à préſent fort éloignés.

Une autre imperfection de la Chymie, c'eſt l'alteration qu'elle produit preſque toujours dans les ſujets qu'elle traitte. Il ne faut point s'imaginer, comme on fait trop ſouvent, que ce qu'elle nous offre comme les parties integrantes d'un Tout, ſoient abſolument telles après la ſéparation, qu'elles exiſtoient dans le Corps qu'elles compoſoient : c'eſt une erreur facile à refuter par une infinité d'Experiences.

La Chymie ſe borne donc à nous promettre de produire *par ſes Opérations ſur les Corps des Animaux, les Végétaux, & les Foſſiles, certains effets déterminés, & diſtingués par des ſignes non équivoques.* C'eſt en ſe renfermant dans ces bornes, qu'elle ſera en état de tenir tout ce qu'elle promet.

Il y a dans chaque Eſpece particuliere d'Animal, ou de Plante, un Eſprit, une Vapeur, qui n'eſt propre qu'à cette Eſpe-

ce; & ſi ſubtile, qu'elle ne ſe manifeſte que par l'Odeur, le Gout, & quelques autres effets qui lui conviennent uniquement à elle: ſa ſubtilité extrême la dérobe à la vue & à l'attouchement; & elle eſt ſi volatile, que dès qu'elle eſt ſeule & détachée de tous Corps, elle s'envole dans l'air, & *ſe confond dans le Chaos de tous les Corps volatils.* Elle y conſerve ſa nature juſqu'à ce que, rapportée en terre par la neige, la pluye, &c. elle y retrouve un germe de l'Eſpece qui lui convient, & revienne ainſi dans un nouveau Corps y déterminer les Vertus & les Proprietés qu'il doit avoir. Les anciens Alchymiſtes, qui ont prétendu, & non ſans beaucoup de probabilité, établir cette eſpece de Metempſychoſe, ont appellé cette Vapeur vivifiante & déterminante, l'Etincelle vitale, le Fils du Soleil, l'Eſprit Recteur. Ils ont dit, qu'il habitoit dans le ſouffre, c'eſt-à-dire, qu'il réſidoit dans tous les Corps dans quelque Humeur huileuſe, & par-là plus propre à le retenir malgré ſa volatilité & ſa ſubtilité inconcevable. Pour prouver l'exiſtence de cet Eſprit, & en même tems ſa ſubtilité preſque infinie, M. Boerhaave rapporte un exemple. Diſtillés, dit-il, de la Canelle: vous en tirerez une liqueur blanche, qui a le goût, l'odeur, & les proprietez de la Canelle; & vous trouverez au fond de cette liqueur un peu d'huile qui poſſéde toutes ces vertus dans un degré bien ſuperieur. La Canelle

nelle, qui eſt reſtée après la diſtillation, ne paroit changée en rien ni au toucher ni à la vue : ce n'eſt pourtant plus de la Canelle, ce n'eſt plus qu'une écorce inſipide, & ſans odeur, & ſans vertu. La Liqueur blanche repoſée pendant un certain tems s'éclaircit, dépoſe de jour en jour ſon Huile Aromatique, & perd en même tems ſa force, de ſorte qu'enfin elle paſſera toute dans cette Huile, qui, expoſée à l'air, le parfumera d'une Odeur de Canelle très forte, & enfin évaporera toute ſon Odeur & ſa Vertu, ſans preſque perdre de ſon poids. Il eſt à remarquer que ſur ce peu dont le poids diminuera, il en faut rabattre les parties huileuſes qui ſe diſſipent, de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de dire combien peu il faut de cet Eſprit Recteur pour donner à une livre de Canelle toute l'Odeur, la Saveur, & la Vertu qu'elle a.

Quelques Alchymiſtes très habiles ſe ſont vantés d'avoir découvert les mêmes Eſprits Recteurs dans tous les Foſſiles : & notre Auteur eſt trop prudent, pour nier ou pour ſoûtenir la choſe ſans preuves.

Il eſt preſque inutile de s'étendre à prouver l'utilité de la Chymie à l'égard de la Phyſique, dans un ſiécle où la Phyſique Experimentale a repris à peu près le rang & l'autorité qui lui appartiennent. *Uſages de la Chymie.* p. 79.

Depuis environ deux ſiécles la Médecine a été, on peut dire, envahie par les Chymiſtes. Ces gens, entêtés des merveilles de leur Art, & empreſſés à en ap-

pliquer les Théorêmes à la Médecine Théoretique & Pratique, ſans l'aveu de l'Experience, & ſans la moindre attention pour l'Anatomie, ni pour l'Hiſtoire des Maladies, ont fait preſque autant de mal à cette Science, qu'ils pouvoient y faire de bien. Il n'eſt donc pas moins utile de déterminer de quelle maniere la Chymie doit être appliquée à la Médecine, que de prouver les avantages qui peuvent reſulter de cette application. M. Boerhaave s'attache également à l'une & à l'autre, & les regles qu'il donne ne peuvent être meilleures, puiſque ce ſont celles qu'il a ſi bien ſuivies dans ſes Ouvrages.

La Peinture doit à la Chymie ſes Couleurs les plus belles, les Vernis, l'Art d'émailler, & celui de peindre le Verre. L'écarlatte ſeule eſt un échantillon de ce que la Chymie peut inventer pour la perfection de la Teinture. Il ſeroit trop long de déſcendre dans le détail des obligations que les autres Arts ont à la Chymie, & bien plus long encore d'indiquer celles qu'ils pourroient lui avoir. Nous paſſons ce que notre Auteur rapporte à ce ſujet touchant l'Art de la Verrerie, celui d'imiter les Pierres précieuſes, & la Metallourgie, la Guerre, la Cuiſine &c., & ne diſons qu'un mot de la Magie Naturelle, & de l'Alchymie.

La Magie, priſe dans le Sens d'un Commerce avec des Eſprits bons ou mauvais, a paſſé pour une choſe réelle preſqu'en tout

tous tems & en tous lieux, quoi qu'il y ait encore moins de raiſons pour en prouver l'exiſtence, qu'il n'y en a pour en démontrer l'impoſſibilité. On ne peut ſans temerité décider cette queſtion *à priori* : il a dépendu du Souverain Créateur de borner où il lui a plû le pouvoir des Eſprits qu'il a pu créer, & qui nous ſont inconnus, auſſi-bien que la détermination de ſa volonté ſuprême à cet égard.

Il faut donc en revenir aux preuves d'autorité & d'expérience; & il faut convenir, que celles qu'on allégue pour l'affirmative ne ſont pas en état de ſoutenir un éxamen ſevére. La plûpart des Faits qu'on cite portent avec eux des preuves de fauſſeté, & des marques de timidité, de foibleſſe d'eſprit, & de préjugés, dans les temoins qui les affirment. Il eſt peut-être inoui, qu'un homme ferme, défiant, attentif, & degagé de préjugés à cet égard, ait ſeulement ſoupçonné de la Magie dans tous les Faits dont il a été temoin, & dont il a eu la commodité d'examiner les circonſtances : & rien n'eſt plus naturel que de juger, que des Faits, qui ne ſont viſibles que pour ceux qui en croient la poſſibilité, ſe paſſent tous dans la tête de ceux qui les voient. Remarque d. J.

Il ne s'agit pas ici de cette Magie: celle, dont la Chymie s'eſt pu mêler autrefois, & pourroit peut-être encore ſe mêler en cas de beſoin, eſt toute naturelle, & n'eſt autre choſe que la Connoiſſance

ſecrete des proprietés merveilleuſes des Corps, & l'Art d'en tirer des effects ſurprenans. C'étoit ſans doute par le moyen de cet Art, reſervé aux Souverains & aux Prêtres, & peut-être aidé de quelques tours de paſſe-paſſe, que les anciens Mages s'étoient aquis l'autorité exceſſive qu'ils poſſedoient dans l'Orient. On ne peut nier que la Chymie, tenue en monopole par un ſeul homme, ou par une Societé bien policée, ne lui fourniſſe les moyens d'effectuer un grand nombre de choſes qui paroitront, à ceux qui ne ſeront pas initiés, au deſſus de tout pouvoir humain. En faut-il d'autres preuves que la Poudre à Canon, les effets plus terribles encore & plus merveilleux de l'efferveſcence des Huiles fortes Aromatiques avec l'Eſprit de Nitre de Glauber, les Phoſphores, les productions admirables des Couleurs &c.?

Remarque d. J.

Qu'il nous ſoit permis de faire ici une Remarque, qui, quoique purement hiſtorique, vient aſſez naturellement à ce propos. Pourquoi l'Egliſe, dans ſes beaux jours, c'eſt-à-dire, dans les ſiécles où elle joignoit à une Autorité preſque ſans bornes, la poſſeſſion du peu de Sciences qui ſe trouvoit alors dans l'Europe, & particuliérement de la Chymie, a-t-elle negligé les avantages que cet Art lui offroit pour rendre cette Autorité plus reſpectée & plus durable? Etoit-ce delicateſſe de conſcience? Mais, il ne paroit guéres que l'on fût alors ſi ſcrupuleux en

fait

fait de Fraudes pieuſes. Etoit-ce pure négligence, indolence, & manque de vues, ſuivant le Caractere que M. de Boulainvilliers donne du Clergé de ce tems-là *? Etoit-ce impoſſibilité de concerter le ſecret néceſſaire, cauſée par le Schiſme des Grecs, & par le goût que les Arabes avoient pris pour les Sciences? Ou la difficulté de garder ce Secret, vû le caractere ordinaire des gens propres à pouſſer les Sciences, chez qui l'amour de la gloire l'emporte ſouvent ſur toute autre vue, ſemblables à ces Amans indiſcrets qui ne recherchent les bonnes fortunes que pour s'en faire honneur? Enfin, eſt-il bien ſûr que le Clergé n'ait jamais eu cette vue: & certains Faits extraordinaires touchant les Epreuves par le Fer, par le Feu, & par l'Eau, ne donnent-ils pas lieu de croire, que les Eccleſiaſtiques de ce tems-là n'étoient pas ſi coupables de négligence qu'on les en accuſe? Il ſeroit à ſouhaiter que quelque van Dale voulût travailler ſur cette Matiere: elle ne fourniroit pas moins que l'Hiſtoire des Oracles.

On ſera ſans doute curieux de ſavoir ce que M. Boerhaave penſe de l'Alchymie & des Alchymiſtes: peu de gens ſont en état comme lui de dire leur Sentiment ſur cette matiere, avec connoiſſance de cauſe; & le Jugement proviſionel, qu'il en por-

* Voyez le Journal Litt. Tom. XIV. p. 418.

porte, eſt ſi équitable, & ſi circonſpect, qu'il ſera ſans doute ſouſcrit par toute perſonne raiſonnable. Le voici.

Les Alchymiſtes ont reconnu que les Animaux & les Vegetaux ne ſe produiſoient jamais que d'une ſeule & conſtante maniere, c'eſt-à-dire, par le germe dépoſé dans ſa matrice propre, fomenté & nourri de la maniere & pendant le tems convenable à chaque eſpece; que tous ces germes avoient reçû leur exiſtence & leur organization du Createur, & que tout ce que nous appellions production, à l'égard de ces deux Régnes, n'étoit que le dévelopement ſucceſſif de ces germes. Ils obſerverent de plus, que quelques Corps très ſimples étoient deſtitués de germes, & qu'on n'y découvroit, ni propagation, ni changemens: mais, qu'ils ſervoient aux autres Corps, ou à les mettre en mouvement, comme le Feu; ou à leur ſervir de véhicule & de délaiant, comme l'Eau; ou à leur fournir les parties ſolides & fermes, comme la Terre. A l'égard des Foſſiles, ils ont dit, qu'à la vérité leur ſimplicité & leur homogeneïté excluoit toute idée de germe organiſé, mais que cependant ces Corps renfermoient une Faculté innée de s'appliquer & de préparer l'aliment propre à leur augmentation & à leur propagation. Que ces *Eſprits Recteurs* ne paroiſſoient pas dans les Métaux communs, qui ſont comme morts & embaraſſez d'envelopes, mais

mais que l'on pouvoit leur faire produire leurs effets merveilleux dès qu'on ſavoit l'Art de rectifier & de développer les Metaux. Ils diſent de plus, que la ſimplicité des Métaux met cette difference entre leur production & celle des Corps organiſés, que la premiere peut ſe faire dans un inſtant, dès qu'on ſait la maniere de mêler intimement, par le moien du Feu, leur Souffre fixant, ou leur *Eſprit Recteur*, avec le Mercure qui en fait la baze. Le Secret, par lequel on peut effectuer ces Merveilles, c'eſt la Pierre Philoſophale, qu'ils ſe ſont vantés de poſſéder, & à laquelle ils attribuent entr'autres les proprietés ſuivantes.

Une petite quantité de cette Pierre, jettée dans un creuſet, convertit dans un inſtant, en Or le plus pur, toute la partie Mercurielle du Metal qui y étoit en fuſion, & fait diſſiper & diſparoitre tout ce qui n'étoit pas Mercure.

Cette Pierre peut être perfectionée au point que, mêlée avec de l'Or en fuſion, elle convertira tout cet Or en Pierre Philoſophale: plus épurée encore, elle fera le même effet ſur le Mercure.

Ils prétendent de plus, que leur Art leur fournit le moien de ſuppléer au manquement de la Nature, & de dépurer les Métaux imparfaits, & de les convertir en Or; car, ſelon eux, la Nature tend toujours à changer par le moyen du Feu le Mercure en Or pur; & es autres Métaux

ne

ne ſont que l'Or imparfait, que la Nature troublée dans ſon opération a manqué.

Que penſer de tout cela? Certainement, ces gens ont joint une grande penetration à un travail infatigable, & la Phyſique leur eſt plus redevable qu'à qui que ce ſoit. Perſonne n'a mieux qu'eux aprofondi la Nature & les Proprietés des Corps, & ne nous en a donné une connoiſſance plus claire & plus exacte. „Partout où je les entens „ dit M. Boerhaave, „je les trouve très exacts & très „ veritables: pourquoi les accuſerai-je de „ fauſſeté, lorſque la crainte de reveler „ des ſecrets, dont on pourroit abuſer, les „ a portés à écrire d'une maniere énigma„ tique & inintelligible pour moi? Ils n'ont „ pas prétendu reveler leur Art: ils n'ont „ voulu que nous mettre ſur les voyes, & „ & nous préſerver de l'erreur. „ Cependant, ajoûte notre Auteur, il eſt certain que les Opinions des Alchymiſtes ont des difficultés conſiderables. Qu'elle raiſon y a-t-il de croire que l'Or ſoit plus parfait en ſoi que les autres Métaux? Et ſuppoſé même que cela ſoit, de l'aveu de tous les Adeptes la gravité ſpecifique eſt de tous les caractéres celui qui détermine le mieux la nature des Métaux, pourquoi veulent-ils donc que le Plomb ſoit moins approchant de l'Or que l'Argent qui eſt beaucoup plus leger que lui? Enfin, il eſt très poſſible que les Adeptes, animés & enorgueillis par les belles découvertes qu'ils

qu'ils avoient faites, ſe ſoient trop abandonnés à leurs eſperances, & ayent avancé comme Faits ce qu'ils regardoient, non ſeulement comme poſſible, mais comme des conſéquences néceſſaires de ce qu'ils ſavoient déja. Nous avons un eſpéce d'aveu que le deſeſpoir du ſuccès a arraché à Alexandre Suchtenius, Diſciple très zelé de Paracelſe, Alchymiſte de reputation. Il convient à la fin de ſon Traité de l'Antimoine, que la mort a arrêté les plus grands Alchymiſtes, avant qu'ils fuſſent parvenus au but de leurs eſperances.

Si les Adeptes nous ont trompé à cet égard, on peut les comparer à ce Pere mourant, qui, pour porter ſes Enfans à travailler, leur dit qu'il y avoit un Tréſor enfoui dans le champ qu'il leur laiſſoit. Ils n'y trouvérent point de Tréſor; mais, le champ bien fouillé & bien retourné en devint plus fertile, & les recompenſa de leur travail.

La Suite au Volume ſuivant.

NB. Il faut ajouter aux Ouvrages de M. Boerhaave, indiqués ci-deſſus, Tome XVIII, pages 452, 453, la Piéce ſuivante: *Epiſtola pro Sententiâ Malpighianâ de Glandulis, ad cl. Ruyſchium; in 4, apud Petr. van der Aa.*

ARTICLE VII.

Le Theatre des Grecs, par le R. P. BRUMOY, *Tome Troiſiéme.*

DERNIER EXTRAIT *.

Diſcours ſur la Comedie Grecque.

POUR faciliter l'intelligence des Piéces d'*Ariſtophane*, le P. *Brumoy* a mis à la tête de ce Volume un Diſcours ſur la Comedie *Grecque*, rempli de pluſieurs Obſervations ſçavantes & curieuſes. Longtems incertain s'il toucheroit l'Article de

p. 1. la Comedie des *Grecs*, „ tant à cauſe „ du petit nombre de Piéces qui nous en „ reſte, qu'à cauſe de la Licence effrenée „ d'*Ariſtophane* leur Auteur, & de la dif- „ ficulté d'établir une Idée ſûre de la „ Comedie *Grecque* ſur les Oeuvres d'un „ Poëte, „ il s'eſt rendu à la fin à la crainte du reproche qu'on pourroit lui faire, „ ſi, après avoir approfondi, autant „ qu'il lui avoit été poſſible, ce qui re- „ garde le Tragique des *Grecs*, il n'é- „ bauchoit au moins le Caractére de leur „ Comique. „

p. 2, 3. *Raiſons d'*

Notre Auteur employe le terme d'*ébaucher*, parce qu' *Ariſtophane* n'eſt pas traduit

* Les deux premiers ſe trouvent ci-deſſus Tom. XVIII, pag. 150, & pag. 273 & ſuiv.

duit ici entierement. „ Les mêmes Rai- *expoſer*
„ ſons, dit-il, qui m'ont retenu dans la Ariſto-
„ plus noble partie du Theatre *Grec*, croiſ- phane,
„ ſent de moitié, quand il eſt queſtion de *ſans le*
„ toucher à celle-ci. . . . . Ce qu'on ap- *traduire*
„ pelle plaiſant & comique n'eſt qu'un *entiere-*
„ tour, un rien, qui veut être ſenti dans *ment.*
„ ſon point precis. Pour peu qu'on s'é-
„ loigne de ce point, la plaiſanterie diſ-
„ paroit, & ne laiſſe en ſa place que de la
„ fadeur. Tel bon mot, qui aura rejoui
„ une Compagnie, ne vaudra rien du
„ tout étant expoſé au public, parce
„ qu'il eſt iſolé & ſeparé des circonſtan-
„ ces qui le rendoient piquant, &c. . . .
„ Mais, outre cet obſtacle, qui s'oppoſe à
„ la Traduction univerſelle d'*Ariſtophane*,
„ outre quantité d'alluſions perdues par
„ l'intervalle des tems, les mots licen-
„ cieux qu'il prodigue à la Populace,
„ pour en tirer des riſées coupables, ſont
„ indignes de la curioſité des honnêtes
„ gens, & meritent de reſter éternelle-
„ ment dans l'obſcurité qui leur convient.
„ Enfin, tout n'eſt pas excellent dans ces
„ commencemens de la Comedie, ou du
„ moins ne ſauroit-il paroitre tel dans
„ des tems ſi éloignez, à l'aſpect de ce
„ que nous avons en ce genre ſous les
„ yeux : & cette raiſon ſuffiroit ſeule
„ pour épargner bien de la peine au Tra-
„ ducteur, & encore plus d'ennui aux
„ Lecteurs quels qu'ils ſoient ; car, le
„ petit nombre des Sçavans qui aiment les

„ delices *Attiques* (pour parler leur vrai „ langage) s'embarraſſe aſſez peu des „ Traductions, ſi ce n'eſt pour les criti- „ quer : & le grand nombre des gens „ d'Eſprit, ou, ce qui eſt la même cho- „ ſe, le Public veut des Comedies qui „ lui plaiſent ſans beaucoup de gêne ; & „ il n'eſt pas diſpoſé à trouver beau tout „ ce qui a beſoin de preuves un peu lon- „ gues pour être trouvé beau. S'il eut „ fallu, *ajoute fort ſpirituellement le P.* „ Brumoy, prouver aux *Grecs*, & aux „ *Troyens*, qu'*Helene* étoit belle, il n'y „ auroit point eu de Guerre de *Troye*.„

Mais, d'un autre côté, *Ariſtophane* devient en quelque ſorte reſpectable, par le ſervice qu'il rend à l'Hiſtoire Grecque, en faiſant connoitre les *Athéniens*. Ajoutons à cela, qu'il eſt le ſeul dont on puiſſe tirer l'Idée de la Comedie de ſon tems.

Origine de la Comedie. p. 5. & ſuiv.

„ Les commencemens de la Comedie „ ſont auſſi obſcurs, que ceux de la Tra- „ gedie même : & il y a grande apparen- „ ce, que ſi l'on prend ces deux choſes „ dans un ſens fort étendu, elles ſont „ nées dans le même Berçeau ; c'eſt-à-di- „ re, parmi les Divertiſſemens des Ven- „ danges.„ Le nom d'Inventeur du premier de ces Spectacles n'eſt point parvenu juſqu'à nous.

Les 3 Formes ſucceſſives de la Comedie.

Notre Auteur diſtingue avec d'autres Sçavans les trois principales Formes que prit la Comedie, & aſſigne parfaitement bien les cauſes des divers changemens qu'el-

qu'elle a eſſuyés. La Comedie ancienne 1. *L'Ancienne*,
„ repreſentoit des Faits veritables, avec p. 9.
„ les Noms, les Habits, les Geſtes, & les
„ Airs en maſques, de quiconque il lui
„ plaiſoit de ſacrifier aux huées publiques:
„ nul n'étoit épargné, pas même les pre-
„ miers Magiſtrats d'*Athenes*, ni les Ju-
„ ges qui devoient donner leur Voix pour
„ authoriſer ou proſcrire les Comedies.
„ Inſolente juſqu'à l'Impieté declarée, el-
„ le ſe joüoit preſqu'également des Hom-
„ mes & des Dieux.

„ Une Licence ſi criminelle fut enfin 2. *La Mi-*
„ reprimée par une Loi, & on n'ôſa plus *toyenne.*
„ nommer perſonne ſur le Theatre; mais, p. 10.
„ la malignité poëtique trouva bientôt le
„ ſecret d'éluder l'eſprit de la Loy, & de
„ ſe dedommager de la gêne où mettoit
„ les Auteurs la neceſſité de ſuppoſer des
„ noms feints. Elle ſe mit à tracer des
„ caractéres vrais & reconoiſſables: de-
„ ſorte qu'elle gagna l'avantage de ſatis-
„ faire plus finement la vanité des Poë-
„ tes, & la malice des Spectateurs. Elle
„ procura aux uns le plaiſir delicat de ſe
„ faire deviner, & aux autres celui de de-
„ viner juſte en nommant les maſques.---
„ La Loy ne fit donc que retrancher une
„ groſſiereté, pour y ſubſtituer une fineſ-
„ ſe; & l'art, qu'elle crût renfermer dans
„ les bornes du devoir, n'en devint que
„ plus ingenieux à en ſortir. Telle fut la
„ Comedie qu'on appella depuis Mitoyen-
„ ne.

3. *La Nouvelle.* „ La nouvelle, qui la ſuivit, fut encor
„ un Rafinement exquis que l'on dût aux
„ Magiſtrats : car, comme ils avoient
„ defendu d'abord les vrais noms, ils de-
„ fendirent enſuite les ſujets veritables ;
„ de maniere que les Poëtes ſe virent
„ réduits à la neceſſité de produire ſur la
p. 11. „ Scene des ſujets & des noms de pure
„ invention.

Chacun, peint avec art dans ce nouveau
Miroir,
S'y vit avec plaiſir, ou crut ne s'y pas voir :
L'Avare des premiers rit du Tableau fidelle
D'un Avare ſouvent tracé ſur ſon Modelle:
Et mille fois un Fat, finement exprimé,
Meconnut le Portraït ſur lui-même formé.

Nous paſſons ce que notre Auteur dit de la Comedie *Latine*, pour revenir à
p 15. *Ariſtophane.* Ce Poëte fut contemporain de *Socrate* & d'*Euripide*, & parut avec le plus d'éclat durant la Guerre du *Peloponneſe.* Pour ce qui regarde ſes Ouvrages, *Plutarque* n'en a pas été tout-à-fait auſſi charmé que Madame *Dacier.* Celle-ci les éleve juſqu'aux Cieux. Jamais homme n'a ſaiſi plus finement le Ridicule. . . .
p. 21. C'eſt-là le debut d'un Eloge long & magnifique, dont voici la concluſion : *Que l'on ait étudié tout ce qui nous reſte de l'ancienne Grece, ſi l'on n'a pas lu Ariſtophane, on ne connoît pas encor tous les charmes & toutes les beautez du Grec.*

Jugement de Madame Dacier *ſur* Ariſtophane.

Pla-

Plutarque, d'un autre côté, reproche à ce Poëte „ d'outrer la Nature ; de parler „ à la Populace, plus qu'aux honnêtes „ gens ; d'affecter un Stile obſcur & li- „ cencieux, tragique & comique, ſubli- „ me & bas, ſerieux & badin juſqu'à la „ puerilité, en un mot, un Stile très in- „ égal ; de ne pas faire parler ſes Perſon- „ nages ſuivant leurs Caractéres, de ſor- „ te qu'on ne peut diſtinguer chez lui le „ Fils du Pere, le Citoyen du Païſan, le „ Héros du Bourgeois, & le Dieu du „ Valet ; qu'il a continué trop long-tems „ à faire valoir ſon talent, & que ſa „ Poëſie eſt une Courtiſane ſur le retour, „ qui affecte quelquefois des airs de pru- „ de, mais dont l'impudence ne peut être „ pardonnée par le Peuple, ni les faux „ airs ſupportez des Perſonnes graves ; „ que le ſel de ſes Comedies eſt un ſel „ amer, âcre, cuiſant, & ulcerant ; ---- „ que chez lui la ruſe eſt malignité, la „ naïveté bêtiſe, les railleries moins ca- „ pables de faire rire que d'être ſifflées, „ & les amours moins égayez qu'effron- „ tez ; enfin, que c'eſt moins pour des „ perſonnes ſenſées qu'il a écrit, que „ pour des hommes perdus d'envie, de „ noirceurs, & de debauches.

pag. 22, 23, 24.

Jugement de Plutarque.

Quel Tableau ! Cependant, on ne ſauroit conteſter à *Plutarque* la qualité d'Ancien, & d'Ancien d'un genie ſuperieur. Le P. *Brumoy* doublement intereſſé à prendre le parti d'*Ariſtophane*, qu'il a traduit

Remarques ſur ce Jugement.

& commenté, obſerve que le Jugement de *Plutarque*, qui vivoit plus de cinq Siécles après le Poëte Comique, qu'il cenſure ſi impitoyablement, doit être un peu ſujet à reviſion; & ajoute que *Platon*, contemporain d'*Ariſtophane*, en jugeoit bien différemment, puiſqu'il donné à ce Poëte une place diſtinguée dans ſon *Banquet*. A ces raiſons, notre ſavant Interprete en ajoute d'autres, empruntées en partie de *Friſchlinus*, un des Commentateurs d'*Ariſtophane*, & en partie tirées de ſon propre fonds. Après avoir paſſé condamnation ſur les obſcenitez & les bouffonneries, il répond à l'Accuſation intentée à *Ariſtophane*, de mêler enſemble le Comique & le Tragique, „ que ſi ce Poëte „ monte ſouvent ſur le Cothurne, ce n'eſt „ que parce qu'il avoit remarqué, que „ l'art de la Parodie lui réüſſiſſoit, chez „ un Peuple qui vouloit rire des mêmes „ choſes qui lui avoient arraché des „ pleurs. Il faut dire la même choſe en „ général de l'obſcurité, de la baſſeſſe, „ de l'enflure, en un mot, de l'inégalité „ prétendue du Stile qui met *Plutarque* „ en colere. Ces Reproches ne convien- „ nent en aucune maniere à un Poëte, „ dont le Stile a toujours paſſé pour être „ extrémement Attique, &c. Un autre Reproche, c'eſt de n'avoir pas obſervé les Caractéres. „ Mais, *continue notre Apo-* „ *logiſte*, on verra bien par les Perſonna- „ ges critiquez, que cette Objection tom-

„ be

„ be d'elle-même : & il ſuffit de dire,
„ qu'un Poëte, qui peignoit, non pas ſeu-
„ lement des Perſonnages en l'air, mais
„ des Perſonnes réelles, des Hommes
„ connus, des Citoyens qu'il nommoit
„ par leur Nom, qu'il joüoit ſous leur
„ Maſque, & ſous leurs Habits, ---- à la
„ vuë de tout un Peuple extrémement
„ fier & moqueur, ne manquoit pas aſſu-
„ rement ſes Caractéres. Sa Licence ap-
„ plaudie ne le juſtifie que trop de ce cô-
„ té-là, &c. La Critique, qui condamne p. 30.
„ le ſel d'*Ariſtophane* comme trop acri-
„ monieux, eſt plus ſolide. Tel étoit le
„ goût d'une Comedie licencieuſe, qui ſe
„ permettoit tout, parce qu'on rioit de
„ tout parmi une Nation jalouſe de ſon
„ exceſſive Liberté, & ennemie de tout air de
„ ſuperiorité & de domination : car, le
„ génie d'indépendance produit naturel-
„ lement un goût de raillerie plus mor-
„ dante que delicate ; ce qu'il eſt aiſé de
„ reconnoître dans la plûpart des peuples
„ inſulaires. Si nous ne diſons pas,
„ avec *Longin*, que le Gouvernement Po-
„ pulaire anime l'Eloquence, & que le
„ joug d'une domination legitime l'étouf-
„ fe ; au moins, eſt-il aiſé de juger par
„ l'évenement, que l'Eloquence prend
„ différentes formes ſuivant les gouver-
„ nemens différens. Plus vive & plus
„ emportée dans une Republique, elle
„ eſt plus douce & plus inſinuanre dans
„ une Monarchie. On peut dire la mê-

„ me choſe de la Raillerie ; elle ſuit le-
„ tour des eſprits, & les eſprits ſuivent
„ celui du Gouvernement. Ainſi, la Rail-
„ lerie Republicaine, ſur-tout celle du
„ ſiécle dont nons parlons, devoit être
„ bien plus forte que dans le ſiécle qui
„ ſuivit.... En effet, le ragoût de la
„ Mediſance fut toûjours un mets déli-
„ cieux pour la malice humaine ; mais,
„ l'aſſaiſonnement de ce mets s'eſt toû-
„ jours diverſifié, ſuivant les mœurs plus
„ ou moins polies : & il faut, *ajoûte fort*
„ *ſenſément notre Auteur*, entendre, par
„ politeſſe, ce ſçavoir-vivre, cet art de
„ ſe géner, de contraindre ſes ſentimens
„ & ſes airs, qui eſt le fruit de la dépen-
„ dance, &c....

Le croiroit-on? (& c'eſt ici une des meilleures Réponſes) c'eſt par un motif d'Interêt, que *Plutarque* & pluſieurs autres ont condamné *Ariſtophane* ſans appel. „ *So-*
p. 32. „ *crate*, qu'il perdit, dit-on, à l'inſtigation
„ de deux miſerables....., tient trop au
„ cœur des honnêtes gens, pour lui par-
„ donner un crime ſi horrible. C'eſt ce
„ qui leur a inſpiré une haine implacable
„ contre *Ariſtophane*. L'Eſprit Philoſo-
„ phique s'en eſt mêlé : & cet Eſprit,
„ quand il s'y met, eſt plus dangereux
„ qu'aucun autre. Un ennemi ordinaire
„ peut avouër quelques bonnes qualitez
„ dans ſon ennemi : mais, un ennemi phi-
„ loſophe, & partial par Philoſophie, veut
„ détruire entierement celui qui l'a bleſſé

dans

„ dans la partie la plus ſenſible du cœur ;
„ je veux dire, dans ſon attachement à
„ quelqu'Amorceur d'Eſprits, tel qu'étoit
„ *Socrate*. L'Eſprit eſt ce qu'il y a de plus
„ libre & de plus délicat ſur la Liberté,
„ dans l'homme. On peut tout ſur ſes
„ biens, ſur ſa vie, ſur ſa réputation ;
„ mais rien ſur ſes jugemens. Or, ſi quel-
„ qu'un a été aſſez inſinuant pour ſe con-
„ cilier les Eſprits, & faire Secte dans une
„ République, l'on ſe ſacrifiera pour lui,
„ & l'on ne pardonnera pas à quiconque
„ aura ôſé l'attaquer juſtement ou injuſ-
„ tement ; parce qu'on s'eſt érigé en Idо-
„ le cette vérité réelle ou imaginaire qu'il
„ ſoûtenoit.... *Ariſtophane* obtiendra-t'il
„ jamais grace des Diſciples de *Platon*, qui
„ fait de *Socrate* ſon Heros ? Il ne faut pas
„ l'eſperer.

Peut-être que la bizarrerie des Perſonnages des Comedies d'*Ariſtophane*, &c. des grenouilles, des guêpes, des oiſeaux, a mis *Plutarque* de mauvaiſe humeur contre ce Poëte. Ce qu'il y a de certain (& le P. *Brumoy* ne fait pas difficulté d'en convenir) c'eſt que le Reproche eſt fondé. p. 33. *Des Perſonnages d'Ariſtophane.*

Après ces Reflexions, notre Auteur s'attache à examiner pourquoi le ſort de l'ancienne Comedie ſemble devoir être moins heureux que celui de quelques autres Ouvrages d'Eſprit de même datte. Les Reflexions qu'il fait ſur ce ſujet nous paroiſſent très judicieuſes. „ Tous les Ou- p. 36.
„ vrages, *dit-il*, ſe ſentent du ſiécle où *Difference*

entre le goût de la Comedie & les autres Ouvrages d'Eſprit quant à la durée.

„ ils ſont nez. Ils en portent l'empreinte. „ Les mœurs & les tems y ſont marquez „ avec des traits ineffaçables. Si l'on accorde que les plus beaux ſiecles paſſez „ ſont groſſiers en comparaiſon & au gré „ du nôtre, le Procès des Anciens eſt „ fait; & il faudra convenir de la rudeſſe „ tant réprochée de nos jours à leurs Ouvrages. L'Hiſtoire ſeule ſemble être à „ couvert de ce Reproche. On n'ôſe s'aviſer de dire au ſujet d'*Herodote* & de „ *Thucydide*, de *Tite-Live* & de *Tacite*, „ ce qu'on dit ſans façon d'*Homere* & des „ Poëtes *Grecs* ou *Latins*. Pourquoi cela? C'eſt que l'Hiſtoire va droit à ſon „ but, en racontant les manieres & les „ mœurs des peuples, quelles qu'elles „ puiſſent être. Elle eſt indépendante de „ ſa matiere; il ne reſte qu'à examiner „ ſon art... Il n'en eſt pas de même des „ autres ouvrages d'eſprit: ils dépendent „ de leurs ſujets, & par conſéquent des „ mœurs & des manieres du tems où ils „ ont été compoſez; du moins, c'eſt par„ là qu'on veut les enviſager. Choſe in„ juſte! Car, comme nous l'avons dit „ bien des fois, tous les Ecrivains, par „ exemple les Orateurs, & ſur-tout les „ Poetes, ſont Peintres, & rien plus. Ils „ peignent la nature telle qu'ils la voyent, „ avec l'appanage de l'éducation qui la „ varie dans tous les tems & tous les cli„ mats, ſans la changer entierement. Mais, „ on veut que leur ſuccès dépende en

„ par-

„ partie de leur matiere, c'eſt-à-dire, de
„ cet acceſſoire qu'on meſure ſur l'acceſ-
„ ſoire d'aujourd'hui. Suivant ce préju-
„ gé, les Orateurs ſont plus dépendans
„ de leur matiere, que les Hiſtoriens; & les
„ Poetes, plus que les Orateurs.... Cela
„ va par dégrez: &, pour revenir au point
„ dont nous ſommes partis, on faic (par
„ la même raiſon imperceptible) beau-
„ coup moins grace ou juſtice aux Poëtes
„ Tragiques, qu'à tous les autres. D'où
„ vient? C'eſt que leur Peintures ſont plus
„ examinées du côté de la matiere, que
„ de l'art, &c....

„ Mais, après tout, la Tragedie, n'ayant
„ pour objet que les paſſions, eſt beau-
„ coup moins expoſée à la bizarrerie de
„ notre goût, qui veut tout régler ſur
„ nos manieres. Car, quoique les paſ-
„ ſions *Grecques* ſoient ſouvent revêtuës
„ de modes & d'uſages qui nous cho-
„ quent, elles percent pourtant à travers
„ ce voile, quand elles ſont bien tou-
„ chées, comme on ne peut nier qu'el-
„ les ne le ſoient dans *Eſchyle*, *Sophocle*,
„ & *Euripide*. Le principal l'emporte
„ donc ſur l'acceſſoire.... La Comedie
„ eſt beaucoup plus à plaindre: non ſeu-
„ lement ſon objet eſt le Ridicule, qui par
„ ſa dépendance des manieres change
„ dans tous les tems & chez toutes les
„ nations, quoique pour le fonds il ſoit
„ le même; mais l'Art Comique conſiſte
„ encore à attraper ce Ridicule au gré des

„ Specta-

„ Spectateurs preſens, & non à venir. La „ Comedie a beau atteindre ſon but, & „ divertir le Parterre pour qui elle eſt faite: ſi elle paſſe à la poſterité, comme „ dans un monde nouveau, on ne la reconnoit plus, elle y devient étrangere; „ parce qu'elle n'y trouve, ni les mêmes „ Originaux, ni le même Ridicule, ni „ les mêmes Spectateurs, mais des Lecteurs impitoyables, qui lui font un Procès de les ennuyer après avoir réjoui „ *Athenes*, *Rome*, ou *Paris*: car, la Theſe „ eſt generale, & enveloppe tous les Poëtes & tous les Ages. En un mot, la „ Comedie eſt l'eſclave de ſa matiere & „ du goût régnant.

p. 39. 40.

Beau univerſel & abſolu, different du Beau relatif & particulier.

Pour faire ſentir toute l'injuſtice de cet eſclavage, le P. *Brumoy* remonte à la ſource du goût, & montre qu'il y a, „ nonſeulement une beauté immuable de „ tous les tems & de tous les Païs, de „ même qu'un ſens-commun qui ne vieillit point, mais encore une ſorte de „ beauté qui change & qui varie; beauté „ dépendante des conjonctures & des „ lieux; beauté plus ou moins durable, „ ſelon qu'elle eſt plus ou moins conforme à cette premiere beauté dont „ nous parlons.„ C'eſt par ce principe d'un *beau* univerſel & abſolu, & d'un *beau* relatif & particulier, qu'il rend raiſon de la diverſité de nos Jugemens ſur les Anciens, & particulierement ſur *Ariſtophane*. „ Conſiderons-le, *dit-il*, uniquement du „ côté

„ côté des beautez qui plaiſoient aux *A-*
„ *theniens*, & qui ne nous plaiſent plus:
„ nous le condamnerons..... &, ne lui
„ ſçaurons pas même gré d'avoir fait rire
„ le Peuple le plus raffiné qu'il y eut
„ alors ; nous irons juſqu'à mettre ce
„ peuple avec ſon Atticiſme au rang des
„ Sauvages, qu'il nous plait de dégrader,
„ parcequ'ils n'ont en partage que l'In-
„ nocence & le Bon-Sens. Mais, n'avons-
„ nous pas dans nos mœurs même (plus
„ polies, ſi l'on veut) ces beautez de mo-
„ de, qu'on voit paſſer dans les Ecrits
„ comme dans le reſte ; ces beautez ſi
„ cheres à notre amour-propre, mais qui
„ déplairont peut-être à nos Neveux ?
„ Soyons plus équitables: laiſſons le *beau*
„ relatif pour ce qu'il vaut dans chaque
„ ſiécle; ou, ſi nous en voulons décider,
„ diſons que ce qui s'en trouve dans *A-*
„ *riſtophane*.... pouvoit être bien placé
„ pour ſon tems. „ Il y auroit bien de Remar-
l'injuſtice à le nier: mais, ne pourroit-on que d. J.
pas dire, que ce *beau* relatif, qui a dû
charmer les *Atheniens*, n'a pas le moin-
dre droit de nous plaire; & permettre ge-
nereuſement à ceux de nos Neveux, qui
liront nos Piéces de Théatre dans quinze
ou ſeize ſiécles, de n'être point touchez
des beautez *relatives*, qu'ils n'apperce-
vront apparemment pas ? Pour ce qui re-
garde le beau abſolu qui ſe trouve dans
les Pieces d'*Ariſtophane*, le P. *Brumoy*
n'en dit preſque rien, & coule ſur cet ar-
ticle

ticle avec une legereté étonnante, mais neceſſaire.

Parallele entre la Tragedie & la Comedie. p. 59. & ſuiv.

Avant que de finir ce Diſcours, notre Auteur fait un Parallele entre la Tragedie & la Comedie, & décide que la derniere l'emporte ſur l'autre en fait de difficulté : Idée, qui ſert indirectement à l'Apologie, ou, ſi l'on veut, au Panegyrique d'*Ariſtophane*. Une de ſes principales Raiſons eſt tirée du but de l'un & de l'autre Spectacle. „ L'un veut toucher, l'autre ré-
„ jouir : &, lequel des deux eſt le plus
„ aiſé ? A bien penetrer ces deux fins :
„ toucher, c'eſt frapper les reſſorts du
„ cœur qui ſont les plus naturels, la
„ crainte & la pitié : réjouir, c'eſt porter
„ à rire ; choſe très naturelle, à la véri-
„ té, mais plus délicate. L'honnête-
„ Homme, & le Païſan, ont le cœur ſen-
„ ſible & humain ; il n'y a que le plus ou
„ le moins : mais, ils ſont hommes enfin,
„ & le cœur eſt mû par les mêmes tou-
„ ches. Ils aiment auſſi à ſortir d'eux-
„ mêmes, à s'épanoüir & à s'égayer :
„ mais les reſſorts, qu'il faut toucher pour
„ cela, ne ſont pas les mêmes dans le
„ Païſan & dans l'honnête-Homme. Les
„ paſſions ne dépendent que de l'huma-
„ nité ; le ris dépend de l'éducation. Le
„ Païſan rira d'une poliçonnerie, & l'hon-
„ néte-Homme ne ſe déridera que pour
„ un trait délicat. Les Spectateurs, pour
„ peu qu'ils ayent de connoiſſances & de
„ lumieres, ſont preſque tous réduits au
„ mê-

» même niveau pour le Tragique; mais,
» ils ſont trois Claſſes au moins quant au
» Comique; le Peuple, les Savans, & la
» Cour. Si tout le monde eſt peuple en
» certaines choſes, il ne l'eſt guére en ce
» genre. Quoiqu'en diſe le P. *Rapin*, on
» admire plus volontiers qu'on ne rit.
» Tout homme, qui a le ſentiment un peu
» fin, rit auſſi peu, que le Sage admire
» peu; car, il ne faut compter pour rien
» les ris qui ne ſont rien moins que na-
» turels, & qu'on livre à la complaiſan-
» ce, au reſpect, à l'intérêt, à la flatte-
» rie, à la bonne humeur, tels que ceux
» qui échappent aux prétendus bons-mots
» qui ſe diſent dans les Compagnies.
» Ceux du Theatre ſont d'un autre alloi.
» Tout Spectateur, ou tout Lecteur, ſe fait
» Juge d'un bon-mot, & ne le meſure
» qu'à ſa condition ou ſa portée. Or, la
» portée & la condition de chaque hom-
» me mettent une grande difference dans
» les choſes capables de le rejouir. Si
» donc on regarde le but du Poëte, ſoit
» Tragique, ſoit Comique, celui-ci doit
» être bien plus embarraſſé que celui-là,
» ſans préjudice des difficultez commu-
» nes & inſéparables de leur Art, qui con-
» ſiſte à toucher ou à rejouïr le grand
» nombre. Le premier n'a guéres qu'à
» ſe replier ſur lui-même, pour y puiſer
» dans ſon cœur des ſentimens qu'il eſt
» aſſuré de faire entrer dans tous les
» cœurs, s'il les a trouvez dans le ſien.

Le

„ Le ſecond doit ſe multiplier & ſe repro-
„ duire preſqu'en autant de perſonnes,
„ qu'il en veut avoir à contenter & à di-
„ vertir, &c. . . .

Obſervations Préliminaires ſur Ariſtophane & ſes Comedies.

Pour répandre plus de clarté ſur les Piéces d'*Ariſtophane*, le P. *Brumoy* a cru devoir faire quelques Obſervations preliminaires ſur le Tems où l'on joüoit les Piéces de Theatre, les Juges de ces Piéces, les Acteurs qui repréſentoient celles d'*Ariſtophane*; & enfin, l'ordre de leur Compoſition, & de leur Repréſentation. Mais, ſur-tout, après avoir marqué les Tems, il s'eſt cru obligé d'y joindre les Faits & les Evenemens qui y tiennent. Pour cet effet, il a mis ſous les yeux du Lecteur les Faſtes de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans la fameuſe Guerre du *Peloponneſe*. „ Les Comedies d'*Ariſtophane*, „ *dit-il*, pour être bien compriſes, de-
„ manderoient une bonne Hiſtoire *Grec-*
„ *que*. Pour y ſuppléer, j'ai tiré ces Faſtes
„ de la Chronologie du P. *Petau*, & j'ai
„ quelquefois ajouté l'Autorité du Poëte
„ Comique à celle de *Thucydide*, Hiſto-
„ rien d'une partie de cette Guerre. Il
„ ſuffira de les parcourir d'abord; mais,
„ on pourra y avoir recours, en liſant cha-
„ que Piéce, &c. . . .

Nombre des Comedies d'Ariſtophane.

Les Comedies qui nous reſtent d'*Ariſtophane* ſont au nombre d'onze, dont voici les Titres. 1. Les *Acharniens*. Les *Chevaliers*. 3. Les *Nuées*. 4. Les *Guêpes*. 5. La *Paix*. 6. Les *Oiſeaux*. 7. Les *Fêtes*

de

de Ceres. 8. *Lyſiſtrata.* 9. Les *Grenouilles.* 10. Les *Harangueuſes.* 11. *Plutus.* Diſons un mot de chacune de ces Piéces.

Le Rapt de trois Femmes, moins ſages encore que l'Epouſe de *Menelas*, alluma du tems de *Pericles* une guerre de près de 28 ans, entre les *Atheniens* & le reſte de la *Grece*. Les ennemis, dans le deſſein d'attirer les *Atheniens* à une action generale, s'étoient campez dans le Païs d'*Acharnes*, qui faiſoit une des plus belles portions de l'*Attique*. Leur but étoit de décider du ſort d'*Athenes*, ou d'exciter les *Acharniens* à la révolte, par la conſidération de l'indifference de ceux qui les abandonnoient au pillage. *Pericles* tint bon; & ſauva *Athenes*, comme *Fabius* ſauva *Rome*, en temporiſant.... D'un autre côté, les *Atheniens* trouverent accès auprès de deux ou trois Rois, qui les bercerent de grandes eſperances de ſecours; mais dont apparemment la Politique alloit à amuſer les deux partis, & à les laiſſer s'entre-détruire, &c.... 1. *Les Acharniens.*

Ariſtophane ſe propoſe dans cette Piece de montrer, par une eſpece d'Allegorie, „ combien la Paix eſt préferable à la „ Guerre. Il repreſente un homme, qu'il „ appelle le bon Citoien, quoi qu'il ne „ laiſſe pas de dire & de faire des Bouf„ fonneries fort baſſes; & feint que cet „ homme trouve le ſecret de faire ſeul ſa „ Paix avec les Ennemis, &c....

La Piéce ſuivante eſt une Satire cruelle con- 2. *Les*

Chevaliers. contre *Cleon*, Threſorier & General d'Armée. Ce *Cleon* étoit un homme d'une baſſe naiſſance, & d'une inſolence extrême : qualitez, qui l'avoient rendu odieux à l'Ordre des *Chevaliers*. Outre ces raiſons generales, *Ariſtophane* en avoit une particuliere de haïr ce Général, parce qu'il lui avoit diſputé ſon Droit de Bourgeoiſie. Au reſte, ce Poëte joüa lui-même le Rôle de *Cleon*, & monta ſur le Théatre pour la premiere fois; aucun des Comediens n'ayant ôſé faire ce Perſonnage, ni s'expoſer à la vengeance d'un homme ſi redouté.

3. *Les Nuées.* p. 50. *et ſuiv.* Voici la fameuſe Comedie, qui, ſuivant l'opinion commune, a couté la Vie à *Socrate*. Pour ſavoir ſi cette opinion eſt fondée ou non, notre Auteur s'attache a bien fixer l'époque des Nuées. „ Il eſt cer-
„ tain, *dit-il*, que cette Comedie a été
„ joüée & retouchée dans les trois pre-
„ mieres années de la 89 Olympiade : car,
„ ſans avoir égard aux anciens Faiſeurs
„ d'Expoſitions ; ſans compter quelques
„ Vers citez par *Athenée*, ſoit des pre-
„ mieres ſoit des ſecondes *Nuées*, Vers
„ qui ſe trouvent dans la Comedie que
„ nous avons ; *Ariſtophane* parle dans un
„ endroit de *Cleon* comme vivant (*a*) ;
„ & dans un autre il parle du même
„ *Cleon* comme mort (*b*). Or, *Cleon*
„ mourut ſeurement la dixiéme année (*c*)
„ de

(*a*) Vers 590. (*b*) Vers 549.
(*c*) Thucyd. & Diodor.

„ de la Guerre du *Peloponneſe*, ſous l'Ar-
„ chonte *Aminias*, la ſeconde année de
„ l'Olympiade 89. Donc, les ſecondes
„ *Nuées*, n'ont pû être repréſentées au
„ plûtôt que cette même année ; & les
„ premieres n'ont pû l'être qu'auparavant.
„ Or, dans les Gueſpes qu'on joüa cette
„ même année ſous l'Archonte *Aminias*,
„ *Ariſtophane* ſe plaint d'avoir été vaincu
„ injuſtement par ſes rivaux, en donnant
„ la Comedie des Nuées pour la premie-
„ re fois l'année précedente, je veux di-
„ re la premiere de l'Olympiade 89. Il
„ fait à peu près la même Plainte aux
„ Spectateurs, dans le Diſcours des ſe-
„ condes *Nuées*. Donc, les premieres &
„ les ſecondes ont roulé dans les années
„ premiere & ſeconde, & tout au plus
„ troiſiéme, de la même Olympiade 89.
„ &c. . . .

„ D'un autre côté, *Socrate*, âgé de 70
„ ans, ne fut accuſé ----- & enſuite con-
„ damné par les *Athéniens* à s'empoiſon-
„ ner, que ſous l'Archonte *Loches*, la
„ premiere année de l'Olympiade 95 ;
„ c'eſt-à-dire 23 ans après la mort de
„ *Cleon*. Donc, la datte de la mort de
„ *Socrate* étant certaine, & celle de la
„ Comedie des Nuées ne l'étant pas
„ moins, il y a eu un intervalle de plus
„ de 23 années entre cette Comedie &
„ cette Mort. „ Cependant, malgré cet intervalle, le P. *Brumoy* eſt de ſentiment, que ſi la Comedie dont il s'agit n'a pas

porté le dernier coup à *Socrate*, elle n'a pas laiſſé d'indiſpoſer contre lui les *Athéniens*; les Accuſations, qui perdirent *Socrate*, étant preciſément les mêmes que quelques-unes de celles qui lui ſont intentées ici par *Ariſtophane*.

Nous ne dirons rien de la Piece même, ſi-non que *Socrate* y eſt dépeint comme un Pedant, un Sophiſte, un Athée, & un Chevalier d'Induſtrie. Tel eſt le Portrait de ce Grand-Homme dans les *Nuées* d'*Ariſtophane* : Comedie, qui n'eſt propre qu'à donner de l'indignation contre ſon Auteur, quand même elle ſeroit auſſi pleine de beaux Endroits, qu'elle eſt remplie d'Animoſité, de mauvais Quolibets, & de fades Plaiſanteries.

Remarque d. J.

4. *Les* Guêpes.

Les Guêpes d'*Ariſtophane* ont fait naître à *Racine* l'idée de ſes Plaideurs. Le Sujet du Poete *Grec* „ conſiſte dans une „ Fiction ingenieuſe d'un Magiſtrat deve„ nu fou de Jugemens & de Sentences, „ mais fou à lier. Il a un Fils plus ſage, „ qui, touché de ſon état, imagine un „ moyen ſingulier de guérir ſon Pere en „ flattant ſa paſſion. Ce moyen expoſé „ comiquement ſe tourne en Satyre con„ tre la Folie commune des Magiſtrats & „ du Peuple, qui, ſans s'embarraſſer des „ ſuites d'une Guerre où il s'agiſſoit de „ la ruïne de l'Etat, ne s'occupoit que „ de Jugemens & de Condamnations. „

5. *La* Paix.

Le Sujet de la *Paix* eſt le même que celui des *Acharniens*, mais traité d'une ma-

maniere encore plus énigmatique. Le même air d'énigme répandu ſur les autres Piéces d'*Ariſtophane* dont nous avons indiqué les Titres ; & les longs Commentaires qu'il faudroit employer, pour rapporter un Endroit qui pût paroître joli à nos Lecteurs ; nous diſpenſent de continuer le détail où nous ſommes entrez. Ainſi, nous paſſerons tout d'un coup à la Concluſion generale, qui eſt un Diſcours, dans lequel le P. *Brumoy* examine quelques Articles, qui ont dû principalement frapper dans les Piéces d'*Ariſtophane*.

Concluſion generale.

Il y a quelque lieu de s'étonner, que le Gouvernement d'*Athénes* fit partie de la Comedie antique. „ Dans la plûpart des „ Etats, le Myſtere du Gouvernement eſt „ renfermé entre les murs du Cabinet. „ Dans les Republiques mêmes il ne rou„ le qu'entre cinq ou ſix Têtes qui gou„ vernent ceux qui croyent gouverner. „ L'Eloquence, n'ôſe y toucher & beau„ coup moins la Comedie. C'eſt un mets „ qui leur eſt interdit. *Ciceron* même étoit „ reſervé ſur le point delicat de la Répu„ blique *Romaine*. L'Eloquence *Athe„ nienne* entre au contraire dans tout le „ ſecret. Elle fouille dans les replis des „ cœurs, pour l'en tirer & le dévoiler au „ peuple. *Demoſthene* & ſes Contempo„ rains parlent avec une liberté qui nous „ ſurprend, malgré l'idée que nous avons „ du Gouvernement populaire. Mais, quel„ le autre Comedie que celle d'alors ôſa

Principaux Articles de ce Diſcours. p. 299. & ſuiv.

I. *Le Gouvernement des Atheniens mis ſur le Theatre.*

„ jamais s'arroger les mêmes droits que „ l'Eloquence d'Etat.... *Ariſtophane* eſt „ à cet égard unique en ſon eſpece. Un „ Etat puiſſant, & le plus floriſſant de la „ *Grece*, eſt l'objet de ſes Railleries approu- „ vées par l'Etat même. Quelle étrange „ Contradiction! Il eſt vrai que la Politi- „ que avoit intérêt à le permettre; dût- „ elle en ſouffrir. C'étoit un frein à l'Am- „ bition & à la Tyrannie des particuliers, „ &c....

H. *Railleries ſur les Poetes Tragiques* p. 303 & ſuiv.

Il y a lieu de s'étonner qu'*Ariſtophane* faſſe continuellement des Plaiſanteries ſur les trois Heros de la Tragedie, & particulierement ſur *Euripide*. Cependant, il ne faut point croire pour cela, qu'il eſtimât peu ces grands Hommes. *Racine* en a-t'il moins „ été un grand Maitre de la Scene „ Françoiſe, pour avoir été parodié? La „ Parodie ne s'attache qu'aux meilleures „ choſes, & elle étoit beaucoup plus du „ Goût des *Grecs*, que du nôtre. Le Thea- „ tre noble aujourd'hui l'abandonne aux „ Theatres inferieurs. Mais, dans *Athenes*, „ le Theatre Comique en faiſoit ſon prin- „ cipal ornement, par une raiſon qu'il eſt „ bon d'approfondir. La Comedie an- „ cienne n'étoit pas, comme elle l'eſt de „ nos jours, une Imitation fine. C'étoit „ l'Art de contrefaire. Elle auroit crû „ manquer ſon but, ſi elle n'eut imité le „ port, la démarche, l'habit, le geſte, & „ le viſage de ceux qu'elle jouoit. Or, la „ Parodie eſt de ce genre d'Imitation....

C'eſt

„ C'eſt le maſque par rapport au viſage.
„ Comme donc les Tragedies d'*Eſchyle*,
„ de *Sophocle*, & d'*Euripide*, avoient beau-
„ coup de vogue, & qu'on les ſçavoit par
„ cœur ; les Parodies qu'on en faiſoit de-
„ voient autant intereſſer & plaire, que le
„ feroient les Grimaces d'un bon Come-
„ dien qui contreferoit finement une per-
„ ſonne reſpectable. Telle eſt la Maligni-
„ té humaine. Elle aime à rire de ce
„ qu'elle eſtime le plus. Elle ſe dedom-
„ mage en quelque maniere du tribut in-
„ volontaire qu'elle paye au merite. Les
„ Parodies de nos Poëtes chez *Ariſtopha-*
„ *ne* ſont donc beaucoup moins des Sa-
„ tyres que des Eloges, &c.

III. *Railleries frequentes ſur les Dieux.* p. 305 & ſuiv.

Mais, ſur-tout, il y a lieu de s'étonner, qu'*Ariſtophane* traite les Dieux d'une maniere ſi cavaliere. Pour réſoudre cette eſpece de Difficulté; notre ſavant Auteur obſerve, que les Payens avoient leurs Fables qu'ils diſtinguoient fort de leur Religion. „On paſſoit donc, dit-il, aux Poë-
„ tes leurs Imaginations ſur les Dieux,
„ comme des choſes qui n'intereſſoient
„ en rien le Culte reçû. Sur ce Princi-
„ pe, — il y avoit chez les Payens deux
„ ſortes de Religions ; une Religion Poë-
„ tique, & une Religion réelle; une Re-
„ ligion de Théatre & une Religion de
„ Pratique ; une Mythologie pour la Poë-
„ ſie, & une Théologie pour l'Uſage; des
„ Fables en un mot, & un Culte tout
„ different d'elles, quoi que fondé ſur

„ elles. „ Cette diſtinction étant ainſi établie par l'Autorité des Anciens mêmes, *continue-le* P. Brumoy, je n'ai plus de peine à voir *Jupiter*, *Minerve*, *Neptune*, *Bacchus*, &c. — jouër la Comedie ſur le Theatre d'*Ariſtophane* ; & ces mêmes Dieux recevoir l'encens dans les Temples d'*Athenes*. Voilà, je croi, ce qu'on peut dire de plus raiſonnable ſur un Article ſi obſcur ; & je ſuis prêt de me rendre au Syſtême de quiconque trouvera mieux pour concilier les *Atheniens* avec eux-mêmes ; les *Atheniens*, riant des Dieux d'*Ariſtophane* ; & les *Atheniens*, condamnant *Socrate*, pour avoir paru méconnoitre les Dieux du Païs.

En finiſſant ce Diſcours, notre habile Traducteur exhorte les Muſes *Françoiſes* à ne pas perdre de vuë les Modéles *Grecs*, & à ne pas dédaigner un Théatre, „ qui a „ pour mere la Nature, pour ame les „ Paſſions, pour art la Simplicité : Thea- „ tre, peut-être inferieur au nôtre en di- „ gnité & en nobleſſe ; mais, ſuperieur en „ ſimplicité & en bienſéance, &c.

„ Pour moi, *ajoûte-t-il*, je me croirai „ trop dedommagé de mon travail, & „ j'aurai atteint le but qui en a été l'uni- „ que motif, ſi je réuſſis à faire un peu „ renaître dans les eſprits qui veulent cou- „ rir la carriere de la belle Litterature, „ (je ne dis pas l'eſtime outrée & aveugle „ de tout ce que nous avons des Anciens, „ mais en general,) le bon goût de l'Anti-

qui-

„ quité ; goût, qui nourrit l'eſprit en le
„ poliſſant, & qui le rend riche d'un fonds
„ étranger, mais devenu propre, qui ou-
„ vre ſa fecondité naturelle ;... goût, en-
„ fin, ſans lequel on peut s'aſſurer que
„ les plus rares Talens demeurent toû-
„ jours au deſſous d'eux-mêmes : car, il
„ ne faut pas ſe flater, ni ſe laiſſer ſédui-
„ re par l'exemple de quelques Talens
„ ſuperieurs, qui ont plûtôt paru dedai-
„ gner ce goût, qu'ils ne l'ont dédaigné
„ en effet. Ce ſont d'excellens Originaux,
„ qui ont fait, ſans le vouloir, & contre
„ leur gré, de fort mauvais Copiſtes,
„ &c...

Ce Volume eſt terminé par une Piece Satyrique d'*Euripide*, intitulée, *le Cyclope*. Le premier deſſein du P. *Brumoy* étoit de ſupprimer cette Piece : craignant qu'un „ Poeme ſi extraordinaire pour nos „ idées n'effacât d'un ſeul trait, dans l'eſ-„ prit des perſonnes irréſolues ſur l'eſti-„ me duë à l'Antiquité Theatrale, l'im-„ preſſion qu'auroit pû faire ſur elles le „ goût de la belle nature, ſi bien expri-„ mé dans les Tragedies ; & qu'un *Poly-„ pheme* groſſier ne fît oublier une tendre „ *Iphigenie*, &c.... Mais enfin, *dit-il*, „ toutes Reflexions faites, ou plûtôt ſans „ faire beaucoup de Reflexions : la teme-„ rité, qui m'a fait entreprendre le *Theatre „ des Grecs*, m'a porté auſſi à l'achever „ entierement, au hazard de manquer „ mon but. *Le Cyclope d'Euripide.*

Idée du Spectacle Satyrique. Le Spectacle, dont il s'agit, s'appelle Satyrique, à cauſe des Satyres, qui y jouoient toûjours leur Rôle. Le Poëme Satyrique tient une eſpece de milieu entre la Tragedie & la Comedie. „ Il partici-
„ cipe de la premiere, par la conduite, le
„ deſſein, la Nobleſſe de quelques Perſon-
„ nages; le ſerieux, le pathetique, & le
„ tour de quelques Scenes. Il tient auſſi
„ un peu de la ſeconde, par la gayeté li-
„ bre, & ſouvent très poliçonne, de quel-
„ ques Jeux de Theatre; par la verſifica-
„ tion ſautillante & vive; par l'iſſue tou-
Remarque d. J. „ jours agréable„ (*Article dont* Polyphe-
me *ne ſeroit pas tout-à-fait demeuré d'accord*) „ & jamais tragique. Son but
„ principal étoit de remettre les eſprits
„ dans une ſituation plus douce, après les
„ impreſſions cauſées par la Tragedie; &
„ ſa matiere ordinaire étoit *Bacchus*.

Origine de ce Spectacle. Notre Auteur ne prétend point remonter aux ſources ténebreuſes de l'origine de ce Spectacle, dont le nom ſeul fait connoitre, qu'il eſt né dans le même Séjour que la Tragedie & la Comedie, c'eſt-à-dire, dans la Liberté des Fêtes célébrées à la Campagne. Le Savant *Iſaac Caſaubon* * remonte bien plus haut, ſans donner envie au P. *Brumoy* de le ſuivre.

Le Spectacle Satyrique „ merite une
„ attention particuliere, en ce qu'il a pro-
„ duit, par un changement imperceptible
„ &

* De Satyrica Poëſi, l. 1. c. 1.

„ & fin, une ſorte de Spectacle, qui a ſon
„ merite ſans contredit. C'eſt la *Paſto-*
„ *rale* : ou ſubſiſtua, quoique tard, des
„ Bergers gracieux à d'infames Satyres,
„ &c...

„ Les Satyres & les Silenes, perſon-
„ nages differens, ou par leur âge, ou
„ par quelque autre Bizarrerie Poëtique,
„ compoſoient le Chœur des Pieces Sa-
„ tyriques. Ils lui donnerent leur nom,
„ & en caracteriſerent l'eſſence. C'étoient
„ des Divinitez fabuleuſes, nées du pin-
„ ceau des Peintres, & de l'imagination
„ des Poëtes.... Il eſt viſible par la Pie-
„ ce du *Cyclope*, que les Satyres & les
„ Silenes étoient les Bouffons de la Po-
„ pulace. Leur caractere cynique, mor-
„ dant, petulant, & lâche, montre aſſez,
„ qu'on ne les mettoit ſur la Scene, que
„ pour y ſervir de joüet: Folie antique
„ des Poëtes, inventée & ſoûtenue pour
„ éterniſer celle des Spectateurs, &c....

Les Perſonnages du Cyclope ſont *Polyphême*, *Silene*, *Ulyſſe*, & un Chœur de Satyres.

Le premier Acte commence par un Monologue de *Silene*, qui ſe plaint de ſes malheurs paſſez. Mais, que ſont-ils en comparaiſon de ſes infortunes preſentes? Cherchant par mer *Bacchus*, que *Junon* avoit fait enlever par des Pirates *Tyrrheniens*, il eſt jetté avec ſes fils par un vent contraire ſur un Rocher d'*Ætna*, Azile des cruels Cyclopes. „ L'un d'eux, *dit-*
„ *il*, *Acte I. Scene I. p. 344.*

„ *il*, nous ſurprend & nous fait ſes Eſ-
„ claves. C'eſt le barbare *Polypheme*.
„ Quel changement de fortune ! Nous
„ paiſſons ſes troupeaux, après avoir ſervi
„ l'aimable *Bacchus*. Mes fils, encore jeu-
„ nes, ont ſoin des jeunes agneaux. Mon
„ emploi, conforme à mon âge, eſt de
„ remplir de lait les vaiſſeaux, de tenir
„ la Grotte nette, & de ſervir d'horribles
„ feſtins à mon abominable Maitre, &c ..

Scene 2. Ces plaintes ſont interrompues par le Chœur, qui arrive en danſant. Entr'autres Diſcours, le Belier & le Troupeau, confiez à la garde des Satyres, ſont apoſtrophez de la maniere ſuivante, „ Chef
Apoſtrophe adreſſée à un Belier, p. 346. „ imprudent d'un Troupeau choiſi, ou
„ t'égares-tu parmi ces Rochers? Là, nul
„ ſouffle de Zephire, point d'herbe tendre,
„ point d'eau claire pour étancher la ſoif....
„ C'eſt ici.... Deſcends, viens.... Si tu ne
„ quitte cette hauteur, je te.... Rentre
„ promptement dans l'antre du Cyclope.

& à un Troupeau. „ Approchez, ô Brebis. Vos agneaux
„ vous rappellent; les laiſſerez-vous lan-
„ guir? Ne quitterez-vous point ces patu-
„ rages pour revenir daus les autres d'Æt-
„ na?.... Je ſens mon malheur comme el-
„ les. Helas! *Bacchus* ne s'y trouve pas!

Scene 3, 4. *Ulyſſe*, dont *Silene* avoit apperçû le vaiſſeau ſur le rivage, arrive avec ſes Compagnons. Après quelques queſtions réciproques, par le moyen deſquelles le Heros *Grec* apprend à quel dangereux ſéjour il venoit d'aborder, *Silene* lui vend

des

des vivres pour du vin : cela étoit dans l'ordre ; comme auſſi, que le Vieillard fit l'Ivrogne.

Sur ces entrefaites arrive *Polypheme*, que *Silene* regale de quelques mauvaiſes Plaiſanteries, que le Cyclope à la bonté de lui rendre. Enſuite, il apperçoit *Ulyſſe* & ſes Compagnons. *Silene* lui dit, que ce ſont des Voleurs, qui lui ont dérobé ſes fromages : attentat, qui met *Polypheme* dans une telle colere, qu'il forme le deſſein d'en manger au plûtôt les Auteurs : auſſi bien n'avoit-il goûté de long-tems de Chair humaine. Surquoi le P. *Brumoy* remarque, que „ cela reſſemble fort aux „ Contes d'Ogres & de Fées ; Contes „ faits pour amuſer les Enfans, ou plûtôt „ pour leur gâter l'eſprit, en leur inſpi- „ rant des craintes ridicules, & un goût „ faux. Cette Scene, *ajoûte-t'il*, *avec* „ *une maligne Juſteſſe*, auroit dû reconci- „ lier M. *Perrault* avec *Euripide* : elle „ pouvoit figurer avec *la Femme au Nez* „ *de Boudin*. „ *Ulyſſe* proteſte que *Sile-* *ne* eſt un impoſteur, qui a inventé cette calomnie contre lui & ſes compagnons, pour ſe juſtifier lui-même ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que le Chœur même dépoſe contre ſon pere. Mais, *Polypheme* répond, qu'il en croit plus *Silene*, que tout l'Univers enſemble. Ainſi, il ne reſte d'autre reſſource à *Ulyſſe*, que ſon Eloquence. Voici quelques traits du Diſcours qu'il addreſſe au cruel fils de *Neptune*.

Acte II. Scene I.

„ O

Diſcours d'Ulyſſe à Polypheme. p. 359 et ſuiv.

„ O illuſtre Fils du Dieu de la Mer, dai-
„ gnez nous regarder comme des Sup-
„ plians. Nous ôſons vous le dire avec
„ la Liberté que donnent l'Innocence &
„ la Vertu, ne ſouillez pas la vôtre par
„ un Feſtin impie, & ne trahiſſez pas des
„ *Grecs* Amis, qui ont eu la confiance de
„ venir vers vous, & qui ont bâti des
„ Temples en l'honneur du Dieu votre
„ Pere. Toute la *Grece* en eſt remplie.---
„ Helas! vous êtes *Grec* puiſque vous ha-
„ bitez ce Mont enflammé qui nous ap-
„ partient. Souffrez qu'on traite avec vous
„ d'homme à homme. Recevez des Sup-
„ plians fatiguez d'avoir erré ſur tant de
„ Mers; donnez leur les preſens dûs à
„ l'Hoſpitalité ſainte, des vivres & des
„ vêtemens. Gardez-vous du moins de
„ la reception barbare & des feſtins horri-
„ bles dont vous nous menacez. Aſſez
„ & trop, la Terre de *Priam* a devoré
„ d'habitans de la *Grece*. Aſſez le fer
„ *Phrygien* a fait pleurer aux Veuves leurs
„ Maris, leurs Fils aux Meres, & aux
„ Peres veillis leur plus cher eſpoir. Quel
„ azile trouver deſormais, ſi vous conſu-
„ mez par le feu & dans un feſtin abomi-
„ nable les triſtes reſtes que *Mars* a épar-
„ gnez „ &c. . . . Ce qu'on vient de li-
re, comparé avec ce qui précede, eſt très propre à donner une Idée de ce Bouffon & de ce Pathetique, dont le mêlange forme le caractére du Spectacle Satyrique. Nous ne dirons rien de l'yvreſſe ni de l'aveugle-

veuglement de *Polypheme*, non plus que des réponſes puerilement équivoques que ce Cyclope fait au Chœur qui lui demande de quoi il ſe plaint. Tout cela eſt connu, ou doit l'être.

La ſeule choſe qui nous reſte à faire, en finiſſant cet Extrait, eſt de feliciter le P. *Brumoy* d'avoir ſi heureuſement rendu en *François* des Piéces *Grecques*, decriées d'un côté par l'Envie & par l'Ignorance, & auxquelles d'un autre côté leur Réputation extrême a fait une eſpéce de tort. On ſait combien il eſt deſavantageux à une très jolie Perſonne d'être annoncée comme une Beauté parfaite, & à un Bel-Eſprit d'être produit ſur le pié d'un Génie ſuperieur. Bien des Traducteurs auroient été arrêtez par ces Conſiderations, ſages en elles-mêmes, mais qui par bonheur ont ſouffert une exception à laquelle nous devons l'Ouvrage dont le P. *Brumoy* vient d'enrichir la Republique des Lettres : Ouvrage excellent, & marqué au Coin de l'Immortalité.

Jugement de tout l'Ouvrage du P. Brumoy.

ARTICLE VIII.

Hiſtoire de l'Ile Eſpagnole ou de St. Domingue, écrite particulierement ſur des Mémoires manuſcrits du P. JEAN BAPTISTE LE PERS, *Jéſuite, Miſſiounaire à St. Domingue; & ſur les Piéces Originales, qui ſe conſervent*

vent au Dépot de la Marine ; par le P. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de Jeſus.* A Paris, chez F. Didot, 1730, in 4. Tom. I, 482 pagg. Tom. II, 506 pagg.

Introduction d. J.

QUE l'Idée peu intereſſante de l'Hiſtoire particuliere d'une Colonie ne prévienne pas contre cet Ouvrage. La Matiere eſt bien plus riche qu'elle ne paroit à la prémiere vuë. L'Ile Eſpagnole étant la premiere Terre de l'Amérique où les Eſpagnols fonderent une Colonie, qui a été depuis la Mere de toutes celles qu'ils ont pouſſées dans ce vaſte Continent ; l'Hiſtoire ſurprenante de la Découverte du Nouveau Monde, & de l'Origine des Etabliſſemens que les Eſpagnols y ont, fait néceſſairement la premiere Partie de cette Hiſtoire : & la ſeconde, qui comprend l'Hiſtoire de la Colonie Françoiſe de St. Domingue, eſt d'autant plus digne de la curioſité du Public, que juſqu'à préſent on n'avoit rien de complet touchant cette Colonie, qui eſt cependant une des plus conſidérables & des plus fameuſes de l'Amerique.

Deſcription de St. Domingue.

Le premier Livre contient une Deſcription détaillée de cette Ile & de ſes Habitans, dans l'état où ils étoient lorſque les Eſpagnols y aborderent pour la premiere fois ; & le Narré du premier Voiage de Co-

Colomb juſqu'à ſon arrivée dans cette Ile. Cette Deſcription, qu'il faut voir dans le Livre même, où elle eſt auſſi abregée qu'il eſt poſſible, eſt bonne; quoi qu'elle ne ſoit pas ſans défauts. Nous avons été ſurpris, par exemple, d'y voir confondus enſemble la Bonite & le Poiſſon-volant, qui ne ſe reſſemblent pourtant gueres. Ce n'eſt pas la ſeule faute qu'on pourroit relever dans cette Deſcription; mais, c'eſt un ſoin que nous pouvons laiſſer au P. Labat, qui le prendra d'autant plus volontiers, qu'il y eſt critiqué, quoiqu'aſſez légérement, en quelques endroits.

Découverte de l'Amerique. p. 64.

La Découverte de l'Amérique eſt un evenement ſi grand & ſi ſurprenant, qu'il n'eſt permis à perſonne d'en ignorer les principales circonſtances; & qu'on les relit cependant toûjours avec admiration, & avec un plaiſir nouveau, que la maniere d'écrire du P. de Charlevoix ne diminuera point. L'idée, qu'il donne de Chriſtophle Colomb, n'eſt point du tout, comme certaines gens ſe le ſont imaginé, celle d'un Avanturier temeraire & heureux, que le manque de ſuccès eût dû rendre auſſi mépriſable, que la réuſſite l'a rendu fameux. Colomb étoit un des plus habiles hommes de ſon tems en Aſtronomie, en Geometrie, en Geographie, & en Navigation; qui avoit conclu de la figure Spherique de la Terre, que, ſuppoſé qu'en navigeant toûjours vers l'Occident, il ne trouvât pas de Terres inconnues ſur la

route, il ne pouvoit manquer de venir aborder aux Côtes Orientales de l'Aſie. Il paroit que le but fixe de toutes ſes Découvertes fut toujours le Cathay & le Cipango de Marc-Paul, c'eſt-a-dire, la Chine & le Japon, qu'il croyoit bien moins éloignez de l'Europe vers l'Occident, qu'ils ne le ſont réellement: Erreur, dont il paroit qu'il n'a jamais été bien deſabuſé, & que lui pardonneront facilement ceux qui ſavent combien les Geographes, qui ont écrit avant les Obſervations des Jéſuites Miſſionaires, avoient éxageré la Longueur de l'Aſie d'Occident en Orient. De cette opinion de Colomb, qui prenoit l'Iſle Eſpagnole pour Cipango même, eſt venu le nom des Indes à l'Amerique.

Remarque d. J.

Les cinq Livres ſuivans, qui rempliſſent le premier Volume, contiennent l'Hiſtoire de la Colonie Eſpagnole de cette Iſle, & celles de Découvertes de toutes les Antilles, des Côtes de la Terre Ferme, du Mexique, & de la Mer du Sud. Quoiqu'on ne trouve nulle autre part toutes ces matieres raſſemblées, & auſſi bien écrites en François qu'on les trouve ici, elles ſont aſſez connues pour ne pas nous arrêter. Qui peut ignorer les principales circonſtances de ces événemens ſurprenans; la valeur, la hardieſſe, & les travaux preſque incroyables, des premiers Eſpagnols qui paſſerent dans le Nouveau Monde, leur avidité inſatiable, leurs injuſtices

juſtices & leurs barbaries exécrables, auſſi bien que leur infame ingratitude envers Colomb? Voici, cependant, quelques Particularitez, que nous avons jugé à propos de rapporter.

Quelques Auteurs font monter à 3 millions le nombre des habitans de l'Iſle Eſpagnole dans le tems de ſa découverte; ceux, qui en mettent le moins, & qui ſans doute approchent plus de la verité que les autres, n'en mettent qu'un million. Quinze ans après cette époque, les barbaries des Eſpagnols, & les travaux exceſſifs qu'ils avoient impoſez à ces pauvres gens, qu'ils s'étoient diviſez entr'eux ſous le nom de Départemens, ſous le prétexte de les policer & d'avoir ſoin de les faire inſtruire dans la Religion Chrétienne, les avoient reduits à 60000. Quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1511, il n'en reſtoit que 15 a 20000, & en 1514 environ 14000.

Hiſtoire des Indiens naturels de St. Domingue.

An. 1507.

p. 268.

p. 213.

p. 330.

On conçoit bien, que ce malheureux peuple ne s'étoit pas vû exterminer d'une maniere auſſi affreuſe, ſans faire quelques mouvemens pour ſe délivrer de leurs cruels deſtructeurs; mais, leurs efforts foibles & mal concertez n'avoient ſervi qu'à ſerrer les liens de leur eſclavage, & qu'à irriter la barbarie des Vainqueurs. Ces Indiens étoient trop ſimples, trop peu aguerris, & trop inferieurs à tous égards aux Eſpagnols, pour pouvoir eſperer un autre ſuccès. Cependant, les mauvais traittemens qu'ils recevoient des Eſpa-

gnols ne diminuant point ; le Commerce qu'ils avoient avec eux leur donna l'occaſion d'eſperer quelque adouciſſement à leurs maux, dans le tems même que le petit nombre & le triſte état où ils étoient réduits ſembloient les condamner à un deſeſpoir parfait. Cette ſituation eſt toûjours dangereuſe pour les Oppreſſeurs : & des Opprimez, qui n'ont pas d'idée de maux plus grands que ceux qu'ils ſouffrent, ſont ſouvent rédoutables.

Remarque d. J.

Un Cacique Indien, nommé Henri, qui avoit été élevé par les Franciſcains, chez qui il avoit été inſtruit dans la Religion Chrêtienne, & y avoit reçû d'ailleurs une aſſez bonne éducation, ſe trouva ſuivant l'uſage compris dans un Département d'Indiens. Son Maitre, jeune & inſolent, peu touché du merite & de la qualité de cet Indien, ne le diſtingua des autres que par de plus mauvais traittemens, & voulut même lui débaucher ſa femme. Henri ſe plaignit, & au Lieutenant de Roi du Lieu, & à l'Audience Royale ; & ſes plaintes n'aboutirent qu'à empirer ſa condition. Il étoit très prudent & très moderé, & prit le meilleur parti : ce fut d'attendre que le tems du peu de relâche qu'on accordoit tous les ans aux Indiens fut arrivé ; & ,alors, ayant ſû s'attacher les Indiens qui dépendoient de lui, par l'eſperance de les délivrer de cet Eſclavage, il ſe retira dans les montagnes preſque impraticables de Barruco, avec quel-

quelques armes, dont il s'étoit muni, & attendit-là tranquillement qu'on vint à lui. Son Maitre n'y manqua pas, & vint le chercher avec une douzaine d'Eſpagnols. Henri, après l'avoir averti fort inutilement de ſe retirer, le chargea, le bleſſa, chaſſa ou tua ſes Eſpagnols, & dit à ſon inſolent Maitre, avec une moderation preſque incroiable: *Allez, remerciez Dieu de ce que je vous laiſſe la vie; & ſi vous êtes ſage, ne revenez pas ici.*

Les Eſpagnols envoierent pluſieurs Partis contre lui, & il n'y en eut aucun qu'il ne battît bien; ſans pourtant vouloir les pourſuivre, ni maltraiter ceux qui lui tomboient entre les mains. Il ſe contenta de ſe défendre dans ſes montagnes, & d'y recevoir les Indiens fugitifs qui venoient en foule l'y trouver. Il faiſoit travailler les femmes & les foibles à cultiver des habitations écartées qui lui fourniſſoient des vivres; & diſciplinoit, avec un ſoin & une capacité étonnante, ceux qui étoient en état de ſe ſervir des Armes qu'il gagnoit tous les jours ſur les Eſpagnols. Cette Révolte commença en 1519: & le Cacique ſe ſoutint juſqu'en 1533, avec tant d'avantages, que les Eſpagnols, à qui cette guerre étoit ſi peu favorable qu'ils couroient riſque d'être obligez d'abandonner toute l'Ile, après pluſieurs négotiations infructueuſes par le peu de fonds que Henri faiſoit ſur leur parole, furent enfin contraints d'aller le cher-

cher dans le fond de ſes Montagnes, pour lui demander la Paix, & lui porter en même tems un Lettre de Charles-Quint, qui la lui offroit avec de très grands avantages, dont il lui aſſuroit l'éxecution. Le Cacique ſe rendit à ces aſſurances: & vint s'habituer à Boya, à 14 lieuës au Nord-Eſt de St. Domingue, avec tous ceux de ſa Nation, dont il fut déclaré Prince hereditaire, exempt de tribut, & obligé au ſeul Hommage à la Couronne de Caſtille. Tous les Indiens, qui purent prouver leur deſcendance des premiers habitans de l'Iſle, eurent permiſſion de le ſuivre. Ils étoient alors environ 4000; & leur poſterité, qui ſubſiſte encore, eſt extrémement diminuée: on dit qu'il y a ſeize ans, ils étoient réduits à trente hommes, & à 50 ou 60 femmes. Leur Prince, qui s'intitule Cacique de l'Ile de Hayti, juge & condamne à mort; mais, il y a appel à l'Audience Royale.

Sentimens de l'Auteur ſur le Livre de las Caſas.

Nôtre Auteur, qui parle en pluſieurs endroits du fameux Barthelemi de las Caſas, de ſon zéle & de ſes efforts très inutiles pour le ſoulagement des Indiens, blâme ſon Traité de la Tyrannie des Eſpagnols dans les Indes: *non pas que les Faits, qui y ſont rapportez, ſoient alterez dans la ſubſtance*; mais, parce qu'ils n'y ſont pas *adoucis*. Las Caſas même, à ce que prétend nôtre Auteur, ne l'eut jamais publié, s'il eut prévu l'effet qu'il fit ſur l'eſprit des Peuples du Païs-Bas, dans le tems de leur Révolte con-

contre Philippe II. Ce Livre, traduit en François, les anima plus que toute autre choſe à perſiſter dans leur Rebellion, „ par „ la crainte qu'il ne leur arrivât, s'ils entroient en quelque Accommodement avec „ l'Eſpagne, ce qui étoit arrivé dans la „ plûpart des Provinces de l'Amerique, „ où l'on n'avoit jamais exercé plus de „ Cruautez contre les Indiens, que quand „ ils ſe croyoient plus aſſurez ſur la Foi „ des Traitez, ou qu'ils faiſoient paroi„ tre plus de reſpect & de ſoumiſſion. „ C'eſt-à-dire, ſuivant le P. de Charlevoix, qu'il faut ſupprimer dans l'Hiſtoire des Veritez qui pourroient empêcher des Peuples entiers de ſe livrer aveuglément à la Diſcretion des plus perfides des & plus barbares Tyrans qui furent jamais. En verité, la Profeſſion publique d'une telle Opinion, eſt une étrange Preuve de Candeur dans un Hiſtorien! Remarque d. J.

Décadence de la Colonie Eſpagnole de St. Domingue.

La Colonie Eſpagnole de St. Domingue atteignit en fort peu d'années le comble de ſa grandeur & de ſa puiſſance, & ne fut pas long-tems auſſi ſans décliner. Les principales cauſes de ſa Décadence furent; la Deſtruction des Indiens; les Découvertes & les Conquêtes de tout le reſte de l'Amerique, dont elle fournit preſque tous les Conquerans, & les nouveaux Habitans; les Pilleries & les Saccagemens des Avanturiers Européens, qui commencerent dès le ſeiziéme Siécle a ravager les Côtes de l'Amerique Eſpagnole;

le ; la Défence du Commerce avec les Etrangers ; & la Réſolution priſe & exécutée, pour venir à bout d'empêcher ce Commerce, de raſer toutes les Places maritimes qu'on ne pouvoit aſſez bien garder. Ceci arriva au commencement du 17 Siécle : &, depuis ce tems-là, cette Colonie, qui n'avoit de Commerce que par un Vaiſſeau qui venoit d'Eſpagne tous les trois ans, & dont la Cargaiſon étoit tenue en Monopole par les principaux Officiers, tomba dans l'état languiſſant ou les François la trouvérent, quand ils vinrent l'obliger à partager avec eux une Ile, dont elle ne pouvoit cultiver que la plus petite partie.

Hiſtoire de la Colonie Françoiſe de S. Domingue.

C'eſt ici que commence le ſecond Tome de cet Ouvrage, qui comprend proprement l'Hiſtoire de la Colonie Françoiſe de St. Domingue. Il n'eſt nullement néceſſaire que nous en donnions un Extrait ſuivi ; les Ouvrages, qui ont fourni les principaux Materiaux à nôtre Auteur, ſont entre les mains de tout le monde. Tels ſont les Hiſtoires des Boucaniers & des Flibuſtiers, les Voyages de Dampier & du P. Labat, la Relation de l'Expedition de Carthagene &c. L'avantage particulier de l'Ouvrage du P. de Charlevoix, c'eſt qu'il fait un Corps d'Hiſtoire ſuivi de tous ces Morceaux détachez, augmenté de tout ce qu'il a pu tirer d'ailleurs, & ſur-tout des *Piéces Originales qui ſe conſervent au Dépot de la Marine.*

Tom. II.

Les

Les Evenemens les plus importans arrivez dans ce Païs depuis quelques années, & qu'on ne trouve guéres que dans cet Ouvrage, ſont

1. La fin de la fameuſe Flibuſte, à peu près vers le tems de la Paix d'Utrecht.

2. Le Déperiſſement abſolu de toutes les Cacaotieres de St. Domingue. Le Cacao étoit une des meilleures Marchandiſes de cette Iſle, dont le terrein paſſoit pour auſſi propre à la culture de cet Arbre, que celui de Caraque & de Maracaybo. On peut voir ce que le P. Labat, qui étoit à St. Domingue en 1701, en a écrit. En 1715, la Cacaotiere d'un Habitant, nommé Chambillac, compoſée de plus de 20000 pieds d'Arbres, perit toute entiere. Toutes les autres ſuivirent de près, à l'exception d'une ſeule, qui eut auſſi l'année ſuivante le même ſort. De ſorte qu'on ne vit plus dans toute l'Ile de St. Domingue, que quelques pieds de Cacao, qu'on cultivoit avec un ſoin extraordinaire dans les Jardins, & qu'on montroit comme une rareté. Quelques recherches qu'on ait faites, on n'a pu découvrir la cauſe de cette étrange calamité. p. 390.

3. Enfin, le dernier Evenement, qui eſt ici décrit fort au long, eſt le Mécontentement de la Colonie contre la Compagnie des Indes, qui avoit le Privilege excluſif du Commerce des Negres. Les Troubles, qui agiterent la Colonie à cette occaſion, pendant les années 1722, 23, & 24, furent

appaiſez par une Amniſtie preſque générale, & par la Revocation du Privilege.

Etat preſent de la Colonie Eſpagnole. p. 468

L'Etat de la Colonie Eſpagnole, tel qu'on le trouve ici, eſt dû à un Voyage d'un Officier François, nommé M. Butet, fait en 1716 dans cette partie de l'Ile.

St. Domingue eſt le ſeul Lieu qui puiſſe porter le nom de Ville. Du côté de la Mer, elle eſt preſque imprenable; mais toutes les Fortifications du côté de Terre conſiſtent en une méchante muraille ſans foſſé ni rempart. Il y a plus de ſoixante pieces de canon, & environ 1500 hommes portans les armes, tant dans la Ville que dans les environs à dix lieues à la ronde. Tous les autres Etabliſſemens des Eſpagnols ne peuvent gueres porter que le nom de Village, aſſez médiocrement peuplez. On y comptoit, en 1717, 18410 Ames, parmi leſquelles il y avoit 3705. hommes portans les armes; ſans parler de 400 François établis parmi eux. Tous ces Colons, melés de toutes ſortes de couleurs, où le ſang Européen, Ameriquain, & Afriquain, ſe trouve melé dans toutes les nuances poſſibles, vivent dans l'ignorance la plus profonde, & dans une indolence qui ne leur permet, ni Arts, ni Sciences, ni Commerce. Le Chocolat, & leurs troupeaux nombreux, les nourriſſent. C'eſt d'eux que la Colonie Françoiſe tire ſa viande de boucherie: & elle leur fournit en échange de quoi ſatisfaire aux plus in-

indiſpenſables néceſſitez de la vie; car, l'Eſpagne ne leur envoie preſque rien, & leur induſtrie & leur travail leur fournit encore moins. Un homme, dans certains endroits, y peut gagner huit ou neuf Eſcalins par jour, rien qu'à laver le ſable pour en tirer l'Or; & ce travail eſt encore trop rude pour la plûpart d'entr'eux. Ils ſont fort orgueilleux, débauchés ſur le chapitre des femmes, autant que leur extrême oiſiveté le peut faire croire; & dévots & ſuperſtitieux, à proportion de leur parfaite ignorance. Du reſte, extrémement ſobres, fort hoſpitaliers, & braves depuis que les François & les Anglois les ont forcés à l'être. Leur vie ſimple & frugale les fait communement parvenir à une grande vieilleſſe; & il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de plus de 100 ans.

La Colonie Françoiſe avoit, en 1726, 30000 Perſonnes libres, & 100000 Eſclaves Noirs ou Mulatres. On peut compter parmi les premiers 10000 hommes en état de porter les armes. Il s'en faut bien qu'ils n'y vivent auſſi long-tems que les Eſpagnols: auſſi n'y ſont-ils pas naturaliſez comme eux. On remarque cependant déja une difference conſidérable entre les Creoles, & ceux qui ſont nés en France; & ſi les premiers menoient une vie auſſi ſimple & auſſi frugale que les Eſpagnols, il y a tout lieu de croire qu'ils s'accommoderoient au climat auſſi bien qu'eux. Le plus & le moins de ſobrieté n'eſt

Etat de la Colonie Françoiſe. p. 482.

n'eſt pas la ſeule difference qu'il y ait entre ces deux Nations: elles ſont en Amerique, tout comme en Europe, très differentes l'une de l'autre. Le ſeul trait de reſſemblance dans St. Domingue eſt le penchant à l'hoſpitalité ; c'eſt la Vertu univerſelle dans ce Païs: les Negres même l'y exercent, autant que l'Eſclavage le leur permet.

Il faut chercher dans le Livre même la Deſcription détaillée de tous les endroits de l'Ile habités par les Eſpagnols & les François, & de ce qu'on cultive dans chacun de ces endroits. Il finit par un Article ſur les Eſclaves Négres. Voici une Application ſinguliere d'un Paſſage du Pſeaume 35. v. 8., que fait à ce propos le P. le Pers, & que nous ne voulons pas paſſer ſous ſilence. Il s'agit de ſavoir, ſi on peut bâtiſer ces Négres tranſportez d'Afrique, auxquels il n'eſt pas poſſible de donner la moindre Idée du Myſtere de la Trinité. Le bon Pere penche pour l'affirmative. „ Un Miſſionaire, dit-il, doit „ y penſer à deux fois, avant que de laiſ„ ſer mourir un homme, quel qu'il ſoit, „ ſans Baptême; &, s'il a quelque Scru„ pule ſur cela, ces Paroles du Prophê„ te, *Homines & Jumenta ſalvabis Do„ mine**, lui viennent d'abord dans l'eſ„ prit pour le raſſurer.

Ce

* Dans les Bibles des Proteſtans ce Paſſage eſt au Pſ. 36. v. 7., & eſt traduit, *Eternel, tu conſerves les Hommes & les Bêtes.*

Ce Livre eſt fort bien écrit; & l'Auteur, qui nous fait eſperer de voir bientôt ſortir de ſes mains une Hiſtoire générale des Etabliſſemens des François dans l'Amerique Septentrionale, nous paroit très propre à cette ſorte d'Ouvrages. Nous ſouhaitons que le ſuccès de celui-ci l'engage à rechercher de ces ſortes de Mémoires, qui ne demandent, pour être propres à être publiés, que l'ordre & le ſtile, dont les Voyageurs mêmes ſont quelquefois peu capables. N'eſt-il pas raiſonnable, que les Jéſuites aient leur P. Labat auſſi bien que les Dominicains? *Caractere de l'Ouvrage,*

Les Plans de pluſieurs Villes & de pluſieurs Ports de l'Amerique, & toutes les Cartes néceſſaires, dreſſées par M. d'Anville, ne ſont pas un petit Ornement pour cet Ouvrage. *& de ſes Cartes.*

ARTICLE IX.

Reflexions Critiques ſur la Poëſie & ſur la Peinture. Nouvelle Edition, revuë & corrigée. A Utrecht, chez Etienne Neaulme, 1732, in 12, Tom. I, 396 pagg. Tom. II, 304 pagg.

LE premier Tome de cet Ouvrage eſt partagé en 51 Sections, qui ne roulent preſque toutes que ſur des Sujets in- *Contenu du 1. Volume.*

té-

tereſſans. „ J'oſe entreprendre, *dit l'Au-*
But de l'Auteur. „ *teur*, d'expliquer l'Origine du Plaiſir
„ que nous font les Vers & les Tableaux.
„ Des Entrepriſes moins hardies paſſent
„ pour être téméraires, puiſque c'eſt vou-
„ loir rendre compte à chacun de ſon
„ Approbation & de ſes Dégouts; c'eſt
„ vouloir inſtruire les autres de la manie-
„ re dont leurs propres Sentimens naiſ-
„ ſent en eux. Ainſi, je ne ſçaurois eſ-
„ perer d'être approuvé, ſi je ne parviens
„ point à faire connoitre au Lecteur dans
„ mon Livre ce qui ſe paſſe en lui-mê-
„ me; en un mot, les Mouvemens les
„ plus intimes de ſon Cœur. On n'hé-
„ ſite gueres à réjetter, comme un Miroir
„ infidéle, le Miroir où l'on ne ſe recon-
„ noit pas.

Comme un Extrait ſuivi de cet Ouvrage nous meneroit beaucoup trop loin, nous n'en rapporterons que quelques Echantillons, mais qui pourtant ne laiſſeront pas, à ce que nous croions, d'en faire connoitre la Bonté.

A propos de l'obligation impoſée aux
p. 29, 30. Peintres, & aux Poëtes, de choiſir des Sujets capables de toucher, notre Auteur remarque que les Païſages, par exemple, ont preſque toûjours été peuplez par des Peintres intelligens, & peuplez d'hommes agitez de paſſions, „ afin de réveiller les
„ nôtres, & de nous attacher par cette
„ agitation.... Le Païſage que *le Pouſ-*
„ *ſin* a peint pluſieurs fois, & qui s'ap-

pelle

„ pelle communément l'*Arcadie*, ne ſe-
„ roit pas ſi vanté, s'il étoit ſans figures.

„ Qui n'a point entendu parler de cette
„ fameuſe Contrée, qu'on imagine avoir
„ été durant un tems le ſéjour des habi-
„ tans les plus heureux qu'aucune Terre
„ ait jamais portez ? Hommes toûjours
„ occupez de leurs plaiſirs, & qui ne
„ connoiſſoient d'autres inquietudes, ni
„ d'autres malheurs, que les infortunes
„ qu'eſſuyent dans les Romans ces Ber-
„ gers chimeriques dont on veut nous
„ faire envier la condition. Le Tableau,
„ dont je parle, repreſente le Païſage d'u-
„ ne Contrée riante. Au milieu, l'on voit
„ le Monument d'une jeune fille morte à
„ la fleur de ſon âge : c'eſt ce qu'on con-
„ noit par la ſtatuë de cette fille couchée
„ ſur le Tombeau, à la maniere des An-
„ ciens. L'Inſcription ſepulcrale n'eſt que
„ de quatre mots Latins : Je vivois ce-
„ pendant en Arcadie ; *Et in Arcadia ego.*
„ Mais, cette Inſcription ſi courte fait faire
„ les plus ſerieuſes Reflexions à deux jeu-
„ nes garçons & à deux jeunes filles, pa-
„ rées de guirlandes de fleurs, & qui pa-
„ roiſſent avoir rencontré ce Monument
„ ſi triſte en des lieux où l'on devine bien
„ qu'ils ne cherchoient pas un objet ſi
„ affligeant. Un d'entr'eux fait remar-
„ quer aux autres cette Inſcription en la
„ montrant du doigt ; & l'on ne voit plus
„ ſur leurs viſages, à travers l'affliction
„ qui s'en empare, que les reſtes d'une

joye

„ joye expirante. On s'imagine entendre
„ les Reflexions de ces jeunes perſonnes
„ ſur la mort, qui n'épargne, ni l'âge, ni
„ la beauté ; & contre laquelle les plus
„ heureux climats n'ont point d'azile. On
„ ſe figure ce qu'elles vont ſe dire de tou-
„ chant, lorſqu'elles ſeront revenues de la
„ premiere ſurpriſe ; & l'on l'applique à
„ ſoi-même, & à ceux pour qui l'on s'in-
„ tereſſe.

p. 107, 108. *Des Compoſitions Allegoriques.*

La Section, qui traite de la Compoſition Allégorique en fait de Peinture, contient, entr'autres choſes, un Fait ſingulier & curieux. Avant que de le rapporter, notre Auteur obſerve, qu'il eſt rare que les Peintres réüſſiſſent dans des Compoſitions de ce genre ; parceque, dit-il, „ ils
„ ne ſçauroient faire connoître diſtincte-
„ ment leur Sujet, & mettre toutes leurs
„ Idées à la portée des Spectateurs les
„ plus intelligens. Encore moins peu-
„ vent-ils toucher le cœur peu diſpoſé à
„ s'attendrir pour des perſonnages chime-
„ riques, en quelque ſituation qu'on les
„ repréſente. La Compoſition purement
„ Allégorique ne devroit donc être mi-
„ ſe en œuvre, que dans une néceſſité ur-
„ gente, & pour tirer un Peintre d'un
„ embarras dont on ne puiſſe ſortir par la
„ route ordinaire. Il ne ſçauroit entrer
„ en cette Compoſition qu'un petit nom-
„ bre de Figures, & les Figures ne ſçau-
„ roient être trop faciles à reconnoitre.
„ Si l'on ne l'entend pas aiſément, on la
laiſſe.

„ laiſſe comme un vain *Galimatias*. Il „ eſt des *Galimatias* en Peinture, auſſi bien „ qu'en Poëſie.

„ Je ne me ſouviens, *continue-t'il*, „ que d'une ſeule Compoſition purement „ Allégorique, qui puiſſe être citée com- „ me un Modele, & que *le Pouſſin* & *Ra- „ phael* vouluſſent avoir faite, à juger de „ leur Sentiment par leurs Ouvrages. Il „ eſt vrai qu'il paroit impoſſible d'imagi- „ ner en ce genre rien de meilleur que „ cette Idée, élegante par ſa ſimplicité, & „ ſublime par ſa convenance avec le lieu „ où elle devoit être placée. Auſſi fut- „ elle la Production du Prince de *Condé**, „ le dernier mort; je ne dirai pas le Prin- „ ce, mais l'homme de ſon tems, né avec „ la conception la plus vive & l'imagi- „ nation la plus brillante.

Exemple d'une pareille compoſition.

„ Le Prince dont je parle faiſoit pein- „ dre dans la Gallerie de *Chantilly* l'Hiſ- „ toire de ſon Pere, connu vulgairement „ en *Europe* ſous le nom du grand *Condé*. „ Il ſe rencontroit un inconvenient dans „ l'Execution du Projet. Le Heros du- „ rant ſa jeuneſſe s'étoit trouvé lié d'in- „ terêt avec les ennemis de l'Etat; & il „ avoit fait une partie de ſes belles Ac- „ tions quand il ne portoit pas les armes „ pour ſa Patrie. Il ſembloit donc qu'on „ ne dût point faire parade de ces Faits „ d'Armes dans la Gallerie de *Chantilly*. „ Mais, d'un autre côté, quelques-unes

* *Henri-Jules.*

„ de ces Actions, comme le Secours de
„ *Cambray*, & la Retraite de devant *Arras*,
„ étoient ſi brillantes, qu'il devoit être
„ bien mortifiant pour un Fils amoureux
„ de la Gloire de ſon Pere, de les ſup-
„ primer dans l'eſpece de Temple qu'il
„ élevoit à ſa Mémoire. Les Anciens
„ euſſent dit, que la Piété l'avoit inſpiré,
„ & que c'étoit elle qui lui avoit ſuggéré
„ le Moyen d'éterniſer le Souvenir de ces
„ grandes Actions, même en témoignant
„ qu'il le voudroit éteindre. Il fit donc
„ deſſiner la Muſe de l'Hiſtoire, Perſon-
„ nage Allégorique, mais très connu,
„ qui tenoit un Livre, ſur le dos duquel
„ étoit écrit, *Vie du Prince de Condé.*
„ Cette Muſe arrachoit des Feuillets du
„ Livre, qu'elle jettoit par Terre; & on
„ liſoit ſur ces Feuillets, *Secours de Cam-*
„ *bray*, *Secours de Valenciennes*, *Retraite*
„ *de devant Arras*; enfin, le Titre de tou-
„ tes les belles Actions du Prince de
„ *Condé*, durant ſon ſéjour dans les Païs-
„ Bas: Actions, dont toutes les circonſ-
„ tances étoient louables, hors l'Echarpe
„ qu'il portoit quand il les fit, &c....

Ce Volume eſt terminé par une Obſervation très ſenſée. Il s'agit de ſçavoir ſi des Poëtes & des Peintres doivent d'abord paroitre détrompez dans leurs Ouvrages à
P. 395, 396. l'égard de certains Faits merveilleux dont on vient de découvrir la fauſſeté. Notre ingenieux Auteur croit que non, & loue le *Bernin*, d'avoir couvert d'un voile la

tête

tête de la Statue qui repréſente le *Nil*, qu'il a d'ailleurs rendu reconnoiſſable par les attributs que les Anciens ont donnez à ce fleuve. Cependant, il y avoit peu de Curieux à *Rome*, dans le tems que la Statue, dont il s'agit, fut faite, qui ignoraſſent que les ſources du *Nil* avoient enfin été découvertes dans l'*Abyſſinie*. Outre cela,

„ je penſe que ſur beaucoup de Faits de
„ Phyſique, d'Aſtronomie, & de Géogra-
„ phie, les Peintres, les Poëtes, & les
„ Sculpteurs, doivent s'en tenir à l'Opi-
„ nion vulgairement reçuë de leur tems,
„ quoi qu'elle ſoit contredite avec fonde-
„ ment par les Savans. Ainſi, le vol de
„ l'Hirondelle qui raſe la terre ſera pour
„ le Poëte un vol timide, quoique ce
„ vol ſoit très hardi pour *Borelli*, & pour
„ les autres Savans qui ont étudié les
„ mouvemens des animaux. La femelle
„ d'une Ruche d'Abeilles ſera le Roi de
„ l'eſſain, & on lui attribuera tout ce
„ qui peut avoir été dit d'ingenieux ſur
„ ce Roi prétendu, qui ne porte point d'ai-
„ guillon Je ne diſconviens point que
„ ces véritez devenant plus communes
„ avec le tems, il ne faille un jour que
„ les Poëtes s'y conforment. Mais, ce
„ n'eſt point à eux de les établir, ni de
„ choquer, en le faiſant, l'Opinion vulgai-
„ re, à moins qu'ils n'écriviſſent des
„ Poëmes Dogmatiques.

Egards que les Peintres, les Poëtes, & les Sculpteurs, doivent avoir pour les Opinions vulgaires.

Les matieres contenues dans le ſecond Tome ne ſont pas moins intereſſantes

Contenu du T. II.

que celles du premier. On en pourra juger par les Titres de quelques Sections. I. *Du Genie en general.* II. *Du Genie qui fait les Peintres & les Poëtes....* VI. *Des Artiſans ſans Genie....* IX. *Des Obſtacles qui retardent le Progrès des Artiſans.* Il ne ſe peut rien voir de plus raiſonnable, que la plûpart des Régles preſcrites dans cette Section. „ Le ſeul tems de la Vie, *y eſt-il dit*, qui ſoit bien propre à faire acquerir leur perfection à l'œüil & à la „ main, eſt le tems où nos Organes tant „ interieurs qu'exterieurs achevent de ſe „ former. C'eſt le tems qui s'écoule depuis l'age de quinze ans juſques à l'age „ de trente ans. Les Organes contractent „ ſans peine durant ces années toutes les „ habitudes dont leur premiere conformation les rend ſuſceptibles. Mais, ſi l'on „ perd ces années pretieuſes, ſi l'on les „ laiſſe écouler ſans les mettre à profit, „ la docilité des Organes ſe paſſe, ſans que „ tous nos efforts puiſſent jamais la rappeller. Quoique notre langue ſoit un „ Organe bien plus ſouple que notre „ main; cependant, nous prononçons toujours mal une langue étrangere, que „ nous apprenons après trente ans.

p. 52. & *ſuiv.*

„ Malheureuſement pour nous, ces années ſi pretieuſes ſont celles où nous „ ſommes diſtraits le plus facilement de „ toutes les applications ſerieuſes. C'eſt „ le tems où nous commençons à prendre confiance en nos lumieres, qui ne

„ ſont

„ ſont encor que le premier crepuſcule de
„ la prudence. Nous avons déja perdu
„ cette docilité pour les conſeils des au-
„ tres, qui tient lieu aux Enfans de bien
„ des vertus ; & notre perſeverance, auſſi
„ foible que notre Raiſon, n'eſt point à
„ l'épreuve des dégouts, &c.

„ D'ailleurs, tout eſt pour cet âge
„ l'occaſion d'un plaiſir plein d'attraits.
„ Les goûts d'un jeune homme ſont des
„ paſſions, & ſes paſſions ſont des fu-
„ reurs. Le feu de l'âge en donne plu-
„ ſieurs à la fois; & c'eſt beaucoup, ſi la
„ Raiſon encor naiſſante peut être la mai-
„ treſſe durant quelques momens.

„ Je dois encore ajoûter une Reflexion.
„ C'eſt que le genie de la Poëſie & celui
„ de la Peinture n'habite point dans un
„ homme d'un temperament froid & d'u-
„ ne humeur indolente. La même conſ-
„ titution qui fait Peintre ou Poëte, le
„ diſpoſe aux paſſions les plus vives.
„ L'Hiſtoire des grands Artiſans, ſoit en
„ Poëſie, ſoit en Peinture, qui n'ont pas
„ fait naufrage ſur les éceuils dont je par-
„ le, eſt remplie du moins des dangers
„ qu'ils y ont couru ; quelques-uns s'y
„ ſont briſez : mais tous y ont échoué.

„ J'ignore quel ſujet peut avoir été
„ cauſe que l'Evêque d'*Alba* ſe ſoit ſur-
„ paſſé lui-même dans la Peinture qu'il
„ nous donne des inquiétudes & des
„ tranſports d'un jeune Poëte tirannisé
„ par une foibleſſe qui lutte contre ſon

„ genie, & qui le diſtrait malgré lui mê-
„ me des occupations pour leſquelles il
„ eſt né.

* *Sæpe & enim tectos immitis in oſſibus ignes*
Verſat amor, molliſque eſt intus flamma medullas.
Nec miſerum patitur Vatum meminiſſe, nec undæ
Caſtaliæ, tantum ſuſpirat vulnere cæco.
Ante oculos ſimulacra volant noctesque dieſque
Nuntia Virginei vultûs quem perditus ardet,
Nec potis eſt alio fixam traducere mentem Saucius.

„ La nature des Eaux de l'*Hipocrêne*
„ ne les rend pas encor bien propres à
„ éteindre de pareils incendies.
„ La paſſion du Vin eſt encor plus dan-
„ gereuſe que l'autre. Elle fait perdre
„ beaucoup de tems, & met encor un
„ jeune Artiſan hors d'état de faire un
„ bon uſage de celui qu'elle lui laiſſe.
„ L'excès du Vin n'eſt pas même un de
„ ces vices dont l'age corrige les hom-
„ mes. Cependant, en quelques années,
„ il ôte à l'Eſprit ſa vigueur, & au Corps
„ une partie de ſes forces. ------ Quand
„ *Horace* veut parler ſerieuſement, il dit,
„ que le jeune homme qui veut ſe rendre
„ ha-

* Vita Poët. Lib. prim.

„ habile, doit être temperant. * *Abſti-*
„ *nuit Venere & Vino. Petrone*, le moins
„ auſtere de Ecrivains, exige d'un jeune
„ homme qui veut réüſſir dans ſes Etu-
„ des, d'être ſobre. *Frugalitatis lege pal-*
„ *leat exacta. Juvenal*, en parlant des
„ Poëtes de ſon tems, qui compoſoient
„ de grands Ouvrages, dit, qu'ils s'abſte-
„ noient du Vin, même dans les jours
„ que la coutume deſtinoit particuliere-
„ ment aux plaiſirs de la Table.

† *Fuit utile multis*
Pallere, & Vinum toto neſcire Decembri.

Sur quoi nôtre Auteur remarque fort agréablement, qu'on „ ne l'accuſera pas
„ du moins de citer les jeunes gens, à qui
„ il veut faire le Procès, devant des Juges
„ trop ſeveres.

X. *Du tems où les Hommes de Génie parviennent au Merite dont ils ſont capables.* XI. *Des Ouvrages convenables aux Gens de Génie.* XII. *Des Siécles illuſtres, & de la part que les Cauſes morales ont au Progrès des Arts.* XIII. *Qu'il eſt probable que les Cauſes Phyſiques ont auſſi leur part aux Progrès ſurprenants des Lettres & des Arts.* XIV. *Comment les Cauſes Phyſiques ont part à la Deſtinée des Siécles illuſtres. Du Pouvoir de l'Air ſur les Corps humains.* Les

* De Arte Poët. † Sat. 7.

ſix Sections ſuivantes roulent ſur le Pouvoir que nous venons d'indiquer. XXI. *De la maniere dont la Réputation des Poëtes & des Peintres s'établit.* XXII. *Que le Public juge bien des Poëmes & des Tableaux en general. Du Sentiment que nous avons pour en connoitre le Merite.* XXIII. *Que la voye de la Diſcuſſion n'eſt pas auſſi bonne pour connoitre le Merite des Vers & des Tableaux, que celle du Sentiment.*

p. 177, 178. „ Non ſeulement, *dit nôtre Auteur*, le Public juge d'un Ouvrage ſans intérêt, mais il „ en juge encore ainſi qu'il en faut déci- „ der en general, c'eſt-à-dire, par la voye „ du ſentiment, & ſuivant l'impreſſion „ que le Poëme ou le Tableau font ſur „ lui. Puiſque le premier But de la Poëſie, „ & de la Peinture, eſt de nous toucher, „ les Poëmes & les Tableaux ne ſont de „ bons Ouvrages, qu'à proportion qu'ils „ nous émeuvent & qu'ils nous attachent. „ Or, le ſentiment enſeigne bien mieux „ ſi l'Ouvrage touche, & s'il fait ſur nous „ l'impreſſion que doit faire un Ouvrage, „ que toutes les Diſſertations compoſées „ par les Critiques pour en expliquer le „ merite, & pour en calculer les perfections & les défauts. La voye de diſcuſſion & d'analiſe, dont ſe ſervent ces „ Meſſieurs, eſt bonne, à la verité, lorſqu'il s'agit de trouver les cauſes qui „ font qu'un Ouvrage plait ou qu'il ne „ plait pas; mais, cette voye ne vaut pas „ celle du ſentiment, lorſqu'il s'agit de dé-

„ décider cette Queſtion. L'Ouvrage
„ plait-il, ou ne plait-il pas? L'Ouvrage
„ eſt-il bon, ou mauvais, en general? C'eſt
„ la même choſe. ---- La Déciſion de
„ cette Queſtion n'eſt point du reſſort du
„ Raiſonnement. Il doit ſe ſoumettre au
„ jugement que le Sentiment prononce. C'eſt le Juge competent de la Queſtion. Raiſonne-t'on pour ſavoir ſi un Ragoût, eſt bon ou s'il eſt mauvais? &c.

XXV. *Du Jugement des Gens du Métier.* XXVI. *Que les Jugements du Public l'emportent à la fin ſur les Jugemens des Gens du Métier.* ----- XXVIII. *Du Tems où les Poëmes & les Tableaux ſont appretiez à leur juſte Valeur.* ----- XXXII. *Que, malgré les Critiques, la Réputation des Poëtes que nous admirons ira toujours en s'augmentant.* ----- XXXIV. *Que la Réputation d'un Syſtême de Philoſophie peut être détruite. Que celle d'un Poëme ne ſauroit l'être.* Les raiſons, ſur leſquelles nôtre Auteur appuye cette propoſition, nous paroiſſent, non ſeulement ſolides, mais encor très bien tournées. „ Il ne s'enſuit „ pas, *dit-il*, qu'il ſoit poſſible de dégra- „ der *Homere* & *Virgile*, de ce qu'on a „ dégradé la Phyſique de l'Ecôle, & le „ Syſtême de *Ptolomée*. Les Opinions, „ dont l'étendue & la durée ſont fondées „ ſur le ſentiment propre, &, pour ainſi „ dire, ſur l'expérience interieure de ceux „ qui les ont adoptées dans tous les tems, p. 261. & ſuiv.

„ ne ſont pas ſujettes à être détruites,
„ comme ces Opinions de Philoſophie,
„ dont l'étendue & la durée viennent de
„ la facilité, que les hommes ont euë à
„ les recevoir ſur la foi d'autres hommes,
„ & qu'ils n'ont épouſées que par con-
„ fiance aux lumieres d'autrui, &c.

„ Il s'enſuit donc, que dans les Queſ-
„ tions de Phyſique & des autres Scien-
„ ces naturelles, les Neveux ſont fort
„ bien de ne s'en pas tenir aux Sentimens
„ de leurs Ancêtres. Ainſi, un Homme
„ ſage peut très bien ſe ſoulever contre
„ des Propoſitions de Chymie, de Bota-
„ nique, de Phyſique, & de Médecine,
„ qui, durant pluſieurs Siécles, auront été
„ regardées comme des Véritez incon-
„ teſtables. Il peut les combattre avec
„ auſſi peu de pudeur, que s'il attaquoit
„ un Syſtême de quatre jours, un de ces
„ Syſtêmes, lequel n'eſt encor crû que
„ par ſon Auteur, & par les Amis de
„ l'Auteur; qui même ceſſent de le croi-
„ re, dès le moment qu'ils ſont brouillez
„ avec lui, &c. . . .

Jugement ſur tout l'Ouvrage.

Le reſte de cet Ouvrage, & en général tout ce que nous n'avons fait qu'indiquer, n'eſt pas moins digne de la Curioſité du Public, que ce qu'on vient de lire; & nous nous faiſons d'autant plus de plaiſir de le reconnoître ici, qu'on avoit oublié d'en parler dans ce Journal, lors de ſa premiere Edition.

AR-

ARTICLE X.

Réfutation des Erreurs de Benoit de Spinoſa, par M. DE FENELON, *Archevêque de Cambray; par le P.* LAMI, *Bénédictin; & par le Comte* DE BOULAINVILLIERS : *avec la Vie de Spinoſa, écrite par M.* JEAN COLERUS, *Miniſtre de l'Egliſe Luthérienne de la Haye, augmentée de beaucoup de Particularitez, tirées d'une Vie manuſcrite de ce Philoſophe faite par un de ſes Amis.* A Bruxelles, chez François Foppens, 1731, in 12, 158 & 480 pagg.

CE Livre nous étant tombé entre les mains pluſieurs Mois avant qu'il fût rendu public, nous voulions l'annoncer dans ce Journal; nous en avions même déja dreſſé l'Article, qui ne contenoit qu'une courte Indication des Piéces contenues dans ce Recueil, avec une Explication de la Malice & de la Tromperie qu'il y a dans le Titre : mais, les Réfléxions que nous fîmes alors furent cauſe que l'Extrait fut ſupprimé. *Introduction d. J.*

L'Ouvrage ne ſe vendoit que ſous le manteau, & nous crûmes qu'il étoit dangereux

gereux d'apprendre au Public, qu'on venoit d'imprimer, dans une des principales Villes de cette Province, un Livre, dont le But, ſous un faux Titre, étoit d'établir le Spinoſiſme. Mais, depuis, l'Ouvrage a été répandu dans le Païs; on l'a annoncé dans les Gazettes; & il ſe trouve chez tous les Libraires : de ſorte que les mêmes Raiſons, qui nous avoient engagés à nous taire, nous portent maintenant à parler. Nous l'aurions même fait plûtôt; mais, nous avons dû renvoyer à ce Volume de nôtre Journal l'Extrait qu'on va lire, quoi qu'il eut été deſtiné à un des Volumes précédens.

Vie de Spinoſa, altérée & corrompue.

La *Vie de Spinoſa*, écrite par Colerus, fait la premiere Piéce de ce Recueil. Elle eſt véritablement augmentée, comme le Titre le promet : & c'eſt-ce qui paroit par quelques Circonſtances, que Colerus n'a pu ſavoir, & par quelques Faits faux, qui ne doivent pas être mis ſur le compte de cet Auteur *.

Infidelité du Titre.

Du reſte, le Titre, qu'on vient de lire, eſt des plus infidelles. Qui ne s'atten-

* *Telle eſt, par éxemple, la* Nouvelle Edition *des* Opera Poſthuma *de Spinoſa, que l'Editeur de cette Vie dit, page* 105, *avoir été faite* à la Haye, par Goſſe, ſur *l'ancienne* Datte de 1677, *& d'un Format in quarto* un peu plus grand; *mais, que Goſſe ſoutient fortement n'être qu'une Chimere, & n'avoir jamais exiſté que dans l'Addition calomnieuſe du Corrupteur de cette Vie.*

tendroit à trouver ici Spinoſa réfuté par M. de Fenelon, par le P. Lami, & par M. de Boulainvilliers ? Rien moins que tout cela. Ce Titre eſt faux, auſſi bien par raport au But de l'Editeur, que par raport au Lieu de l'Impreſſion, & à l'Ordre des Pieces.

A une longue Défenſe des Sentimens de Spinoſa par M. de Boulainvilliers, on a joint deux petits Ecrits contre ces mêmes Sentimens, dont l'un eſt Extrait d'un Livre du P. Lami, & l'autre eſt de M. de Fenelon : & ces deux Piéces ſont ſuivies d'un Ecrit du Juif Orobio contre Bredenburg, Diſciple de Spinoſa; Piéce, dont le Titre ne parle pas. Mais, ces trois Ecrits ne ſont pas ſuffiſans pour guérir le Mal que le premier ſeul peut faire. *Contenu de ce Recueil.*

M. de Fenelon & le P. Lami, ſans réfuter directement Spinoſa, prouvent le contraire de ce que ce Philoſophe avance; mais, ils ſe fondent ſur des Principes, qui, quoique vrais, ne ſe trouvent pas ici aſſez éclaircis, pour faire ſentir, que ce n'eſt qu'en changeant le Sens des Paroles, ou en ſe fondant ſur des Abſurditez, que ces mêmes Principes ſont niez, ou réfutez, par les Spinoſiſtes : de ſorte que ces deux Ouvrages ſont très peu propres à ſervir de Contre-Poiſon au Livre de M. de Boulainvilliers, qui ne ſemble placé à la tête, que pour faire ſentir la Foibleſſe des deux Réfutations, telles qu'on nous les donne ici. *Ecrits de M. de Fenelon & du P. Lami.*

Oro-

Ecrit d'Orobio. Orobio s'y prend d'une autre maniere. Il ſuit Brédenburg pié à pié : mais, outre que ce Livre eſt en Latin, & celui de M. de Boulainvilliers en François, ce dernier a pris un autre Tour, il a donné une Face en quelque ſorte nouvelle au Spinoſiſme ; & la Réponſe à Brédenburg ne le regarde que très indirectement.

But de cet Extrait. Nous ne croions point devoir nous arrêter aux Pieces qui ont été imprimées ci-devant : nous ne parlerons que du Livre du Comte de Boulainvilliers ; & cela, dans le deſſein de faire ſentir, que les Sophiſmes de Spinoſa, pour être ici reſaſſez, n'en ſont pas moins des Sophiſmes, & que ce qui a été répondu au Maitre renverſe les Principes de ce nouveau Diſciple.

Vrai Titre du Livre de M. de Boulainvilliers. Le véritable Titre de l'Ouvrage, dont il s'agit ici, eſt *Eſſai de Méthaphyſique dans les Principes de B... de S...* L'Editeur, qui a bien ſenti, que, malgré la Liberté de la Preſſe, il n'y a point de Libraire dans ce Païs, qui eût ôſé imprimer ce Livre, a jugé à propos d'en changer le Titre ; &, par une Hardieſſe, dont il y a peu d'Exemples, il en a mis un contradictoire à celui de l'Auteur. C'eſt M. Jaques-Frédéric Reimmann, Sur-Intendant des Egliſes d'Hildesheim, qui nous a fait connoître ce vrai Titre ; car, il eſt clair, que c'eſt de cet Ouvrage-ci que cet Auteur parle dans les pages 550 & 551, de

de ſon *Hiſtoria Atheiſmi* * : & cela, en faiſant au Livre du Comte de Boulainvilliers beaucoup plus d'Honneur qu'il ne me-

* COMES BOULAINVILLIERIUS, ... *praeter* varia Scripta ..., *reliquit etiam* Eſſai de Metaphyſique daus les Principes de B... de S...., *ineditum*, *Opus ſpiſſum*, *Idiomate Gallico exaratum*, *in duas Partes digeſtum*, *& eâ Ratione elucubratum*, *ut dubitare queas*, *an unquam fuerit ex Spinoſæ Diſcipulis*, *qui Magiſtri Myſteria*, *vel accuratius intellexerit*, *vel argutius explicuerit*, *& audacius defenſitaverit*, *& Concluſionum inde fluentium Sentinam minus diſſimulaverit*. *Siquidem Parte I ità agit de hoc Univerſo*, *ut unum tantummodo eſſe Ens neceſſarium contendat*, *quod Dei nomine vulgo venire ſoleat*; *reliqua omnia Entis hujus eſſe Modos ſolùm*, *non Entia*. *Et Parte II de Paſſionibus Hominis agit*, *ut eas omnes fieri mechanicè profiteatur*, *aliudque non habere Principium*, *quàm Oeconomiam Corporis & Animi in Homine mechanicam*. *Atque hæc tradit omnia Dictione purâ*, *facili*, *ſuavi*, *illecebroſâ*; *Ordine naturali*, *concinno*, *& ad indolem Rerum accommodato*; *& Argumentis tam ſpecioſis*, *ut facilè ſucum facere Lectori valeat*, *qui vel Spinoſæ non cognitas habeat Præſtigias*, *& πρῶτα ψεῦδη*, *vel æra a lupinis non valeat diſcernere*. *Dignus propterea Auctor*, *qui æternis Tenebris ſepultus jaceat*; *aut*, *ſi exeat in Lucem*, *habeat Alcidem quemdam comitem*, *qui doceat quâ Ratione hujus Hydræ Capita commodè ſuccidi queant et amputari*. Mr. Reimmann répete la même choſe dans le *Catalogue des Livres de Théologie de ſa Bibliothe*; *que*, pages 982 & 983.

mérite; car, il n'eſt pas beſoin d'un *Alcide*, pour couper la Tête à cette *Hidre*. Venons au contenu du Livre.

Contenu du Livre de M. de Boulainvilliers.

La premiere de nos Connoiſſances conſiſte dans la conviction que nous avons de notre exiſtence, & cette connoiſſance eſt accompagnée de ſentiment.

Premiere de nos Connoiſſances. p. 3.

Ce même ſentiment nous fait connoitre l'exiſtence de pluſieurs autres choſes, & nous mene à cette concluſion, qu'il y a des Etres, „ dont, dit notre Auteur, la „ premiere proprieté me paroit être l'é- „ tendue ſolide, qui m'eſt commune avec „ eux; & que l'on peut diviſer ces Etres

Diviſion des Etres. p. 4.

„ en trois claſſes. Ceux qui penſent, „ évidemment; ceux qui ſentent de telle „ façon que l'on pouroit conjecturer „ qu'ils penſent auſſi; & ceux qui ne „ penſent point du tout.

Seconde Diviſion.

La conſidération de cette troiſiéme claſſe mene naturellement à conclure, que la penſée eſt diſtinguée de la ſimple étendue: ce qui donne occaſion à une autre diviſion des Etres, en vivans & non vivans. Mais, qu'eſt-ce que la vie? On s'apperçoit que cette recherche eſt un abime; &, pour parvenir à cette connoiſſance, il faut donner plus d'ordre à ſes idées, & voici comme on s'y prend.

Propriétez communes des Etres. p. 6.

Tous les Etres ont des Proprietez communes, ils en ont auſſi de particulieres. Examinons d'abord les premieres.

„ De toutes les proprietez des Etres, „ dont j'ai connoiſſance, la plus ſimple

&

„ & la plus generale me paroit être celle
„ de l'Exiſtence. Mais, comme je ne
„ pourois pas raiſonner ſur cette proprie-
„ té, la concevant attachée à certain ſu-
„ jet, & dépendante d'eux, ſans les con-
„ noitre eux-mêmes auparavant; je chan-
„ ge la forme de mon idée, & au lieu de
„ m'arrêter à l'Exiſtence comme ſimple
„ proprieté, je fais effort pour concevoir
„ une idée univerſelle, qui embraſſe tout
„ ce qui exiſte, & je forme ainſi celle de
„ l'Etre pris abſtraitement, ſans attention
„ à aucune choſe particuliere, non pas
„ même à ma propre exiſtence: il me
„ ſuffit, dans la vuë que je me propoſe,
„ d'avoir l'idée generale qu'il y a quelque
„ choſe d'exiſtant; & c'eſt ce que j'ap-
„ pelle l'Etre abſtrait & general, dont je *Etre genê-*
„ dois examiner les proprietez avant cel- *ral.*
„ les de tout autre choſe. „

„ La premiere que j'y découvre eſt la *Sa Neceſ-*
„ néceſſité de ſon exiſtence; car, l'Etre *ſité.*
„ ne ſeroit point l'Etre, s'il n'exiſtoit
„ point. Cependant, j'obſerve d'abord
„ que tout ce qui tombe ſous mes ſens
„ perit, du moins quant à la forme, après
„ une courte durée. Or, puis qu'il ceſſe
„ d'exiſter, puiſque j'ai moi même le ſenti-
„ ment d'avoir commencé depuis peu, je
„ conclus raiſonnablement, que tous les
„ Etres particuliers n'ont point cet exiſ-
„ tence néceſſaire qui fait la proprieté eſ-
„ ſentielle de l'Etre abſolu. „

Voilà la Propoſition fondamentale de tout le Siſteme. Elle eſt exprimée aſſez clairement, & le Sophiſme en eſt d'autant plus palpable. D'abord on conſidere des Etres particuliers, ils exiſtent, on a donc l'Idée d'Exiſtence: par abſtraction on enviſage cette idée ſans faire attention aux Etres exiſtans; tout comme on ſe forme l'idée d'humanité en enviſageant ce qui convient à tous les hommes, & en détournant enſuite ſon attention de deſſus les hommes mêmes qui ont ſervi à faire naitre cette idée. De même, on acquiert l'idée de la rondeur en general, en faiſant abſtraction des corps ronds qui ont ſervi à la former. Mais, ce ſont des idées abſtraites, qui ne ſçauroient avoir de prototype. L'Humanité ne ſe trouve que dans les hommes: de même l'Exiſtence ne ſçauroit être ſéparée qu'en idée des Etres exiſtans. Donner un prototype à l'idée abſtraite d'Exiſtence, & nommer ce prototype imaginaire Etre en general, hors duquel, comme l'Auteur l'explique dans la ſuite, il ne ſçauroit y avoir d'exiſtence, c'eſt ſoûtenir que la rondeur en general peut exiſter, & qu'il n'y a de rondeur dans les corps que celle qu'ils tirent de la rondeur en general qui poſſede toute rondeur poſſible.

Remarque d. J.

Reponſe.

M. de Boulainvilliers a ſenti l'Objection; &, n'ôſant ſoutenir que toute idée abſtraite aie un ſujet dont elle eſt l'Idée, il accorde ce privilege à la ſeule idée abſtraite

traite d'exiſtence. „ Que ſi on m'objec-
„ te, dit-il, que l'idée univerſelle de p. 66.
„ l'Etre n'a point d'objet diſtinct, com-
„ me n'en auroit point celle de l'humani-
„ té priſe *a parte rei*; parce que l'huma-
„ nité n'exiſte que dans les individus hu-
„ mains, & pareillement l'Etre univerſel
„ dans les particuliers: je répons, que cet-
„ te comparaiſon eſt très inégale, y aiant
„ une entiere difference entre les ſujets;
„ puiſque l'Etre abſolu eſt conçû exiſter
„ néceſſairement, & que l'humanité ab-
„ ſtraite eſt jugée un Etre non neceſſaire
„ & non exiſtant. „

La parité cependant eſt parfaite: la ron- *Repliqué.*
deur eſt neceſſairement ronde; & il eſt auſſi contradictoire, que ce qui eſt rond ne ſoit pas rond, que ce qui eſt exiſtant ne ſoitpas exiſtant. Dire, qu'il y a une difference entre l'Etre en general & l'humanité, en ce que l'Etre exiſte neceſſairement, ce qu'on ne ſçauroit dire de l'humanité, ce n'eſt dire autre choſe, ſi-non que ces deux idées ne ſont pas la même. Car, dans le ſens dans lequel l'Auteur emploie ces mots *exiſter neceſſairement*, ils ne ſignifient autre choſe, ſi-non qu'il eſt contradictoire que ce qui exiſte ſoit non exiſtent; c'eſt à dire, qu'il eſt clair, que ce qui exiſte exiſte véritablement, & par conſequent que l'idée d'exiſtence, c'eſt l'idée d'exiſtence: mais, il eſt tout auſſi vrai que l'idée de l'humanité c'eſt l'idée de l'humanité; & il eſt inconcevable, comment, par

une diſtinction auſſi frivole, on prétend renverſer un raiſonnement auſſi palpable que celui par lequel on prouve qu'une idée abſtraite n'eſt pas l'idée d'un ſujet hors de nous. Concluons donc, que ce qu'on apelle ici Etre en general eſt une Chimere. Et ſi dans la ſuite on le nomme DIEU, & ſi on en parle ſouvent dans des termes qui conviennent véritablement à la Divinité, c'eſt un Piége qu'on tend à ceux qui ne feront pas d'abord reflexion ſur le Sophiſme qu'on vient de developer.

Abus des Termes. Il y a un ſecond Sophiſme, qu'il faut faire remarquer: il conſiſte dans l'Abus des Termes. Nous venons de voir en quel ſens l'Auteur parle de l'*Exiſtence neceſſaire*. Son raiſonnement prouve ſeulement, que l'idée d'exiſtence actuelle convient à ce qui exiſte actuellement; idée bien differente de celle de l'Exiſtence neceſſaire que les Philoſophes attribuent à la Divinité: & cette derniere idée eſt neanmoins celle à laquelle on ſe conforme dans la ſuite, comme ſi elle avoit été prouvée de ce qu'on nomme Etre abſolu.

Concluſions. Venons aux Concluſions qu'on tire de ce qu'on a dit de cet Etre en general.

Tout ce qui eſt conçû, comme neceſſairement exiſtant, doit être en ſoi & par ſoi. Tout ce qui n'exiſte pas neceſſairement exiſte en autrui & par autrui.

Etres qui n'ont

„ Entre les Etres qui n'ont point d'e-
„ xiſtence propre, j'en vois de deux eſpe-
ces,

„ ces: les uns imitent la nature de l'Etre *point d'e-*
„ abſolu, en ce qu'ils paroiſſent être par *xiſtence*
„ eux-mêmes ; il n'y a que la raiſon qui *propre.*
„ découvre le contraire : les autres ſont p. 10.
„ manifeſtement en autrui, & ne peuvent
„ être ſeparez de leur Sujet ; un Homme,
„ un Arbre, &c. ſont de la premiere eſpé-
„ ce ; la Figure, la Couleur, &c. ſont de
„ la ſeconde. „

On nomme Subſtance tout ce qui eſt en *Subſtance.*
ſoi & par ſoi. p. 11.

Ce qui paroit être par lui-même, ſans *Mode.*
l'être, eſt dit être diſtinctivement en au-
trui & par autrui, & eſt appellé Mode de
la Subſtance.

Enfin, ce qui eſt en autrui & par autrui *Accident.*
ſans diſtinction eſt nommé Accident.

„ J'ai une Idée fort diſtincte des deux *Maniere*
„ dernieres eſpéces d'Etres, parce que *d'exiſter*
„ j'en puis choiſir des exemples à diſcre- *des Modes.*
„ tion. Je ſuis moi-même un Etre exiſ- p. 11.
„ tant, quoi que non néceſſaire ; car, je
„ ſens bien que j'ai commencé, & que je
„ dois finir : je juge donc que j'ai une
„ exiſtence empruntée, puiſque je ne la
„ tiens pas de moi-même ; & de-là je con-
„ clus, que je ſuis un *Etre modifié*, ou
„ *une modification de l'Etre*, determinée à
„ certaine forme, à certaine durée. J'ai
„ l'exiſtence commune avec l'Etre abſo-
„ lu : par conſéquent, je la tiens de lui.

„ Mais, quand à l'*Etre abſolu* que j'ap- p. 13.
„ pelle Subſtance, quoi que *je conçoive*
„ *évidemment qu'il exiſte*, je n'en ai au-

„ cun ſentiment poſitif, ni perception ſen-
„ ſible, que dans la relation que tous les
„ autres Etres ont avec lui, pour partici-
„ per à ſa proprieté d'exiſter. „

Remar. que d. J. Dans ce Syſtême, il ne ſuffit pas de raiſonner ſur des principes chimeriques, il faut encore bien de détours pour parvenir aux Concluſions qu'on ſe propoſe. Que veut dire, Concevoir évidemment que l'objet d'une Idée abſtraite exiſte? Depuis quand eſt-ce qu'*Etre modifié* & *modification de l'Etre* ſont devenus des expreſſions ſinonimes?

Proprietez de l'Etre abſolu. p. 14. Les principales Proprietez, qu'on prétend découvrir dans l'Etre abſolu, ſont l'étenduë & la penſée; mais, comme on s'explique dans la ſuite, c'eſt la penſée en général qui lui convient. Ce qui veut dire, qu'il n'a d'autre faculté de penſer, que celle qui eſt le prototype d'une Idée abſtraite.

L'Etenduë & la Penſée. Remarque d. J. Le ſecond Attribut c'eſt l'unité: il n'y a point d'exiſtence hors de lui; & ainſi il ne ſauroit y avoir d'autres ſubſtances. Ce n'eſt pourtant qu'improprement, dit nôtre Auteur dans un autre endroit, qu'on la dit unique; puiſque l'unité ne devient nombre, que quand on peut dire deux.

Son Unité. p. 14. p. 18.

Remarque d. J. C'eſt-à-dire, que la Subſtance pag. 14. eſt une, parce qu'on ne ſauroit dire deux; & que, par la même raiſon pag. 18. ce n'eſt qu'improprement qu'ont peut la dire unique.

Son Infi. La Subſtance étant une & néceſſaire, on

en

en conclut qu'elle eſt infinie: c'eſt-à-dire, *nité.*
qu'on n'y peut rien ajouter; que rien ne peut
la borner, ni l'augmenter. De l'union de *Son Indé-*
ces Attributs, on conclut que la Subſtan- *pendance.*
ce eſt indépendante.

„ Je juge encore, qu'elle eſt ſimple & *Sa Simpli-*
„ indiviſible; parce que, ſi elle avoit des *cité & ſon*
„ parties, elles ſeroient de même, ou de *Indiviſi-*
„ differente nature, qu'elle. Si le premier, *bilité.*
„ il y auroit pluſieurs ſubſtances; ce qui p. 17.
„ ne ſe peut. Si le ſecond, le tout ne
„ pourroit être identifié avec ſes parties,
„ contre la notion du tout.

„ Je conclus auſſi, qu'elle eſt éternel- *Son Eter-*
„ le; parce qu'étant néceſſaire, je ne *nité.*
„ conçois aucun tems où elle ait pû ne
„ pas exiſter. Il en eſt de même de ſon *Son Im-*
„ Immutabilité; d'autant que ſi elle pou- *mutabi-*
„ voit changer, ce ſeroit à l'égard de ſon *lité.*
„ eſſence ou de ſes proprietez; mais, ſon
„ eſſence eſt néceſſaire, & ſes proprietez
„ ſont des conſéquences de ſon eſſence.
„ Partant, ſi celles-ci pouvoient changer, il
„ faudroit que cette eſſence changeât, ce
„ qui eſt contradictoire.

Enfin, l'Etre abſolu, ou la Subſtance, *Il eſt Tout.*
eſt ſa propre cauſe, & cauſe de tout ce qui
peut exiſter. A proprement parler, cet Etre
eſt Tout, on ne peut rien nier de ſon exi-
ſtence, & „ les Etres particuliers ne ſont p. 31.
„ point le ſujet de leurs proprietez; mais,
„ leur Etre & leurs proprietez ſont même
„ choſe conſiderée à differens égards.

L'Etre abſolu eſt Tout. Cependant, les *Les Etres*

particuliers n'en ſont point des parties. P. 54.

Etres particuliers n'en ſont point des parties : car „ c'eſt un Tout ſubſtantiel, au „ ſens qu'on ne peut lui rien ajouter, ni „ lui rien ôter, & qu'il comprend Tout ; „ mais, ce n'eſt pas un Tout relatif à ſes „ parties, qu'il n'a point, & ne peut avoir, „ en tant qu'il eſt infini. „

Remarque d. J.

Il eſt certain, que les Attributs de Dieu n'ont point de parties, quand on voudra ſuivre les principes d'une ſaine Metaphyſique ; mais, dans les principes de l'Auteur, rien n'eſt plus contraire à la Raiſon. Qu'on conçoive une étenduë ſans bornes, il eſt clair qu'elle ne ſauroit être augmentée. Cela n'empêche pas, qu'on ne puiſſe la concevoir diviſée en cellules chacune d'un pié cubique : & l'Etenduë infinie ne ſera que l'amas de toutes ces cellules, qui en ſeront les parties quoi que leur relation au tout ne ſoit pas une relation finie. Ce que Monſieur de Boulainvilliers nomme Dieu contient tous les Etres particuliers, comme l'Etenduë contient les cellules dont on vient de parler. Car, ce n'eſt que l'exiſtence de ces Etres particuliers qu'il rapporte dans ſon eſprit à l'idée abſtraite d'exiſtence, dont il forme ſa Divinité, qui, à proprement parler, n'a d'autre exiſtence que celle des Etres particuliers : d'où, en bonne Logique, on doit conclure, que ce qu'on nomme ici Dieu ne doit point être diſtingué de ces Etres mêmes, qui, malgré l'Infinité de ce Dieu, en ſont les parties, comme les cellules ſont partie de

l'E-

l'Etendue; ce qui convient aſſez avec ce que l'Auteur dit lui-même autre part, que ſi l'Idée de Dieu ne comprenoit pas l'Univerſalité des choſes, on pouroit l'augmenter en y ajoutant cette Univerſalité, dont par conſéquent l'Idée eſt compriſe dans l'Idée de l'Etre en général, comme l'Idée de chaque cellule appartient à l'Idée de l'Etenduë ſans bornes. p. 65, 66.

L'Auteur, après avoir travaillé à établir ſon Syſtême, attaque ceux qui ſe forment d'autres Idées de la Divinité. Il répond quelquefois aſſez bien à ceux qui ont parlé de la Divinité d'une maniere qui ne lui convient point: quant aux autres, il leur répond en ſuppoſant ſes propres principes demontrez; & il eſt aiſé de voir, que ces principes ne conviennent pas avec ce qu'on nomme Religion. Ils en ſont même bien plus éloignez que cela ne paroit d'abord: & il n'eſt pas ſurprenant, que ſur des fondemens, tels que ceux que nous venons d'expliquer, on batiſſe un Siſtême des plus contradictoires. *Refutation des Idées reçues.*

On parle ici de l'Amour de Dieu; mais, c'eſt dans des termes bien extraordinaires pour un Siſtême comme celui-ci. „ Je demeurerai ſatisfait, dit M. de Boulainvilliers, de ſavoir que Dieu éxiſte, ſans „ le pouvoir déterminer autrement que „ par ſon infinité, ſa neceſſité, &c. „ Dans cette conviction, je m'exciterai à „ ſon Amour, à ſon Culte, à ſon Obéiſſance: perſuadé, toutesfois, que tout „ cela *Amour de Dieu.* p. 55.

„ cela n'eſt rien par raport à lui; mais „ que, par raport à moi, c'eſt le bien eſ- „ ſentiel qui convient à mon Etre. „ Mais, quel ſens donner à ces mots, quand ce même homme, parlant de l'Etre, à l'Amour, à l'Obéiſſance, & au Culte du quel il s'excite, dit „ Si j'ajoûte à l'idée de „ l'Etre infini celle des attributs de ſa- „ geſſe, de juſtice, de miſericorde, de „ patience, d'amour pour la vertu, de „ haine pour le vice, de pureté, &c. je „ détruis ſon infinité. „

Dieu n'eſt ni bon ni ſage. p. 78.

Il n'a ni volonté ni pouvoir. p. 82. p. 95.

On convient encore, qu'il eſt contradictoire de dire, que cet Etre ait une volonté, ou du pouvoir. Enfin, l'idée que Dieu a des Etres particuliers, & ces Etres mêmes, ſont une même, choſe.

Remarque d. J. *& Caractere de tout l'Ouvrage.*

Tout ceci eſt plus lié avec le Siſteme, que l'Amour, l'Obéiſſance, & le Culte. Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans ce qu'il dit de la maniere dont les Etres particuliers exiſtent, ni dans ce qu'il dit des proprietez de notre ame, &c. Nous ne dirons rien non plus de la ſeconde Partie, qui traite des Paſſions: le tout ſe raporte à ce qu'on vient de lire, & eſt ſouvent d'une Subtilité qui nous paſſe. L'Auteur s'eſt-il par-tout entendu lui-même? C'eſt une Queſtion, que nous laiſſons à d'autres à décider. Nous nous perſuadons que, ſur l'Expoſé que nous venons de donner du Siſteme dont il s'agit ici, le Lecteur ſera en état d'en porter un Jugement ſûr; & nous croïons que cela ſuffit.

AR-

ARTICLE XI.

Experiences étonnantes ſur l'Electricité.

PLUS on avance en Phyſique par la Route des Experiences, plus on devient circonſpect dans ſes Raiſonnemens. Les Experiences, que nous donnons ici, ſont d'une nature à étonner le plus hardis Faiſeurs de Syſtemes. Elles ſont d'ailleurs ſi éloignées de tout ce qu'on auroit pû ſe figurer ſur cette Matiere, & ſervent à découvrir des Propriétez des Corps ſi inconnues juſqu'à préſent, que nous avons crû qu'on nous ſauroit gré de donner ici ces Experiences. Elles ont été faites en Angleterre; & la Societé Royale les a publiées dans ſes *Tranſactions*, Num. 417. Ce que nous en donnons ici eſt l'Extrait d'une Lettre de M. Etienne Gray. C'eſt lui qui parle. *Introduction d. J.*

En Fevrier 172⅝, je répétai quelques-unes des Experiences que j'avois déja faites, lorſque je découvris la premiere fois une Attraction Electrique dans pluſieurs corps, qu'on n'avoit pas ſoupçonnés juſques-là d'avoir cette Proprieté. La deſcription de ces Experiences, que je communiquai alors à la *Societé*, ſe trouve dans les *Tranſactions Philoſophiques*, au Num. 366. Je fis divers Eſſais ſur les Metaux, pour voir ſi on ne pourroit pas les ren- *Diſcours de l'Auteur.*

rendre attractifs, par le même moyen qui donne cette qualité à d'autres corps; ſavoir, en les échauffant, les frottant, les battant à coups de marteau: mais, ce fut ſans ſuccès. Je réſolus alors de me pourvoir d'un grand Tube de Criſtal, pour voir ſi je pourrois par ſon moyen faire quelque nouvelle découverte: car, je me rappellois une penſée que j'avois euë, il y avoit quelques années; c'eſt que, comme le Tube communique de la lumiere aux corps, quand on le frotte dans l'obſcurité, il pourroit peut-être bien leur communiquer en même tems de l'Electricité. Je n'avois pourtant jamais eſſayé de faire des Experiences là-deſſus; ne m'imaginant pas que le Tube pût avoir une influence aſſez grande ſur les Corps, pour les rendre attractifs au point qu'on le verra dans la ſuite de ce Diſcours; & me figurant tout auſſi peu, que l'Attraction pût être portée juſqu'aux Diſtances prodigieuſes, dont je donnerai le détail.

Avant que je paſſe aux Experiences, il ſera bon que je décrive le Tube, dont je me ſuis ſervi. Il a de longueur trois pieds, cinq pouces, & environ un pouce & deux dixiemes de Diametre. Je donne les Dimenſions moyennes, le Tube étant plus large aux bouts qu'au milieu. L'ouverture eſt d'environ un pouce. J'ajuſtai à chaque bout un morceau de Liege, afin d'empêcher la pouſſiere d'entrer dans le Tube, quand je ne m'en ſervois pas.

La

La premiere Experience que je fis, ce fut pour voir ſi je trouverois quelque difference dans l'Attraction du Tube, lors qu'il étoit bouché par les deux Lieges, ou lorſqu'il étoit ouvert. Je n'y remarquai aucune difference ſenſible. Mais, comme je tenois une plume de duvet, vis à vis de l'extremité ſuperieure du Tube, je trouvai qu'elle vouloit aller vers le Liege, & qu'elle étoit attirée & repouſſée par lui, tout comme par le Tube, lors qu'il avoit été excité par le frottement. Je tins donc le Duvet vis à vis de l'extremité platte du Liege, lequel l'attira & le repouſſa pluſiers fois de ſuite, à ma grande ſurpriſe; d'où je conclus, que le Tube excité avoit certainement communiqué au Liege une Vertu attractive.

Aiant ſur moi une Boule d'Ivoire d'environ un pouce & trois dixiémes de Diametre, percée de part en part, je l'ajuſtai ſur un morceau de bois de Sapin, fixant l'autre bout de bois dans le Liege: &, en frottant le Tube, je vis que la Boule attiroit & repouſſoit la Plume avec plus de force, que le Liege n'avoit fait; les Attractions, & Repulſions, ſe repetant un très grand nombre de fois tout de ſuite. J'ajuſtai alors la boule ſur des morceaux de bois plus longs; d'abord ſur un morceau de huit pouces; enſuite ſur un autre de 24: & je trouvai que l'effet étoit toujours le même. Je fis alors uſage, d'abord d'un fil de Fer, & puis d'un autre de

Le-

Leton, pour y ajuſter la Boule ; inſerant l'autre bout du Fil dans le Liege, comme auparavant: & je trouvai que l'Attraction étoit la même, que quand je m'étois ſervi de morceau de Sapin. Quand la Plume étoit tenuë vis à vis de quelque partie du Fil, elle en étoit attirée ; mais, quoiqu'elle fût alors plus près du Tube, l'Attraction n'étoit pas ſi forte que celle de la Boule. Je voulus me ſervir de Fil d'Archal de deux ou trois pieds de long ; mais, les vibrations, que le frottement du Tube lui communiquoit, le rendoient difficile à employer. C'eſt-ce qui me fit penſer, ſi en pendant la Boule à une ficelle, & en attachant la ficelle au Tube, l'Electricité ne ſe communiqueroit pas le long de la ficelle à la Boule. Je trouvai que cela arrivoit comme je l'avois prévu : car, ayant ſuſpendu la Boule au Tube par une ficelle d'environ trois pieds de long, & ayant bien frotté le Tube, la Boule d'Ivoire attira & repouſſa des feuilles de Cuivre, au deſſus deſquelles elle pendoit ; & elle le fit tout autant que lors qu'elle avoit été ajuſtée à des morceaux de bois ou à des fils d'archal. Une Boule de Liege, & une autre de Plomb peſant cinq quarterons, produiſirent le même effet.

Après que j'eus vû, que les corps, dont je viens de parler, avoient reçû une vertu Electrique; je voulus eſſayer ſur quels autres corps le Tuyau pourroit produire le même effet. Je commençai par les Me-

Metaux, en me ſervant de la même methode que je viens de décrire. J'employai d'abord des pieces de Monnoye d'or, d'argent, ou de cuivre; un morceau d'étain, & un autre de plomb. Après cela, je pris des pieces de métal plus grandes, les ſuſpendant au Tube par des ficelles. Je fis uſage pour cela d'une pêle à feu, de pincettes, d'un fourgon de fer, d'un chauderon à Thé de cuivre, d'un vaſe d'argent. Le chauderon fit le même effet, ſoit qu'il fût vuide ou plein d'eau froide ou d'eau chaude. Tous ces corps avoient une très grande Electricité, attirant les feuilles de cuivre à la hauteur de pluſieurs pouces. Ayant trouvé que les Metaux étoient ainſi électriques, je fis des eſſais ſur d'autres corps, comme ſur des cailloux, des pierres, un aimant, des tuiles, des briques, de la chaux; enſuite, ſur des végetables, tant verds, que ſecs: & je trouvai que la vertu électrique ſe communiquoit à tous ces corps, ſoit en les ſuſpendant au Tube par une ficelle, ſoit en les ajuſtant à une de ſes extremités ſelon la methode que j'ai décrite.

Je paſſai après cela à voir, juſqu'à quelles diſtances plus grandes la vertu électrique pourroit être portée; &, ayant chez moi un morceau de canne creuſe, que je ſuppoſe avoir fait partie d'une ligne de Pêcheur, & qui avoit de longueur deux pieds ſept pouces, j'en coupai le gros bout de maniere à l'ajuſter dans l'ouverture

verture du Tube, dans lequel il entra d'environ cinq pouces. Après cela, ayant frotté le Tube, la canne ſouleva les feuilles de cuivre à plus de deux pouces de hauteur; ce que fit auſſi la boule d'Ivoire, quand, à l'aide d'un liege & d'un morceau de bois, elle eut été fixée au bout de la canne. Une canne *ſolide* produiſit le même effet, quand elle fut inſerée dans le Tube, comme la canne creuſe l'avoit été. Je pris alors deux pieces d'une très grande ligne à pêcher, l'une de roſeau d'*Eſpagne*, l'autre en partie de bois & le bout de baleine. Tout cela, joint au Tube, faiſoit une longueur de plus de quatorze pieds. Sur le bout le moins gros de la baleine étoit fixée une boule de liege, d'environ cinq quarts de pouce de diametre. Alors, le gros bout du roſeau étant inſeré dans le Tube, les feuilles de cuivre miſes ſur la Table, & le Tube excité, la boule attira les feuilles juſqu'à la hauteur d'environ trois pouces par eſtimation. Je fis, après cela, de pluſieurs morceaux de roſeau d'Eſpagne & de ſapin, une perche, qui, jointe au Tube, avoit de longueur un peu plus de dix-huit pieds, ce qui étoit la plus grande longueur que ma chambre comportât; & je trouvai l'Attraction fort approchante, ſi ce n'eſt la même abſolument, que lorſque j'avois ajuſté la boule ſur des bâtons plus courts.

J'en étois là, lorſque que j'allai à la Cam-

Campagne, le 2 de Mai 1729; je pris avec moi pluſieurs verres, cannes, & autres ſemblables materiaux, dont je crus que je pourrois avoir beſoin. Je vais décrire à preſent les Experiences que je fis, les unes à *Nortoncourt*, près de *Feversham*, dans la Province de *Kent*, chez M. *Jean Godfrey*, Chevalier; les autres à *Otterden-Place*, chez le Chevalier *Granvil Wheler*, Membre de la *Societé Royale*. Je rapporterai chaque Experience dans l'ordre du tems & du lieu, comme je les trouve dans les Notes que j'en ai tenues.

La premiere Experience ſe fit à *Norton-Court*, le 14 de May 1729, entre ſix & ſept heures du ſoir. M'étant pourvu d'une Perche d'environ 24 pieds de long, compoſée d'un Baton de Sapin, d'une Canne, & d'un bout de Roſeau; & ayant inſeré le gros bout de la Perche dans le Tube de la profondeur d'environ ſept ou huit pouces; on apporta les feuilles de Cuivre, & l'on frotta le Tube. D'abord la Boule attira & repouſſa les feuilles avec force, de ſorte qu'il n'y a aucun lieu de douter, qu'avec une Perche plus longue, l'Electricité ne ſe fut communiquée de même.

Le 16 de May, je fis une Perche, qui avoit trente deux pieds de long, en y comprenant le Tube. Le plus gros bout étoit un Baton de Sapin d'environ ſix pieds & demi de longueur; le reſte étoit de Canne, & le bout de Roſeau. Toutes

choſes étant preparées, comme les autres fois, l'effet fut le même que dans les dernieres Experiences. Seulement la Verge pliant beaucoup, & ſouffirant de fortes vibrations à meſure qu'on frottoit le Tube, il fut plus difficile de bien conduire cette Experience. C'eſt-ce qui m'engagea à faire celles qui ſuivent.

Le 19 de May, vers les ſix heures du matin, la Boule d'Ivoire étant ſuſpenduë au Tube par une ficelle de vingt & ſix pieds de long, ce qui étoit l'élevation du Balcon où j'étois, au deſſus de la Cour où ſe tenoit celui qui avoit les feuilles de Cuivre poſées ſur une planche. On frotta le Tube, & il attira les feuilles à la hauteur d'environ deux pouces, comme me le dit la perſonne qui y aſſiſta. Ceci, étant repeté avec la Boule de Liege, eut le même ſuccès.

Le 31 de May, le matin', on attacha à une Perche de dixhuit pieds une Corde de trente quatre; de ſorte que la Corde & la Perche avoient enſemble de longueur 52 pieds. Je me tenois avec le Tube & la Perche ſur le Balcon; celui qui m'aſſiſtoit étoit en bas dans la Cour, où il tenoit la planche avec les feuilles de Cuivre. Le Tube ayant été excité comme à l'ordinaire, la Vertu Electrique monta du Tube le long de la Perche, & deſcendit de la Perche le long de la Corde juſqu'à la Boule d'Ivoire, qui attira les feuilles; & quand la Boule paſſoit par deſſus les feuil-

les

les dans les vibrations qu'elle faiſoit, les feuilles la ſuivoient, juſqu'à ce qu'elle fût au de-là de la Planche. Mais, ces ſortes d'Experiences ſont difficiles à faire en plein air, à cauſe que le moindre vent qu'il fait emporte les feuilles de Cuivre.

Quelques tems après, je fis diverſes tentatives pour faire ſuivre à la Vertu Electrique la ligne Horiſontale, puiſque je n'avois plus le moyen dans le lieu où j'étois, de la faire agir d'une plus grande hauteur perpendiculaire; mais, ce fut ſans ſuccès, pour n'avoir pas fait uſage des materiaux convenables, comme il paroitra par la ſuite.

La premiere Methode que j'eſſayai, ce fut de faire une gance à chaque bout d'une Corde. Je pendis cette Corde par un de ſes bouts à un Clou fiché dans une ſolive. L'autre bout pendoit vers la Terre. Au travers de la gance de ce bout paſſoit la ficelle avec la Boule d'Ivoire. L'autre bout de cette ficelle étoit attaché par une bride au Tube; de ſorte que la partie de la ficelle la plus voiſine de la Boule pendoit perpendiculairement, & que le reſte gardoit une ſituation Horiſontale. Les feuilles de Cuivre ayant été miſes alors ſous la Boule, & le Tube ayant été frotté, on n'apperçut pourtant aucune ombre d'Attraction. Cela me fit conclure, que quand la Vertu Electrique étoit venuë juſqu'à la Corde qui étoit ſuſpenduë à la Solive, elle montoit le long de cette Corde

juſqu'à la Solive ; & qu'ainſi rien, ou preſque rien, de cette Vertu ne deſcendoit en bas vers la Boule: ce qui ſe verifia enſuite, comme il paroitra par les Experiences que je décrirai ci-après. Là-deſſus, je ceſſai de faire des tentatives pour faire agir l'Electricité horiſontalment: & je me propoſai, ſi, à mon retour à Londres, je pouvois trouver des ſecours pour cela, d'eſſayer l'Experience du haut du Dôme de St. Paul; ne doutant par que la Vertu Electrique ne ſe communiquât perpendiculairement de-là juſqu'à Terre.

Le 30 de Juin 1729, je fus à *Otterden-Place*, pour y attendre M. *Wheler*. J'avois pris avec moi un petit Cylindre de Verre, ſolide, d'autour de 11 pouces de longueur, & du diametre de ſept huitiémes d'un pouce, outre quelques autres materiaux néceſſaires; me propoſant ſeulement de faire voir à M. *Wheler* un Echantillon de mes Experiences. La premiere ſe fit du haut d'une fenêtre de la Gallerie, qui ouvroit ſur la Salle; la hauteur étoit d'environ ſeize pieds. La ſeconde, du haut des Creneaux de la Maiſon, dans l'Avant-Cour; la hauteur de vingt & neuf pieds. Aprés cela, de la Tourelle, à terre; ce qui faiſoit trente & quatre pieds. Nous ne pûmes prendre de plus grande hauteur. Dans tous ces eſſays, les feuilles de Cuivre furent attirées & repouſſées au de-là de mon attente, quoi que mon Cylindre de Verre fût ſi petit.

Com-

Comme nous n'avions pas de plus grandes hauteurs dans l'endroit où nous étions, M. *Wheler* ſouhaita d'eſſayer, ſi nous ne pourrions pas faire agir la Vertu Electrique horiſontalement. Je lui dis la tentative, que j'avois faite inutilement dans ce deſſein; & je lui racontai la methode que j'avois ſuivie, & les materiaux que j'avois employez. M. *Wheler* me propoſa de nous ſervir d'un fil de Soye pour ſoutenir la Ligne, le long de laquelle la Vertu Electrique devoit paſſer. Je lui dis, qu'un pareil fil, attendu ſon peu de groſſeur, pourroit faire réüſſir l'Experience, puiſqu'il détourneroit moins de Vertu Electrique de la Ligne de Communication. Ce raiſonnement nous fit mettre la main à l'œuvre; &, à l'aide de la Methode ingenieuſe que M. *Wheler* imagina, auſſi-bien que de la peine qu'il prit, & de l'aſſiſtance de ſes domeſtiques, nous réüſſimes beaucoup au de-là de nos eſperances.

La premiere Experience ſe fit dans une Gallerie nattée, le 2 de Juillet 1729, environ à 10 heures du matin. A la diſtance d'environ quatre pieds du bout de la Galerie, il y avoit un fil qui la traverſoit. Ce fil étoit attaché aux deux cotez de la Galerie par deux Clous. Le milieu du fil étoit de ſoye; le reſte de ficelle. On prit alors la Corde, à laquelle la Boule d'Ivoire pendoit, & le long de laquelle l'Electricité devoit ſe communiquer du Tube à la Boule; cette Corde avoit de

longueur 18 pieds & demi. On la poſa ſur le fil de ſoye de traverſe, en telle façon que la Boule pendoit environ neuf pieds au deſſous; & l'autre côté de la Corde ayant été attaché par une gance au Cylindre de Verre, & les feuilles de Cuivre miſes ſur un papier blanc au deſſous de la Boule; le Cylindre fut frotté & la Boule attira les feuilles, & les tint ſuſpendues pendant quelques momens.

Comme cette Experience nous réüſſiſſoit ſi bien, & que la Gallerie ne nous permettoit pas de prendre de plus grandes longueurs, M. *Wheler* s'aviſa d'un autre expedient, au moyen duquel nous pourrions allonger notre ligne: ce fut de mettre un autre fil en traverſe, tout près de l'autre extremité de la Galerie. Sur la partie de ſoye de ces deux fils, on poſa une ligne ou ficelle aſſez longue pour retourner juſqu'à l'autre bout de la Galerie où la boule pendoit: & comme de cette maniere, les deux bouts de la ficelle étoient à la même extremité de la Galerie, on eut ſoin d'éloigner aſſez le Cylindre pour qu'il ne pût agir ſur les feuilles, que le long de la ligne de ficelle de communication. Alors, le Cylindre ayant été frotté, & les feuilles tenuës ſous la boule d'Ivoire, la vertu Electrique paſſa le long de la ligne de communication juſqu'à l'extremité oppoſée de la galerie, & ſuivant toûjours la même ligne revint juſqu'à la boule d'Ivoire, qui attira les feuil-

feuilles & les tint ſuſpenduës comme auparavant. Toute la longueur de la ligne étoit 147 pieds.

Nous voulumes eſſayer alors ſi l'Attraction ne ſeroit pas plus forte, en ne redoublant ou ne retournant point la ligne. C'eſt ce que nous trouvames moyen de faire dans la Grange, où nous eûmes une ligne de 124 pieds de long, dont 14 pieds pendoient perpendiculairement du fil de ſoye de traverſe en bas. L'attraction ſe trouva, comme nous l'avions crû, plus forte que quand la ligne étoit redoublée dans la galerie.

Le 3 de Juillet, ayant apporté avec moi le grand Tube de verre, nous retournames dans la grange entre les dix & onze heures du matin, ayant auſſi avec nous le petit Cylindre. Nous repetames les Experiences dont je viens de parler en dernier lieu, & avec le Cylindre, & avec le Tube. Mais, l'attraction ne fut pas ſi forte que le ſoir precedent; & la difference entre les Attractions communiquées par le Tube & par le Cylindre ne fut pas ſi grande non plus, qu'on avoit lieu de l'attendre, vû la difference des diametres & des longueurs.

Nous ajoûtâmes alors à notre ligne ce qu'il faloit pour la faire retourner juſqu'à l'autre bout de la grange. La longueur entiere ſe trouve de 293 pieds. Cependant, malgré cet allongement ſi conſiderable, nous ne trouvâmes dans l'Attrac-

tion aucune difference ſenſible ; la Boule attiroit tout comme auparavant. Ceci nous encouragea à faire faire à notre ligne un nouveau tour, en y ajoûtant ce qui étoit néceſſaire ; mais, comme on commençoit à frotter le Tube, nos lignes de traverſe de ſoye ſe rompirent, ne pouvant contenir la peſanteur de la ficelle, lors qu'elle étoit agitée par le mouvement que le frottement du Tube lui donnoit. Là-deſſus, comme j'avois apporté avec moi du fil de Fer, & de Leton, nous mîmes à la Ligne de traverſe, au lieu de ſoye, un morceau de fil d'archal fort menu ; mais ce fil ſe trouva trop foible auſſi pour ſupporter le poids de la Ligne de communication. Nous prîmes alors du fil de Leton un peu plus gros Celui-ci ſoutint la Ligne ; mais, quoi qu'on frottât bien le Cylindre, la Boule ne produiſit aucun mouvement, & n'excita pas la moindre Attraction. Il n'y en eut pas même, lorſque nous fîmes uſage du grand Tube, voyant que le Cylindre étoit ſans effet. Nous fûmes convaincus par-là, que ce qui nous avoit fait réüſſir dans nos Experiences précedentes, ce n'étoit pas que nos Lignes de traverſe fuſſent menuës, comme je l'avois cru ; mais qu'elles étoient de ſoye. En effet, il nous arrivoit la même choſe, que quand la Ligne de communication avoit été ſoutenuë par une Corde ou Ficelle ; c'eſt-à-dire, que quand les Ecoulemens Electriques

étoient

étoient parvenus juſqu'à la Corde, ils la ſuivoient juſqu'aux Solives, où elle étoit attachée, & ainſi ils n'alloient pas plus avant le long de la Ligne, qui auroit dû les conduire juſqu'à la Boule d'Ivoire.

M. *Wheler*, voyant que nos fils de ſoye etoient trop foibles, pour porter pluſieurs *tours* & *retours* de la Ligne de communication, s'aviſa d'un autre Expedient, par le moyen du quel chaque fil de ſoye devoit ſoutenir un moindre nombre de *tours*; ce fut de mettre deux autres Lignes de traverſe quelques pieds au deſſous des premieres; de ſorte que les nouveaux *tours*, que nous faiſons faire à la Ligne de communication étoient ſoutenus par les Lignes de traverſe inferieures. Par ce moyen, il n'y eut ſur chaque fil de ſoye, que la moitié de la peſanteur du fil de communication qui y étoit auparavant. Auſſi, à l'aide de cette invention, fûmes-nous en état d'allonger beaucoup nôtre Ligne, ſans craindre de rompre nôtre ſoye. Nous ajuſtames donc une Ligne de 666 pieds de long, en tours & retours; & les feuilles de Cuivre ayant été comme de coutume miſes ſur du papier blanc & tenuës ſous la Boule d'Ivoire; & le Tuyau, attaché à l'autre bout de la Ligne, ayant été frotté pendant quelque tems; les feuilles furent attirées auſſi ſenſiblement qu'elles l'avoient été par des Lignes beaucoup plus courtes. Nous répétames la même Experience avec le pe-

tit Cylindre ſolide, & nous vîmes bien une eſpéce d'Attraction, mais elle n'étoit pas ſi forte à beaucoup près, qu'avec le grand Tube.

Quoique les *allées* & *venuës* de la Vertu Électrique fuſſent tout-à-fait ſurprenantes, nous voulumes pourtant eſſayer juſqu'où l'Attraction pourroit ſe communiquer en droite ligne; & nous nous y prîmes de cette maniere. L'extremité de la Ligne, où l'Attraction devoit ſe faire, fut ſuſpenduë à un fil de ſoye, qui étoit attaché en travers de la fenêtre du Grenier, qui eſt au Nord de la Maiſon, & qui peut avoir quarante pieds de hauteur. A une diſtance d'environ cent pieds de-là, deux Perches d'autour de dix pieds de long, furent plantées en terre à peu près perpendiculairement, à deux pieds l'une de l'autre. Ces Perches étoient dans le grand Jardin. Au de-là, dans le grand pré, qui eſt ſeparé du Jardin par une foſſe profonde, deux autres Perches furent plantées, à une diſtance à peu près égale des premieres. Après celles-là, il y en avoit encore deux autres paires, à des diſtances égales. Sur les bouts de ces Perches on attacha les fils de ſoye de traverſe, qui devoient ſoutenir la Ligne de communication. Cette Ligne ayant été poſée ſur les fils de ſoye, la Boule d'Ivoire ayant été ſuſpenduë dans la fenêtre du Grenier, & l'autre bout de la Ligne ayant été attaché par une bride au Tube, on tint les feuil-

feuilles de Cuivre au deſſous de la Boule ; &, après qu'on eut frotté le Tube pendant quelque tems, on me cria pour me dire qu'il y avoit de l'Attraction dans les feuilles On recommença pluſieurs fois la même Experience avec ſuccès. M. *Wheler* vint alors dans le jardin, & ſe mit lui même à frotter le Tube, afin que je pûſſe aller voir l'Attraction de mes propres yeux ; ce que je fis : mais, je ne remarquai pas que l'Attraction fut ſi grande, que lorſque nous avions employé une plus longue ligne, mais diſpoſée par tours & retours. La longueur de cette derniere Ligne étoit de 650 pieds. Comme nous avions commencé l'Experience un pen tard, c'eſt-à-dire, vers les ſept heures du ſoir, le ſerain commença de tomber, après que nous l'eumes repetée un certain nombre de fois, & avant huit heures toute Attraction ceſſa. Je ne ſaurois dire, ſi cela vint ou de l'humidité qui tomboit, ou de ce que j'étois extraordinairement échauffé, quoique je penche à imputer l'effet à cette derniere cauſe. Nous fîmes cette Experience le 14 de Juillet 1729.

Remarque. Quoi que nous appellions *Horiſontale* la communication de l'Electricité dans l'Experience que l'on vient de voir, il ne faut pas prendre ce mot d'*Horiſontale* à la rigueur, comme on le peut aiſement recueillir de ma Deſcription. D'un autre côté, comme la Ligne de communication s'affaiſſoit par ſon propre poids

poids beaucoup au deſſous des fils de traverſe, dans les endroits où elle en étoit la plus éloignée; il eſt clair qu'elle a dû être de quelques pieds plus longue, que la ſomme des diſtances des perches.

Quelques jours après, la même Experience fut repetée du haut de la fenêtre du Cabinet de la Tour. La ligne avoit alors 765 pieds, & l'Attraction ne fut pas moins ſenſible, que dans l'Experience précedente.

Autres Experiences faites chez M. Wheler, *qui montrent que de larges Superficies peuvent être impregnées d'Ecoulemens Electriques.*

Une grande Mappemonde, qui contenoit vingt & ſept pieds quarrés, & une Mappe qui en contenoit cinquante & neuf, ayant été ſuſpendus au Tube par des ficelles, devinrent Electriques. Un Paraſol, attaché par le manche à une ficelle, contracta une très forte Electricité.

Experience propoſée par M. Wheler, *pour voir ſi la Vertu Electrique pourroit être empéchée en quelque ſorte par les Ecoulemens magnetiques d'une Pierre d'Aimant.*

Cette Pierre avoit une petite Clef pendante à une de ſes Armures. On ſuſpendit la Pierre & la clef au Tube, par le moyen d'une ficelle, & le Tube ayant été frotté, la clef & la pierre attirerent toutes les deux les feuilles de cuivre; & l'Attraction fut la même que celle des autres corps.

Ex-

Experience faite pour montrer que la Vertu Electrique peut ſe communiquer par differens chemins, tout à la fois, & portée de cette façon juſqu'à des Diſtances conſidérables.

On dreſſa trois *Appuis*, compoſez chacun de deux bâtons de ſapin, bien droits, fixez perpendiculairement vers les extremitez d'une planche, qui formoit un quarré long. La diſtance des deux bâtons étoit d'environ un pied & demi. Sur leur ſommet on attacha les fils de ſoye qui devoient ſoûtenir la ligne de communication, entre le Tube & les corps qu'on vouloit rendre Attractifs. On plaça un de ces Appuis dans la grande ſale, vers le bout; une autre dans la petite ſale, & le troiſieme dans l'Appartement qui ſépare ces deux ſales l'une de l'autre. Comme les deux premiers étoient l'un à la droite & l'autre à la gauche, le troiſieme fut placé en avant tout près de la fenêtre. Les deux premiers étoient environ à quinze pieds, & le troiſieme à environ vingt pieds de diſtance de l'endroit où l'on tenoit le Tube. On prit alors trois petites planches de bois quarrées, qu'on attacha à trois ficelles. Ces ficelles furent poſées ſur les fils de ſoye, & ſuſpenduës au Tube par des gances, faites à leurs autres bouts; après quoi les feuilles de cuivre ayant été tenuës ſous les planches, & le Tube ayant été agité, les planches attirerent toutes à la fois. Quelque tems

après,

après, en mon abſence, M. *Wheler* fit rougir au feu un fourgon, & il trouva que l'Attraction étoit la même que lorſque le fourgon étoit froid. Il ſuſpendit auſſi au Tube, par les pieds, un poulet vivant, & il trouva que la poitrine de cet animal avoit une très grande Electricité.

Chez M Godfrey *je fis l'Experience ſuivante, qui montre que la Vertu Electrique peut paſſer du Tube aux Corps, ſans toucher à la ligne de communication, & en tenant ſeulement le Tube près d'elle.*

La premiere de ces Experiences fut faite le 5 d'Août 1729. Je ferai mention des plus conſidérables; mais, comme en les notant je n'ai pas toûjours marqué la datte, il ſe pourra que je ne les rapporterai pas toûjours dans l'ordre exact du tems. Je n'exprime pas toûjours auſſi la longueur des lignes, la choſe n'ayant pas paru abſolument neceſſaire.

Je pris un morceau de corde, de celle dont on ſe ſert pour faire ſécher du linge. Cette corde avoit environ onze pieds de long. J'y fis une ganſe au haut, & je la ſuſpendis par là à un clou fiché dans une ſolive du Grenier. A l'autre bout pendoit, par le moyen d'un anneau de fer, un poids de plomb de quatorze livres. Les feuilles de cuivre ayant été miſes ſous le poids, & le Tuyau ayant été frotté, & tenu près de la corde, mais ſans la toucher, le poids attira & repouſſa les feuilles pluſieurs fois de ſuite, juſqu'à la hau-

teur

teur de trois pouces tout du moins, ſi ce n'eſt de quatre. Quand on tenoit le Tube trois ou quatre pieds au deſſus du poids, il y avoit Attraction; mais, quand on le hauſſoit davantage juſqu'à être près de la ſolive où la Corde qui ſoutenoit le poids étoit attachée, toute Attraction ceſſoit.

Experience, qui montre que la Vertu Electrique peut agir par divers chemins en même tems, par une Ligne de communication, mais ſans que le Tube la touche.

On prit deux Cordes d'entre quatre & cinq pieds de longueur. On avoit attaché à chacune, par le moyen d'une ficelle, un morceau quarré de Liege. On ſuſpendit les deux Cordes par une de leurs extremitez à deux clous. Tout près du bout d'embas, on avoit attaché une ficelle, qui alloit d'une corde à l'autre. On mit les feuilles de Cuivre ſous les Lieges; on frotta le Tube, & on le tint tout près d'une des Cordes. D'abord les deux Lieges attirerent; mais, celui qui étoit le plus éloigné, beaucoup plus fortement que celui auprès duquel on tenoit le Tube. Quand le Tube répondoit au milieu de la ficelle de communication, les deux Lieges attiroient avec une force égale.

Quelque tems après, étant chez M. Wheler, *nous fîmes l'Experience ſuivante, pour eſſayer ſi l'Attraction Electrique eſt proportionnée à la quantité de matiere dans les corps.*

On

On fit faire deux Cubes de bois de cheſne d'environ ſix pouces quarrez ; l'un ſolide, l'autre creux. On les ſuſpendit à deux cordes, à peu près de la même maniere que dans l'experience précedente. La diſtance des Cubes étoit par eſtimation d'environ quatorze ou quinze pieds La ficelle de communication ayant été attachée aux deux cordes, & les feuilles de cuivre placées ſous les Cubes ; on frotta le Tube, & on le tint au deſſus du milieu de la ficelle, & à une diſtance égale des Cubes, autant que cela ſe pût par conjecture ; ce qui étant fait, les deux Cubes attirerent & repouſſerent les feuilles dans le même tems, & juſqu'à une égale hauteur ; en ſorte qu'il ne parut pas y avoir plus d'Attraction dans le Cube ſolide que dans le creux. J'ai pourtant du penchant à croire, que les Ecoulemens Electriques paſſent au travers de toutes les parties interieures du Cube ſolide, quoique la ſeule ſurface attire : car, il paroit par pluſieurs Experiences, que ſi quelque corps touche celui qui attire, l'Attraction ceſſe, juſqu'à ce que ce corps ſoit écarté, & que l'autre ſoit de nouveau excité par le Tube.

Continuation des Experiences faites chez M. Godfrey.

J'eſſayai après cela une Experience, pour voir, ſi la vertu Electrique ne pourroit point paſſer dans une canne, ſans inſerer la canne dans l'ouverture du Tube, ou

ſans

ſans que le Tube touchât la canne. Je trouvai que cela réuſſiſſoit, en ſuſpendant la canne, ou à des fils de ſoye, ou à des crins de cheval, & en plaçant une boule de liege au menu bout de la canne.

Le 13 d'Août, je pris une grande perche, longue de vingt & ſept pieds; de deux pouces & demi de diametre au gros bout, & d'un demi pouce au petit bout. Elle étoit d'une eſpece de Hêtre *, & l'écorce y étoit. On ſuſpendit cette perche à deux cordes, d'environ quatre pieds & demi de long. Une de ces cordes étoit à environ deux pieds de diſtance du gros bout de la perche; l'autre à environ huit pieds du menu bout; de ſorte que la perche étoit ſuſpendue horiſontalement. Au petit bout de la perche pendoit une boule de liege du diametre d'environ un pouce & demi, ſoutenuë par une ficelle d'environ un pied de long. Sur la boule étoit poſé une petit morceau de plomb pour tenir la ficelle étenduë. Alors, les feuilles de cuivre ayant été miſes ſous le liege, le Tuyau étant frotté, & tenu près du gros bout de la perche, la boule de liege attira fortement les feuilles juſqu'à la hauteur d'un pouce, ſi ce n'eſt davantage. On tint après cela les feuilles ſous differentes parties de la Perche, qui les attirerent, à ce qu'obſerva M. *Godfrey*, mais pas ſi fortement à beaucoup près que le liege l'avoit fait.

* *Horſe beech.*

Vers le commencement de Septembre, je

ſis l'Experience ſuivante, qui montre que les Ecoulemens Electriques peuvent être conduits le long d'une ligne circulaire, & paſſer d'un cercle à l'autre.

On prit un cercle d'environ deux pieds deux pouces de diametre. Je le ſuſpendis par une corde à un clou fiché dans la poutre; la corde étoit longue d'environ quatre pieds. On mit les feuilles ſous le cercle; on frotta le Tube, & on le tint en dedans du cercle, près de ſa partie ſuperieure, mais ſans le toucher de pluſieurs pouces. Alors la partie inferieure du cercle attira & repouſſa les feuilles avec force; mais, quand on tint le Tube près de la partie inferieure, il n'y eut que peu ou point d'Attraction. Lors qu'on tenoit le Tube près du dehors du cercle, il attiroit, mais la plus forte Attraction avoit lieu, quand on tenoit le Tube près du nœud de la corde, qui ſoutenoit le cercle. On avoit attaché à ce cercle, par le moyen d'une ficelle, un autre cercle plus petit, d'environ un pied & demi de Diametre. Il étoit éloigné du grand de deux pouces; & une même corde les ſoutenoit tous les deux. Alors, les feuilles & le Tube ayant été préparez, comme auparavant, & le Tube étant tenu tout près du cercle ſuperieur, la partie la plus baſſe du cercle inferieur attira fortement; elle n'attira que très foiblement, lors qu'on tint le Tube près de la partie ſuperieure du cercle inferieur: &, lorſqu'on

tint

tint le Tube vers le bas du cercle de deſſous, il n'y eut plus d'Attraction du tout.

Le 15 de Septembre, je fis l'Experience ſuivante, qui montre, que les Ecoulemens Electriques produiſent le même effet dans le cercle, lors que la poſition en eſt horiſontale.

Je pris un grand cercle, d'un peu plus de trois pieds de Diametre, & large d'environ deux pouces & demi. A ce cercle étoient attachez, à des diſtances à peu près égales, quatre cordons, de fil retors, longs chacun de deux pieds huit pouces. Les bouts de ces cordons étoient attachez à une ſeule & même corde, d'environ deux pieds & demi de long, au moyen de laquelle le cercle fut ſuſpendu à un clou, comme dans les Experiences précedentes; de ſorte que le cercle pendoit horiſontalement. Alors, les feuilles de cuivre ayant été miſes ſous le tranchant du cercle, à la diſtance de deux à trois pouces, & le Tuyau étant frotté & tenu au milieu des cordons, mais ſans les toucher, les feuilles furent attirées & repouſſées pluſieurs fois de ſuite. Mais, quand on tint le Tube près de la partie exterieure du cercle, à l'oppoſé de l'endroit où l'on avoit mis les feuilles de cuivre, l'Attraction fut beaucoup plus forte.

Vers la fin de l'Automne & au commencement de l'Hyver de l'année 1729, je repris mes recherches ſur d'autres corps Electriques, pour voir quelle addition je pourrois faire à ceux dont je

donne le Catalogue à la page 9 & 10. Je trouvai qu'un grand nombre d'autres corps avoient la même proprieté, & pouvoient être excitez à attirer par la même methode. Par exemple, des feuilles ſéches & fannées de roſeau & de glayeul, de l'herbe, du bled, tant les feuilles que la paille; des feuilles d'arbre, comme de Laurier, de Chêne, de Noyer, de Chataignier, de Noiſettier, de Poirier, de Pommier; de ſorte que l'on peut conclure que les feuilles de tous les Vegetables ont cette Vertu Attractive.

Je m'en vais donner à preſent la Deſcription des Experiences que j'ai faites dans ma chambre, l'année 1730.

Le 23 de Mars, je fis fondre du Savon dans de l'eau de la *Tamiſe*; après quoi je ſuſpendis une pipe à Tabac, par le moyen d'une ficelle, en telle façon qu'elle pendoit à peu près horiſontalement, la bouche en bas. Je trempai alors la pipe dans mon eau de Savon, & je ſoufflai une *bouteille*. Les feuilles de cuivre étoient poſées ſur un gueridon au deſſous. On frotta le Tube, & les feuilles furent attirées par la *bouteille*, quand on tenoit le Tube près de la ficelle. Je repetai l'experience avec une autre *bouteille*, en tenant le Tube près du menu bout de la pipe. L'Attraction fut beaucoup plus forte, les feuilles s'élevant à la hauteur de près de deux pouces.

Le 25 de Mars, je repetai la même Ex-

pe-

perience d'une maniere un peu differente. La Pipe étoit ſuſpendue à deux fils de ſoye blanche à coudre, d'environ cinq pieds & demi de long. Ces fils étoient attachés à deux clous, fichés dans une ſolive de ma chambre, à un pied de diſtance l'un de l'autre. Alors, ayant ſouffé une *bouteille*, & tenant le Tube près du petit bout de la Pipe, la *bouteille* attira les feuilles à la hauteur de près de quatre pouces. Je fis cette Experience pour voir ſi l'Electricité ne pourroit pas ſe communiquer à des corps fluides.

Le 8 d'Avril 1730, je fis l'Experience ſuivante ſur un petit Garçon d'entre huit & neuf ans. Il peſoit, tout habillé, quarante & ſept livres, dix onces. Je le ſuſpendis horiſontalement à deux cordes, telles qu'on les employe pour ſécher le linge. Elles étoient d'environ treize pieds de longueur, & avoient des ganſes à chaque bout. Dans la ſolive de ma chambre, qui avoit un pied d'épaiſſeur, on avoit fiché deux crochets à l'oppoſite l'un de l'autre; &, à deux pieds de ceux-là, encore deux autres de la même maniere. Sur ces crochets on ſuſpendit les cordes par leurs gances, en guiſe d'eſcarpolettes, le bas n'étant élevé audeſſus du plancher que d'environ deux pieds. On mit l'Enfant ſur ces deux cordes, la face en bas, de façon qu'une des cordes lui paſſoit ſous la poitrine & l'autre ſous les cuiſſes. Les feuilles de cuivre furent poſées ſur un

petit gueridon, fait d'une planche ronde d'un pied de Diametre, couverte de papier blanc, & ſoutenue par un pied d'un pied de haut. J'ai ſouvent fait uſage de ce gueridon dans mes autres Experiences, quoique je n'en aye point parlé juſqu'ici. Comme on eut frotté le Tube, & qu'on le tenoit près des pieds du petit garçon, mais ſans les toucher, ſon viſage attira les feuilles de cuivre avec beaucoup de force, juſqu'à les faire monter à la hauteur de huit & quelquefois de dix pouces. Je mis quantité de morceaux de feuilles ſur le Guéridon tout à la fois, & elles s'éleverent toujours toutes à la fois dans le même tems. On mit alors le petit garçon ſur le dos, & le derriere de ſa tête, qui étoit couverte de cheveux courts, attira, mais non par tout-à-fait à la même hauteur que ſon viſage avoit fait. Après cela, l'on mit les feuilles ſous ſes pieds, ſans qu'il eut quitté ni ſouliers ni bas; & le Tube aiant été tenu près de ſa tête, les pieds attirerent, mais pas tout à fait à la même hauteur que la tête. Après cela, l'on remit encore les feuilles ſous ſa tête, & on tint le Tube au deſſus, mais il n'y eut aucune Attraction; non plus que quand on tenoit le Tube au deſſus des pieds & les feuilles au deſſous.

Le 16 d'Avril, je repetai l'Experience du petit garçon; mais, l'Attraction ne fut pas à beaucoup près ſi forte ce jour-là, que la premiere fois. Les feuilles de Cuivre

vre ne monterent qu'à environ ſix pouces. Je fis étendre au petit garçon ſes mains horiſontalement, & je plaçai un petit Guéridon avec des feuilles de Cuivre ſous chaque main, & un autre plus grand ſous ſon viſage ; après quoi, le Tube excité ayant été tenu près de ſes pieds, ſon viſage & ſes mains attirerent tout à la fois. Je lui donnai alors à tenir dans une main le bout ſuperieur d'une ligne à pécher, à la petite pointe de laquelle étoit enchaſſée une Boule de Liege, ſous laquelle on mit les feuilles de Cuivre ; & le Tube ayant été frotté & tenu près des pieds, la Boule attira les feuilles à la hauteur de deux pouces, puis les repouſſa, & les attira encore pluſienrs fois de ſuite avec beaucoup de force.

Le 21 d'Avril, je réïterai encore mes Experiences ſur le petit garçon, & je trouvai l'Attraction beaucoup plus forte que la premiere fois. Les feuilles de Cuivre s'éleverent vers ſon viſage à la hauteur de plus d'un pied. Je donnai alors au petit garçon dans chacune de ſes mains l'extremité d'une Ligne de pêcheur, avec une Boule de Liege à la pointe, & je mis un petit Guéridon avec des feuilles ſous chaque Boule. Le Tube ayant été frotté & tenu près de ſes pieds, les deux Lieges attirerent & repouſſerent fortement tout à la fois. La longueur de chaque morceau de Ligne étoit d'environ ſept pieds. L'on mit après cela le petit garçon ſur le côté

gauche, & on lui donna à tenir de ſes deux mains une Ligne à pécher de près de 12 pieds de long, ſurmontée au bout d'une petite Boule de Liege d'un pouce trois quarts de diametre; après cela, toutes choſes étant preparées, & le Tube tenu près des pieds de l'Enfant, la Boule de Liege attira & repouſſa avec force les feuilles de Cuivre juſqu'à la hauteur de deux pouces tout au moins.

Remarquez, que quand je parle de tenir le Tube près des pieds de l'Enfant, j'entends que c'étoit vis à vis de la plante de ſes pieds; & quand je dis que c'étoit près de ſa tête, il faut entendre près du ſommet; car, quand on tenoit le Tube au deſſus de la tête, ou des jambes, l'Attraction ne ſe communiquoit pas ſi fortement aux autres parties de ſon Corps.

Ces Experiences montrent, que les Animaux reçoivent en plus grande quantité les Ecoulemens Electriques, & que ces Ecoulemens peuvent paſſer d'eux ailleurs juſqu'à des diſtances conſiderables par pluſieurs chemins tout à la fois, pour peu qu'ils trouvent des paſſages propres, après quoi ils deployent leur puiſſance attractive dans les endroits où ils ſont parvenus.

Dans ces Experiences, outre le grand Guéridon, dont j'ai parlé plus haut, j'en ai employé deux autres plus petits, qu'il ne ſera pas hors de propos de décrire, puiſqu'ils m'ont été d'un grand uſage. Le deſſus avoit trois pouces de diametre. Le

pié

pié qui les portoit avoir douze pouces de haut, & les Baſes environ quatre pouces & demi. Ils étoient faits de *Lignum vitæ*, & le haut & le bas pouvoient être ôtez & remis par des vis, pour la commodité du tranſport. Il y avoit du papier blanc collé ſur le deſſus. Quand les feuilles de Cuivre avoient été miſes ſur un de ces Guéridons, je trouvois qu'elles étoient attirées beaucoup plus haut, que quand on les avoit poſées ſur la Table, & bien trois fois auſſi haut, que lorſqu'on les avoit miſes ſur le plancher.

Le 20 de Juin, je fis l'Experience ſuivante, qui prouve, que l'Attraction & la Repulſion, ſont auſſi fortes, ſi ce n'eſt davantage, lorſque le Tube ne touche point la Ligne de Communication, que lorſqu'il la touche; & que dans le premier cas les Ecoulemens peuvent auſſi ſe porter à de grandes Diſtances.

On prit une Ficelle longue de 231 pieds, ſoutenuë par deux Fils de traverſe de ſoye bleuë; la diſtance des fils étoit de 18 pieds: au deſſous de ces fils, on en avoit mis un autre de la même couleur: A celui-ci étoit attaché un des bouts de la Ficelle, à l'autre bout pendoit la Boule d'Ivoire. La Ficelle faiſoit treize fois le tour des fils de traverſe. On poſa les feuilles ſous la Boule, ſur un des petits Guéridons; on frotta le Tube, & la Boule attira & repouſſa juſqu'à la hauteur d'un

de ſes Diametres, qui étoit d'un pouce & un quart.

J'ai trouvé, par diverſes Experiences faites en dernier lieu, que quand on tient le Tube excité en differens endroits entre les coutours de la ficelle, avant que de le porter à ſon extremité, l'Attraction en eſt plus prompte & plus facile, que quand on ſe tient uniquemeut avec le Tube près de l'extrémité de la ficelle.

Vers le milieu de Juillet, je partis pour la Campagne, & le 1 d'Août nous fimes chez M. Wheler *l'Experience ſuivante, pour voir juſqu'où la Vertu l'Electrique pourroit être portée dans une ligne droite ſans la toucher.*

Cette Experience ſe fit en faiſant ſortir la ligne de la fenêtre de la grande Sale, en la faiſant traverſer le Jardin, & la continuant juſques dans le grand Pré qui eſt au de-là. La Ligne étoit ſoutenuë par quinze paires de Perches, chaque paire avoit un fil de ſoye bleuë, qui alloit d'une Perche à l'autre, & qui étoit long de quatre pieds, diſtance des deux Perches. A environ dix pieds de la fenêtre, on avoit attaché dans la Chambre un fil de ſoye, qui la traverſoit. Sur ce fil pendoit la portion de la Ligne, à laquelle étoit attaché la Boule d'Ivoire. Au deſſous du fil de traverſe des deux Perches, les plus éloignées, on avoit diſpoſé un autre fil de traverſe, à quatre pieds de

Ter-

Terre, & à ce fil étoit attaché l'autre bout de la Ligne de Communication, comme dans quelques-unes des Experiences précédentes. On prepara les feuilles & le Tube comme à l'ordinaire, & le Tube ayant été tenu au deſſus de la Ligne à diverſes diſtances, en commençant par le bout où la Boule pendoit, & en avançant ainſi vers l'autre extrémité de la Ligne: les feuilles ne furent attirées dans les endroits où l'on s'arrêtoit, que juſqu'à la diſtance de deux ou de trois cent pieds, & encore peu fortement; & plus nous avancions vers l'extremité la plus éloignée de la Ligne, plus l'Attraction devenoit foible. Cependant, même au bout de la Ligne, la Boule élevoit les feuilles, dès que le Tube touchoit la Ligne, qui avoit 886 pieds de longueur.

J'aurois donné maintenant une Deſcription de la Découverte, que je fis l'année derniere, touchant l'Attraction des Corps Colorez, par où il paroit que ces Corps attirent plus ou moins à raiſon de la Couleur dont ils ſont, quoique la ſubſtance ſoit la même, & que la peſanteur & la groſſeur ne different pas; mais, comme j'ai trouvé en dernier lieu une maniere nouvelle, & beaucoup plus exacte, de faire ces Experiences, je prie qu'on me permette de les pouſſer un peu plus loin avant que d'en faire le Détail. Je dirai ſeulement, que j'ai trouvé que le Rouge, l'Orange ou le Jaune, attirent pour-

le

le moins trois ou quatre fois plus fortement que le Verd, le Bleu, ou le Pourpre. Je ſuis,

Monſieur,

Charter-Houſe, le 8. *de Fevr.* 1731.

Vôtre tres humble Serviteur,

ETIENNE GRAY

ARTICLE XII.

Hiſtoire de Geneve, par M. SPON; *rectifiée & augmentée par d'amples Notes: avec les Actes & autres Piéces ſervant de Preuves à cette Hiſtoire.* A Geneve, chez Fabri & Barillot, 1730, in 4, Tome I, 556 pagg. Tom. II, 518 pagg. ſans les *Préfaces*, l'*Indice des Piéces*, & les *Figures*.

Introduction d. J.

[LE Texte de cet Ouvrage eſt déja ſuffiſamment connu; tant par les trois Editions qui en ont été faites, à Lyon, chez Thomas Amaulry, en 1680, & en 1682, & à Utrecht, chez François Halma, en 1685, in 12; que par les Extraits, qui en ont été donnez dans le *Journal des Savans* du 29 de Janvier 1680, & dans les

les *Nouvelles de la République des Lettres* du Mois de Janvier 1685. Nous ne nous arrêterons donc qu'aux *Notes*, qui l'accompagnent, & qui ſont ſans contredit la Partie la plus curieuſe & la plus intéreſſante de cette Edition.

Mais, comme ces Journaux ont négligé de faire mention des Mémoires tant imprimez que manuſcrits dont s'eſt ſervi M. Spon, nous croions qu'il ne ſera point inutile de les indiquer ici, auſſi bien que ceux dont l'Auteur des Notes a fait uſage ; & cela, afin qu'on ſâche poſitivement ſur quels Fondemens ils ſe ſont appuïés l'un & l'autre. Les prémiers ſont donc, quant aux manuſcrits, *trois Volumes in quarto*, écrits de la propre main de l'illuſtre *Jaques Godefroy*, Auteur du Commentaire ſur le Code Théodoſien, ſortis de ſa Bibliothéque, & communiqués à M. Spon, par M. Chorier, Hiſtorien du Dauphiné, auſſi bien que les *Mémoires Hiſtoriques d'un Auteur inconnu*; les *Chroniques ou les Annales de Michel Roſet*; une *Hiſtoire Genevoiſe*, qui a appartenu à *Simon Goulard*; & divers Recüeils d'*Actes & de Traités*: &, pour les imprimez, la *Chronique de Savoie de Paradin*, l'*Hiſtoire de Savoie*, le *Levain du Calviniſme dans Geneve de Sœur Jeanne de Juſſie* *, le *Ca-*

* Revû par l'Abbé de St. Réal, & rimprimé ſous le Titre injurieux de *Relation de l'Apoſtaſie de Geneve, à Paris, chez René Guignard, en* 1682, *in*

Cavalier de Savoie de Butet, l'*Anti-Cavalier ou le Citadin de Geneve de Sarrazin*, la prétendue *Harangue de M. Pictet ou le Fleau de l'Ariſtocratie Genevoiſe*, les *Harangues de Mrs. Spanheim & Morus*, & quelques autres Piéces de même Caractere. Les ſeconds ſont, une *Chronique de Geneve par François de Bonnivard*, &c., mais principalement les *Regîtres publics*, & les *Actes originaux*, conſervez dans les Archives de la République §. Comme ce ſont des Morceaux importans, & très dignes de la Curioſité du Public, non ſeulement l'Auteur les cite toujours avec beaucoup de ſoin, mais même il en a fait imprimer un aſſez grand nombre pour remplir preſque tout ſon ſecond Volume; & ce ſont les Preuves de ſes *Notes*, dont nous nous contenterons de rapporter, comme les plus propres à donner une juſte

Idée

12; moins par aucune néceſſité, que par envie de donner un Coup de Bec aux Réformez, ſelon le Génie d'alors.

§ Quant aux Manuſcrits ſi vantez par Leti, tant au commencement de ſon *Hiſtoria Genevrina*, Tom. I, pagg. 42-47, que dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Mars 1685, pagg. 315 & 316, on n'en a fait ici aucun Uſage: l'Auteur n'en aiant pas apparemment fait plus de Cas, que de quantité de Faits de ſon Hiſtoire, qu'il lui reproche de n'avoir puiſé que dans ſon Imagination. Voiez la Note de la page 30 du I Tome de cette Hiſtoire.

Idée de toutes les autres, celles qu'il indique lui-même *, non ſeulement comme les plus curieuſes & les plus intéreſſantes, mais même comme les plus éxactes & les plus impartiales.]

I. L'AFFAIRE de Bolſec ſe paſſa de la maniere ſuivante. St. André, Paſteur de l'Egliſe de Juſſy, préchant un jour de Congrégation † dans le Temple de Saint Pierre, & n'aiant pas traité la Matiere de la Prédeſtination au gré de Bolſec; celui-ci, le Sermon fini, ſoutint, que c'étoit un Sentiment faux, pernicieux, & dangereux, de dire: Que Dieu a déterminé dans ſon Conſeil éternel, qui ſont ceux qu'il veut ſauver, & qui ſont ceux qu'il veut damner: Qu'en diſant, que Dieu a prédeſtiné à la Vie ou à la Mort éternelle ceux qu'il a voulu, on le fait Auteur du Mal: Qu'on donnoit auſſi par-là occaſion aux Méchans d'accuſer la Divinité de leur Damnation, puiſqu'il pouroient dire, qu'y aiant été prédeſtinez par un Dieu tout-puiſſant, il ne dépendoit pas d'eux

I. *Note ſur Bolſec*; pag. 291-293.

* Avertiſſement, *pag.* 11.

† Le Sermon de ce Jour-là, qui eſt le Vendredi, eſt encore aujourd'hui expoſé à la Cenſure particuliere des Miniſtres dans leur Corps: mais, lors de celui dont il s'agit, il l'étoit à la Cenſure publique dans le Temple; de ſorte qu'il étoit libre à tous les Auditeurs de propoſer, après le Sermon, leurs Doutes ou leurs Difficultez.

d'eux de l'éviter. Il finit ſon Diſcours par une Exhortation au Peuple de ſe garder d'une Doctrine ſi fauſſe & ſi ſcandaleuſe.

Après que Calvin eut réfuté ce Diſcours de la maniere que M. Spon le raconte, un Auditeur de Juſtice, irrité contre Bolſec, qui avoit apparemment mal ménagé ſes Termes, le fit mettre en Priſon; & là, les Miniſtres lui propoſérent, ſur le Sujet conteſté, XVII Articles ſignez par Calvin & divers autres. Bolſec repondit, les Miniſtres repliquérent, & il leur préſenta à ſon tour des Queſtions par écrit, auxquelles Calvin répondit ſuivant ſon Syſteme. Cette Diſpute fut ſuivie d'une autre de vive voix, entre Bolſec d'un côté, & Calvin avec ſes Collegues de l'autre. Elle dura deux jours conſécutifs; & cela, dans la Priſon, & en préſence du Magiſtrat. Le Conſeil ordonna enſuite d'élargir Bolſec ſous Caution; mais, n'en aiant pû trouver, il fut obligé de reſter en Priſon. Cependant, les Actes de cette Diſpute aiant été envoiés aux Egliſes de Zurich, de Berne, & de Bâle, pour en avoir leur Sentiment; & ces Egliſes l'aiant donné d'une maniere ſi ſage & ſi retenue, que Bolſec n'avoit fait aucune difficulté de l'adopter, & d'offrir même de le ſouſcrire; il ſembloit que des Réponſes de ce Caractére, & qui ne reſpiroient que la Toléran-

ce,

ce *, auroient dû adoucir les Eſprits à l'égard de Bolſec : mais, il n'en fut rien ; car, comme il perſiſtoit dans ſes Sentimens, les Miniſtres vinrent à bout enfin de faire prononcer contre lui une Sentence de Banniſſement perpétuel, ſous Peine du Fouët s'il y contrevenoit.

Cette Note peut ſervir de Suplément & de Correctif, non ſeulement à cet Endroit de l'*Hiſtoire de M. Spon*, mais même à celui de l'Article BOLSEC du *Dictionaire de M. Bayle*, où il eſt dit en propres Termes, que, *de l'Avis des Egliſes Suiſſes, le Sénat de Geneve déclara Bolſec convaincu de Sédition & de Pélagianiſme* : ce qui eſt bien éloigné de ce qui ſe lit ici. Remarque d. J.

II. De cinq Notes ſur Servet, nous ne toucherons point à la prémiere ni aux deux dernieres, qui ſont Hiſtoriques, & qui, à quelques petites Variétez près, s'accordent aſſez bien avec l'*Hiſtoire de Servet par M. de la Roche* : nous contentant d'y ajoûter, comme un petit Supplément néceſſaire, qu'aucun des Hiſtoriens de Servet, que nous ſachions, n'a remarqué, qu'étudiant en Médecine à Paris en 1537 & 1538, il y eut une Diſpute aſſez vive avec les Médecins de cette Ville ; que cette Diſpute, après l'avoir obligé de faire imprimer ſon *Apologie* contre eux, dé- II. *Notes ſur Servet, pag.* 293-297. Remarque d. J.

* Divers beaux Traits de celle de Berne ſont rapportez en Latin dans cette Note ; mais, cela eſt trop long pour être inſéré ici. *Rem. d. J.*

généra en un Procès conſidérable au Parlement; & que ce Procès ſe termina enfin, par la Suppreſſion de cette Piéce, qui eſt devenue extraordinairement rare, & par un Ordre de cette Cour aux Médecins de mieux vivre avec cet Homme & de le traiter avec Humanité §. Mais, nous rapporterons éxactement la ſeconde & la troiſiéme de ces Notes, qui ſont Dogmatiques, & dans leſquelles on verra quelles étoient vraiſemblablement les vraies Opinions de l'infortuné Servet.

P. 294. Si l'on juge des Sentimens de Servet par les Réponſes qu'il fit aux Queſtions qui lui furent propoſées, dit-on dans la ſeconde de ces Notes, ils n'étoient pas ſi déteſtables, que Mr. Spon les repréſente ici. Il paroit par les Actes de ſon Procès, que, ſur la Demande qui lui fut faite, s'il n'étoit pas vrai qu'il avoit publié dans ſes Livres, que de croire qu'en une ſeule Eſſence de Dieu il y eut trois Perſonnes diſtinctes, le Pere, le Fils, & le St. Eſprit, c'étoit ſe former des Fantômes ridicules; & faire un Dieu partagé en trois, ſemblable à Cerbere, le Chien infernal à trois Têtes, que les Poëtes Païens avoient imaginé? il repondit, Qu'il avoit écrit un Livre de la Trinité, ſuivant les Principes & les Idées des plus anciens Docteurs de l'Egliſe, qui avoient vêcu immediatement après Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres; & qu'il croioit qu'il y avoit trois Perſonnes en Dieu,

§ Hiſt. Pariſ. S. VIII, *pag.* 312 *& ſeqq.*

Dieu, mais qu'il entendoit ce mot de *Perſonne* d'une maniere différente des Modernes: niant, au reſte, qu'il eut comparé la Trinité à Cerbere. Etant interrogé ſur ce qu'il penſoit de la Nature de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, il répondit, Que la Divinité de Jéſus-Chriſt étoit éternelle, & qu'il étoit fortement perſuadé que Jéſus-Chriſt étoit le Fils de Dieu, engendré de toute Eternité du Pere, & conçû par le St. Eſprit dans le Sein de la Vierge Marie: Que la Divinité de Jéſus-Chriſt fut communiquée à ſon Humanité dans le tems de ſa Conception, & qu'ainſi ſa Chair eſt participante de la Divinité; mais, que la Matiere de la Chair étoit venue de la Vierge Marie: Qu'il ne condamnoit point, comme on le lui attribuoit, le Sentiment de ceux qui mettent quelque Diſtinction de Propriété dans l'Eſſence de Dieu; qu'il reconnoiſſoit une Différence de Perſonnes, mais qu'il rejettoit ſeulement la Penſée de ceux qui vouloient qu'il y eut une Diſtinction *réelle* dans la Divinité: Qu'il n'étoit point non plus dans la Penſée où on le faiſoit être, que Jéſus-Chriſt étoit Fils de Dieu, parce qu'il étoit compoſé de trois Elemens de la Subſtance du Pere, ſavoir, le *Feu*, l'*Air*, & l'*Eau*; puiſqu'il n'avoit jamais crû que ces trois Choſes fuſſent en Dieu, ſinon entant que Dieu en avoit l'Idée, comme de toutes les autres Choſes qu'il avoit créées.

p. 295. On attribuoit à Servet, dit-on dans la troiſieme, de faire l'Ame de l'Homme mortelle; que l'on ne commettoit point de Péché mortel juſqu'à l'Age de vingt ans; qu'ainſi, juſqu'à ce tems-là, l'on n'avoit pas beſoin de Redemption; &, enfin, que le Batême des petits Enfans étoit une Invention Diabolique. A quoi il répondit: Qu'il n'avoit jamais penſé, ni fait connoitre qu'il crût, que l'Ame de l'Homme fût mortelle; mais, qu'il avoit ſimplement dit, qu'elle étoit revêtue & comme habillée d'Elémens corruptibles: Qu'il ne croioit point que l'Ame de l'Homme, & les différens Etres qui ſont au Monde, fuſſent des Portions de la Divinité; mais, que Dieu, étant un Etre infini & tout-puiſſant, ſon Eſſence étoit par-tout, & ſoutenoit toutes choſes; & qu'il ne concevoit point que l'Ame de l'Homme, & les autres Choſes, fuſſent en Dieu, ſinon par leurs Idées: Que les petits Enfans naiſſoient avec le Péché originel, mais qu'ils ne comprenoient le Myſtere de leur Redemption, que quand ils étoient venus en Age; & qu'il étoit dans la penſée, que, pendant l'Enfance, l'on ne commettoit point de Péché mortel: Qu'il croioit le Batême inutile pendant tout ce tems-là; que même il ne déguiſoit point de s'être expliqué, & d'avoir écrit là-deſſus, d'une maniere extrémement vive; mais que, ſi l'on pouvoit lui faire voir qu'il s'étoit trom-

trompé, il étoit prêt à abandonner ſon Opinion.

III. Nous ne ferons qu'un ſeul Article des Notes concernant Gentilis & ſes Diſciples, par ce qu'il s'y agit de Gens qui profeſſoient à peu près les mêmes Opinions. En 1558, le Miniſtre & les Anciens de l'Egliſe Italienne, aiant remarqué, que, parmi les Membres qui la compoſoient, il y avoit quelque Diverſité de Sentimens ſur le Dogme de la Trinité, firent prier le Conſeil, par Calvin, de permettre à cette Egliſe de dreſſer une *Confeſſion de Foi* abrégée, à laquelle chacun ſeroit obligé de ſe conformer. Ceux, qui avoient eu quelque Doute, s'ouvrirent, & entrérent avec Calvin dans une Conférence, ou eſpece de Diſpute, qui dura pendant trois heures. Après quoi, toute l'Aſſemblée ſigna la *Confeſſion de Foi*; à la réſerve de ſix, entre leſquels étoit Valentin Gentilis, de Coſence, dans le Roiaume de Naples: ils ſouſcrivirent cependant quelque tems après, de peur d'être chaſſés de la Ville. III. *Notes ſur Gentilis, & ſes Diſciples*; p. 301-304.

Gentilis ne put s'empêcher dans la ſuite de dogmatiſer, & de dire que Calvin ſe ſervoit, pour exprimer le Myſtere de la Trinité, de bien des Termes qui ne ſe trouvent point dans l'Ecriture. Le Magiſtrat, averti du Fait, le fit mettre en Priſon. Dans les Interrogatoires qu'il ſubit, on lui reprocha d'être dans les Sentimens d'Arius, & dans ceux de Servet.

Il nia conſtamment l'un & l'autre. Calvin, accompagné de tous les autres Miniſtres, vint diſputer contre lui dans les Priſons : mais, Gentilis ne fut point ébranlé. Il donna ſes Défenſes par écrit, & les Miniſtres y répondirent de même, en des Termes extrémement forts. Gentilis en fut irrité. Il s'en plaignit par une Requête au Magiſtrat, duquel il imploroit la Protection ; & demanda un Avocat pour défendre ſa Cauſe. Enſuite, faiſant réflexion, qu'il ne feroit que la rendre mauvaiſe en ſe plaignant du Procédé des Miniſtres, & en continuant de leur contredire, il prit tout d'un coup un Parti tout oppoſé. Le 13 d'Août, il preſenta une nouvelle Requête au Conſeil, par laquelle il déclaroit, qu'il avoit entiérement changé de Sentiment ; & qu'il avoit trouvé, que des Perſonnes auſſi ſages, & des Juges auſſi éclairez que les Miniſtres, eſtimant que ſon Opinion étoit erronée, il devoit plûtôt les en croire, quand même ils dormiroient, & qu'ils ſongeroient, qu'à ce qu'il jugeroit lui-même en veillant : qu'ainſi, il acquieſçoit de tout ſon cœur à ce qu'ils avoient déterminé, & leur demandoit Pardon de ce qu'il pouvoit avoir dit, dans la Chaleur de la Diſpute, d'offenſant contre eux, & en particulier contre Calvin, dont il reſpectoit infiniment le ſublime & l'incomparable Mérite, le conjurant d'accepter ſes Excuſes, & de le recevoir en Grace. Cette

Re-

Retractation ne parut pas de Bonne-Foi. C'eſt ce que donna à penſer l'Expreſſion ironique qui avoit échappé à Gentilis. Auſſi n'y eut-on aucun égard : &, après avoir conſulté cinq Avocats, qui décidérent, que, ſelon les Conſtitutions Impériales, aux Titres du Code *de Summâ Trinitate*, *de Fide Catholicâ*, & *de Hæreticis*, il devoit être puni de Mort, & même du Supplice du Feu, le Magiſtrat le condamna le 15 d'Août à avoir la Tête tranchée. Auſſi-tôt que ce Jugement fut rendu, les Avocats ſe repentirent d'avoir décidé d'une maniere ſi rigoureuſe ; & priérent le Conſeil de ſuſpendre l'Exécution de la Sentence, juſqu'à ce qu'on eut pû s'aſſurer un peu mieux de la Sincérité de la Repentance de Gentilis. Le Conſeil déféra à cet Avis. Gentilis fut de nouveau entendu : & il proteſta en des Termes ſi forts, devant le Magiſtrat & les Miniſtres, qu'il étoit revenu de bonne-foi de ſes Erreurs, qu'on le crut, & qu'il eut le Bonheur d'échapper au dernier Supplice ; le Conſeil s'étant contenté, comme le dit M. Spon, de lui faire faire Amende honorable, & de lui défendre de ſortir de la Ville ſans Congé.

Quelque tems après, aiant eu licence p. 303.
de ſortir de la Ville, il ſe retira chez Mathieu Gribaldi, Seigneur de Farges dans le Païs de Gex, lequel étoit à peu prés dans les mêmes Idées que lui. Il y écrivit une *Confeſſion de Foi*, pleine d'Invectives con-

tre St. Athanaſe & contre Calvin, laquelle il dédia au Baillif de Gex *. De-là, étant paſſé à Lion, pour la faire imprimer, il y fut mis en Priſon, & élargi enſuite, quand il ſe fut fait connoitre pour Ennemi de Calvin. Il erra après cela en divers Lieux, aiant demeuré pendant quelques années en Pologne, où s'étoient retirez Blandrata & Alciat après avoir quitté Geneve. Chaſſé de Pologne, il ſe retira en Moravie : mais, s'ennuiant de ce Séjour, il revint en Savoie, où il croioit retrouver ſon ancien Ami Gribaldi, que la Peſte avoit enlevé depuis peu. Calvin n'étant plus en vie, il ſe flattoit de n'avoir plus rien à craindre dans le Païs ; & il eut même la Témérité de ſe rendre chez le Baillif de Gex, auquel il avoit dédié ſa *Confeſſion de Foi*, & qui par-là étoit devenu ſuſpect d'Héréſie dans Berne. Il le pria de lui permettre une Diſpute publique à Gex, dans laquelle tous les Miniſtres du Voiſinage fuſſent invitez à ſoutenir contre lui la Doctrine de Calvin ; à condition que celui, qui ne pourroit prouver ſon Sentiment par la Parole de Dieu, ſeroit mis à Mort comme un Impoſteur : & que, ſi perſonne n'acceptoit ce Défi, le Baillif, & tout le Conſeil de la Ville, prononceroient que Gentilis avoit des Sentimens orthodoxes touchant le Pere & ſon Fils Jeſus-Chriſt. Le Baillif, bien

* Beza, *in* Vita Calvini.

bien loin d'accepter ces Offres inſultantes de Gentilis, ſe ſaiſit de lui, & le fit conduire à Berne, où on lui fit ſon Procès. Dans tous les Interrogatoires qu'il ſubit pendant plus d'un Mois, il ſoutint ſes Sentimens avec beaucoup de Fermeté; &, enfin, il fut condamné à perdre la Tête, pour avoir opiniatrément, & contre ſon Serment, attaqué le Myſtere de la Trinité.

Ses Diſciples, ou ceux dont les Senti- p. 304.
mens ſe rapportoient aux ſiens, étoient Jean-Paul Alciat Piémontois *, Nicolas Gallo de Sardaigne, George Blandrata du Marquiſat de Saluces, & Hippolite de Carignan. Alciat, comme Fauteur des Erreurs de Servet, fut caſſé de ſa Bourgeoiſie, & banni à perpétuité. Lui, & Blandrata, ſe retirérent en Pologne; d'où le premier paſſa à Dantzig, où il mourut dans les Sentimens de Socin; & le ſecond en Tranſylvanie en 1563. Quelques années auparavant, une Femme Italienne, avoit été bannie à perpétuité, parce qu'elle avoit dit, qu'on avoit mal fait de faire mourir Servet, qui étoit mort Martyr, & qu'on avoit auſſi perſécuté à tort Gentilis & ſes Diſciples.

On peut juger des Sentimens de Gen- p. 302.
tilis, parce qui réſulta des Informations

 priſes

* Quelques Auteurs le diſent Milanois; mais, dans ſes Réponſes perſonnelles, recueillies dans ſon Procès, il ſe dit du Lieu de la Motte en Piémont. *Rem. de l'A.*

priſes ſur la Maniere dont il s'étoit expliqué touchant le Dogme de la Trinité. Il fut convaincu d'avoir dit, Que ces Mots, *Trinité*, *Eſſence*, *Hipoſtaſe*, étoient des Termes, qui ne ſe trouvoient point dans l'Ecriture Sainte; & qui, aiant été inventez par les Docteurs, pouvoient être rejettez ſans aucun Scrupule: Que, pour parler juſte ſur la Nature de la Divinité de Jéſus-Chriſt, il falloit dire, que le Dieu d'Iſrael, qui eſt le ſeul vrai Dieu, & le Pere de notre Seigneur Jéſus-Chriſt, avoit verſé dans celui-ci ſa Divinité: Que ces Idées étoient puiſées dans l'Ecriture, au lieu que celles de Calvin, & les Expreſſions dont il ſe ſervoit, n'étoient appuiées que ſur ſon Autorité particuliere: Que, d'ailleurs, de la Maniere dont Calvin expliquoit le Myſtere de la Trinité, il en faiſoit une *Quaternité*; ce que Gentilis expliquoit de cette maniere: Que l'Eſſence de la Divinité, ſelon Calvin, ſans aucun égard aux Perſonnes, étant d'elle-même un vrai Dieu, & que chacune des trois Perſonnes étant de même eſſentiellement Dieu, il y avoit néceſſairement une *Quaternité*, & non pas une *Trinité*: Qu'ainſi, il étoit plus à propos de dire, que le Pere étoit une Eſſence unique, & que le Verbe étoit la Splendeur de la Gloire de Dieu, & l'Image expreſſe de ſa Subſtance: Que la Diſtinction, qu'il y avoit du Pere au Verbe, conſiſtoit en ce que, comme Jéſus-Chriſt le dit lui-même, le

Pere

Pere eſt le ſeul vrai Dieu, & celui qui a donné naiſſance aux Individus, (c'eſt-à-dire aux autres Perſonnes de la Divinité,) ou qui les a formées; & que le Verbe étoit le Fils, lequel étoit en même tems un vrai Dieu, ſans qu'il fallût pourtant croire qu'il y eût deux Dieux; le Pere, le Fils, & le St. Eſprit, n'en faiſant qu'un.

IV. La Note concernant Spifame eſt des plus curieuſes, & doit être regardée par les Lecteurs comme un Supplément très néceſſaire à l'Article SPIFAME du *Dictionaire de M. Bayle*, qui eſt pourtant ce que nous avons de meilleur touchant ce fameux Perſonnage. IV. *Note ſur Spifame*; pag. 314-317. Remarque d. J.

En 1559, Jaques Spifame, Evêque de Nevers, ſe retira à Geneve, & y amena une Femme, nommée Catherine du Gaſperne, & Veuve d'un Procureur au Chatelet de Paris, nommé Etienne le Grêle; pendant la Vie duquel Spifame avoit entretenu un Commerce de Galanterie avec elle, & en avoit eu un Fils, qui paſſoit pour être du Procureur. Après la Mort de le Grêle, arrivée en 1539, ils vécurent enſemble comme Mari & Femme, juſqu'à leur Arrivée à Geneve, avec André leur Fils, & une Fille nommée Anne, née long-tems après la Mort du Procureur. Spifame ſe fit d'abord connoître pour un Homme, qui, frappé depuis long-tems des Erreurs de l'Egliſe Romaine, s'étoit enfin déterminé à venir profeſſer ouvertement la Religion Proteſtante. Il déclara, qu'il

qu'il n'avoit point épouſé publiquement cette Femme, à cauſe de ſa Qualité d'Eccléſiaſtique, & par la Crainte de la Perſécution : mais, qu'il y avoit néanmoins entre eux un Contract de Mariage, & qu'il requeroit, qu'on voulût bien avouër & confirmer ſon Mariage dans l'Egliſe ; ce dont le Magiſtrat & le Conſiſtoire lui accordérent facilement la Permiſſion.

Il vécut enſuite avec ſa Famille, d'une maniere éxemplaire & édifiante ; & s'attira par-là, de même que par ſon Savoir, & la Pénétration de ſon Eſprit, l'Eſtime de tout le Monde. Il avoit apporté des Biens conſidérables, dont il faiſoit un très bon Uſage, tant par ſes Charitez envers les Pauvres, qu'en vivant noblement & en Homme de Qualité. Auſſi avoit-il des Liaiſons très particuliéres avec toutes les Perſonnes de Diſtinction ; & il s'attira la Confiance du Magiſtrat, qui le conſultoit volontiers ſur les Matieres d'Etat.

Son Séjour à Geneve fut interrompu de tems en tems par divers Voiages qu'il fut obligé de faire, pour les Affaires de la Religion. Il prit le Caractere de Miniſtre à Geneve, des mains de Calvin & de ſes Collégues ; &, en 1561, il fut nommé pour Paſteur de l'Egliſe d'Iſſoudun, où il ne reſta que peu ; des Occupations plus importantes pour le Parti Réformé l'aiant bientôt appellé en Allemagne, d'où il revint enſuite à Geneve. Comme il avoit des Talens particuliers pour les Finances,

Jean-

Jeanne d'Albret l'appella à ſon Service, pour régler l'Etat de ſa Maiſon. Il y alla en Janvier 1564, avec l'Agrément de la République : mais, cette Princeſſe, peu contente de ſes Manieres, ne tarda pas à lui donner ſon Congé, & à en faire ſes Plaintes à Beze ; lui diſant, que de ſa vie elle n'avoit vû un Homme plus menteur & plus ambitieux. Accoutumé au Maniment de grandes Affaires, il s'ennuia bientôt de ſa Vie privée ; &, divers Projets lui roulant dans la Tête, il fixa enfin ſes Regards ſur la Cour de France. D'un côté, il n'eſperoit pas moins que d'y parvenir au Poſte de Sur-Intendant des Finances : &, de l'autre, il ſe flattoit d'obtenir du Roi l'Evêché de Toul avec ſon Temporel, pour y vivre en Qualité d'Evêque Proteſtant, & de Sur-Intendant des Miniſtres Réformez de ce Diſtrict ; & il en écrivit même à l'Amiral de Chatillon, en Fevrier 1566. Mais, ſon Plan parut tout-à-fait chimérique * : & l'on crût que ſon unique

* Caracciol, Evêque de Troies, avoit eu la même Imagination ; & quelques Ecrivains célébres, entr'autres M. de Thou & M. Bayle, ont prétendu, qu'il avoit effectivement été reçu parmi les Réformez en Qualité d'Evêque. Mais, cela eſt ſi peu fondé, qu'il ne fut pas même admis au Miniſtere ſans Oppoſition ; & que cette Oppoſition, qui devoit ſe diſcuter au Sinode de Lion en 1563, ne fut jamais levée : parce que les Réformez découvrirent, qu'après la Bataille de

que But étoit de ſe rejoindre à l'Egliſe Romaine.

Bien loin d'avancer ſa Fortune par ces Mouvemens ambitieux, il ne fit que hâter ſa Perte. Car, Claude Servin, Controlleur de la Maiſon de la Reine de Navarre, qui étoit déja venu en 1565 lui faire une eſpéce de Procès d'Injures, étant venu reprendre la même Affaire, ils entrérent tous deux en Priſon le 11 Mars 1566. Mais, ce ne fut-là que le Prétexte de l'Empriſonnement de Spifame. Beze avoit donné Avis au Magiſtrat des Mouvemens qu'il s'étoit donnez pour obtenir l'Evêché de Toul; que ſes Enfans étoient adulterins, nez pendant la Vie du premier Mari de ſa Femme; & qu'il y avoit de violens Soupçons contre lui, qu'il avoit commis quelque Fauſſeté dans ſon Contract de Mariage: Avis, que la Reine de Navarre confirma en partie par une Lettre au Conſeil de Geneve, dans laquelle elle l'accuſoit de plus d'avoir écrit contre ſa Maiſon †.

Interrogé ſur ces Faits, il nia d'avoir jamais écrit quoi que ce fût contre la Maiſon de la Reine de Navarre. Il avoüa d'avoir fait des Démarches pour ſe faire don-

de Dreux, il s'étoit vendu à Catherine de Medicis, & au Connétable de Montmorancy. Voiez *Beze, Hiſt. Eccleſ.* Tom. I, pag. 767. Tom. II, pag. 184. &c. *Rem. d. J.*

† D'avoir dit & ſoutenu que le Prince de Navarre etoit Fils du Miniſtre Merlin, dit-on dans les *Mémoires de l'Etoile*, Tom. II, p. 46. *Rem. d. J.*

donner l'Evêché de Toul ; mais, dans la Vûe de l'adminiſtrer en Evêque Proteſtant, & de faire lui-même la Fonction de Paſteur & de Profeſſeur en Théologie. On ſaiſit ſes Papiers dans ſa Maiſon ; &, parmi eux, il s'en rencontra un qui acheva de le perdre. Ce fut ſon Contract de Mariage, qui ſe trouva un Acte faux, ſuppoſé, & muni de faux Sceaux ; comme il fut obligé de l'avoüer lui-même, lorſque, confronté avec ſa Femme, elle lui en ſoutint la Fauſſeté, dont elle révéla toutes les Circonſtances au Magiſtrat. Cet Acte étoit daté du 2 Août 1539 ; &, cependant, il n'y avoit que deux ans que Spifame l'avoit fabriqué, pour s'en ſervir dans le Procès que ſon Neveu, Jean Spifame, bien inſtruit de tout le Myſtere du Mariage de ſon Oncle, avoit intenté contre ſa Femme & ſes Enfans au Parlement de Paris. Spifame, ainſi convaincu, prit le Parti de recourir à la Clémence du Magiſtrat, lui demandant Pardon de ſes Fautes, & le priant de conſidérer à l'égard de l'Adultere dont il étoit coupable, que c'étoit un Péché commis, il y avoit près de 30 ans, dans un Tems où les Mœurs étoient fort déréglées, non ſeulement en France où il étoit alors, mais auſſi à Geneve ; qu'il avoit oüi dire, que perſonne n'étoit recherché pour des Cas de cette nature dix ans après qu'ils étoient arrivez ; & qu'enfin, pour expier ce Crime, il étoit venu dans Geneve avec ſa Femme,

me, pour y faire Pénitence & Profeſſion libre & ouverte de la pure Parole de Dieu, & qu'ils y avoient mené enſemble une Vie ſans Reproche : Que pour le reſte, la Tendreſſe paternelle l'avoit porté à faire ce qu'il avoit fait, & pour empêcher qu'après ſa Mort, ſon Fils, qui étoit de la Religion, Bourgeois de Geneve, & qui avoit grand nombre d'Enfans, auſſi Citoyens, ne fuſſent privez de ſa Succeſſion, qui en ce Cas-là auroit paſſé à ſon Neveu profeſſant la Religion Romaine : Qu'enfin, ce faux Contract n'avoit point été produit, qu'il ne prétendoit pas de l'employer jamais, & qu'il conſentoit qu'il fut biffé & lacéré.

Comme ce faux Contract avoit été précédé d'un autre tout auſſi faux, & ſur lequel ſon Mariage avoit été avoué & confirmé, le Magiſtrat fut frappé de cette double Fauſſeté, mais ſur-tout fort indigné contre la prémiere : &, les Interrogatoires finis, le Lieutenant & le Procureur-General conclurent à un Chatiment éxemplaire. Le Conſeil le condamna donc à avoir la Tête tranchée ; & cette Sentence fut éxécutée le 22 de Mars 1566.

Catherine de Médicis ne ſe méla en aucune façon de cette Affaire : & le Fait, que M. Spon débite, que cette Reine avoit gagné les Sindics, eſt abſolument contraire à la Vérité.

V. *Note ſur Nico-* V. La derniere Note, indiquée dans l'*Avertiſſement*, eſt celle qui concerne Nico-

Nicolas Anthoine; mais, comme elle revient à très peu de choſe près à l'*Hiſtoire de Nicolas Anthoine par M. de la Roche*, nous n'en dirons rien ici. *las Anthoine.*

Outre les Actes originaux & autres Piéces autentiques, qui compoſent le II Volume de cet Ouvrage, on y trouve encore, I, une *Diſſertation ſur le Lieu par où paſſoient les Lignes que Jules Ceſar fit faire près de Geneve, pour arrêter les Courſes des Helvetiens, par feu M.* Buttini, *Docteur en Médecine*, avec une petite Carte de ces Lignes, pour l'Intelligence de cette Piéce: II, une *Diſſertation ſur la Colonie Equeſtre*: III, des *Inſcriptions nouvelles, trouvées depuis celles recueillies par M. Spon*: IV, des *Diſſertations de M. Firmin Abauzit, Bibliothécaire de la République, ſur quelques Inſcriptions Anciennes*: & V, des *Remarques ſur l'Hiſtoire Naturelle des Environs du Lac de Geneve, par M. J. C. Fatio de Duillier*, accompagnées d'une *nouvelle Carte de ce Lac & des Pais circonvoiſins*, qu'on nous aſſûre être de la derniere Exactitude. Ces Remarques ſont certainement très intéreſſantes, & très dignes de la Curioſité du Public; mais, comme elles ſuppoſent néceſſairement la Carte, nous ſommes obligés de renvoier nos Lecteurs à l'Ouvrage même. *Contenu du II Tome.* p. 289. p. 300. p. 371. p. 380. p. 449.

L'Edition de cette Hiſtoire eſt très belle & très éxacte, & ne peut faire que beaucoup d'honneur aux Libraires auxquels nous en ſommes redevables. *Beauté de l'Edition.*

CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX, ACCOMPAGNE' DE QUELQUES REMARQUES.

BELLES-LETTRES, ROMANS, &c.

I.

DAN. GEORGII MORHOFII *de legendis, imitandis, & excerpendis Auctoribus Libellus Poſthumus, quem in* Supplementum Polyhiſtoris Morhofiani *ex accurato quodam Manuſcripto Luci nunc primùm tradit* JOH. PETR. KOHLIN, *P. P.* Hamburgi, apud Chriſtian. Wilhelm. Brandt, 1731, in 8, 181 pagg. præter *Præfationem* & *Indicem.*

C'eſt-à-dire,

De la Maniere de lire, d'imiter, & de tirer des Extraits des Auteurs, &c.

Diviſion de cet Ouvrage.

CE petit Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. Dans la I, qui contient toute ſeule la moitié du Volume, & qui traite particuliérement *de Libris legendis*, on

on trouve des Avis fort ſuccints, & des Jugemens fort concis, ſur la Lecture des principaux Auteurs Latins anciens, & de quelques-uns des modernes. Dans la II, intitulée *de excerpendis Auctoribus*, on produit une nouvelle Maniere de dreſſer des *Recueils* de ſes Lectures: & l'on y donne quantité de Conſeils, qui ne ſeront apparemment gueres plus ſuivis que tant d'autres qui ont déjà été donnez ſi inutilement; chacun ſe formant à cet égard, & preſque ſans y faire attention, quelque Méthode particuliere peu convenable à tout autre Perſonne. Dans la III, enfin, on enſeigne à imiter les meilleurs Auteurs; &, pour cela, l'on en rapporte divers Endroits, dont on fait l'Analyſe, & dont on fait enviſager les diverſes Beautez.

Son Caractére.

L'Editeur voudroit bien qu'on regardât cette nouvelle Production comme un *Supplément* néceſſaire au *Polyhiſtor* de M. Morhoff: mais, il aura peine à faire gouter cette Idée; & ceux, qui connoiſſent cet ancien Ouvrage, ne prendront probablement celui-ci que pour ſon Canevas. Quoi qu'il en ſoit, & quelque Recommandation qu'en faſſe l'Editeur, on ne lui fera nulle Injuſtice, en le recevant ſur le pié qu'il le donne, c'eſt-à-dire, comme un *Ouvrage Poſthume.*

Autres Ecrits du même Auteur.

Si le Public lui fait quelque Accueil, l'Editeur pourroit bien lui donner encore cinq autres Ecrits de Mr. Morhoff, dont voici les Titres:

I. *Periodologia, ſive Tractatus de Periodo Oratoriâ & Poeticâ, Annis* 1686 & 1687 *Publicis Lectionibus propoſitus.*

II. *Prælectiones Oratoriæ, ſive Manuductio ad Artem Oratoriam, Anno* 1669 *Publicis Lectionibus prælectæ.*

III. *Pathologia Oratoria, Capitibus XVI comprehenſa, Publicisque Lectionibus Anno* 1676 *dictata.*

IV. *Collegium Eloquentiæ Civilis, ſeu Manuductio ad Eloquentiam Civilem, aut Orator & Præceptis & Exemplis perpetuis lectiſſimiſque adornatus.*

V. *Tractatus de Germanorum in Rem Litterariam Meritis, multis numeris perfectior, atque ex Autographo Auctoris mirum quantùm locupletatus.*

I I.

Anecdotes Grecques, ou Avantures Secretes d'Aridée, traduites d'un Manuſcrit Grec, par M.* A Amſterdam, chez François L'Honoré, 1732, in 12, 179 pagg.

Ce que c'eſt que ce Roman.

Le Traducteur feint ou réel de ce petit Roman nous avertit, que l'Original vient de Conſtantinople ; & qu'un Capitaine de Vaiſſeau, qui l'y avoit acheté d'un Eſclave, le lui apporta pour le traduire. Y aiant trouvé l'Hiſtoire d'Aridée & d'Euridice, cela le lui rendit fort ſuſpect ; mais, y aiant remarqué d'énormes Cruautez, cela le lui fit regarder comme véritable. Cependant, comme il y voioit d'ail-

d'ailleurs des Complimens gracieux, de la Politeſſe, & un Amour reſpectueux, il ne pouvoit raiſonnablement l'attribuer qu'à quelque Ecrivain moderne: &, quoi qu'il nous avoue bonnement qu'il n'a point encore pris abſolument ſon parti, il ne laiſſe pourtant pas de ſe déterminer en faveur de quelque Eſclave François, qui ſavoit le Grec, & qui, pour adoucir ſa Captivité, s'eſt amuſé à écrire ces Anecdotes ſur des Rouleaux, afin de leur donner un Air d'Antiquité, & par-là les faire un peu plus reſpecter.

Jugement qu'on en porte.

Au ſurplus, comme l'Auteur ou le Traducteur laiſſe généreuſement à chacun la Liberté de blamer & critiquer ſes Anecdotes à ſon gré, nous lui dirons fort naturellement, qu'elles nous paroiſſent véritablement *Grecques*; mais, dans le Sens que Racan donnoit à ce Mot, en l'appliquant à la Soupe peu ſucculente du Médecin de Lorme *.

Titre gravé.

N'oublions pas la Gravure du Titre: elle eſt tout-à-fait digne d'un pareil Ouvrage. On y voit des Cavaliers en Bourſe, & des Dames en Paniers, en Sacs, & en Coeffures à la Moutonne; & cela fait un Effet merveilleux dans des *Anecdotes* du tems d'Alexandre le Grand.

III.

Le Journaliſte amuſant, ou le Monde ſerieux & comique. A Amſterdam, chez

* *Voiez le* Menagiana, *Tom. I, pag.* 166.

François L'Honoré, 1732, in 12, 207 pagg. ſans l'*Avertiſſement.*

Diviſion & Titre de cet Ouvrage. pag. vj.

L'AUTEUR de ce petit Ouvrage nous avertit, qu'il *eſt diviſé par* JOURNE'ES, *partagées elles-mêmes en quatre Parties, qui ſont* comme autant *d'Entre-Actes pour le Repos du Lecteur*; LE MATIN, LE DINER, L'APRES-MIDI, & LE SOUPER. Et de-là le Titre de *Journal amuſant*, qui pourroit bien n'être qu'une Copie augmentée de celui des *Journées amuſantes de Mad. de Gomez*, auxquelles d'ailleurs, au Stile près, ce nouvel Ecrit ne reſſemble point trop mal *.

Son Sujet. pag. 36, 37, &c.

Quoiqu'il en ſoit, ſa principale Partie eſt une petite Hiſtoriette aſſez mal écrite, dont les Perſonnages, moitié Roture, moitié Nobleſſe, forment un *Ambigu comique*, bien moins divertiſſant que la Comédie qu'on connoit ſous ce Titre. Ses principales Héroïnes ſont deux Filles de M. *le Doux*, Procureur *Honnête-Homme*, *malgré le Dicton* : & elles ſe nommoient *Tarcide* & *Armire*, Noms tout-à-fait convenables à la Condition de Mr. leur Pere. Trop jeunes encore *pour ſe mêler de la Cuiſine*, car l'ainée n'avoit encore que quatorze ans, leur Pere, devenu veuf depuis peu, leur aſſocia, *pour prendre Soin du Pot-au-Feu*, deux Clercs très éveillés, qui

* *Voiez le* Journal Literaire, *Tom. XVII, pag.* 207, 208.

qui inéritérent bientôt toute l'Eſtime de ces Belles, en *mettant la Main à tout*, & en ſe diſputant *à qui des deux feroit plus de Beſogne*. A ces Plaiſirs innocens ſuccédérent quantité d'Avantures de toute eſpéce, aſſez bizarement accrochées les unes aux autres, & ſouvent interrompues par des Converſations aſſez plates; mais, ſurtout, un Enlevement tout-à-fait excuſable, beaucoup des Courſes éxemptes de tout Soupçon, & enfin, pour couper court, la Reconnoiſſance du Clerc Raviſſeur pour un Baron déguiſé, noble comme le Roi, & vaillant comme ſon Epée, mais pourtant d'aſſez bonne Compoſition pour épouſer la Fille ainée du Procureur telle qu'on vient de la repréſenter: & certes, c'eſt grand dommage, qu'une Hiſtoire ſi merveilleuſement commencée, & continuée, n'ait point ici ſon Accompliſſement.

Il n'eſt pas fort extraordinaire, qu'un Ecrivain novice ou affamé cherche à tirer parti de ſi pitoïables Compoſitions, ni même que des Libraires intéreſſés les impriment, & qui pis eſt les contrefaſſent, dans la même Vûe: mais, il eſt inconcevable qu'un Approbateur puiſſe ſe réſoudre à donner à leur Auteur l'Eloge d'*Homme d'Eſprit* & d'*Homme du Monde*; &, cependant, c'eſt ce qui ſe voit ici. Cet Auteur en a jugé plus ſainement lui-même; car, il n'a fait aucune difficulté de demander Pardon pour ſon *Stile* & ſes *Naivetez*, & de crier Merci

Jugement d. J. de l'Approbateur, & de l'Auteur.

p. viij.

p. vj. pour les *Termes un peu bas dont il s'eſt ſervi en certains Endroits.*

Au reſte, ce Volume ne contient qu'u-

p. vlj. ne ſeule *Journée*, que l'Auteur ſe propoſe bien de faire ſuivre inceſſamment par pluſieurs autres. Mais, les Muſes regarderont ſans doute d'aſſez bon œil la République des Lettres, pour la préſerver d'une *Année* complete de *Journées* ſi puérilement *amuſantes.*

IV.

Les Avantures du Baron de Fœneſte, par THEODORE AGRIPPA D'AUBIGNE': *Nouvelle Edition, augmentée de pluſieurs Remarques Hiſtoriques, de l'Hiſtoire Secrete de l'Auteur écrite par lui-même, & de la Bibliothéque de Maitre Guillaume, enrichie de Notes par Mr.* ***. A Amſterdam, 1731, in 12, Tom. I, cxcjv & 134 pagg. ſans les *Préfaces* & les *Tables*. Tom. II, 384 pagg. en tout.

Caractere de cette Edition, CETTE nouvelle Edition eſt de *France*, & nullement d'*Amſterdam*. Dans un petit *Avertiſſement*, qui la précéde, & qui eſt tout ce qu'elle contient de nouveau, on fait en ſorte de l'éléver beaucoup au deſſus de celle de *Cologne*, ou plûtôt de *Bruxelles*, en 1729, en 2 Volumes in 8 : mais, à la réſerve de quelques petites *Additions* miſes en leur place dans celle-ci, c'eſt en tout & par tout la mê-

même choſe ; ſans en excepter même les Fautes d'Impreſſion, qui y ont été très ſcrupuleuſement ſuivies. Le Nom du Héros de la Piéce, que nous avions pris ſoin de rectifier il y a quelque tems *, ſembloit devoir être à l'abri de cette trop ſcrupuleuſe Exactitude dans cette nouvelle Edition : mais, en cela même, on a très éxactement imité la prémiere ; & , depuis le commencement juſqu'à la fin, on lit également dans l'une & dans l'autre FOENESTE au lieu de FÆNESTE.

C'eſt avec tout auſſi peu de Sincérité, qu'on ôſe aſſûrer dans cet *Avertiſſement*, qu'on a *revû ſur diverſes Copies manuſcrites* la Vie de l'Auteur, *ou* l'Hiſtoire ſecrete de d'Aubigné ; & *que ce n'eſt qu'après en avoir conſulté pluſieurs, qu'on s'eſt déterminé à préférer l'Edition de Bruxelles à celle de Hollande, parce que cette derniere s'éloigne plus de l'Original.* Il eſt certain, que l'Edition de France n'eſt qu'une Copie pure & ſimple de celle de Bruxelles ; & l'on s'en apperçoit aiſément au premier Examen. Quant au Reproche qu'on fait à celle de Hollande †, de s'*éloigner de l'Original* plus que l'autre, rien n'eſt plus mal fondé ; puiſque d'Aubigné y parle en prémiere Perſonne, & que cela s'accorde mieux avec le Manuſcrit, qu'on *& de ſon Avertiſſement.*

* Journal Liter. *Tom. XVI, pag.* 504, 505.

† Faite à *Amſterdam, chez J. F. Bernard, en* 1731, *en* 2 *Voll. in* 12.

avoit autrefois confié à Du-Mont, & dont nous avons remarqué depuis peu qu'il avoit fait un ſi mauvais Uſage *.

Preface des 2 Editions.

La Préface de ces deux nouvelles Editions des *Avantures du Baron Fæneſte* eſt d'un Gout fort particulier : on ne ſait, ni qui y parle, ni ſi les Extraits qui la ſuivent, ou qui y ſont joints, en ſont partie ou non. Ce qu'on y dit des Editions de cet Ouvrage † n'eſt pas éxact; & le Doute qu'on y forme, touchant celle *du Dezert en* 1640, n'eſt nullement fondé.

Editions des Avantures de Fæneſte.

Il eſt bien certain, qu'avant ces deux dernieres Editions, il y en avoit déjà eu cinq : la 1, d'un ſeul Livre, *à Maillé*, avant 1617, in 12; la 2, de deux Livres, *à Maillé, par I. M. Imprimeur ordinaire de l'Auteur*, en 1617, in 12; la 3, de trois Livres, *à Maillé, par I. M. Imprimeur ordinaire de l'Auteur*, en 1620, in 12; la 4, de quatre Livres, *au Dezert, pour l'Auteur*, en 1630, in 8; & la 5, auſſi de quatre Livres, *au Dezert*, en 1640, in 8. Les trois premieres ne ſont point coupées par Chapitres; la cinquiéme eſt mal-faite, & très fautive; & la quatriéme eſt la plus belle & la meilleure de toutes.

V.

Arithmetica Univerſalis, ſive de Reſolutione & Compoſitione Arithmethicâ Liber,

* Journal Literaire, *Tome XVI, pag.* 503.

† *Pag.* 2. *&* 3.

Liber, Auctore Is. NEWTON, *Eq. Aur.* Lugduni Batavorum, apud Joh. & Herm. Verbeek, 1732, in 4, 344 pagg.

CE Livre eſt trop connu, pour que nous nous arrêtions à en donner l'Extrait. Pour tout Eloge, nous dirons de cet Ouvrage, qu'ayant paru ſans Nom, dans deux Editions ſucceſſives, perſonne ne crut faire tort à M. Newton, de croire le Bruit public, qui le lui attribuoit; & avec juſtice, comme le ſavent tous ceux qui ont connu M. Newton. *Auteur de ce Livre.*

L'Ouvrage contient des Leçons faites par l'Auteur à Cambridge, dans le tems qu'il étoit Profeſſeur dans cette Univerſité. Elles avoient été écrites pour être déposées, ſuivant la coutume, dans les Archives de l'Univerſité; mais, ſans deſſein de les faire imprimer. Ce ne fut que longtems après qu'elles furent rendues publiques à Cambridge, en 1707, à l'inſçu de l'Auteur, comme nous l'apprend la Préface de cette Edition. M. 's Graveſande, qui s'eſt chargé de la Direction de celle-ci, y ajoute, que l'Auteur en avoit été mécontent; ce qui eſt fort naturel. Cependant, c'eſt problablement à cette Edition de 1707, que nous devons la ſeconde, qui parut à Londres en 1722; & ſi changée, remarque-t-on ici, qu'on reconnoit aiſément, que l'Ouvrage avoit été retouché par l'Auteur même. *Son Contenu & ſes Editions.*

C'eſt

Avantages de celle-ci. C'eſt cette derniere Edition qu'on a ſuivie dans celle dont nous parlons ici. On y a cependant ajouté la Préface de l'Editeur de celle de Cambridge. Ce dernier, pour rendre l'Ouvrage plus complet, y avoit ajouté une Piéce de M. Hallei ſur une *Méthode pour trouver les Racines des Equations*; cette Piéce, qui avoit été tirée des *Tranſactions Philoſophiques*, ou Mémoires de la Société Royale de Londres, ſe trouve ici, quoi qu'elle ne paroiſſe point dans l'Edition de Londres. On a même été plus loin dans celle-ci; car, on y a ajouté toutes les Piéces qui ſe trouvent dans ces mêmes Tranſactions, & que l'Editeur a jugé pouvoir ſervir à éclaircir le Livre de M. Newton.

Catalogue des Piéces ajoutées. Voici le Catalogue de ces Piéces ajoutées, & qui rempliſſent environ 100 pages de 344 que contient tout le Livre.

ED. HALLEI *Methodus inveniendi Radices Æquationum, ſine prævia reductione, ex* N. 210, pag. 136. *Tranſactionum Philoſophicarum.*

J. COLSON *Æquationum cubicarum & biquadraticarum Geometrica & Mechanica Reſolutio univerſalis. Ex* Tranſ. Philoſ. *N.* 309. *pag.* 2353.

AB. DE MOIVRE *Æquationum quarundam Poteſtatis tertiæ, quintæ, ſeptimæ, &c. Reſolutio Analitica. Ex* Tranſ. Phil. N. 309. *pag.* 2368.

ED.

ED. HALLEI *Conſtructio Æquationum tertiæ & quartæ Poteſtatis ope Circuli & datæ Parabolæ.* *Ex* Tranſ. Phil. N. 188. *pag.* 335.

ED. HALLEI *Tractatulus de Numero & Limitibus Radicum in Æquationibus ſolidis & biquadraticis.* *Ex* Tranſ. Phil. *N.* 190. p. 387.

COLIN MAC LAURIN *Epiſtola de Æquationibus in quibus dantur Radices impoſſibiles.* *Ex* Tranſ. Phil. *N.* 394. *pag.* 104.

EJUSDEM *ſecunda Epiſtola de Radicibus Æquationum; cum Demonſtratione aliarum quarumdam Regularum Algebræ.* *Ex* Tranſ. Phil. *N.* 408. *pag.* 59.

GEORG. CAMPBELL *Methodus determinandi Numerum Radicum impoſſibilium in Æquationibus affectis.* *Ex* Tranſ. Phil. *N.* 404. *pag.* 515.

THEOLOGIE ET CRITIQUE SACRE'E.

VI.

JOHAN. FRIDERICI WUCHERER, *Theol. Doct. &c. Vindiciæ Æternæ Divinitatis Jeſu Chriſti, adverſus* Guilielmi Whiſtoni Account of the primitive Faith; ſive Expoſitionem Fidei duorum primorum à nato Chriſto Seculorum, *Exercitationibus Academicis decem propoſitæ.* Ienæ, apud Vidnam Meyeri, 1732, in 4, 300 pagg.

C'eſt-

C'eſt-à-dire,

Defenſe de la Divinité éternelle de Jeſus-Chriſt contre Guillaume Whiſton, &c.

Diſſertation Préliminaire. CET Ouvrage commence par une Diſſertation Préliminaire ſur l'extravagante Témérité, qu'il y a de rejetter quelques Myſteres de la Religion, ſous prétexte que notre Raiſon ne ſauroit les comprendre : Témérité, dit l'Auteur, qui ne fait qu'augmenter de jour en jour, & par laquelle M. Whiſton ſemble avoir voulu ſe ſignaler.

Theſes ſur la Divinité de J. C. Cette Diſſertation eſt ſuivie de dix Theſes, dont nous nous contenterons d'indiquer les Titres : I. *Que Dieu, Pere, Fils & S. Eſprit, eſt un ſeul & même Dieu.* II. *Réponſe aux Objections qu'on propoſe contre ce Dogme.* III. *Que nous ſommes obligez de rendre un Culte Religieux, proprement dit, à notre Sauveur.* IV. *Réponſe aux Objections contre ce Culte.* V. *Que Jeſus-Chriſt a été engendré de toute Eternité de l'Eſſence de Dieu le Pere.* VI. *Argumens, qui aident à confirmer la Theſe précedente.* VII. *Que Jeſus-Chriſt poſſede des Perfections vraiment Divines, & en particulier la Toute-Science.* VIII. *Que l'Ecriture attribue à Jeſus-Chriſt la Création & le Gouvernement du Monde ; & que ce n'eſt qu'à l'égard de ſa Nature Humaine, qu'il doit être un jour aſſujetti au Pere.* IX.

IX. *Que les Paſſages, dans leſquels Jeſus-Chriſt eſt repreſenté comme inférieur à ſon Pere, ne portent aucune Atteinte à ſa Divinité.* X. Enfin, *la derniere* Theſe roule *ſur l'Incarnation du Fils de Dieu*, & *ſur le Syſtême que M. Whiſton s'eſt forgé touchant la très S. Trinité.* La plûpart de ces Theſes ne ſont pas neuves, ni traitées d'une maniere nouvelle. *Jugement ſur tout l'Ouvrage.*

VII.

De Arii, veræ Divinitatis Chriſti Hoſtis, Morte miſerâ, ex Antiquitatis Eccleſiaſticæ Monumentis clariſſimè oſtenſâ, Proluſio, quâ Exercitationes Academicas in Vindicias æternæ Divinitatis Jeſu Chriſti, adverſus Guilelmi Whiſtoni Account of the primitive Faith, ſive Expoſitionem Fidei duorum à nato Chriſto Seculorum, *indicat, & ad earum Auſcultationem Commilitones præſtantiſſimos officioſè humaniterque invitat* JOHANNES FRIDERICUS WUCHERER, *Theolog. D. &c.* Ienæ, ex Officina Mayeriana, 1732, in 4, 28 pagg.

IL ne s'agit ici que d'une eſpéce d'Introduction aux Theſes dont on vient de parler. Le But, que M. Wucherer s'y propoſe, eſt d'inſpirer à ſes Diſciples un Redoublement d'Horreur pour l'Arianiſme, en leur mettant devant les yeux la Mort ſubite, terrible, & déplorable, du Chef de cette Secte. Notre Auteur reconnoit *Ce que c'eſt que cet Ouvrage.*

connoit, à la vérité, que l'Argument n'eſt pas démonſtratif ; & qu'une Fin triſte & malheureuſe tombe quelquefois en partage aux Hommes les plus diſtingués par leur Orthodoxie. Cependant, dit-il, on ne ſauroit s'empêcher de remarquer un air de Jugement vengeur de la part de Dieu dans la Mort d'Arius, ſi l'on conſidere : 1, Que cet Héréſiarque avoit affirmé avec Serment à l'Empereur Conſtantin, que ſon Sentiment ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt étoit conforme à celui du Concile de Nicée : 2. Qu'Aléxandre, Evêque de Conſtantinople, avoit demandé à Dieu de n'être pas témoin de la Reception d'Arius dans l'Egliſe ; Reception, qui devoit ſe faire le lendemain du jour que ce Parjure mourut : Et 3, enfin, Qu'il y avoit beaucoup de Malice dans ſon Erreur.

p. 8.

VIII.

Exercitatio Theologico-Philologica de Corde & Cerebro Victimarum, ad ſolvendam Quæſtionem in fine Vol. I. Part. II. Muſæi Bremenſis *propoſitam, conſcripta à* FRIDERICO CONRADO ALBERTO DE TRAVEN, *S. Miniſterii Candidato, Neoveda Vedano.* Bremæ, apud Hermannum Jægerum, 1731, in 4, 56 pagg.

C'eſt-à-dire,

Diſſer-

Diſſertation Theologique & Philologique ſur le Cœur & le Cerveau des Victimes, &c.

CETTE Diſſertation roule ſur une Queſtion très intéreſſante, à ce que dit l'Auteur; ſavoir, *Pourquoi Dieu, qui, dans les Sacrifices, a voulu que preſque toutes les autres Parties des Victimes fuſſent brulées, n'a pourtant rien ordonné touchant leur Cœur & leur Cerveau?* *Importance de cette Diſſertation.*

Avant que de rendre raiſon d'un Silence ſi myſterieux, M. Traven croit devoir dire quelque choſe ſur la Nobleſſe & ſur l'Utilité des Parties dont il s'agit. Entr'autres Qualitez admirables qu'il leur attribue, il aſſure, ſur la Foi d'Ariſtote & de Pline, qu'elles ſont formées avant les autres Membres. A la vérité, Galien, cité par notre Auteur, dit qu'*il n'y a que Dieu qui ſache ce qui en eſt*; mais, il le laiſſe dire. *Remarques ſur ces Parties.* p. 10.

Après ces Obſervations, en quelque ſorte préliminaires, M. Traven vient au Fait, & aſſûre que *nous ne liſons pas dans l'Ecriture, ni dans aucun autre Livre, que le Cœur & le Cerveau ayent été offerts, parce qu'en effet ils ne l'ont point été.* Cette Aſſertion eſt fondée, 1, ſur le Silence des Ecrivains Sacrez, & des Auteurs de la *Miſna*: 2, ſur le Témoignage poſitif de Philon Juif, & de l'Auteur du Livre de Jezirah: 3, ſur un Précepte de Pythagore, par lequel ce Philoſophe défendoit à ſes Diſciples de manger le Cœur ou le p. 11. 12. *& ſuiv.* p. 16.

p. 22. Cerveau de quelque Animal que ce fût ; ce que Jamblique aſſure en Termes formels : 4, enfin, ſur un Phénomene d'Hiſtoire Naturelle ; & ce Phenomene eſt que les Cœurs des Cadavres diminuent l'Action des Flammes. C'eſt de quoi les Phyſiciens apportent différentes Raiſons, que notre Auteur paſſe ſous ſilence ; ſe contentant de ſe ſervir du Fait même, pour expliquer pourquoi le Cœur de la Pucelle d'Orleans ne fut point conſumé par le Feu.

Poſtremo enituit Pietas in morte Puellæ.
In cinerem cunctos dum flamma reſolverat artus,
Illæſas cor *habet venas ; mirabile dictu !*

Les Loix de Convenance auroient voulu que l'Hiſtoire Naturelle eût dit quelque choſe de pareil du Cerveau ; mais, c'eſt ce qu'elle ne fait point, comme par une eſpéce de Malice.

Quelque ſolidement que notre Auteur ait établi ſon Sentiment, il ne laiſſe pas de répondre à quelques Objections qu'on pourroit peut-être propoſer.

Raiſons Myſtiques de cette Coutume.

Enſuite, aiant obſervé que les Victimes étoient des Tipes de Jeſus-Chriſt, il ajoûte, que le *Cœur & le Cerveau n'ont pas été conſumez par le Feu, afin de ſignifier que la prémiere & principale Partie du Médiateur, à ſçavoir ſa Divinité, ne devoit pas être conſumée par la Colere de Dieu con-*

contre le Péché. Juſtifions notre Traduction, en y joignant les Termes de l'Original. *Deus ideò Cor atque Cerebrum Igne Altaris adoleri noluiſſe, ut ſic Partem, ſi Pars dicenda, primariam præſtantiſſimamque Deitatem, ſc. Mediatoris, Irâ Dei contra Peccata efferveſcente, non abſumendam concremandamque quaſi eſſe, adumbraretur, mea Sententia eſt.* Reſte ſeulement à prouver, que le Feu de l'Autel ſoit un Simbole de la Juſtice vindicative, & que le Cœur & le Cerveau des Victimes aient été des Tipes de la Divinité de *Jeſus Chriſt.* Par rapport au premier Article, notre Auteur allegue le VIII. Chapitre de l'Apocalipſe, où un Ange eſt dit avoir jetté en Terre un Encenſoir rempli du Feu de l'Autel, & avoir produit par-là des Tonnerres & des Eclairs: & le Titre de *Feu conſumant*, qui eſt donné à Dieu dans l'Ecriture. Pour ce qui regarde le *Cœur* & le *Cerveau* des Victimes, il eſt aiſé de prouver, dit M. Traven, que ce ſont des Emblêmes de la Divinité du Médiateur. Ces Parties ſont les plus nobles,... C'eſt par elles que le Corps eſt conſervé,... Elles vivent les prémieres & meurent les dernieres: ce qui convient éxactement à notre Sauveur, qui eſt l'*Alpha & l'Omega.*

p. 33. p. 35, 36. p. 44.

Au reſte, l'Auteur de cette Diſſertation demande avec d'autant plus de Juſtice que ſon Hypotheſe ſoit admiſe, que, d'un côté, elle n'a rien de contraire à l'Ana-

Utilité de cette Diſſertation contre les

Ariens &c. p. 45.

logie de la Foi, & que, de l'autre, elle eſt très propre à réfuter les Erreurs des Ariens, & de quelques autres Hérétiques.

IX.

CHRISTIAN. SAM. ZIEGRA, *Colleg. Phil. Adjuncti, Diſſertatio de Serpentibus ignitis Populo Iſraelitico in Deſerto immiſſis, ex Num. Cap. XX.* lenæ, Litteris Jo. Friderici Ritteri, 1732, in 4, 24 pagg.

C'eſt-à-dire,

Diſſertation ſur les Serpens brulans, du Deſert, &c.

Introduction de l'Auteur. p. 1.

M. ZIEGRA commence ſa Diſſertation par remarquer, qu'un des funeſtes Effets du Péché, c'eſt d'avoir ſoulevé les Animaux contre les Hommes, qu'ils reconnurent pour leur Souverain, tant qu'il a perſévéré dans l'Etat d'Innocence.

Differens Sentimens ſur les Serpens brulans, &c p. 78.

Cette Idée le conduit naturellement aux Serpens brulans dont les Iſraelites furent ſi cruellement tourmentez dans le Deſert. Il s'agit de ſçavoir de quelle ſorte proprement étoient ces dangereux Reptiles. Lorinus croit que ces Serpens étoient le Diable; mais, notre Auteur ne ſauroit être de ſon Avis, parceque le Serpent d'Airain auroit été fait à l'Image de cet Ennemi du Genre-Humain, & n'auroit par conſéquent jamais pû ſervir de Type au

Sau-

Sauveur du Monde. D'autres s'imaginent, que le Chatiment dont il s'agit étoit une eſpece de Maladie, qui produiſoit des Serpens dans les Corps des Iſraelites. C'eſt de quoi M. Ziegra rapporte quelques Exemples tirez de Plutarqne & d'Elien ; qu'il réfute enſuite, en remarquant, qu'une pareille Génération ne ſauroit être vraie, puiſqu'elle eſt directement contraire aux Loix que Dieu a établies touchant la Production des Animaux. L'Opinion la plus vrai-ſemblable eſt donc, que les Serpens en queſtion étoient de vrais Serpens, extraordinairement venimeux, à cauſe de la Chaleur & de la Sécheresſe du Deſert. Cela étant, il étoit naturel que leur Morſure causât des Douleurs très cuiſantes, & pareilles à peu près à celles que cauſe l'Action du Feu. Et c'eſt apparemment ce qui a fait que les Païens ont feint qu'un Feu lent avoit dévoré Hercule, lorſque ce Héros eut mis l'Habit teint du Sang de l'Hydre de Lerne. Ovide décrit les Effets de ce Sang empoiſonné de la maniere du monde la plus propre à confirmer l'Explication de notre Auteur. p. 10. & ſuiv.

Ipſe cruor, gelido ceu quondam lamina candens
Tincta lacu, ſtridet, coquiturque ardente veneno.
Nec modus eſt, ſorbent avidæ præcordia flammæ,

Cæruleuſque fluit toto de corpore ſudor,
Ambuſtique ſonant nervi, pulmonibus errat
Ignis edax imis, perque omnes paſcitur artus.

X.

De Pauli in Urbem Romam Ingreſſu, Actorum XXVIII. 16. deſcripto, Exercitatio Hiſtorico-Theologica varii generis Obſervationibus illuſtrata; *Auctore* JOH. CASP. ARLETIO. Ienæ, Litteris Jo. Friderici Ritteri, 1732, in 4, 124 pagg.

C'eſt-à-dire,

Diſſertation Hiſtorique & Théologique ſur l'Entrée de S. Paul à Rome, &c.

Queſtion touchant l'Année que S. Paul eſt venu à Rome, décidée.

LA Queſtion touchant l'Année que l'Apôtre S. Paul fut conduit à Rome a été agitée par un grand nombre de Savans, & décidée de pluſieurs Manieres differentes. Voici en deux mots le Sentiment de notre Auteur. Il croit que cet Apôtre eſt arrivé à Rome l'An LIII de l'Ere Chrétienne, c'eſt-à-dire, ſous le Regne de Claude, & non pas ſous celui de Néron, comme l'ont crû quelques fameux Chronologiſtes. Les Raiſons, ſur leſquelles M. Arlet fonde ſon Opinion, perdroient trop à être abrégées, & méritent d'être lues dans ſon Livre même.

LI-

LIVRES D'HISTOIRE.

XI.

Les Monumens de la Monarchie Françoiſe, qui comprennent l'Hiſtoire de France, avec les Figures de chaque Regne que l'injure des tems a épargnées. Tom. III. La Suite des Rois depuis Charles V. juſqu'à Louis XI. incluſivement. Par le R. P. Dom BERNARD DE MONTFAUCON, *Religieux Benedictin de la Congregation de St. Maur.* A Paris, chez J. M. Gaudouin & P. F. Giffart, 1731, in folio, 356 pagg.

Pourquoi on ſe contente d'indiquer ce Volume.

IL ſuffit d'annoncer ce Tome III des *Monumens de la Monarchie Françoiſe*, & de dire qu'il eſt tout-à-fait dans le Gout des deux précédens, que nous avons annoncés dans notre Journal, Tome XV, pag. 74, & Tome XVIII, pag. 9; &, par conſéquent, très peu ſuſceptible d'Extrait.

Duel entre un Chien & un Gentilhomme.

Nous avons été ſurpris d'y trouver, ſous le Regne de Charles V, le prétendu Duel d'un Gentilhomme de la Cour de ce Roi contre un Chien. Le Fait, avec toutes ſes Circonſtances, ſe trouve dans l'*Almanach de Milan* de cette Année; & il convient ſi bien à un pareil Ouvrage, que nous n'avons garde de l'en tirer.

No.

Notre Auteur le rapporte cependant, ſans le révoquer le moins du monde en Doute, non plus que l'Autenticité d'un Tableau où ce Duel eſt répreſenté, qui ſe trouve ſur un Manteau de Cheminée du Chateau de Montargis, & dont on trouvé ici une Eſtampe. Nous ne concevons pas, qu'un auſſi bon Connoiſſeur que le P. de Montfaucon n'ait pas regardé ce Tableau comme une pure Fantaiſie de Peintre, faite dans un Tems fort poſterieur à l'Evénement. Tout le décele: les Habits, les Batimens, le Gout du Deſſein; & il ne faut que comparer cette Eſtampe avec toutes les autres de ce Volume, pour voir que ce prétendu Monument n'eſt d'aucune Autorité. Notre Auteur trouve ſurprenant, *qu'aucun des Hiſtoriens du Tems n'ait fait mention d'un Fait ſi extraordinaire.* Pour nous, vû les Circonſtances de ce Fait, nous euſſions trouvé bien plus étonnant encore, qu'ils en euſſent fait mention.

p. 72.

Luxe & Méchanceté d'Iſabeau de Baviere, Femme de Charles VI.

Brantome, dans ſon Hiſtoire de la Reine Marguerite, prémiere Femme de Henri IV, parle de la Reine Iſabeau en ces termes: *On donne le Los à la Reyne Iſabelle de Baviere, Femme du Roy Charles ſixiéme, d'avoir apporté en France les Pompes & les Gorgiaſetez, pour bien habiller ſuperbement & gorgiaſement les Dames.* Cet Auteur a été en cela très bien informé. On trouve ici une Figure de cette Reine, qui la repréſente ſuperbement parée, & plus ſans com-

p. 108.

pa-

paraiſon qu'aucune des Reines repréſentées dans les Monumens précédens. A l'impertinent *Los*, que lui donne Brantome, d'avoir amené le Luxe & le Faſte en France, il eut pu ajoûter celui d'avoir été la Femme la plus pernicieuſe, & la plus méchante Mere, de ſon Tems. Il faut neanmoins avouer, que, quoi qu'elle ait mis la France à deux doigts de ſa Perte, elle lui a fait moins de mal pendant ſa Vie, par toutes ſes Menées & ſes Fureurs, qu'elle ne lui en a fait par le Luxe qu'elle y fit connoître, & qui y a eu des Suites bien moins bornées que celles de toutes ſes Actions.

Louis XI, après s'être tiré des mains du Duc de Bourgogne, auquel il s'étoit livré à Peronne très imprudemment, ſachant que le Peuple, toûjours malin, ne lui feroit nulle grace ſur cette fauſſe Démarche, s'aviſa, pour ſe mettre plus particuliérement au fait des Quolibets qui couroient ſur ce Sujet, d'un Expedient tout-à-fait digne de ſon Génie ſoupçonneux & rafiné. Il envoia enlever dans Paris tous les Oiſeaux, qu'on avoit appris à parler. L'Hiſtoire ne dit pas s'il réuſſit par-là à découvrir ce qu'il cherchoit. Mais, ce Fait nous à paru ſi caracteriſtique, que nous avons crû qu'il n'étoit pas indigne d'être relevé. Le ſuivant ne l'eſt pas moins, & eſt plus plaiſant. Jamais Tiran ne pouſſa les Soupçons, la Défiance, & la Crainte de la Mort, *Traits de Louis XI.* p. 303.

Mort, auſſi loin que le fit ce Prince pendant ſa derniere Maladie. Son Attachement outré à la Vie lui faiſoit inventer tous les jours quelque nouvelle Superſtition. Voulant ſe recommander à St. Eutrope, on lui compoſa une Oraiſon pour ce St., où on lui faiſoit demander la Santé du Corps & de l'Ame. *Otez ce Mot* (de l'Ame) dit-il. *Pourquoi importuner le Saint, en lui demandant tant de choſes à la fois?*

p. 339.

XII.

De Origine & Progreſſu Archi-Pincernatûs Bohemici in Sacro Romano Imperio, ac Summis inde derivandis Juribus, Diſquiſitio Hiſtorica: adjecta ſunt in fine Diplomata Rudolphina huc pertinentia. Lipſiæ, apup Caſp. Fritſch, 1731, in 8, 112 pagg.

C'eſt-à-dire,

Diſſertation Hiſtorique ſur la Charge d'Archi-Echanſon de l'Empire, attachée à la Couronne de Boheme, &c.

Ancienneté des IV grandes Charges du Palais.

IL paroit par le Témoignage d'Hincmar, Archevêque de Rheims, que, dès le Tems des Petits-Fils de Charlemagne, les quatre grandes Charges du Palais des Empereurs étoient celles d'Echanſon *, de Grand-Maitre du Palais, de Maréchal, &

* *Dapifer.*

& de Chambellan. Ces Charges ne furent pas d'abord héréditaires ; notre Auteur prétend qu'elles ne l'étoient pas même encore ſous les Regnes des trois Othons, & qu'elles ne le ſont devenues proprement que ſous le Regne de Frédéric I. Il eſt ſûr, au moins, qu'elles paſſoient alors fréquemment d'une Famille à l'autre.

lais des Empereurs.

Cette Diſſertation eſt deſtinée à prouver, que le même Frederic I, qui, l'an 1158, érigea le Duché de Bohême en Roiaume en faveur d'Uladiſlas II, annéxa en même tems à ce nouveau Roiaume la Charge d'Archi-Echanſon de l'Empire, que Henri le Lion, Duc de Baviere, avoit perdue par ſa Proſcription.

Celle d'Archi-Echanſon annéxée au Roiaume de Boheme.

De deux Preuves, qui ſont ici alleguées, la I eſt tirée d'Arnold de Lubec, qui dit qu'à la Diette de Mayence, en 1184, les quatre grandes Charges étoient éxercées par des Rois, des Ducs, & des Marquis. Or, les Ducs Palatins de Baviere & de Saxe éxerçoient les Charges de Grand-Maitre, & de Maréchal ; le Marquis de Brandebourg, celle de Chambellan ; donc, le Roi de Boheme y faiſoit celle d'Echanſon. II. L'autre Preuve eſt tirée d'un Diplome de Rodolphe I, en 1290, où il eſt dit de Wenceſlas Roi de Boheme, que ſes Ancêtres ont poſſédé cette Dignité en remontant juſqu'à la cinquiéme Génération, qui tombe juſtement ſur la Perſonne d'Uladiſlas II.

Deux Preuves de ce Sentiment.

Cette

Difficultez à cet égard.

Cette Opinion ne manque pas de Difficultez. Notre Auteur éxamine celles qu'on fait pour les Tems qui ſe ſont écoulez depuis Frederic I, & Rodolphe I, & y répond avec beaucoup de Juſteſſe. Une des plus fortes eſt tirée d'un Diplome de Rodolphe antécédent à celui dont nous venons de parler, & que bien des Savans y ont cru directement contradictoire. Notre Auteur en éxamine les Termes & les Circonſtances, & en conclut contre le Sentiment de ces Savans, qu'il ne s'y agit nullement de la Charge de Grand-Echanſon, ni de la Dignité Electorale, poſſédées par le Roi de Boheme; mais, du Droit d'aſſiſter aux Elections des Empereurs, que ce Roi prétendoit ôter au Duc de Baviere, & qui lui fut confirmée par ce Diplome, non pas au Dépends du Droit de la Couronne de Boheme, mais de maniére que la Voix du Duc de Baviere ne devoit paſſer que pour une conjointement avec celle de l'Electeur Palatin. Car alors, le Droit d'Election n'étoit pas attaché aux Chefs des Familles Electorales, à l'excluſion des autres Princes de la même Famille. Lors qu'après l'Extinction de la Famille Carlovingienne l'Empire devint électif, tous les Princes, qui le compoſoient, eurent un Droit égal à cette Election. Cependant, l'Autorité, que donnoient les grandes Charges du Palais à ceux qui les poſſédoient, leur fit avoir la meilleure part dans ces

ces Elections ; ſur-tout, lorſque ces Charges devinrent héréditaires, & par-là même plus conſiderables encore. Enfin, vers le tems de Rodolphe I, les ſeuls grands Officiers de l'Empire reſtérent Maitres de l'Election de l'Empereur. Il y a cependant quelque Difficulté à l'égard du Roi de Boheme. Le *Speculum Saxonicum*, & Albert de Staden, diſent que, quoi qu'il ſoit Archi-Echanſon, il n'a cependant point de Voix dans l'Election, parce qu'*il n'eſt pas Allemand.* On a fort travaillé à concilier ces Auteurs avec l'Hiſtoire ; &, pour cet effet, on a fait pluſieurs Hypotheſes, dont la plus ſpécieuſe eſt que le Roi de Boheme, du tems qu'ils écrivoient, n'étoit pas Allemand. Notre Auteur convient du Fait ; mais, il en nie la Conſéquence : & il prouve par une Suite de Témoignages, que les Rois de Boheme, Allemans ou Eſclavons, ont toûjours été en Poſſeſſion de donner leur Voix dans les Elections.

Concluſion.

Enfin, il conclut de la Poſſeſſion de cette Charge, & de la Dignité Electorale, que les Rois de Boheme ont toûjours été Membres de l'Empire. L'Origine Eſclavonne des Bohemiens, ni leurs Uſages particuliers, ne ſont pas non plus une Objection contr'eux : à moins qu'on ne voulût auſſi la faire valoir contre les Ducs de Mecklenbourg, & de Pomeranie ; ce dont perſonne ne s'eſt aviſé. A l'égard

de l'Exemption de contribuer aux Frais communs de l'Empire, & de la Diſpenſe d'aſſiſter aux Diétes; Privileges, dont les Rois de Boheme ont joui; ils ne doivent pas empécher qu'on ne les regarde comme Membres de l'Empire, auſſi bien que les Archi-Ducs d'Autriche, qui ſont auſſi privilégiés de la même maniere.

NOUVELLES LITERAIRES(*).

FRANCFORT.

JO. PHILIP. BURGGRAVII *Lexicon Medicum Univerſale omnium Verborum, præcipuè verò Rerum, Phyſicæ, Anatomiæ, Botanicæ, Chemiæ, Medicinæ, &c. cum eorum Expoſitionibus, & Obſervationibus eò ſpectantibus, &c. ad inſtar* Bibliothecæ Medicæ Realis *ſedulò concinnatum.* Francofurti, Sumpt. Frid. Dan. Knochii, 1732, in folio, 3 Tom. 6 Voll. Cette Collection s'imprime actuellement par Souſcription. Le premier Volume paroîtra à Pâques 1733, & le dernier à Pâques 1738.

LONDRES.

Juſqu'à préſent, l'on a accuſé le Docteur Bentley de Partialité contre les Anciens

* *Nous les donnons telles que nous les recevons de ceux qui veulent bien nous les communiquer, & nous en uſerons toûjours de même.*

ciens en faveur des Modernes : mais, on avoit tort ; car, il vient de prouver démonſtrativement, qu'ils lui ſont à peu près également indifférens, & que

Tros Rutuluſve fuat nullo diſcrimine habebat.

En effet, il traitte aujourd'hui le fameux *Milton*, comme il avoit autrefois traitté *Horace* & *Térence*; & cela, ſur la Suppoſition vraie ou fauſſe, que ce Poete étant aveugle, l'Ami, auquel il avoit confié ſon Poeme du *Paradis perdu* pour le faire imprimer, y a ajoûté quantité de Vers étrangers. Et c'eſt pour retrancher ces Additions, auſſi bien que pour corriger beaucoup de Fautes, ſoit de l'Auteur même, ſoit des Editeurs de ſon Ouvrage, que M. Bentley vient d'en donner une *nouvelle Edition* in 4; dans laquelle il n'a négligé aucune des Regles de ſa Critique; & de la quelle on peut très véritablement affirmer, qu'elle eſt *revûe*, *corrigée*, & *diminuée*. Si ſes Compatriotes l'ont autrefois ſi mal mené, lors qu'il ne s'agiſſoit que des Anciens, dont ils étoient à ſi grande Diſtance * ; que ne doit-il point attendre d'eux aujourd'hui, qu'il s'agit d'un de leurs principaux Héros, du Prince de leurs Poetes, de l'Apollon de leur Parnaſſe? Les *Pamphlets* ne tarderont gueres

* *Voiez entre autres la* Bataille des Livres de la Bibliotheque de St. James, *dans le* Conte du Tonneau, *Tom. II, pag.* 51 *& ſuiv.*

à pleuvoir ſur lui de toutes parts : &, déjà, l'on en voit courir un, intitulé *A Review of the Text of* Milton's Paradiſe loſt, *Part. I, containing Remarks upon the firſt four Books*; imprimé *à Londres, chez Schuckburg dans Fleet-Street, en* 1732, *in* 8; & dont on promet inceſſamment la Suite. Je vous en apprendrai le Succès au prémier jour.

M. Maittaire vient enfin de donner ſa magnifique Edition de *Marbres d'Oxford*, autrement connus ſous le Titre de *Marmora Arundelliana*, in folio. On y trouve diverſes Diſſertations très utiles de Prideaux, de Dodwel, & d'autres. Le Prix étoit de deux Guinées & demi pour les Souſcrivans. On le donne aux autres pour trois Livres ſterling. On n'en a, dit-on, tiré que 300 Exemplaires.

Lettre de M. BERNARD *aux Auteurs de ce Journal, au ſujet de l'Ouvrage de M.* SHUCKFORD.

MESSIEURS,

J'ai vû dans la II Partie du XVIII Tome de votre Journal, pag. 493, l'Extrait d'une Lettre de Londres, dans lequel on raporte un prétendu Jugement du Public ſur l'Ouvrage de M. *Shuckford*.

„ On juge ici, *vous dit-on*, fort diverſe-
„ ment de cet Ouvrage. Les uns l'éle-
„ vent bien au deſſus de celui de Prideaux;

d'au-

„ d'autres le rabaiſſent beaucoup au deſ-
„ ſous. „ Celui, qui vous écrit, n'ayant pas encor lû cet Ouvrage, ignore, dit il, s'il faut prendre un milieu entre ces Jugemens oppoſez. Il ſemble croire pourtant, ſur le Raport d'autrui, que ce Livre ne ſera pas d'un Goût auſſi général que l'autre; & les Raiſons qu'il en donne ſont: 1. Que ce Livre eſt *hériſſé des plus triſtes Epines de la Chronologie*; 2. Que la Préférence que l'Auteur donne à la Chronologie des Hébreux ſur celle des LXX *le jette dans d'aſſez grands Embarras*, parce que celle-ci s'ajuſte mieux avec l'Hiſtoire Profane.

Je répons à tout cela, que, quel que ſoit le Mérite de M. Shuckford, il a trop de Modeſtie, pour ſe mettre en Comparaiſon avec le Docteur Prideaux. C'eſt au Public à juger du Prix de leurs Ouvrages; &, comme celui de M. Shuckford paroitra bientôt en François, tout le Monde connoitra s'il mérite d'être eſtimé autant qu'il l'a été en Angleterre, où il a eu fort grand Débit, puiſqu'il y a déjà quelque tems qu'on a été obligé de rimprimer le premier Volume: & l'Extrait que vous en avez donné *, Extrait très fidele, à fait ſouhaiter à pluſieurs Etrangers d'en voir la Traduction. On dit, que cet Ouvrage *eſt hériſſé des plus triſtes Epines de la Chronologie*. Il ne paroit pas, Meſſieurs, que ces prétendues Epines vous aient fait beaucoup de peine; au moins, n'en

* Journ. Liter. *Tom. XV. 1 Part. pag.* 1.

avez-vous rien témoigné dans votre Extrait. Et je me perſuade, que ſi celui, qui vous écrit, eut lû lui-même le Livre dont il parle, il n'y auroit pas trouvé tant d'Epines; puiſque l'Auteur n'entre dans des Diſcuſſions Chronologiques, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour fixer l'Epoque des Evénemens dont il fait l'Hiſtoire. On trouve mauvais, qu'il ait préféré la Chronologie du Texte Hébreu à celle des LXX. Mais, outre que ce qu'il dit contre celle-ci me paroit ſans replique, il a pour lui de grands Noms, reſpectables dans la République des Lettres; les Calviſius, les Uſſerius, les Petaus, & un grand nombre d'autres Savans: &, s'ils ont pû accorder l'Hiſtoire Profane, *ſur tout ce qu'elle nous apprend de l'Origine des Peuples*, avec le Texte Hébreu, pourquoi M. Shuckford ſera-t-il blamable pour les avoir ſuivis?

Permettez moi, Meſſieurs, d'ajouter encor une Réfléxion, que je ne prétens pas appliquer à celui qui vous écrit, que je n'ai pas l'Honneur de connoitre. Lorſqu'on entend parler ici de quelque Livre où il s'agit de Religion, il faut bien prendre garde qui ſont ceux qui portent leur Jugement. Car, il y a ici un *certain Public*, qui mépriſe tout ce qui tend à ſoutenir la Vérité de la Religion, & qui condamne tout Livre où l'on explique d'une maniere naturelle & raiſonnable les Paſſages de l'Ecriture Sainte, ou les Faits qu'elle raporte, & que certaines gens veulent trouver contradictoires ou abſurdes, afin de combattre par-là la Révélation *. Or, vous le

* *La Perſonne, de qui nous avons reçû le Jugement*

le ſavez, Meſſieurs, quoique M. Shuckford ne ſe ſoit pas propoſé directement de prouver la Vérité de la Révelation, il travaille pourtant à en concilier les Contradictions apparentes, & à donner un Sens naturel & raiſonnable à pluſieurs Paſſages, qui, pris dans le Sens ordinaire, fourniſſent des Armes aux Incrédules. J'en pourois citer divers Exemples, ſi je ne craignois d'allonger trop cette Lettre. Vous m'obligerez, ſi vous voulez bien l'inſérer dans votre premier Journal. Je ſuis avec une Eſtime toute particuliére,

MESSIEURS,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur BERNARD.

A Londres ce 3 Mars 1732 *V. S.*

AMSTERDAM.

Les Oeuvres de M. DE VOLTAIRE: *Nouvelle Edition, revue, corrigée, & augmentée par l'Auteur; & enrichie de Figures en Taille-douce.* A Amſterdam, chez Desbordes & Ledet, 1732, in 8, 2 voll. Cette Edition a ceci de particulier, & d'aſſez peu ordinaire en ces Provinces; c'eſt que l'Impreſſion eſt moins belle que les Figures.

Hiſtoire de Charles XII, Roi de Suede, par M. DE VOLTAIRE. A Amſterdam, par la Compagnie, 1732, in 8. 2 voll.

M. de Voltaire ſe propoſe de nous donner ici, non ſeulement l'Hiſtoire de Charles XII Roi de Suede, & en quelque façon celle de Pierre le Grand Czar de Moſcovie, les Perſonnages les plus ſinguliers qui aient parû depuis plus de 20 Siécles; mais même une bonne partie de celle de la Czarine Ca-

gement dont il s'agit ici, n'eſt rien moins que de ce Caractere.

Catherine, Epouſe du dernier de ces Souverains. L'Auteur proteſte, n'avoir compoſée cette Hiſtoire, *que ſur des Récits de Perſonnes connues, qui ont paſſé pluſieurs Années auprès de* ces Princes, & qui *n'avoient aucun Intérêt de déguiſer la Vérité*; n'y avoir *pas avancé un ſeul Fait, ſur lequel il n'ait conſulté des Témoins oculaires & irreprochables*; & que, par cette Raiſon, on *la trouvera fort différente des Gazettes qui ont paru juſqu'ici* ſur ce Sujet ſi important. Peut-être aura-t-on peine à ſe perſuader, qu'il ait pu renfermer dans deux Volumes, ſi petits, & d'aſſez gros Caractere, des Hiſtoires qui ont déjà donné lieu à des Compilations ſi vaſtes, & ſi nombreuſes. Mais, il y auroit de l'Injuſtice à ſe laiſſer prévenir par cette ſeule Raiſon contre ſon Ouvrage. Dans la République des Lettres, comme dans le Païs des Fées, il y a de petits Nains aſſez valeureux pour aſſaillir des Géans d'une Grandeur énorme: & l'on s'y ſouvient encore du petit *in* 12. du Pere Gerberon, qui *rompit le Cou*, ou, pour parler plus naturellement, qui fit perdre tout Crédit, à deux grands *in folio* du Pere Garnier. Le *Diſcours Préliminaire* de M. de Voltaire n'eſt pas d'un Homme trop prévenu en faveur de ſon Héros, & n'annonce rien moins qu'un Hiſtorien flatteur.

Sethos, Hiſtoire ou Vie tirée des Monumens anecdotes de l'ancienne Egypte, traduite d'un Manuſcrit Grec. A Amſterdam, par la Compagnie, 1732, in 12, 2 voll.

La même Compagnie va mettre ſous Preſſe le *Théatre des Grecs du* P. BRUMOY; & une ſeconde Edition des *Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier*, extrémement bonifiée.

FIN.

JOURNAL LITERAIRE:

ANNE'E

M. DCC. XXXII;

TOME DIX-NEUVIEME,

SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,

Chez P. Gosse, & J. Neaulme,

M. DCC. XXXII.

che, beaucoup de Deſordre & de Confuſion, de Noirceur & de Méchanceté : & le tout en cinq Actes, d'une Fadeur inſupportable, & d'un Ennui mortel. Si les Janſéniſtes n'avoient jamais que de tels Ennemis, ils ne ſeroient pas fort à plaindre. De pareils Ecrits ne ſont gueres propres qu'à faire mépriſer ceux qui les compoſent, & qu'à porter Préjudice à ceux qui les autoriſent : &, tant pour l'Honneur que pour l'Utilité réciproque, il devroit être abſolument interdit à la Canaille de chaque Parti de ſe méler d'écrire ; mais, c'eſt ce dont les Chefs ſeroient bien difficilement les Maitres.

II.

La Religieuſe intéreſſée & amoureuſe : avec l'Hiſtoire du Comte de Clare, Nouvelle Galante. A Cologne, chez ***, 1732, in 12, 206 pagg.

SALE & mauvais Roman, où l'on fait jouër un fort ſot Perſonnage au fameux Poëte Santeuil, & où l'Imprimeur a très ſagement fait de ne point expoſer ſon Nom. Ce n'en eſt ici qu'une *nouvelle Edition*, quoique le Titre n'en diſe rien : la prémiere avoit été publiée vers la fin du dernier Siécle ; & l'on ne comptoit guere alors d'en voir un jour une ſeconde. Mais, tel eſt le Gout dominant : on aime à ſe repaître de Lectures inutiles, & mêmes dangereuſes, pendant qu'on né- *Caractere de ce Roman.*

glige, & qu'on dédaigne même, les plus utiles & les plus néceſſaires.

III.

Mémoires de Madame de Barneveldt. A Paris, chez Michel Gandouin, & Pierre-François Giffart, 1732, in 8. Tome I, 288 pagg. ſans l'*Avertiſſement* & le *Sommaire*. Tome II, 250 pagg.

Avertiſſement.

„ ON ſçait, dit l'Editeur *de cet Ouvrage dans une eſpece d'Avertiſſement*, „ que Jean Olden de Barneveldt, Penſionnaire de la République de Hollande, a eu des Relations particulieres „ avec les Cours de France & d'Angleterre; & perſonne n'ignore la Vie & la „ Mort funeſte de ce grand homme. On „ ſçait auſſi que ſon fils ainé eut la tête „ tranchée, pour avoir tramé une conſpiration contre le Prince d'Orange, „ dans le deſſein de venger la mort de „ ſon pere: tout cela a rendu fameux le „ nom de Barneveldt dans l'Europe, & „ peut engager à croire naturellement, „ que des Memoires, qui portent ce nom, „ ſont remplis de Traits Hiſtoriques & „ Politiques capables de donner de grandes Lumieres ſur l'Hiſtoire de ce tems-là.

„ Mais, ce prejugé diſparoitra bientôt, „ lorſqu'on ſera informé, qu'il s'agit ici „ de la Vie d'une femme, qui, née & elevée

„ vée d'une façon très ſinguliere, après
„ avoir eu un grand nombre d'Avantures
„ dans le monde, épouſa enfin en Flan-
„ dre le ſecond fils de Jean Olden de
„ Barneveldt, étant veuve d'un Floren-
„ tin, &c.

L'Héroïne de ce Roman nâquit dans la Forêt des Ardennes. Abandonnée de ſes parens, pour des raiſons qui ſont expliquées dans la ſuite, un vieux Solitaire, qui s'étoit retiré dans la même Forêt, prit ſoin de ſon enfance & de ſon éducation. On juge aiſément que ces deux perſonnages devoient avoir de belles converſations. La petite Fille aimoit à queſtionner; & le Vieillard, qui de long-tems n'avoit entretenu perſonne, n'étoit pas fâché de répondre. *Naiſſance & Jeuneſſe de l'Héroine.*

„ Comme il m'avoit ſouvent parlé de
„ l'eſclavage où étoient les hommes,
„ par la perte d'une liberté, dont ils s'é-
„ toient eux-mêmes privez, je lui de-
„ mandai un jour ce qui les avoit enga-
„ gez à s'aſſujettir. Pourquoi, lui diſois-
„ je, les hommes n'ont-ils pas aſſez de
„ force pour ſoutenir le poids de leur li-
„ berté? Ne pouvoient-ils pas ſe condui-
„ re, ſans autre guide que leur raiſon &
„ leur vertu? Falloit-il que la crainte &
„ la violence fiſſent en eux ce que ne
„ pouvoit l'amour du devoir; & ne pou-
„ voient-ils être vertueux ſans le ſecours
„ des loix? Falloit-il enfin qu'un ſeul
„ homme ſe chargeât du ſoin pénible

„ d'en gouverner pluſieurs ? Que ne reſ-
„ toient-ils dans l'état heureux & tran-
„ quille où le Ciel les avoit fait naître ;
„ jouiſſant de cette douce liberté ſi chere
„ aux grandes ames, & pour laquelle, à
„ ce que vous m'avez dit, des peuples
„ ſacrifient quelquefois leurs biens & leurs
„ vies mêmes ? Je vous apprendrai quel-
„ que jour, me répondit le Vieillard, ce
„ qui a engagé les hommes à en choiſir
„ un parmi eux, pour les gouverner tous;
„ & je vous ferai connoitre en même
„ tems le beſoin que nous avons d'être
„ ſoumis, & de craindre. L'égalité, quoi-
„ que naturelle, produiroit d'affreux de-
„ ſordres ; il faut une autorité ſuperieure,
„ ou pour les prévenir, ou pour les re-
„ primer : & les ames vulgaires, qui ſont
„ le grand nombre, ont bien meilleur
„ marché de ſe ſoumettre à une aveugle
„ obéiſſance, que de prendre le ſoin de
„ ſe conduire elles-mêmes. Le prudent
„ Solitaire me parloit en quelque ſorte,
„ comme s'il avoit été au milieu d'un E-
„ tat deſpotique : il ſembloit craindre en-
„ core, & avoir des égards politiques.

Malgré cette tirade contre l'Indépendance, notre Héroïne demande à ſon Pedagogue, ſi c'étoit le deſir de n'obéir qu'à lui-même, qui lui avoit fait chercher une retraite dans un endroit ſi écarté. Cette queſtion amene naturellement l'Hiſtoire du Solitaire. „ Ce qui m'a engagé, *ré-*
„ *pondit-il*, à m'enſevelir dans cette Fo-

rêt,

TABLE
DES
ARTICLES
DE CETTE
SECONDE PARTIE.
DU TOME XIX.

ART. I. *Hiſtoire Métallique des XVII. Provinces des Païs-Bas, trad. du Hollandois de* GERARD VAN LOON. 273

II. *De Bononienſi Scientiarum & Artium Inſtituto atque Academiâ.* 289

III. BOERHAAVE *Elementa Chemiæ:* ſecond Extrait. 322

IV. *Annotationes in Conſiderationem Pſalmi LI.* 345

V. GEORGII D'ARNAUD *de Diis* Παρέδροις, *ſive Adſeſſoribus & Conjunctis, Commentarius.* 381

VI. *Het Leven van Willem de I, Prins van Oranje*, c.-à-d. *Vie de Guillaume I, Prince d'Orange.* 394

VII.

TABLE.

VII. *Hiſtoire de Charles XII, Roi de Suede, par M.* DE VOLTAIRE. 421

Catalogue de Livres nouveaux, accompagné de quelques Remarques.

I. *Arlequin Janſéniſte, ou la Critique de la* Femme Docteur. 438
II. *La Religieuſe intéreſſée, & les Amours du Comte de Clare.* 439
III. *Mémoires de Mad. de Barneveldt.* 440
IV. *Votum Davidicum à* CL *Interpret. Carmine redditum, & Notitia Interpretum Poetic. Pſalmorum à* J. A. FABRICIO. 445
V. THEODORI HASÆI *Diſſertationes Philologicæ.* 446
VI. JOAN. FOY-VAILLANT *Seleucidarum Imperium.* 447
VII. *Hiſtoire des Papes, depuis St. Pierre juſqu'à Benoit XIII.* 452
VIII. *Vie d'Alexandre VI, & de Ceſar Borgia, trad. de l'Anglois de* GORDON. 456
IX. *Vie de M. de Pâris.* 460
X. *Relation de la Punition de Gabrielle Gantier.* 464
XI. PAULI COLOMESII *Italia & Hiſpania Orientalis.* 467
XII. ROTH-SCHOLTZII *Theſaurus Inſignium Bibliopolarum.* 472
Nouvelles Literaires. 479

JOUR-

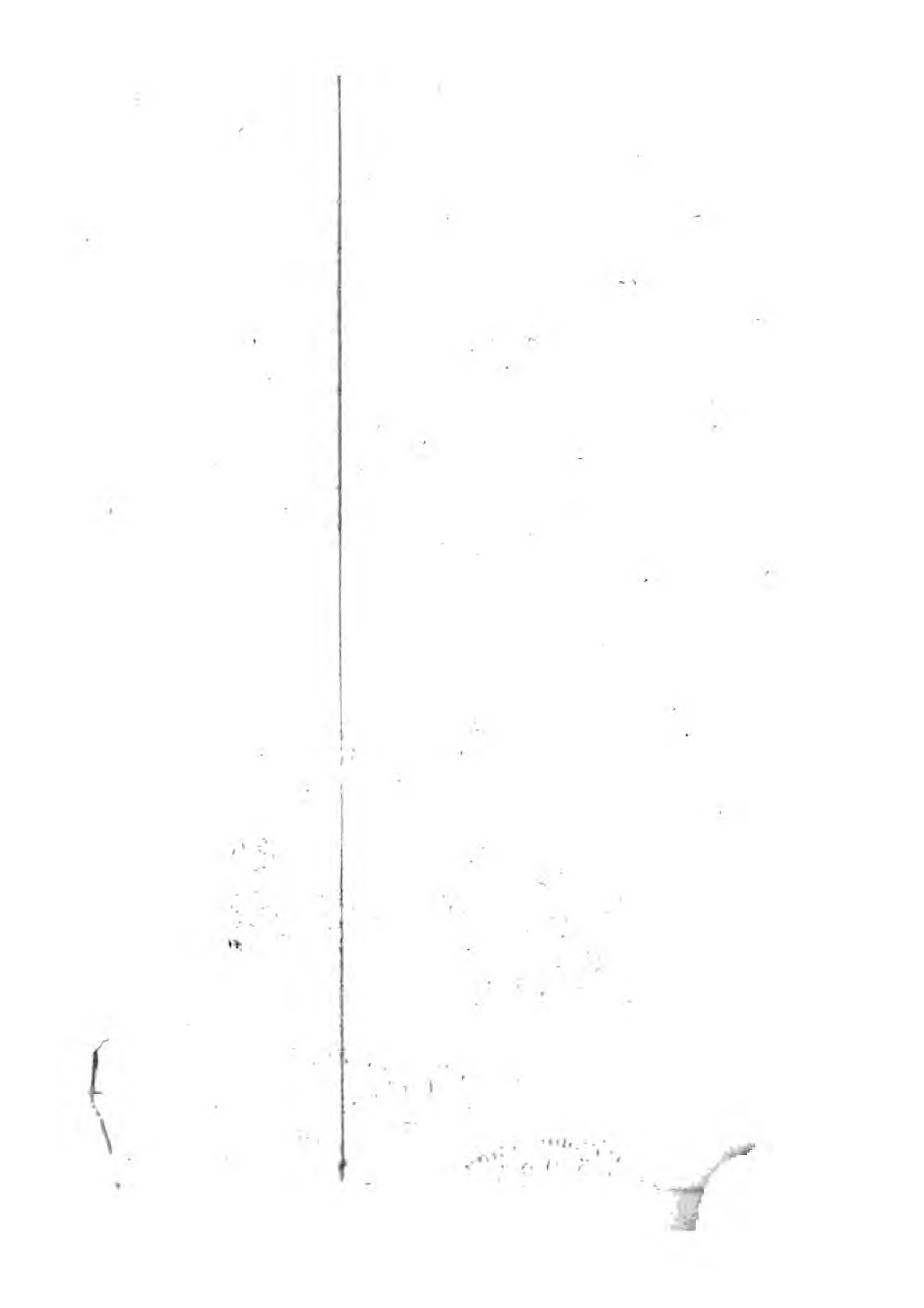


EDEAT SINOBILIS

JOURNAL LITERAIRE DE L'ANNE'E M. DCC. XXXII.

ARTICLE PREMIER.

Hiſtoire Métallique de XVII Provinces des Païs-Bas, depuis l'Abdication de Charles-Quint, juſqu'à la Paix de Bade en M. DCC. XVI : *traduite du Hollandois de Mr.* GERARD VAN LOON. A la Haye, chez P. Goſſe & J. Neaulme, & P. de Hondt, 1732, in folio. Tom. I, 559 pagg. ſans l'Epitre Dedicatoire, la Preface, &c. Tom. II, 541 pagg.

Beauté de cet Ouvrage.

CE ſont ici les deux prémiers Volumes du magnifique Ouvrage, dont nous avons donné le Plan dans les Nouvelles Literaires du XVIII Volume de ce Jour-

nal ; & l'on ne ſauroit diſconvenir ſans injuſtice, que ce ne ſoit un des plus curieux qui aient paru depuis long-tems. Ce n'eſt qu'avec une extrême Dépenſe, & une Peine infinie, qu'on a pu raſſembler juſqu'à 2945 Médailles, dont quelques-unes ſont très rares. D'ailleurs, cette Hiſtoire embraſſe un Période, non ſeulement conſidérable en lui-même par ſon Etendue, mais outre cela fécond en grands Evénemens. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'elle a été reçue avec une Avidité extraordinaire, lorſqu'elle a paru dans ſa Langue originale, & que Mr. van Loon paſſe chez tous les Connoiſſeurs pour un Ecrivain ſavant, judicieux, & impartial.

Idée de cette Hiſtoire.

Pour donner en peu de mots une Idée du Deſſein de cet Ouvrage, & en même tems du Stile du Traducteur, nous nous contenterons de copier une partie de la prémiere & de la ſeconde page. „ On y „ verra „ dit l'Auteur en parlant de l'Hiſtoire qu'il entreprend d'écrire, „ On y „ verra la plus puiſſante Monarchie de „ l'Europe tomber ſi bas, qu'elle eſt for„ cée de reconnoitre ſes Sujets pour un „ Peuple libre. On la verra, trop foible „ pour ſoutenir plus long-tems la Guer„ re, réduite à leur demander la Paix ; „ &, après l'avoir enfin obtenue, implo„ rer même leur Secours.

„ Au milieu d'une Guerre cruelle, du „ Sein même des Troubles domeſtiques, „ on verra naitre une République des

„ mieux

„ mieux réglées, qui couvrira l'Océan de
„ ſes Flottes, qui étendra ſon Commer
„ ce par tout l'Univers, & ſon Empire
„ maritime juſques aux deux Indes, &c....

„ On y verra le même Etat, qui, dans
„ ſa Naiſſance, s'eſt offert en vain à
„ l'Empire de pluſieurs Princes, parvenir
„ à un aſſez haut Dégré de Puiſſance &
„ de Gloire, pour être le Refuge des
„ Rois déthrônez, l'Arbitre des Princes
„ diviſez par la Guerre, le Reſtaurateur
„ des Souverains que l'Injuſtice opprime.
„ Diſons plus : on le verra aſſez accré-
„ dité, pour placer un de ſes Sujets ſur le
„ Thrône d'un Roiaume voiſin. Si l'on
„ veut comparer les Guerres des autres
„ Peuples avec celles que cette Républi-
„ que a ſoutenues depuis plus de cent ans,
„ on ſera obligé d'avoüer, que jamais,
„ avec ſi peu de Forces, on n'en a entre-
„ pris de plus ſanglantes dans leurs Com-
„ mencemens, de plus opiniatres dans
„ leur Durée, de plus fortunées & de plus
„ glorieuſes dans leur Fin, &c....

„ Pour donner en un mot une Idée exac-
„ te de la Grandeur de mon Projet, je dirai
„ hardiment, que l'Hiſtoire des Païs-Bas
„ eſt l'Hiſtoire de l'Europe entiere. C'eſt
„ ici, que les Forces de tous les Souve-
„ rains ſe ſont ramaſſées : C'eſt ici, qu'on
„ a perfectionné l'Art de fortifier les Vil-
„ les & les Citadelles : C'eſt ici, qu'on
„ a porté la Diſcipline Militaire à un Dé-
„ gré ſi éminent, qu'elle ne cede en rien

„ à tout ce que les Nations les plus ra-
„ meuſes de l'Antiquité ont trouvé de
„ plus achevé dans ce Genre.

„ Parmi tant d'Evénemens ſinguliers,
„ qui ont varié la Fortune de l'Egliſe &
„ de l'Etat, on découvrira mille rares
„ Exemples de Vertus Héroïques, & de
„ Vices infames. On verra un grand
„ nombre de Perſonnages, tant Citoyens
„ qu'Etrangers, ſoutenir avec la derniere
„ Valeur la Cauſe publique, au mépris de
„ leurs Intérêts particuliers; & d'autres,
„ ſur un Echaffaut, ſacrificier à la pré-
„ cieuſe Liberté les Reſtes d'un Sang,
„ qu'ils avoient auparavant prodigué dans
„ les Batailles. D'un autre côté, on trou-
„ vera des Sujets abatardis, Ames lâches
„ & vénales, qui offrent au dernier En-
„ cheriſſeur cette Liberté ſi chérement a-
„ chetée, & qui ne cherchent qu'à établir
„ leur propre Grandeur ſur les Ruines de
„ leur Patrie.

„ Enfin, on démélera, dans la Succeſ-
„ ſion confuſe de tant d'Evénemens op-
„ poſez, une rare Conſtance dans les
„ Dangers les plus preſſans, des Liaiſons
„ d'Amitié indiſſolubles, des Haines irre-
„ conciliables; le Parjure, le Meurtre,
„ & le Vol, traités de ſimple Badinage;
„ des Horreurs payées par d'autres Hor-
„ reurs; l'Innocence opprimée; les For-
„ faits protégés; en un mot, la Vertu &
„ & le Crime pouſſez aux derniers Ex-
„ cès.

„ Voi-

„ Voilà un Abregé des Particularitez „ remarquables que nous trouverons ſur „ près de trois mille Médailles : Annales d'Airain, que l'Art & les Soins de „ nos Ancêtres nous ont laiſſées, pour nous „ inſpirer l'Horreur du Crime, & pour „ nous éguillonner à l'Amour héroïque „ de la Patrie. „

Contenu de ces II Volumes.

Le I Volume commence par l'Adication de Charles-Quint en 1555, & finit à la Mort de la Reine Eliſabeth en 1603 : comprenant ainſi, dans un Intervalle de 48 Ans, tout ce qui eſt arrivé de plus remarquable ſous le Regne de Philippes II, contre lequel les Habitans des Païs-Bas eurent de ſi longues & de ſi ſanglantes Guerres à ſoutenir. Le II commence par l'Avénement de Jaques I à la Couronne d'Angleterre, & finit par la Paix de Breda en 1667. Ainſi, ces deux Volumes renferment l'Hiſtoire de 112 Années completes.

Méthode de l'Auteur, & Exemples.

Notre Deſſein n'eſt pas d'entrer dans le Détail des Evénemens arrivez durant ce Période, non plus que des Médailles frappées à leur Occaſion. Toutes ſont dignes de Curioſité, confirment les Faits avancés, & ſervent d'Embelliſſement à une Hiſtoire déjà très belle par elle-même. Cependant, afin de donner une Idée, tant de la Maniere dont l'Auteur emploie ces Médailles, que des Explications qu'il en donne, nous en rapporterons trois ici, de la maniere dont il les a rapportées

lui-même, & dans le Stile du Traducteur.

I. MEDAILLE, TOUCHANT L'INQUISITION.

I. Médaille, touchant l'Inquiſition. Tom. I, pagg. 73, 74.

Les Ordres de la Gouvernante (*des Pais-Bas*,) pour introduire les Réglemens du dernier Concile (*de Trente*), & pour maintenir l'Inquiſition conformement aux Edits, furent envoiés à tous les Gouverneurs de Province (1). A peine furent-ils reçus par le Prince d'Orange, que, malgré ſon Suffrage qu'il avoit donné pour l'Exécution de la Volonté Royale (2), il déclara, qu'il étoit incapable d'y mettre la Main, à cauſe de la Rigueur exceſſive des Loix dont il s'agiſſoit. Il demanda même, qu'il lui fût plûtôt permis de ſe demettre de ſes Emplois, que d'encourrir la Haine publique, & de voir mettre ſur ſon compte tous les Deſaſtres qui menaçoient le Païs & les Peuples, qui étoient confiés à ſes Soins. Il voioit, que ſi l'on ſuivoit les Edits ſanguinaires portez contre les Hérétiques, on traineroit au Bucher cinquante à ſoixante mille Sujets de ſes Gouvernemens; qui, liés par le Sang, par des Alliances, & par le Commerce civil, à un Nombre des Perſonnes beaucoup plus conſidérable, inſpireroient une Pitié

(1) Hooft, Ned. Hiſt. *fol.* 69.
(2) Ibid. *fol.* 68.

té générale aux Catholiques mêmes, & dégouteroient de leurs Charges les Juges, forcés à prononcer des Sentences conformes à des Loix ſi peu humaines. Pour Preuve que ce Prince raiſonnoit juſte, on vit dans la Ville d'Anvers, où le Négoce qui y fleuriſſoit avoit aſſemblé un grand nombre d'Etrangers de différentes Religions, une Satire très picquante contre le Roi, affichée dans trois ou quatre différens Endroits de la Ville (3). Dans cette Piéce, on exhortoit ceux, qui veilloient au Maintien des Loix, à citer Philippes, qui fauſſoit ſes Sermens en violant les Privileges du Païs; à le citer, dis-je, devant la Chambre de Spire, où reſſortiſſoit le Brabant, Membre & Tributaire de l'Empire ſous le cinquieme Cercle d'Allemagne, & dans cette Qualité compris dans les Traitez de Paix de Religion conclus à Paſſau & à Augsbourg (4): ſi cette Reſſource étoit interdite, on les excitoit à chercher des Secours chez les Etats des Provinces, ſans craindre qu'on taxât de ſéditieux tous les Efforts qu'ils pourroient faire pour ſe ſauver du cruel Tribunal de l'Inquiſition. On n'entendoit pas des Plaintes moins ameres dans d'autres Villes, où le Commerce étoit moins floriſſant. Les plus hardis crioient par-tout, qu'on avoit tort de les confondre avec les ſtupides Habitans du Pérou, ou avec les Méxicains, in-

(3) Ibid. *fol.* 71.

(4) Bor, Ned. Beroert, *I Book*, *fol.* 24. *vſo.*

incapables de ſe défendre (†): que les Peuples des Païs-Bas avoient aſſez de Lumieres, pour déméler les Obligations & les Relations mutuelles qu'il y a entre un Souverain & ſes Sujets: que, peut-être plûtôt qu'on ne s'y attendoit, on prendroit certaines Meſures pour ſoûtenir par la Guerre les Droits & les Privileges de la Patrie: que ſi un jour le Lion Belgique vouloit bien ſe ſouvenir de ſes Forces, & rappeller ſa Vigueur, les Entraves de l'Inquiſition ſeroient peu capables de retenir ſa généreuſe Colere. Les Sentimens, qui régnoient alors dans la Nation, ont été très bien exprimez, dans des tems poſtérieurs, par la Médaille que voici.

Cette Médaille ſe trouve au commencement de ce Volume, & voici ſon Explication.

Le Buſte de la Gouvernante, avec cette Légende:

MARGARETA DE AUSTRIA,
DUX PARMÆ ET PLACENTIÆ,
GERMANIÆ INFERIORIS
GUBERNATRIX.

MARGUERITE D'AUTRICHE,
DUCHESSE DE PARME ET DE PLAISANCE,
GOUVERNANTE DES PAYS-BAS.

Le

(†) *Voiez ci-deſſus pag.* 164 *&* 165 *de ce Vol.*

Le Revers eſt tiré du Livre intitulé *Nederlandſche Geldenklank* *. Il repréſente le Lion Belgique, enchainé, & ſous la Preſſe de l'Inquiſition, ſerrée par la Gouvernante, le Cardinal de Granvelle, & un Soldat Eſpagnol, qui ſont entourez de pluſieurs Spectateurs, aux pieds deſquels on voit les Priviléges du Païs ignominieuſement jettez à terre.

QUID PREMITIS? REDEAT SI NOBILIS IRA LEONIS! 1566.

POURQUOI LE PRESSEZ-VOUS? MALHEUR A VOUS, SI LE LION RENTRE DANS SA GENEREUSE COLERE! 1566.

II. MEDAILLES, TOUCHANT LA FLOTE INVINCIBLE.

En 1586 & 7, le Roi d'Eſpagne aiant fait équipper contre l'Angleterre & la Hollande une Armée Navale, auſſi formidable par le Nombre & la Groſſeur de ſes Vaiſſeaux, que par les Troupes qu'elle devoit tranſporter, elle fut appellée la *Flote invincible*, & procura à Philippe le Titre de *Terreur de l'Océan*. ... (Mais, aiant été diſſipée de la maniere que chacun ſait,) la Délivrance ſignalée des Provinces-Unies, pro-

II. *Médailles touchant la Flote invincible*, Tom. I, pag. 382-385.

* (*C'eſt-à-dire*, Son ou Reſonnement de la Monnoye Belgique,) par Adr. Valerius, *pag.* 15.

produite par la Défaite & par la Fuite d'une Armée Navale ſi épouvantable, fut immortaliſée par les (trois) Pieces ſuivantes.

Ces Pieces ſe trouvent pliées au commencement de ce Volume, & voici leur Explication.

I. Dans la prémiere, le Roi d'Eſpagne, l'Empereur, les Electeurs, le Pape, les Cardinaux, & pluſieurs autres Membres du Clergé Catholique, déliberent enſemble. Ils ont les Yeux bandez, & leurs Pieds s'appuient ſur une Herſe tournée, ou ſur un Plancher rempli de Pointes aigues. L'Inſcription eſt tirée des Actes des Apôtres, IX, 5.

DURUM EST CONTRA STIMULOS CALCITRARE.

IL EST DUR DE REGIMBER CONTRE L'AIGUILLON.

Cette Sentence fait alluſion au Plancher parſemé de Pointes. Sur la même Tête, on lit encore (*ce beau Vers de Lucrece*):

O COECAS HOMINUM MENTES!
O PECTORA COECA!

O AVEUGLES ESPRITS DES HOMMES!
O COEURS AVEUGLES!

Au Revers, on voit quelques Gallions ſe briſer contre un Rocher. L'Inſcription conſiſte dans les Paroles ſuivantes du Roi Prophête, Pſeaume LXXXVI, 10:

TU DEUS MAGNUS, ET MAGNA FACIS, TU SOLUS DEUS.

TU ES LE GRAND DIEU, TU FAIS DES CHOSES GRANDES, TU ES LE SEUL DIEU.

Au deſſus des Vaiſſeaux briſés on voit encore ces trois Paroles:

VENI, VIDE, VIVE. 1588.

VENEZ, VOYEZ, VIVEZ. 1588.

Cette Médaille a donné lieu autrefois à une fort plaiſante Bévue de l'Abbé Bizot, l'un des principaux Hiſtoriens Métalliques de Hollande. Prévenu de la fauſſe Opinion, que des Gens perſécutez par le Pape, les Cardinaux, le Roi d'Eſpagne, &c. ne pouvoient ſe ſouvenir d'eux ſans ſe vanger de leurs Perſécutions par quelque Inſulte; & cette Prévention ne lui ayant pas laiſſé la Liberté d'éxaminer avec aſſez de ſoin les Bouts des Bandeaux, qui couvrent les Yeux, & qui voltigent autour de la Tête, de tous les Perſonnages de la pré- Remarque d. J.

miere Face de cette Médaille ; il les prit bonnement pour des Oreilles d'Ane, & ne manqua pas de les faire graver comme telles *: mettant ainſi ſur le Compte des Magiſtrats d'Amſterdam, &, par contre-coup, ſur celui de tous les Proteſtans, une ſi belle & ſi noble Imagination. Ils étoient ſans doute en Droit de ſe plaindre d'une Imputation ſi injuſte: mais, ils ſe ſont contentez de rire de la Simplicité de cet Auteur, & de lui appliquer le PECTORA COECA de la Médaille.

II. La ſeconde eſt un Jetton frappé à Middelbourg. Il repréſente deux Vaiſſeaux qui ſe combattent:

CLASSIS HISPANICA VENIT,
IVIT, FUIT. 1588.

LA FLOTTE ESPAGNOLE EST VENUE,
S'EN EST ALLE'E,
N'EST PLUS. 1588.

Au Revers, les Armes couronnées de Zélande :

SOLI DEO GLORIA.

A DIEU SEUL EN APPARTIENT LA GLOIRE.

III.

* Bizot, Hiſt. Métall. de Hollande, *ſous l'Année* 1588.

III. La troiſieme, qui a été auſſi frappée en Zélande à l'Occaſion de cet Evénement, offre aux yeux un Soleil, qui, perçant un Nuage épais, éclaire les Vaiſſeaux Eſpagnols, qui ſont les Jouets des Vagues irritées, & qui paroiſſent ſur le point d'être engloutis:

POST NUBILA PHOEBUS. 1588.

LE SOLEIL VIENT APRES LES BROUILLARDS. 1588.

Au Revers, les Armes de Zélande, du Corps des Nobles, & des Villes qui ont Droit de Suffrage dans cette Province:

CALCULI ORDINUM ZELANDIÆ

JETTONS DES ETATS DE ZELANDE.

III. MEDAILLE, TOUCHANT L'ALLIANCE DE LA FRANCE AVEC CROMWEL.

Cromwel s'affermiſſoit de plus en plus dans ſon Pouvoir uſurpé, & les plus conſidérables Puiſſances de l'Europe briguoient ſon Alliance. Pour cet effet, Louis XIV. lui avoit envoié en 1654 M. de Bourdeaux comme Ambaſſadeur extraordinaire, pour le reconnoître en Qualité de Protecteur des trois Roiaumes, pour ré-

III. Medailles, touchant une Alliance entre la France & Cromwel, Teme

II. pagg. 394. 395. rétablir l'ancienne Amitié, & pour faire tous ſes Efforts afin de l'engager dans une Alliance offenſive contre l'Eſpagne. L'Archiduc Leopold, prévoiant les Suites funeſtes que traineroit après elle la Réüſſite du Deſſein de la France, trouva bon, quoi qu'il y eût déja un Ambaſſadeur Eſpagnol à Londres, d'envoier encore au Protecteur le Marquis de Lede comme Ambaſſadenr extraordinaire, avec Ordre de traverſer de tout ſon Pouvoir les Vûes des François §. Qu'y a-t-il de plus étonnant, que de voir les deux plus puiſſans Monarques de la Chrétienté faire leur Cour à un Uſurpateur, briguer à l'envi ſa Bienveillance, & l'honnorer en lui écrivant du Titre de Frere ‡! Mais, quelque humiliant que fût un pareil Procédé, l'Intérêt Politique fit qu'on s'y arréta. La France eut même la Satisfaction de conclure, le 2. Novembre 1655, un Traité d'Amitié avec Cromwel *, & de le voir dans la ſuite déclarer la Guerre à l'Eſpagne. Ce Succès ne laiſſa pas de couter cher à Louis. Si, pour lui faire plaiſir, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne reçût Ordre de quiter Londres dans l'eſpace de quatre jours §; le Roi de France fut à ſon tour

§ Parival, Siecle de Fer, *Tom. II, pag.* 198.

‡ Aitzema, Zaaken van Staat en Oorlog, *III Deel, fol.* 1018.

* Ibid. *Fol.* 1168.

§ Ibid. *Tom. IV, fol.* 287.

tour obligé d'avoir aſſez de Complaiſance pour un Tiran, pour interdire le Roiaume à la Veuve & à la Famille du Roi décapité, malgré les Liens du Sang par leſquels il leur étoit uni. Cette Conduite donna lieu à mettre au jour une inſolente Médaille, qui, à cauſe de ſa Malignité, & de l'Affront qu'elle fait à la Majeſté Roiale, merite d'être enſévelie dans un Oubli éternel. J'ai pourtant trouvé à propos de l'inſérer ici, afin d'attacher de plus en plus l'Infamie à la Mémoire de l'Auteur d'une ſi déteſtable Piéce.

Elle ſe trouve pliée au commencement de ce Volume, & voici ſon Explication.

Le Buſte cuiraſſé de Cromwel, dont la Tête eſt ceinte d'une Couronne de Laurier.

OLIVARIUS, DEI GRATIA REI PUBLICÆ ANGLIÆ, SCOTIÆ, HIBERNIÆ PROTECTOR.

OLIVIER, PAR LA GRACE DE DIEU, PROTECTEUR DE LA REPUBLIQUE D'ANGLETERRE, D'ECOSSE, ET D'IRLANDE.

Au Revers, on voit dans le Lointain l'Ambaſſadeur de France, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui ſe diſputent le Pas pour

pour approcher de Cromwel, qui les attend dans une Poſture des plus indécentes, (*appuié ſur les Genoux de la République d'Angleterre.*) Cet infame Emblême eſt éclairci par la Légende ſuivante:

RETIRE-TOI: L'HONNEUR APPARTIENT AU ROI MON MAITRE LOUIS LE GRAND.

Remarque d. J.

Quelque peu digne de ſon Ouvrage que M. van Loon ait trouvé cette Médaille, ou plûtôt cette Satire également injurieuſe à trois Puiſſances Souveraines, il n'a pourtant pas laiſſé de l'y placer comme autentique; c'eſt-à-dire, comme réellement imaginée dans le Tems & à l'Occaſion des Négociations de la France & de l'Eſpagne touchant une Alliance avec Cromwel en 1655, & frappée alors pour en conſerver la Mémoire. Mais, cela ne ſauroit être: & la ſeule Qualification de Louis LE GRAND en eſt une très bonne Preuve, puiſqu'elle porte avec elle un Caractére de Fauſſeté inconteſtable. En effet, on ne donnoit point encore alors ce Titre à Louis XIV; & ce ne fut que plus de 17 ans après, au Retour de ſon Expédition de Hollande en 1672, qu'on s'accorda unanimement à le lui donner *. Au reſte, ſi

* Vallemont, Elem. de l'Hiſt. *Tom. III. pag.* 589. Eloge de S. le Clerc, *pag.* 63. Mém. de Burnet, *Tom. I, pag.* 573.

ſi cette Alliance ne fut point effectivement ſatiriſée cette Année dans ce Monument injurieux, elle le fut au moins dans un Ecrit de pareille Eſpece, dont il ſeroit bien difficile aujourd'hui de trouver quelque Exemplaire, parce que le Cardinal Mazarin en fit enlever preſque toute l'Impreſſion. Il étoit intitulé *De tribus Nebulonibus, Thoma Anitello, Olivario Cromwelio, & Julio Mazarino Cardinale & ſummo Rerum Gallicarum Adminiſtro.* C'eſt le fameux Patin, grand Connoiſſeur de toutes ſortes de Livres, & vrai Répertoire de ces ſortes de Singularitez, qui rapporte celle-là d'après Wicquefort *.

On promet de donner exactement, aux Tems indiqués dans le Programme, les trois autres Volumes de cette Hiſtoire.

* *Lettres de Patin*, Tom. II, pag. 11.

ARTICLE II.

De Bononienſi Scientiarum & Artium Inſtituto atque Academiâ Commentarii. Bononiæ, ex Typogr. Lælii à Vulpe, apud Metropolitanam, 1731, in 4. 645 pagg. cum Fig.

C'eſt-à-dire.

Mémoires de l'Académie & de l'Inſti-

tut des Sciences & des Arts de Bologne.

Introduction d. J. LA plûpart des Univerſités & des Académies, ayant été fondées dans les Siécles d'Ignorance, où, par une Admiration ſuperſtitieuſe pour les Ouvrages des Anciens, on ſe contentoit de les lire & de les entendre, ſans ôſer porter ſes Vûës plus loin ; il n'eſt pas ſurprenant, que l'unique But de leur Inſtitution ait été d'enſeigner les Sciences. Ce n'eſt, penſons-nous, que dans le dernier Siécle, que les Gens de Lettres ſe ſont aviſés de former des *Academies*, dans le Deſſein de cultiver & de perfectionner les Sciences auxquelles leur Gout les portoit. Le Lien de ces Sociétés n'étoit d'abord que l'Inclination commune de tous les Membres pour une même ſorte d'Etude. Enſuite, les Princes ont compris l'Avantage de ces Etabliſſemens : ils leur ont donné une Forme réguliere, & les ont honorez de leur Protection. Il eſt ſorti du Sein de ces Académies des Ouvrages, qui témoignent aſſez combien elles ont contribué à enrichir les Sciences d'une infinité de nouvelles Découvertes. Qu'on jette ſeulement les yeux ſur le petit Catalogue qui eſt en marge ; &, l'on verra ſans peine, que la Philoſophie eſt plus redevable aux Sociétés établies dans ce Goût, depuis moins d'un Siécle, qu'aux Univerſités

qui

qui font remonter leur Origine, juſqu'à l'Antiquité la plus tenebreuſe *

* On ne donne point la Liſte de tous les Ouvrages des Académiciens : cela ſeroit infini. On ſe borne aux Actes ou Mémoires, publiés ſous le Nom de quelque Académie; & peut-être ce Catalogue pouroit-il être fort augmenté par ceux qui ſont mieux inſtruits de l'Hiſtoire Litteraire.

I. *Philoſophical Tranſactions of Royal Society, &c.* depuis 1665 juſqu'à preſent, en 34 voll. in 4; & les deux Abregés qui en ont été faits, l'un en 1, & l'autre en 3 voll. in 4.

II. *Saggi di Naturali Eſperienze fatte n'ell' Academia del Cimento*: in Firenze, 1667, in folio: & leurs Traductions, Angloiſe par Waller, London, 1684, in 4; & Latine par Muſſchenbroeck, Leide, 1731, in 4.

III. 1. *Academiæ Naturæ Curioſorum Miſcellaneæ Curioſæ*, ſive *Ephemerides, Medico-Phyſicæ, Dec. III*, ab Anno 1670, ad Ann. 1710, in 4, 30 voll.

2. *Academiæ Cæſareo-Leopoldinæ Naturæ Curioſorum Ephemerides, ſive Obſervationum Medico-Phyſicarum Centuriæ X*, ab Anno 1710 ad Ann. 1720, in 4, 5 voll.

3. *Academiæ Cæſareo-Leopoldinæ Naturæ Curioſorum Acta Phyſico-Medica*, in 4, 2 voll.

IV. *Academiæ Brixianæ Philo-Exoticorum Naturæ & Artis Acta, LXVII Obſervationibus Phyſico-Medico-Mathematicis, à Martio 1686 ad Febr. 1687.* Brixiæ, 1687, in 8.

V. Académie Roiale des Sciences de Paris:

1. *Mémoires pour ſervir à ſon Hiſtoire, conte-*

L'*Académie* & l'*Inſtitut* des Sciences & des Arts érigé à *Bologne* principalement par

nant les Ouvrages adoptez avant ſon Renouvellement en 1699. La Haye, 1730, in 4, 5 voll.

2. *Mémoires donnez par Feuilles, juſqu'à ſon Renouvellement en* 1699. Paris, in 4, 2 ou 3 voll.

3. *Hiſtoire & Mémoires, depuis ſon Renouvellement en* 1699 *juſqu'à préſent.* Paris, 1699 &c. in 4, 32 voll.

4. *Obſervations Phyſiques & Mathematiques; avec les Notes du P. Gouye, & les Réflexions de l'Academie.* Paris, 1692, in 4.

5. *Journal des Obſervations Phyſiques, Mathematiques, & Botaniques, faites en Amerique depuis* 1707 *juſques en* 1712 *par le P. Feuillée, Correſpondant de l'Academie.* Paris, 1714, in 4, 2 voll.

VI. *Academiæ Scientiarum Berolinenſis Miſcellanea ſeu Acta Dec. II. Vol. VIII. ab Anno* 1710. Berolini, 1711 &c. in 4, 3 voll.

VII. *Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ Commentarii.* Petropoli, 1729, in 4, 2 voll.

A ces VIII Articles, y compris les *Comm. Acad. Bononienſis*, on peut fort bien ajouter les ſuivans, quoi qu'ils n'aient été publiés que par des Sociétez particulieres.

I. *Mémoires & Conférences ſur les Arts & les Sciences, pour les Années* 1672, 3, & 4, *par J. Bat. Denis.* Paris, 1672, in 4 & in 12, 2 voll. avec le *Journal des Savans.*

II. *Acta Medica & Philoſophica Hafnienſia à Thoma Bartholino collecta.* Hafniæ, 1672 &c. in 4, 5 voll.

III. *Zodiacus Medico-Gallicus, ſive Miſcellanea Medico-*

par les ſoins & la magnificence de Mr. le Comte de *Marſigli*, donne, dans ce premier Volume de ſes Mémoires, des Preuves de ſon Exactitude à remplir les Vûes de ſon Illuſtre Fondateur.

L'Ouvrage eſt diviſé en 3 Parties. La premiere raconte en abregé l'Hiſtoire de l'*Inſtitut* & de l'*Academie des Sciences*, de leur Union mutuelle, & de leur Aſſociation avec l'*Academie Clementine des Beaux Arts*. L'Ouvrage de Mr. *de Limiers* * nous diſpenſe de nous étendre beaucoup ſur cette premiere Partie. Nous croyons *Diviſion de l'Ouvrage.*

dico-Phyſica Gallica, Collectoribus Nicolao de Blegny, & Theophilo Boneto. Genevæ, 1680 &c. in 4, 5 voll.

IV. *Collectanea Medico-Phyſica præſertim Belgica, à Nicolao Blancardo Belgicè Cent. VIII edita.* Amſtel. 1680 &c. in 8, var. voll. Accedit, *Notitia Obſervationum Phyſico-Mathem. in Antonii Leeuwenhoekii Epiſtolis deſcriptarum.*

Toutes les Piéces contenues dans ces III derniers Recueils, auſſi-bien que dans les *Ephemerides Academiæ Naturæ Curioſorum* juſqu'en 1695, ſe trouvent ſoigneuſement détaillées, ſelon l'Ordre Alphabétique de leurs Auteurs, dans le *Syllabus recens exploratorum in Re Medicâ, Phyſicâ, & Chymicâ*, de Corneille de Beughem : & il ſeroit fort à ſouhaiter, que quelqu'un voulût bien ſe donner le même Soin pour tous les autres. Tout cela joint enſemble feroit un très beau Morceau Bibliographique de Philoſophie Moderne.

* Hiſtoire de l'Inſtitut de Bologne &c. *Amſt.* 1723, *in* 8.

pourtant néceſſaire d'en donner une légére Idée à nos Lecteurs.

Hiſtoire de l'Academie. P. 1. *Louis-Ferdinand de Marſigli*, s'étant adonné dès jeuneſſe à d'Etude des Sciences, ne les perdit jamais de vuë dans le Cours tumultueux d'une vie toute militaire. Au contraire, il profita des grands Emplois, qu'il avoit obtenu par ſon mérite, pour faire un nombre infini d'Obſervations Aſtronomiques, Mathematiques, Phyſiques; & des Recherches très ſavantes & très curieuſes ſur les Animaux, les Végétaux, & les Foſſiles, qui ſe trouvent dans les Eaux, ou ſur les bords du Danube, ſur lequel il avoit ſur-tout ſervi: pour ramaſſer de tous côtés toutes ſortes de Livres, de Machines, de Curioſités de l'Art & de la Nature: & pour recueillir un grand nombre d'Antiquités; ne négligeant rien de ce qui pouvoit contribuer à l'Avancement des Lettres.

Dans le même tems, ſa Maiſon étoit une *Academie*, où s'aſſembloient, en ſon abſence, les Phyſiciens, les Aſtronomes, les Mathematiciens, & tous ceux, dans *Bologne*, qui avoient quelque Gout pour ces Sciences. Il eut même l'attention d'ordonner, qu'on y conſtruiſit un Obſervatoire pour leur uſage, ſous la direction de Mrs. *Manfredi* & *Stancari*.

Fondation de l'Inſtitut. P. 4. On craignoit la Guerre en Italie, en 1708. Mr. *Marſigli*, qui étoit alors en Languedoc & en Provence, occupé à compoſer ſon bel Ouvrage *ſur l'Hiſtoire*

natu-

naturelle de la Mer, fut rappellé par le Pape, qui lui donna le Commandement de ſes Armées. Les bruits de Guerre ceſſérent bientôt, & ce General ſe trouvant de retour en ſa Patrie, reſolut d'éxécuter le Deſſein qu'il avoit conçu dès long-tems. C'étoit de fonder l'*Inſtitut des Sciences & des Arts*. Il donnoit au *Sénat de Bologne* ſa magnifique Collection; & le *Sénat*, de ſon côté, devoit concourir à loger ce Tréſor, & à entretenir des Profeſſeurs pour en avoir la garde, & pour en tirer les uſages auxquels il étoit deſtiné, ſelon l'intention du Donateur.

Deſcription de l'Inſtitut. P. 7.

En conſequence, le *Sénat* aeheta le Palais *Celeſi*, l'un des plus grands & des plus beaux de *Bologne*, & y fit tranſporter toutes les choſes rares & precieuſes, recueillies par Mr. *de Marſigli*. D'un côté l'on voit toutes ſortes d'Armes, de Trophées, de Plans de Fortereſſes, de Reliefs, qui repreſentent la maniére d'attaquer & de défendre les Places par des Trenchées & par des Mines : en un mot, tout ce qui peut être utile à ceux qui s'adonnent à l'Art militaire. D'un autre, l'on trouve toutes les Inſtrumens néceſſaires pour les Experiences de Phyſique; Machines Pneumatiques, Barométres, Thermométres, Verres Concaves, Priſmes, Microſcopes, Aimans, &c. Dans un autre endroit eſt la Collection des Antiquités. De-là, on paſſe dans une grande Bibliotheque, aſſortie ſur-tout de Livres qui traittent des

Sciences, pour l'avancement deſquelles eſt fondé l'Inſtitut. Enfin, les Curioſités Naturelles ſont rangées en cinq grandes Chambres. Les Foſſiles ſont rangés avec ordre dans les deux premieres. Deux autres ſont remplies de Plantes terreſtres & marines, la plûpart étrangéres & rares. Enfin, la cinquiéme preſente toutes ſortes de Coquillages, d'Inſectes ſechés, de Serpens conſervés dans des liqueurs; en un mot, tout ce qui a paru mériter quelque curioſité dans le Regne Animal. L'Obſervatoire eſt bien fourni de Globes, de Quarts de Cercle, de Teleſcopes, & de tout ce qui pour ſervir à l'Aſtronomie. Au deſſous, on voit un Cabinet Anatomique, donné par les Héritiers du fameux *Valſalva*, orné de Piéces toutes diſſequées de ſa main, & parfaitement bien conſervées. Outre cela, il y a un Cabinet rempli de Machines & d'Outils propres à tourner; & un Laboratoire, avec tout l'apareil de Fournaux & d'Inſtrumens, néceſſaires pour les Operations de Chymie.

Nombre & Fonctions des Profeſſeurs. p. 13.

Pour avoir ſoin de tout cela, on établit ſix Profeſſeurs qui ont chacun leur Subſtitut: l'un préſide à la *Bibliothéque*; les autres profeſſent *l'Aſtronomie*, *les Mathematiques*, ſur-tout *l'Architecture Militaire*, *la Phyſique*, *l'Hiſtoire Naturelle*, & la *Chymie*. De plus, il y a un *Préſident*, & un *Secretaire*. Dans la ſuite on y a joint un Profeſſeur en *Géographie & en Navigation*.

Et

Et comme les Sciences & les Arts ſe prêtent un ſecours mutuel, on a prudemment joint à l'*Inſtitut*, *l'Académie des Arts liberaux*, qui, depuis quelque tems, s'aſſembloit dans la maiſon de M. le Comte *de Marſigli*. Elle a pris le nom *d'Academie Clementine*, en mémoire du Pape Clement XI, ſous la protection duquel elle a été érigée en *Academie*, & qui, en leur conſideration, a beaucoup contribué à la fondation de l'*Inſtitut*. La Jonction de ces deux *Academies* ne conſiſte qu'en ceci. C'eſt qu'elles s'aſſemblent dans le même Palais; & qu'elles doivent s'aider mutuellement. De ſorte que, ſi l'*Academie Clementine* a beſoin pour quelque deſſein de la direction d'un Philoſophe, l'*Inſtitut* ne doit point lui refuſer ſes Conſeils: &, réciproquement, quand l'*Inſtitut* ſouhaite de faire Deſſiner, Peindre, ou Graver quelque figure, *l'Academie Clementine* doit avoir pour elle la même complaiſance. *Academie des Beaux Arts.* P. 18.

L'union de l'*Inſtitut* avec l'*Academie des Sciences* eſt plus intime. Dès l'année 1690, il s'étoit formé à *Bologne* une *Academie* de Philoſophes, qui prenoient le nom d'Inquiets, *degl'Inquieti*. D'abord, elle s'aſſembloit à certains jours marqués, chez M. *Manfredi*. Là, chacun des Membres à ſon tour liſoit une Diſſertation ſur quelque matiere à ſon choix, & il étoit obligé de la défendre contre les Objections des autres. Ces Objections étoient propoſées, ſelon la coûtume des Acade- *L'Academie des Inquiets.* P. 33.

mies, en forme Syllogiſtique. Pour conſerver cette Inſtitution ; on avoit établi des loix, & l'on choiſiſſoit, de tems à autre, un Préſident. Cette méthode, ſi peu propre au progrès des Etudes, & toute la forme de l'Academie fut changée ſous la Préſidence de M. *Morgagni*. On diſtingua alors trois Ordres d'Académiciens, les *Ordinaires*, les *Numeraires*, & les *Surnumeraires*. Ils ſe partagérent entr'eux les diverſes Sciences qui compoſent les Mathématiques & la Phyſique, & chacun devoit tâcher à perfectioner & enrichir celle qu'il avoit choiſie. Dans ce tems-là, l'*Academie* s'aſſembloit chez M. *Sandri*: mais, à la ſollicitation de M. *de Marſigli*, elle commença en 1705 à tenir ſes aſſemblées chez lui. Sa réputation croiſſant tous les jours, le nombre de ceux qui ſouhaitoient d'être de ſes Membres augmentoit conſidérablement. De ſorte que, lors de la fondation de l'*Inſtitut*, on ne crut pas pouvoir faire rien de plus avantageux, que d'unir ces deux corps. On penſa, qu'ayant le même deſſein, ils y réuſſiroient mieux en joignant leur application & leurs études, qu'en travaillant ſeparement. Ainſi l'*Academie* quita ſon ancien nom, & prit celui de l'*Academie de l'Inſtitut des Sciences*. Elle a conſervé ſon Préſident, quoi que ſubordonné à celui de l'*Inſtitut*. Le Secretaire eſt commun. On a ajoûté une Claſſe d'Academiciens. De ſorte qu'à preſent on con-

Change de Forme. p. 37.

S'aſſemble chez M. de Marſigli. p. 41.

Eſt jointe à l'Inſtitut. p. 44.

te

te 12 *Ordinaires*, du nombre deſquels ſont le Préſident, les Profeſſeurs, & le Secretaire de l'*Inſtitut*; 24 *Numeraires*, & autant d'*Eleves* que d'*Ordinaires*. Le nombre des *Honoraires* n'eſt pas limité. Les Sciences qu'ils cultivent ſont la *Phyſique*, l'*Hiſtoire Naturelle*, la *Medecine*, l'*Anatomie*, la *Chymie*, & la *Geometrie*. L'Ouverture de l'*Inſtitut & de l'Académie* ſe fit avec beaucoup de pompe & de ſolemnité le 13 Mars 1714.

Les deux autres parties de ce Livre répondent à ce que M. de *Fontenelle* apelle l'Hiſtoire & les Mémoires, dans la *Pref. de l'Hiſt. de l'Acad.* 1699. „ Cette Hiſtoire, dit-il, contient deux parties. L'une, que l'on a voulu apeller plus particuliérement l'Hiſtoire, eſt l'Extrait & l'Abregé de tout ce qui s'eſt dit de remarquable dans l'Académie, ſoit par écrit, ſoit de vive voix. L'autre partie, ce ſont les Memoires, c'eſt-à-dire, celles d'entre toutes les Piéces lues dans l'Académie, qui ont été jugées les plus importantes & les plus dignes d'être données au Public dans toute leur étendue.

Les matieres, dont il s'agit dans ce Volume, ſont réduites à neuf Chefs principaux. I. L'*Hiſtoire Naturelle*. II. La *Chymie*. III. L'*Anatomie*. IV. La *Medecine*. V. La *Phyſique*. VI. La *Méchanique*. VII. La *Géographie* & l'*Aſtronomie*. IX. & la *Météréologie*.

Hiſtoire Naturelle

I. Les Articles qui regardent l'Hiſtoire Naturelle ſont au nombre de dix, outre un abrégé de diverſes Obſervations particuliéres.

D'abord, il s'agit d'un eſpéce de *Sable jaune* fort commun dans tout le Territoire de *Bologne*. Puis de la Pierre *Belemnite*; & des differens *lits de la Terre*. Enſuite des *yeux de l'Inſecte*, qu'on apelle en François *Demoiſelle*. Des *Cigales*, & d'une Plante cruë dans l'*Eau de Pluye*. De-là on paſſe à des matieres, qui tiennent autant à la Médecine qu'à l'Hiſtoire Naturelle; car, l'on recherche qu'elle eſt la cauſe d'une maladie particuliére aux *Suiſſes*, qu'on apelle *la Maladie du Pais*; & l'on examine ſi le *Chryſtal* eſt un remède auſſi excellent, que ſe le perſuadent quelques Medecins praticiens. Enfin, on donne un détail de ce qui a été remarqué de plus curieux par raport à l'Hiſtoire Naturelle, en deux *Voyages faits dans le Territoire de Bologne*. Donnons quelque idée des Articles les plus intereſſans.

Du Sable de Bologne. p. 62.

1. La Nature renferme un fonds ſi inépuiſable de Curioſitez, que les matieres les plus communes, examinées d'un œil attentif, offrent des ſingularités, qui payent un Phyſicien de ſes peines. C'eſt ce que M. *Beccari* a vérifié touchant *le Sable de Bologne*, qui ne paroit pas, du premier coup d'œil, meriter l'attention d'un Philoſophe. Sans nous arrêter au détail de ſes Obſervations, en voici le réſultat. Ce ſa-

ſable eſt un compoſé de petits grains, qui paroiſſent des Fragmens de Cailloux ou de Cryſtal : d'une eſpece de Terre jaune, qui donne la couleur au reſte, & qui ſe laiſſe attirer par l'Aiman : de particules legéres & brillantes, dont les unes ſont tranſparentes, & ne ſont que de petits morceaux de Talc : les autres ſont opaques, & paroiſſent être auſſi du Talc, mais incruſté de quelque métal, probablement de fer : enfin, de petits corps legers & d'une figure, qu'on croiroit d'abord irréguliére, mais qui, conſiderée avec le Microſcope, fait voir que ces corps ſont tout autant de petits coquillages, en partie entiers, en partie rompus. Entr'autres on y peut diſtinguer un grand nombre de Cornes d'Ammon. Leur petiteſſe ſeroit la ſeule raiſon de douter que ce fût de véritables Coquilles. Car, les plus groſſes n'ont pas trois quarts de ligne de longueur, & cent d'entr'elles ne péſent pas plus d'un grain. Le nombre en eſt ſi grand, qu'en deux onces de ſable, M. *Beccari* en a conté juſqu'à 15 cent. D'ailleurs, on y remarque tout ce qui peut faire connoitre la Corne d'Ammon. Les Spirales ſe diſtinguent aiſément, décroiſſant à meſure qu'elles ſont plus proches du Centre. Elles ſont coupées d'eſpace en eſpace, par des nœuds, & diviſées intérieurement en cellules par des cloiſons, qui répondent à chaque nœud ; comme on le voit manifeſtement, en les uſant juſ-

qu'à

qu'à la moitié ſur un corps poli. Voilà donc les plus petits coquillages qu'on ait obſervé juſqu'ici. Quelle cauſe peut les avoir tranſportez loin de la mer, & les avoir raſſemblez en ſi grand nombre parmi le ſable? M. *Beccari* ne fait point de difficulté de répondre, que cette cauſe eſt le *Déluge Univerſel.* Il ſuit entierement les idées de M. *Woodward*, qui remonte juſqu'au Déluge, pour rendre raiſon des Corps marins, qu'on trouve en grand nombre, en divers endroits de la Terre éloignés des Mers, & fort élevés au deſſus de ſa ſurface.

Des lits de la Terre. p. 73.

2. Ces mêmes idées ſe confirment par les Remarques de M. *Jean Scheuchzer*, ſur les *differens lits de la Terre.* Les uns font des eſpéces de voutes; d'autres vont de haut en bas, ſoit directement, ſoit obliquement, ſoit ſelon des lignes courbes, qui ne répréſentent pas mal des Ondes: le plus petit nombre eſt de ceux qui ſont horizontaux; & de ceux-là, quelques-uns après s'être étendus aſſez loin, ſe reflechiſſent, pour ainſi dire, tout d'un coup, & ſe repliant ſur eux-mêmes, ils reviennent horizontalement au point d'où ils étoient partis. Enfin, il n'y a point de poſition ſi biſarre & ſi irréguliére qu'on veuille l'imaginer, dont on ne puiſſe trouver quelque exemple dans ces lits. Le commun des hommes ne s'aviſera pas de demander la cauſe d'une telle diſpoſition. L'irrégularité ne ſemble pas exiger une cauſe

cauſe réelle & poſitive. On regardera cela comme un aſſemblage fortuit & confus de diverſes matieres. Mais, un Philoſophe porte ſes Reflexions plus loin. Quelque biſarrerie que lui preſente cette varieté, il y demêlera quelque choſe de conſtant. C'eſt la diſpoſition de la Terre en couches ou en lits paralelles. Cette ſituation demande une cauſe. Elle eſt même ſi difficile à trouver, que la plûpart ne croyent pas aller trop loin, en la raportant au Déluge. Selon eux, les Eaux, flotant ſur la ſurface de la Terre, eurent aſſez de force pour rompre & diſſoudre les corps, même les plus durs, comme les pierres & les métaux. Enſuite, la fureur des eaux s'apaiſant peu à peu, & leur quantité diminuant, elles dépoſerent d'abord les matieres les plus péſantes dont elles étoient chargées; enſuite celles qui l'étoient moins; & enfin les plus légeres. De-là l'origine des lits, qui furent d'abord horizontaux; & qui le ſont encore, dans pluſieurs plaines. Mais, ayant été rompus, ſoit par la puiſſance de Dieu, qui voulut faire un paſſage aux Eaux, par où elles puſſent ſe retirer; ſoit par le poids immenſe des Eaux qu'ils ſoutenoient; ſoit enfin par les vuides & les cavernes que les Eaux laiſſerent en ſe retirant: ces lits ont été jettés, pour ainſi dire, au hazard, & ont trouvé les differentes ſituations qu'ils conſervent juſqu'à ce jour.

3. Tirons des Mémoires un Diſcours du

Pierre de Vienne. p. 322.

du même Auteur, qui donne un nouveau degré de vraiſemblance à cette Hypothéſe. C'eſt une Diſſertation, ſur une ſorte de *Pierre*, qu'on tire des Carrières près de *Vienne en Autriche*, qui y eſt ſi commune, qu'on en bâtit les maiſons. Au premier coup d'œil, elle n'a rien qui la diſtingue des pierres ordinaires. Elle eſt blanche, médiocrement dure. Mais, quand on l'examine avec un œil de Philoſophe, on trouve que ce n'eſt qu'un aſſemblage de Corps Marins, broyés & liés enſemble avec un peu de ſable. On y voit manifeſtement des *Alcyonium*, des Heriſſons de Mer, des Petoncles, & mille autres ſortes de Coquillages. Qui auroit crû qu'une Ville, auſſi grande que Vienne, fût toute bâtie de Coquilles de Mer? Et comment en expliquer le prodigieux amas, à moins que de recourir au tems, où les Eaux, ayant couvert toute la ſurface du Globe, dépoſerent ces Corps marins parmi le ſable & la Terre, ſelon les loix & la proportion de leur Peſanteur.

Des yeux de Demoiſelle. p. 75. 308.

4. La plûpart des Animaux jettent la vûë de differens côtez, par le mouvement qu'ils peuvent donner à leurs yeux, qui porte l'ouverture de la prunelle, à droite & à gauche, en haut & en bas. Il n'en eſt pas de même de pluſieurs Inſectes, dont les yeux ſont immobiles, & qui voyent cependant de tous côtez, ſans tourner la tête. Aulieu d'un, ou de deux yeux, la Nature leur en a donné une in-

infinité ; ſi l'on veut apeller œil, un organe different du nôtre, mais auquel il ne manque pourtant rien de ce qu'il faut, pour faire la Viſion parfaite. La Structure de ces yeux eſt ſur-tout viſible dans l'inſecte qu'on nomme en Latin *Perla*. Je crois que c'eſt celui que nous nommons en François *Demoiſelle*. Mr. *Stancari* à trouvé la ſurface exterieure de l'œil de ces Animaux ſemblable à ces fenétres compoſées de pluſieurs cercles de verre : ſi ce n'eſt qu'ils compoſent, entre eux tous, une ſurface convexe. Chacun de ces Cercles eſt une loupe tranſparente, au travers de laquelle les objets paroiſſent renverſez, comme au travers d'un verre convexe, quand l'œil eſt au de-là du foyer. On peut même en faire un petit Téleſcope, en le plaçant à une diſtance convenable du foyer d'un Microſcope. Il tient lieu de Chryſtallin, & ſupplée même au défaut des autres humeurs. Au deſſous de cette ſurface, l'Obſervateur a trouvé des fibres très courtes, qui s'élevent perpendiculairement vers le centre de chacun de ces Cercles, & qui ſont retenuës dans cette ſituation, par un tiſſu d'autres Fibres, plus longues & paralelles. Peut-on ſe diſpenſer de prendre ces premieres Fibres, pour autant de nerfs optiques ; ou, du moins, pour autant de branches d'un nerf Optique ? Il ſemble *Rem. de Mr.* que dans cette conſtruction de l'œil, la cornée doit faire le même effet qu'un Verre à facettes, & repreſenter à l'inſecte

chaque objet multiplié preſque à l'infini. Mais, ſi l'on fait attention, qu'avec deux yeux nous ne voyons pas les Objets doubles, on rejettera bientôt cette conjecture.

Des Cigales, p. 79.

5. Les Remarques ſur les *Cigales* ſont de M. *Laurenti*. Dans cette eſpece d'Animaux, le babil eſt propre au mâle: la femelle garde un ſilence perpetuel. L'Organe du chant conſiſte en deux ouvertures, ſituées de part & d'autre du ventre, preſque ſous les ailes: elles ſont bouchées par deux pellicules, qui laiſſent entr'elles un eſpace vuide, ſemblable à la caiſſe d'un Tambour. Si l'on coupe la premiere de ces membranes, la Cigale ſe fait encore entendre; ſon chant eſt ſeulement plus foible, & moins aigu. Mais, ſi l'on coupe encore la ſeconde, l'Inſecte devient abſolument muet. Cet organe ne ſe trouve point dans la femelle; qui différe encore du mâle, par une eſpece de ſtilet oſſeux, qui ſort de l'extremité du ventre. Elle s'en ſert à percer l'écorce & le bois des arbres, pour y loger ſes œufs. M. *Laurenti* a été une fois témoin de cette action. Et, ayant coupé la branche, où la Cigale avoit dépoſé ſon œuf, non ſeulement il l'y trouva, mais encore, quatre jours après, il en vit éclore un Vers, qui ſe cacha dans de la Terre qu'on avoit miſe dans le vaſe. On donne ici une longue deſcription Anatomique de cet Inſecte, qui contient pluſieurs choſes remarqua-

quables, mais dont le détail groſſiroit trop cet Extrait. Il ſuffira de dire, qu'on pouvoit déja reconnoitre la plûpart des parties de la Cigale, qui devoit venir de ce Vers.

6. Le P. *Corazzi* remplit un verre à moitié d'eau de pluye. Il le boucha exactement; & trouva, au bout de quatre mois, l'eau couverte d'une membrane mince & d'un tiſſu inégal. Au bout de l'année, elle parut garnie, ſur-tout vers les bords, d'une ſubſtance verte, qui, croiſſant toûjours, entraina enfin par ſa péſanteur la membrane au fonds du vaſe. L'année ſuivante, cette matiere verte ſe dévelopa & tapiſſa toute la ſurface du vaſe, juſqu'à un pouce ou deux au deſſus de la ſurface de l'eau. Elle croiſſoit encore, quand le Pere *Corazzi* raporta le fait à l'Académie. Les parties de cette Plante, (car c'en eſt une, qu'il raporte au genre des mouſſes ou des *Lichen*,) les plus éloignées de l'eau s'étoient fenduës par la ſéchereſſe, & avoient jetté des Racines dans les parois du verre. Mais, on n'en pouvoit remarquer aucune à la partie qui trempoit dans l'eau. Le P. *Corazzi* conjecture que cette Plante a pû venir d'une ſemence inviſible, contenuë ou dans l'eau de pluye, ou dans la vaſe où on l'a reçuë, ou dans le verre où eſt cruë la Plante. Et qu'elle n'a tant demeuré à croitre & à ſe développer, qu'à cauſe de la petiteſſe du lieu, & de l'abſence d'un air frais & nouveau.

D'une Plante crue dans l'eau de pluye, P. 83.

De la maladie du Païs, p. 85. 307.

7. On peut mourir d'amour. L'abſence peut produire chez les amans des langueurs mortelles. Mais, eſt-il croyable que l'amour de la Patrie, quelque ardent qu'on le ſuppoſe, puiſſe en rendre l'éloignement aſſez ſenſible, pour cauſer la mort? C'eſt pourtant ce qu'on voit arriver quelquefois aux *Suiſſes*, contraints de vivre hors de leur Patrie. Cette maladie attaque plûtôt les jeunes que les vieux; ceux, qui ſont d'un naturel melancolique, plûtôt que ceux qui ſont portez à la gayeté. D'abord, une triſteſſe inconcevable & continuelle les ſaiſit; l'inſomnie, l'abatement, le dégoût l'accompagne. Un ſilence profond, une morne ſtupidité, des ſoupirs fréquens, ſuccédent. Le malade ne ſonge qu'à ſa Patrie, il n'a point d'autre idée dans l'eſprit, point d'autre nom dans la bouche. Après cela, ſuivent des fiévres lentes & intermittentes, qui minent les corps les plus vigoureux, & les conduiſent au Tombeau. Il n'eſt point de plus ſûr remede, & peut-être point d'autre, que le retour dans la Patrie. Mais, le ſuccès en eſt infaillible. A peine s'eſt-on mis en chemin, qu'on ſent du ſoulagement: & le plus ſouvent on recouvre la ſanté, avant que d'arriver. La ſeule eſperance du retour en a guéri pluſieurs. A ces caracteres, on reconnoit une maladie melancolique; mais, d'où vient qu'elle eſt particuliere aux Suiſſes? En voici la raiſon, ſelon M. *Jean-Jaques Scheuchzer*.

Les

Les Suiſſes habitent les montagnes les plus hautes de l'Europe. L'air qu'ils reſpirent eſt donc le plus pur, le plus rare, le moins élaſtique. Selon les Obſervations de M. *Scheuchzer*, la difference va à un tiers. Le ſang & les fluides du corps ſont remplis d'un air qui fait équilibre à l'air exterieur, & qui doit par conſéquent être à peu près de la même denſité, & avoir le même reſſort. Mais, quand ces gens paſſent dans des Païs plus bas, cet air interieur ne peut plus reſiſter à l'air du dehors. Celui-ci comprime les vaiſſeaux les plus tendres, interrompt le cours du ſang, & cauſe par-là, tous les accidens que nous avons décrit. Ainſi l'on a obſervé, que les animaux renfermés dans un vaſe où l'air eſt condenſé, y meurent bientôt, avec des ſymptômes aſſez ſemblables à ceux que l'on remarque dans un Suiſſe atteint de la maladie du Païs. Et M. *Scheuchzer* croit qu'on doit expliquer par le même principe la mort preſque infaillible des Baleines, qui des mers du Nord ſont jettées ſur les Côtes de France ou d'Angleterre. Cette Explication de la maladie indique les remedes propres à la guerir. Il faut, ou diminuer la force de l'air exterieur, en tranſportant le malade ſur de hautes tours, ou au ſommet des montagnes: ou bien, il faut augmenter le reſſort & la denſité de l'air du dedans, par le moyen des alimens, qu'on ſait produire beaucoup d'air. Tels ſont, le

jus de raiſin, le vin nouveau, la biere qui n'a pas beaucoup fermenté. M. *Scheuchzer* recommande même la poudre à Canon *.

Du Chryſtal de Roche, p. 88, 314.

8. M. *Monti* conclud de pluſieurs Experiences qu'il a faites ſur le Chryſtal de Roche, qu'il n'eſt point alcali, ni un remede contre les acides; & qu'on pourroit, avec autant de raiſon, donner aux malades des Cailloux ou du Verre pulveriſé. Car il eſt faux, que la poudre du Verre ronge les inteſtins, comme on le croit ordinairement. M. *Monti* en a fait l'expérience ſur lui-même. Deux dragmes de ce prétendu poiſon n'ont aucunement alteré ſa ſanté. Quant au Chryſtal, les Médecins de l'Académie n'ont pû ſouffrir, qu'on diſpute à ce remede ſa vertu, prouvée par le long uſage & la pratique conſtante. Cette diverſité d'avis a fait naitre une diſpute, dont on promet de rendre conte dans le Volume qui doit ſuivre celui-ci.

De l'aiguillon des Scorpions. p. 107.

9. Nous paſſons ſous ſilence la Relation de deux Voyages faits dans le Territoire de Bologne & aux environs, pour venir aux Obſervations mêlées ſur l'Hiſtoire Naturelle. M. *Valiſnieri* avoit découvert, dans les Scorpions d'Afrique, qui ſont plus grands & plus dangereux que ceux d'Italie, trois petits trous, près de l'extrémité de leur aiguillon, par leſquels

* *Voyez, dans l'Extrait ſuivant de la* Chimie de M. Boerhaave, *ce qu'on peut penſer de tout cela.*

quels il ſuppoſoit qu'ils lâchent leur venin. Cette découverte étoit d'autant plus curieuſe, que le fameux *Redi* avoit beaucoup cherché cet endroit, ſans pouvoir le trouver. Pour mettre la choſe hors de doute, M. *Ghedini* a obſervé avec le Microſcope, qu'en preſſant la Queue d'un petit Scorpion d'Italie, il en ſortoit, dans l'endroit marqué par M. Valisnieri, quelques gouttes d'une liqueur, qu'on ne pouvoit prendre que pour le venin.

Cet Article eſt terminé par un Catalogue des Ouvrages de M. de *Marſigli*, qui pourra n'être pas deſagréable à nos Lecteurs. *Catalogue des Ouvrages de M. de Marſigli.*

Obſervationes ad Boſporum Thracium ſpectantes. Romæ. 1681.

Potio Aſiatica. Viennæ in Auſtria. 1685. p. 117.

Diſſertatio de Phoſphoro minerali, ſeu Lapide illuminabili Bononienſi. Lipſiæ. 1698.

Specimen Phyſicum de Maris Hiſtoria, cum Obſervationibus habitis in grano Kermes. Venetiis. 1711.

Diſſertatio de Generatione Fungorum. Romæ. 1714.

Hiſtoire Phyſique de la Mer. Amſterdam. 1725.

Danubialis Operis Prodromus. 1700.

Danubius Pannonico-Myſicus. VI. Tomis Hag. Com. 1726. (*).

On aſſure, qu'il avoit encore deſſein de publier d'autres Ouvrages, entr'autres un in-

(*) Ajoûtez à cela l'*Etat Militaire de l'Empire Ottoman, ſes Progrès, & ſa Décadence; en Italien & en François.* La Haie, 1732, in folio. *Rem. d. J.*

titulé, *De Telluris Structurâ Organica*, qui eſt attendu avec grande impatience du Public.

Chymie. Sur les Eaux de Porrecta. p. 113.

II. Les Articles de *Chymie* ſe réduiſent à un ſeul. C'eſt l'Examen des *Eaux minerales* de *Porrecta*, par M. *Laurenti*. Le réſultat de ſes experiences eſt, que ces eaux ont quelque choſe d'alcali, conſiſtant en une eſpece de Terre, qui contient quelque principe de chaux; que le ſel de ces eaux eſt de meme nature que le ſel marin; ſe cryſtalliſant, comme lui, en figure cubique, & rendant par la diſtillation un Eſprit entiérement ſemblable à celui du ſel commun. Enfin, ces eaux contiennent un ſoufre, mais ſi leger & ſi ſubtil, qu'il ne donne d'autre indice de ſon exiſtence que celui-ci. C'eſt qu'aprochant un flambeau allumé près de l'ouverture de la Fontaine, la vapeur qui en ſort s'enflamme & paroit enflammer l'eau même.

Anatomie.

III. L'*Anatomie* eſt plus riche, & nous preſente onze Articles.

Sur les Veines lactées. p. 123.

1. Il eſt aſſez rare de voir les *Veines lactées* dans le corps humain. Il faut pour cela des occaſions favorables, qu'on peut faire naitre dans les Animaux, mais qu'il faut attendre qu'un heureux hazard preſente dans l'homme. Meſſieurs *Galeazzi* & *Leprolti* ont eu ce bonheur, & font ici un détail de ce qu'ils ont remarqué. Ce qu'il y a de ſingulier dans leurs Obſervations revient à ceci. Environ trois doits au deſſous du reſervoir de Pecquet, ils trouve-

rent

rent pluſieurs petites glandes, qui recevoient du meſentére une grande quantité de veines lactées. Au deſſous de ces glandes, on voyoit divers rameaux, ou plûtôt divers faiſceaux de veines lactées, qui deſcendoient vers l'os ſacrum, & ſe multipliant, vers l'endroit où l'aorte & la veine cave ſe fourchent en vaiſſeaux iliaques, ſembloient s'implanter dans la ſubſtance de l'os, tant elles lui étoient adhérantes. La rupture ſubite de la veine ne leur permit pas de pouſſer plus loin leur recherche. Ils panchoient à croire, que le chyle alloit ſe rendre dans quelques glandes, ſituées dans cet endroit, pour s'y méler avec la lymphe des parties inferieures, & y ſubir un nouveau changement. L'Hiſtorien croiroit plûtôt, que le Chile alloit ſe verſer dans les veines iliaques, & s'y méler au ſang, fondé ſur quelques nouvelles découvertes *, qui ſemblent indiquer une voye, par où le Chile ſe rend du Canal thorachique dans la veine Cave aſcendente. De ſorte que la Veine ſous-clavière ne ſeroit plus la ſeule, qui eut le privilége de le recevoir.

2. M. *Galeazzi* confirme, par quelques Obſervations Anatomiques, la penſée de M. *Malpighi* & d'autres, que les *Veſicules*, qu'on trouve dans les *Ovaires* des femmes, ne ſont pas les Oeufs qui renferment le Fœtus; mais des capſules, dans leſ- *Sur les Veſicules des Ovaires. p. 127.*

* Voyez *Il gran Giornale d'Europa. t. p. part.* 4 & 8.

quelles les œufs ſont contenus & cachés. On trouve ſur la ſurface de l'Ovaire des Cicatrices, par où l'on ſuppoſe que l'œuf eſt ſorti pour ſe jetter dans la Trompe. Or, Mr. *Galeazzi* a trouvé ſous ces Cicatrices les veſicules, mais il y a pu remarquer une petite cavité, qui, ſelon lui, étoit la loge de l'œuf formé dans cette veſicule.

Sur les Glandes. p. 130. 326.

3. Nous n'entreprendrons pas d'abréger les obſervations de Mr. *Nanni* ſur les *Glandes*: elles tendent a confirmer le Syſtême de *Malpighi* ſur la ſtructure de ces parties.

Sur la Dure-mere. p. 133. 134.

4. L'Article ſuivant donne le détail de quelques Diſputes literaires, entre M. *Pacchioni*, & Mr. *Fanton*, au ſujet du Livre du premier ſur la *Dure-mere* qu'il croit être un Muſcle. L'Academie chargea Mrs. *Valſalva*, *Nanni*, & *Stancari* d'examiner cette affaire. Mais, comme cet Article n'eſt pas de fraiche datte, nous renvoyons ceux qui ſouhaitent d'en être inſtruits au Journal de Leipſic. A. 1701. p. 415. A. 1703. p. 217. A. 1715. p. 451. A. 1722. p. 541.

Sur l'Origine des Nerfs. p. 139.

5. Mr. *Molinelli* prouve que les Nerfs ſe croiſent avant que de ſortir du Cerveau; c'eſt à-dire, que ceux, qui ſe repandent du côté droit du Corps, tirent leur origine du côté gauche du cerveau, & réciproquement. Il le prouve, parce qu'arrachant à un chien tout le lobe gauche du cerveau, l'Animal fut faiſi d'une paralyſie dans tout le côté droit du corps, pendant

un demi-quart d'heure qu'il vécut après cette Operation. L'Experience a été repétée pluſieurs fois, & l'iſſue a toûjours été la même.

6. Le même Auteur a trouvé, dans le cerveau d'un homme mort d'Apoplexie, la pie-mere toute couverte de Glandes de la groſſeur d'un grain de mil. *Apoplexie.* p. 150.

7. Nous renvoyons au Livre même le détail que donne Mr *Leprolti*, de ce qui a précedé la mort d'un homme, qu'un faux *Anevriſme* a emporté, & des Remarques qu'il a faites à l'ouverture de ſon cadavre. *Anevriſme* p. 143. 345.

8. Auſſi bien que la Diſſertation de Mr. *Galeazzi*, ſur des pierres qu'il a trouvées, non ſeulement dans la *Veſicule du Fiel*, mais encore entre les Tuniques de cette Veſicule. *Veſicule du Fiel.* p. 140. 354.

Il en conclut, qu'il y a des Glandes entre ces Tuniques, qu'elles filtrent de la bile, & que leurs conduits excretoires s'étant bouchez, la partie la plus ſubtile de la bile qu'elles contenoient s'eſt exhalée & le reſte s'eſt durci & s'eſt changé en une ſubſtance Pierreuſe.

9. La Tunique interieure des Inteſtins eſt toute garnie de poils ou de mamelons. De-là vient qu'on l'apelle auſſi la tunique veloutée. Ces poils examinez avec le Microſcope ont paru à Mr. *Galeazzi* de deux ſortes. Les uns ſont longs & cylindriques. Les autres ſont plus courts, & ſoûtiennent des têtes ſemblables à celles des cham- *Sur la Tunique interieure des Inteſtins.* p. 141. 359.

champignons. Il ny put remarquer aucun pore, mais il en aperçut une très grande quantité dans la ſurface même de cette Tunique. Il crut d'abord que ces trous repondoient aux glandes decouvertes par *Pechlinus* & *Peyer*, dans les Inteſtins : mais, il remarqua une difference ſenſible, en les comparant avec ceux qui partent de ces glandes, qui ſont beaucoup plus grands, & plus ſéparez les uns des autres.

Comme il obſerva d'abord ces pores dans les Inteſtins gréles, il ſe flatta d'avoir découvert l'embouchure des veines lactées, qu'on a ſi ſouvent & ſi inutilement cherchée juſqu'ici ; mais, les ayant dans la ſuite trouvés dans les gros inteſtins, & même en plus grand nombre, il falut renoncer à cette eſpérance flateuſe ; d'autant plus qu'en les examinant de plus près, il vit que les vaiſſeaux dont ces pores ſont les orifices, ne s'étendent pas plus loin que la Tunique nerveuſe des Inteſtins.

Mucus Inteſtinorum.

Il juge donc que ces orifices ne reçoivent rien de Inteſtins, mais plûtôt qu'ils leur fourniſſent cette Humeur dont ils ſont enduits : que les glandes de *Peyer* en ſont des reſervoirs, dans leſquels ſe déchargent quantité de petits tuyaux : & qu'enfin ces canaux ſont affectez dans ces Diarrhées longues & opiniatres, dans leſquelles les malades ne rendent que des matiéres glaireuſes.

Sur les Muſiles

10. Les deux derniers Articles ſont de de Mr. *Morgagni*. Dans le premier il fait une

une deſcription Anatomique des Muſcles de la Luette & du Pharynx, qu'il eſt impoſſible d'abréger. *de la Luette & du Pharynx.*

11. Dans le ſecond, il rend compte à l'Académie des Papiers de Mr. *Valſalva*, qui lui avoient été confiez. Il donne même un Extrait de 3. Diſſertations, ſur leſquelles l'Academie avoit quelque droit, puiſqu'elles avoient été luës dans ſes Aſſemblées. p. 141. 371. *Oeuvres Poſthumes de Mr.* Valſalva.

La premiére eſt diviſée en 4 parties, & contient les Remarques de Mr. *Valſalva*, 1°. ſur les ligamens du Colon: 2°. ſur 4 Sinus de l'Aorte, dont il établit trois derriere les Valvules ſemi-lunaires, & l'autre entre ces 3 & l'origine des Artéres Sous-claviéres & Carotides. 3°. Sur les raiſons qui le portent à ſoubçonner, que le nerf Spinal, qu'on croit partir de la Moëlle de l'Epine & ſe joindre à la paire vague, ſort plûtôt de la paire vague, & ſe diſperſe dans la Moëlle de l'Epine. 4°. Sur les Muſcles de l'œil. p. 1421. 376.

La ſeconde Diſſertation roule ſur les Maladies de l'œil, en particulier ſur la Cataracte. Il prétend que c'eſt toûjours une Maladie de Chryſtallin.

La troiſiéme contient la découverte qu'il a faite d'un Canal excrétoire dans les Reins ſuccenturiaux. Il aſſure l'avoir découvert trés viſiblement, dans diverſes ſortes d'Animaux, & dans des Cadavres humains. Ce Canal, ſelon lui, va dans les mâles aux Teſticules, dans les femelles aux Ovai-

vaires, de ſorte qu'il range les Reins ſuccenturiaux parmi les Organes de la Génération. Il dit, qu'ayant ôté ce Rein du côté droit, & le Teſticule du côté gauche, un chien, *nec catellas iniit, ſed ne catullientibus quidem blanditus eſt.*

Remarque d. J. Cette Découverte a été conteſtée en Angleterre, par Mr. *Ranby*, qui, la voulant verifier, a trouvé qu'il ſortoit de l'Aorte, près des Emulgentes, une petite artére à à droite & une autre à gauche, qui ſe diviſoient en deux branches, dont l'une alloit aux Reins ſuccenturiaux, & l'autre aux Teſticules, dans les hommes, & à l'Ovaire, dans les femmes : ce qui lui donne lieu de ſoubçonner, que Mr. *Valſalva* aura pris cette branche pour le Canal excretoire, qu'il croit avoir découvert. *Voyez Tranſ. Phil.* N. 387. Art. 3. & N. 395. Art. 12.

Medecine. IV. Il y a 16. Articles de Médecine. Nous nous bornerons aux principaux.

Flux d'Urine. 1. Mr. *Mundini* raporta à l'Academie un fait bien ſingulier, & preſque incroyable. Une Religieuſe, agée de 22 ans, enſuite d'une ſuppreſſion de régles, pour laquelle on lui donna les remédes convenables, rendit par jour 43 Livres d'urine au moins, pendant l'eſpace de 97. jours. Au bout de ce tems, cette prodigieuſe quantité diminua juſqu'à 12. Livres; ce qui dura ainſi pendant 4. mois. Ce qui augmente la merveille, c'eſt qu'elle ne beuvoit point; elle abhorroit même les Liquides:

p. 155.

des : elle mangeoit peu, tout au plus deux Livres par jour, & rendoit à proportion par les Selles ; elle dormoit bien, & ſe portoit de même, quoique foible. Mr. *Mundini* attribue la cauſe d'un fait ſi étrange à la ſuppreſſion de la tranſpiration inſenſible, & à une immenſe quantité de parties aqueuſes, qui alloient ſe mêler dans le ſang par la reſpiration.

Le 2. Article renferme quelques Remarques de M. *Tacconi* ſur la Goute. Il prétend quelle vient, tantôt d'un Acide, & tantôt d'un Alcali : & indique les ſignes pour connoitre à laquelle de ces cauſes on doit l'attribuer. *Goute.*

3. M. *Molinelli* raporte l'Hiſtoire d'un homme, en qui la nature elle même avoit fait l'opération de la Taille, ſans abſcès, preſque ſans douleur, par une ouverture qui ſe fit au Perinée, & qui au bout de quelques jours fut aſſez dilatée, pour laiſſer paſſer une pierre du poids de 2 onces & demie. Ce qu'il y eut de fâcheux, c'eſt que le malade, qui étoit ſeptuagénaire, garda le reſte de ſes jours une fiſtule. *Taille faite naturellement*, p. 151.

4. 5. M. *Puzzi* raconta à l'Académie deux faits, qui furent jugés ſinguliers : d'un enfant, qui, deux jours après ſa naiſſance, avoit les mammelles plaines de lait ; & d'une Dame, qui n'avoit ſes régles, que dans les mois de groſſeſſe.

6. Une Dame enceinte, étant tombée malade, reçût quelques lavemens d'huile qu'elle ne rendit point. Elle accoucha à terme *Lavement d'Huile*, p. 152.

terme d'une fille, qui rendit par haut & par bas, une quantité conſidérable d'huile pure & point du tout alterée.

Siége de la pleuréſie. p. 153. p. 154. 383.

7. On prétend que le ſiege de la Pleuréſie n'eſt pas dans la Pleuvre, mais dans les Poûmons.

8. Mr. *Albertini*, Eléve & parent du fameux *Malpighi*, a remis à l'Academie un long Mémoire, contenant les Obſervations qu'il a faites à l'Ouverture de pluſieurs Cadavres, après avoir vû toute la ſuite de la Maladie. Elles roulent principalement ſur les Maladies du cœur & des parties contenuës dans la poitrine.

Eau de Chaux. p. 155.

9. Mr. *Morgagni* a repété les Experience de Mr. *Burlet* (Hiſt. de l'Acad. de Paris 1700.) ſur l'eau de chaux mêlée avec le lait, & les a trouvées entierement conformes aux ſiennes.

Champignon de Malte. p. 158.

10. On raporte enſuite diverſes expériences de Mr. *Stancari* ſur les remédes qui arrêtent le ſang dans les hémorragies, & en particulier ſur le Champignon de Malte, qui eſt ſouverain en ces cas, & qui d'ailleurs ne cauſe aucune altération au ſang.

Opium. p. 161.

11. Le même Auteur propoſe quelques conjectures ſur la vertu de l'Opium.

Sur le Quinquina p. 163. 405.

12. On a cru communément, que le Quinquina gueriſſoit la fievre ſans aucune évacuation. Mais, Mr. *Albertini* ayant obſervé, d'abord par hazard, quelque criſe, après l'uſage de ce Reméde, y fit plus d'attention dans la ſuite, & remarqua

qua que l'Evacuation ne manquoit jamais de ſuivre tôt ou tard, par les urines, ou par les ſelles, par les ſueurs, ou par l'inſenſible tranſpiration; & même il a remarqué quelquefois, que dans la même fiévre elles ſe ſuivoient les unes les autres. D'où il conclut, que quand le Quinquina a produit une criſe ſuffiſante & convenable, on peut ceſſer de le donner, & que le malade peut alors s'expoſer librement à l'air & être purgé, ſi l'on le croit néceſſaire. Mais, ſi la criſe tarde à paroitre, on doit en continuer l'uſage & le réiterer, juſqu'où qu'elle ſe ſoit manifeſtée de maniere ou d'autre.

Il a auſſi remarqué que le Quinquina ne réüſſiſſoit pas dans les fievres intermittentes cauſées par la ſuppreſſion de quelque évacuation ordinaire ou extraordinaire, à moins qu'il ne ſurvint au plûtôt quelque criſe conſidérable. Dans ces cas, il a toûjours très bien réuſſi en joignant à ce remede quelque purgatif.

13. 14. Il s'agit enſuite des vertus de l'herbe *Acmalla*, contre la pierre, & de la cauſe des proprietés du *Bézoar*. *Acmalla.*

15 On promet de donner dans le Volume ſuivant une Diſſertation ſur l'uſage du Thé. *Thé.*

16. Enfin, M. *Michelotti* donne un Eſſay ſur les maladies des Vaiſſeaux ſanguins. Il entre dans un grand détail, qui ſeroit trop long, même étant abrégé, pour avoir place dans cet Extrait. *Vaiſſeaux ſanguins.*

Le reſte dans le Journal ſuivant.

ARTICLE III.

Suite de l'Extrait du I. Tome des Elémens de Chymie de M. BOERHAAVE *.

Inſtrumens de la Chymie p. 124.

APRES avoir traité des Objets ſur leſquels la Chymie s'exerce, & du but qu'elle ſe propoſe dans ſes Operations, M. Boerhaave paſſe aux *Inſtrumens* que cet Art emploie pour les produire.

Ce terme dans le ſens où il eſt pris ici, ſignifie, en general, *tout Corps qu'on applique à l'Objet propoſé, pour y produire un changement déterminé & preſcrit par l'Art.* Les Inſtrumens de la Chymie ſe réduiſent à ces ſix eſpeces. 1. Le Feu, 2. L'Eau, 3. L'Air, 4. La Terre, 5. Les Diſſolvans appellés Menſtrues par les Chymiſtes, 6. Les Vaiſſeaux & les Outils.

Le Feu.

Rien n'eſt plus commun que le Feu, & rien peut-être n'eſt plus inconnu & plus inexplicable. Il ſeroit difficile d'aſſigner un Effet Phyſique dont il ne ſoit pas Cauſe participante, & ſon incomprehenſible ſubtilité le dérobe à nos recherches. En travaillant à découvrir les Proprietés de cet Etre merveilleux, il eſt néceſſaire plus que jamais de ſe défier des Hypotheſes, & de

* *Voiez ci-deſſus, page* 102.

de s'aſtreindre à la methode la plus ſévére des Geometres, ſi l'on ne veut ſe précipiter dans des abimes d'erreur & d'incertitude. Point de Concluſions qui ne ſuivent évidemment d'Experiences claires; c'eſt la réſolution que M Boerhaave renouvelle à cette occaſion, & voici comme il l'exécute.

La premiére démarche à faire c'eſt de s'aſſûrer d'un Signe non équivoque de la préſence du Feu. Il faut 1, que ce Signe accompagne toujours le Feu; 2, qu'il ne ſe trouve qu'où celui-ci eſt; 3 enfin, qu'il marque clairement à nos Sens les dégrez d'augmentation & de diminution du Feu. Il eſt clair, que ce Signe doit être quelqu'un en Effets que tout le Monde reconnoit être cauſés par le Feu ſeul. Ces Effets peuvent ſe rapporter à ces cinq eſpéces; 1, la Chaleur; 2, la Lumiére; 3, les Couleurs; 4, l'Expanſion ou la Rarefaction des Corps ſolides ou liquides; 5, la *Combuſtion*, la Fuſion, &c.

Pour peu qu'on ſoit Phyſicien, il eſt facile de voir combien ces Effets, à l'exception de la 4. eſpéce, manquent des trois Conditions requiſes au Signe caracteriſtique du Feu que nous cherchons. C'eſt donc dans la Rarefaction qu'il faut le chercher.

Ici notre Auteur deſcend dans un détail très curieux d'Expériences, de Déductions, & de Queſtions. Car, dès qu'on approfondit une matiere, une verité qu'on Remarque d. J.

découvre eſt toujours accompagné de vingt autres qu'on ne fait qu'entrevoir, & qui ne font qu'irriter l'avidité inſatiable de ſavoir d'un Eſprit Philoſophique. Une de ces Queſtions eſt par exemple, ſi la Rarefaction cauſée par le Feu, n'eſt pas exactement en raiſon inverſe de la Denſité des Corps. Ce qu'il y a de certain, & c'eſt la concluſion de tout cet Article, c'eſt que le Feu pénetre intimement, & rarefie tout les Corps, & que le plus ou le moins de Rarefaction dans le même Corps eſt proportionel à la quantité de Feu qui le pénétre. Deux découvertes de M. Farenheit, Artiſte célebre ſur-tout pour les Thermometres, mériteroient d'être plus détaillées que nous ne pouvons le faire ici. L'une eſt la maniere de produire un Froid beaucoup plus grand, qu'aucun Froid naturel connu; l'autre une Correction de la régle d'Amontons, qui prend pour un point de Chaleur fixe telle de l'Eau bouillante, M. Fahrenheit trouve que les differens poids de l'Atmoſphere rendent ce prétendu point fixe variable entre certains limites qu'il détermine.

Le Feu eſt par-tout ſans exception, & abandonné à lui-même, il ſe répend indifferemment par-tout; c'eſt-à-dire, qu'il ſe diſtribue également à tous les Corps poſés dans les mêmes circonſtances. C'eſt-ce que M. Boerhave prétend prouver par cette Expérience. Dans une Chambre où nulle cauſe particuliere ne peut déterminer le-

le Feu à un endroit plutôt qu'à l'autre, appliqués un bon Thermométre à quelque Corps que ce ſoit depuis l'Or, le plus denſe de tous, juſqu'au Vuide de Torricelli, qui s'il n'eſt pas parfait contient au moins le plus rarefié de tous les Corps. Votre Thermométre reſtera toujours à la même hauteur.

Il y a pluſieurs moiens de déterminer & de raſſembler le Feu dans un endroit. 1. Par la Colliſion. 2. Le Frottement des Corps durs. 3. En déterminant le mouvement des parties du Feu en lignes paralleles. C'eſt l'effet propre du Soleil 4, qu'on peut augmenter exceſſivement par la Dioptrique & la Catoptrique, en rendant convergens ces Raions que le Soleil ne fait que paralleles. On trouve ici ſur ces différentes manieres de raſſembler le Feu, les Expériences les plus curieuſes, & des Raiſonnemens très exacts & très ſcrupuleux ſur la Nature, la Meſure, les Effets du Feu, & l'Explication d'un grand nombre de Phenoménes des plus ſurprenans & ſouvent des plus communs. Le Lecteur que nous ſommes obligés de renvoyer à l'Ouvrage même, aura lieu d'admirer également le Travail & la Sagacité de l'Auteur, l'étendue & la difficulté de la matiére.

Avant de paſſer à un autre Article, il eſt à propos de dire un mot de la Gravité du Feu. Après avoir rapporté les Expériences de Boyle & de Homberg, Mr.

Boerhaave indique les difficultés à quoi elles ſont ſujettes, particulierement celles que Mrs. Du Hamel & Boulduc y ont trouvées, & y oppoſe une Expérience plus directe & plus concluante que toutes les autres; c'eſt qu'un morceau de Fer rouge ne gagne ni ne perd rien de ſon poids, ni rougiſſant, ni en ſe refroidiſſant: Ce qui le fait pencher à croire que le Feu n'a aucune péſanteur.

Juſqu'ici il ne s'agit que du Feu Elementaire peu connu que des Philoſophes; paſſons au Feu commun, dont le Vulgaire croit avoir des Idées plus diſtinctes, parce que ſon uſage familier de compoſer les Corps combuſtibles, & d'en changer la Nature, en rend les Effets plus ſenſibles & plus frapans. L'Application du Feu à ces matieres combuſtibles eſt la cinquiéme, & la plus commune maniere de le raſſembler dans un lieu. En brulant quelque vegetable que ce ſoit, on remarque facilement qu'il ſe ſepare en pluſieurs parties. Les unes qui ſe diſſipent & perdent abſolument, du moins par rapport à nos Sens, les autres que l'action du Feu éléve en forme de Fumée ou de Suye, & celles enfin qui reſtent ſur le foyer en forme de Cendres, ou de *feces*. Il paroit d'abord, que ce n'eſt que dans la premiere de ces trois eſpéces qu'on doit chercher ce qui ſert proprement d'Aliment au Feu. Par une recherche très exacte, M. Boerhaave détermine l'Alcohol & les Huiles,

pour

pour être les matieres propres de cet Aliment. L'Alcohol très pur brule ſans fumée, ſans ſuye, ſans laiſſer de cendres n'y de *feces*, tout ce que les Expériences les plus exactes ont pû y découvrir d'incombuſtible, c'eſt une liqueur qui s'exhale de la flamme de l'Alcohol, & qui ſe réſout en une quantité très conſiderable d'Eau très pure: d'où nôtre Auteur conjecture que ce qui eſt proprement combuſtible dans cet Eſprit en eſt une partie d'une petiteſſe inconcevable, & propoſe à ce ſujet cette queſtion, à quoi on ne trouvera apparemment de long-tems de réponſe déciſive. Cette partie combuſtible, n'eſt-eile pas le *Spiritus Rector* des Alchymiſtes, qui uni intimement à une quantité d'Eau, la fait être Alcohol?

Les Huiles en brulant ne ſe conſume pas d'une maniere auſſi pure que l'Alcohol, elles donnent toûjours de la fumée, & laiſſent quelques *feces* ſur leur foyer. Cependant, plus elles ſont purifiées & ſubtiliſées, & plus elles approchent de cet Eſprit dans leur maniere de ſe conſumer par le Feu. Peut être que ſi on avoit l'Art de les purifier au point de les réduire en vrais Eſprits, c'eſt-à-dire, de les rendre capables de ſe bien mêler avec l'Eau, elles ſe conſumeroient auſſi parfaitement, & auſſi purement que l'Alcohol. C'eſt à quoi l'Analogie paroit conduire.

Tout Corps n'eſt donc combuſtible qu'entant qu'il eſt compoſé d'Alcohol où

d'Huiles ; mais, plus les parties inflammables ſont embaraſſées de parties incombuſtibles, plus le compoſé eſt propre à former un Feu vehement & durable. Notre Auteur deſcend ici dans le détail des differens Corps combuſtibles, & des différences qui naiſſent dans leur maniere de brûler, par le poids de l'Atmoſphere, l'action des Vents, &c.

Il y a encore d'autres manieres de raſſembler le Feu dans quelque endroit plus particulieres & toutes Chimiques. Tels
p. 364. ſont certains mélanges de Corps froids qui aquierent un degré de chaleur dans le moment même qu'on les mêle. Tels ſont les Phoſphores, &c.

De tout ce que vient de dire notre Auteur, il conclut que le Feu eſt Corps.
p. 386. 1. Parce qu'il eſt étendu. Voici la Preuve que M. Boerhaave en allégue, ſoit un Globe d'argent, ſolide, fort chaud, ſuſpendu à un fil; qu'on le plonge très lentement dans de l'Eau froide, le Feu ſe communiquera de ce Globe à l'Eau, en s'étendant inſenſiblement, & ſucceſſivement des parties de l'Eau les plus voiſines du Globe aux plus éloignées. 2. Parce qu'il eſt capable de mouvement & de repos. 3. Parce qu'il réſiſte aux Corps, c'eſt-à-dire, qu'il eſt impénétrable. Entre pluſieurs Experiences qui paroiſſent le prouver très clairement, voici peut-être la plus déciſive : c'eſt que le Foyer du Verre de Tſchirnhaus dirigé ſur l'éguille d'un

d'un Compas de Mer la fait tourner ſur ſon pivot. Cela peut-il ſe faire ſans choc, & le choc ne ſuppoſe-t-il pas l'impénétrabilité de part & d'autre?

Les particules du Feu doivent être d'une petiteſſe totalement inconcevable, très ſolides, & d'une ſuperficie très polie. Sans ces proprietés ce Feu qu'on peut regarder comme la Cauſe univerſelle de tous les changemens qui arrivent aux Corps; quant à leur ſtructure interne, ne pourroit être auſſi immuable que toutes les Experiences nous portent à le croire. Avant Newton on n'avoit pas même ſoupçonné la moindre diverſité entre les differens rayons de Lumiére; &, malgré ſes admirables découvertes ſur les Couleurs, on reſte encore fondé à dire que les Particules du Feu ſont d'une plus grande homogeneïté que celles de quelque Corps que ce ſoit. Leurs autres Proprietés ſont d'être dans un mouvement continuel & très grand, toûjours les mêmes ſans generation, ſans corruption, & de n'être ſujets à d'autres changemens que d'être en plus grande ou en moindre quantité dans un même lieu, ou d'y être d'une maniere plus obſcure ou plus manifeſte.

Enfin, notre Auteur paſſe aux diverſes Proprietés du Feu artificiel appliqué aux Uſages Chymiques, par rapport aux alimens dont on l'entretient, aux differens Objets auxquels on applique, à ces differens degrés, &c.

L'Air.
p. 425.

L'Air n'eſt peut-être pas dans la Nature d'un Uſage moins étendu que le Feu; & poſſéde, par malheur, preſque auſſi bien que ce dernier, l'Art de ſe dérober à la curioſité & aux recherches des Philoſophes. Ils ne ſe ſont cependant pas rebutés, & s'ils ſont encore loin de leur but à cet égard, les progrès ſurprenans qu'ils ont fait dans cette étude depuis environ un Siécle qu'elle a commencé à devenir ſerieuſe, prouvent bien qu'ils n'y ont pas perdu leurs peines & leur tems. M. Boerhaave nous donne ici le réſultat des principales découvertes que ces grands Hommes ont faites.

L'Air eſt un Fluide, dont les Particules ſont d'une petiteſſe extrême; quoique moindre que celles des Particules du Feu; ces Particules réſiſtent peu à leur ſéparation, cependant on ne peut s'empécher d'y reconnoître quelque eſpece d'attraction entre elles. Il paroit de plus que lors qu'elles ſont ſéparées les unes des autres, elles ont une grande diſpoſition à s'inſinuer dans les autres Liquides, qui ne ſont pas impregnés d'Air & de s'unir intimement avec les parties de ces Fluïdes.

La gravité de l'Air, quand on le conſidere en general comme compoſant l'Atmoſphere qui nous environne, eſt très facile à prouver & même aſſez à déterminer, auſſi bien que ſon Elaſticité; proprieté particuliere qui le diſtingue de tous les autres Fluides connus, & qu'on n'a

pu

pû trouver juſqu'à preſent aucun moien de lui faire perdre, non plus que ſa Fluidité.

Après avoir examiné les differens effets du Froid & du Chaud ſur l'Air par rapport à ſa Denſité & à ſon Elaſticité, M. Boerhaave en vient à examiner la compoſition de cet Air commun dont il eſt queſtion juſqu'à préſent, & il trouve qu'il eſt proprement un *Chaos Univerſel*, un compoſé de preſque toutes les differentes eſpeces des trois Regnes & des autres Elemens. Qui doute qu'il ne ſoit plein de Feu, d'Eau, de toutes les differentes parties des Vegetaux, des Animaux & des Foſſiles, qui de leur nature ſont volatiles, ou qui peuvent le devenir par l'Art? Celles même qui paroiſſent les plus fixes y flottent ſouvent & en grande quantité, & pendant un tems conſiderable. Il eſt inutile de citer d'autres exemples que celui de la Terre, que l'on trouve dans la ſuye de cheminée, le Sable dont les grands Vents emportent des tourbillons; les Métaux même rendus volatils par diverſes Operations, &c. On peut conjecturer delà une infinité de differences, qui peuvent & doivent ſe trouver dans l'Air ſuivant que quelque eſpéce de Corps que ce ſoit y prédomine; mais, ce qu'on n'avoit garde de deviner, avant que l'Experience l'eut appris, & ce qu'on n'a encore pu expliquer, c'eſt ſon utilité néceſſaire à la vie des Animaux & des Végetaux. Un très

très petit Animal renfernel daus un Vaiſſeau aſſez grand & plein d'Air commun meurt bientôt, ſi cet Air n'eſt pas renouvellé; de même un Poiſſon dans de l'Eau, qui n'eſt contigue qu'à un Air renfermé, &c.

Examinons à préſent, ce qui dans cet Air commun eſt proprement l'Air; c'eſt-à-dire, ce qui donne à ce Fluide, qui compoſe notre Atmoſphere la propriété d'être élaſtique. Cet Air commun eſt rempli d'Eau, & d'une quantité conſiderable d'autres Corps, de toute eſpéce, qu'on peut hardiment ſuppoſer l'un portant l'autre, d'une Gravité ſpecique égale à celle de l'Eau. Or, ni l'Eau, ni tous ces autres Corps tant qu'ils compoſent un Fluide ne ſont pas élaſtiques Si donc on ôtoit de quelque quantité d'Air commun que ce ſoit l'Eau, les Exhalaiſons, la Pouſſiere fine; en un mot, tous les Corps que nous venons de dire qui y flottent & qui ſont aſſez péſant, quelle péſanteur auroit cette ſubſtance qu'on peut appeller Air élaſtique proprement dit? L'Eau eſt 850 fois plus péſante que l'Air commun, ſi la 850 partie de l'Air commun étoit de l'Eau, ou quelque autres Corps auſſi péſant que l'Eau, il ſe trouveroit que la péſanteur de l'Air élatique proprement dit ſeroit o; c'eſt-à-dire, que l'Air proprement dit ne ſeroit point péſant, & que tout le poids de l'Atmoſphére ne viendroit que des autres Corps qui y flottent. Il s'enſuivroit encore de cette Hypothéſe très

poſſi-

poſſible, que l'Air commun ne pourroit jamais être comprimé par quelque cauſe que ce ſoit, juſqu'à occuper moins que le $\frac{1}{850}$ de l'eſpace qu'il occupe ; puis ce que ce $\frac{1}{850}$ ſeroit juſtement l'eſpace néceſſaire aux Corps autres que l'Air élaſtique, qui ne ſont ni élaſtiques ni compreſſibles. Reſtriction à mettre à la Regle générale de la compreſſion de l'Air. Les Expériences de Florence, & celles de M. Halley s'accordent à établir, qu'on ne peut comprimer l'Air plus de 800 fois, qu'il ne l'eſt dans ſon état naturel, ce qui s'accorde parfaitement bien avec l'Hypotheſe que nous venons de rapporter. Voici donc le ſecond Corps, dont M. Boerhaave révoque la Gravité en doute.

A toutes les belles Expériences de Mariotte ſur l'Air, nôtre Auteur en ajoute pluſieurs qui ne ſont, ni moins curieuſes, ni moins inſtructives ; ſinguliérement celles qui regardent les Effervescences, dans le Vuide. Toutes lui donnent occaſion d'en deduire grand nombre de Corollaires touchant les Propriétés de l'Air, & d'en faire ſuivant la Méthode ordinaire des Applications également juſtes & utiles à la Phyſique, à la Chymie, & à la Médecine. Par exemple, il trouve Occaſion de réfuter mille belles choſes qu'on a dites, & de très habiles gens même, ſur les effets que l'Air renfermé dans les Liquides

du

du Corps Humain, y produit par ſon élaſticité. L'Air uni & renfermé dans les Liquides n'y agit point entant qu'Air; c'eſt-à-dire, autant que Fluide élaſtique; &, pour le dégager de ces Fluides, & lui rendre ſon élaſticité; il faut, ou le Vuide qui ne ſe trouve jamais dans aucun endroit de notre Corps, ou une chaleur beaucoup plus grande que celle de la plus forte Fiévre *.

L'Eau & la Terre. p. 542. Le peu que nous venons de rapporter touchant le Feu & l'Air, nous paroit un échantillon propre à faire juger de la maniere dont nôtre Auteur examine les Corps appellés vulgairement les quatre Elemens, & nous diſpenſer ſuffiſamment de rien dire de l'Eau & de la Terre. Voici cependant deux Queſtions importantes, ſur leſquelles nous croyons d'autant moins pouvoir nous diſpenſer de rapporter le Sentiment de M. Boerhaave, qu'il eſt très rare de trouver ſur ces matieres un ſuffrage de même poids que le ſien.

p. 627. Le premiere eſt de ſavoir s'il eſt poſſible de convertir l'Eau en Terre. Boyle a avancé, qu'une once d'Eau diſtillée deux cens fois avec toutes les attentions néceſſaires a produit ſix drachmes de Terre. Surquoi M. Boerhaave remarque, après avoir eu la réſolution d'entreprendre la même Expérience, qu'il eſt impoſſible quelque ſoin qu'on prenne d'empêcher toute l'Eau de la diſſiper dans ces nombreuſes

* Voiés l'Extrait ci-deſſus p. 309, 310.

ſes diſtillations, vû la quantité aſſez remarquable qui s'en diſſipe inévitablement à chaque fois ; qu'à chaque fois qu'on répéte la diſtillation, on ne peut empêcher l'Air commun de s'inſinuer dans les Vaiſſeaux où on la fait, & d'y porter avec ſoi toute la Pouſſiere qui y flotte, ſur-tout dans un Laboratoire ; enfin, il eſt d'autant plus facile de révoquer cette Operation en doute, que Boyle ne la rapporte que ſur la foi d'autrui.

La ſeconde Queſtion eſt s'il eſt vrai, comme bien des Chimiſtes modernes le prétendent, que la Terre entre dans la compoſition des Métaux, & en ſoit même la baze. Pluſieurs Expériences très belles, que nôtre Auteur a faite, & qu'il rapporte, le mettent en droit de décider que cette Opinion n'eſt aucunement fondée.

Nous voici parvenus à un ſujet des plus intéreſſant pour les Chymiſtes, & qui leur eſt plus particulierement propre que tout ce que nous avons vu juſqu'à préſent. Il s'agit des Menſtrues. *Les Diſſolvans.* Il p. 669.

Menſtrue eſt un Corps, qui, appliqué ſuivant les Régles de l'Art à un autre Corps, le diviſe en parties très petites, de ſorte que les particules du Corps diſſolvant, & celles du Corps diſſous, reſtent mêlées intimément enſemble. Il eſt clair, que cette Définition diſtingue nettement les diſſolutions Chymiques des Mechaniques, & exprime très bien que les deux Corps appliqués l'un

l'un à l'autre ſont réciproquement le Diſſolvant & le Diſſous, puiſque les particules duquel que ce ſoit des deux ſont également diviſées & mêlées avec les particules de l'autre. Il eſt vrai, que cela ſemble ſuppoſer la Fluidité dans tous les Menſtrues, & en exclure tous les ſolides; difficulté peu conſiderable ſi l'on fait attention que les Menſtrues ſolides ceſſent proprement d'être ſolides dès qu'ils deviennent Menſtrues, c'eſt-à-dire, dans l'inſtant même que la diſſolution commence.

La cauſe de cette propriété qu'ont pluſieurs Corps de ſe ſervir réciproquement de Menſtrues, eſt juſqu'à préſent reſtée tout à fait inexplicable. Nulle Action méchanique, nulle cauſe Phyſique connue, ne peut ſervir à nous donner l'idée de ce qui produit ce Phénomene ſi commun. Le fait eſt que les Particules du Diſſolvant ont un *Amour* pour les Particules du Corps à diſſoudre, qui ne leur laiſſent point de repos juſqu'à ce qu'*elles ſe ſoient unies* à elles. Jettés un morceau de Fer dans une quantité ſuffiſante d'Eſprit de Nitre delayé, vous verrés naitre un Effervéſcence conſiderable, à laquelle le repos ne ſuccedera que lors que chaque partie de l'Eſprit de Nitre aura ſaiſi ſa quote-part des parties du Fer diviſées, & s'y ſera uni de maniere qu'il ne ſera pas facile de l'en ſéparer.

Les Diſſolutions ſe font ſucceſſive-

ment.

ment. Dès que les deux Corps ſont appliqués l'un à l'autre, les parties qui ſe touchent ſe mettent d'abord en action, & par le mouvement qu'elles excitent dans tout le mélange augmentent le nombre des applications de parties, & par-là la diſſolution même. Une autre Cauſe excitante, & ſans laquelle peut-être il ne s'en feroit aucune, c'eſt le Feu, qui contribue à augmenter la Diſſolution, & par le mouvement qu'il excite dans le Menſtrue, & ſans doute par la Rarefaction qu'il produit dans le Corps à diſſoudre.

L'effet general des Diſſolutions eſt l'union des Particules du Diſſolvant & du Corps diſſous, leur mélange parfait, & la diſtribution égale de l'un dans toute l'étendue de l'autre. Une drachme d'Or, par exemple, fondu & diſſous dans une livre d'Argent, s'y diſtribuera de maniere, que chaque drachme d'Argent contiendra une partie égale d'Or: Diviſion admirable, & dont on ne connoit aucunes bornes.

C'eſt-là tout le changement qui ſe fait dans les Elemens des Corps par la Diſſolution: à tout autre égard, ils reſtent tels qu'ils étoient auparavant. S'il y paroit dans quelques cas du changement, il ne doit être attribué, au moins pour ce qui regarde les derniers Elemens des Corps, qu'à l'union des parties du Menſtrue & du Corps diſſous, ou à la ſéparation des parties de ce dernier d'avec quelques au-

tres Particules ſur leſquelles le Menſtrue n'avoit point de priſe. De-là, il s'enſuit que tout Menſtrue n'agit que par le Mouvement, & qu'il eſt inutile d'y chercher d'autre Myſtere.

Pour expliquer parfaitement les Diſſolutions, il faudroit aſſigner la cauſe ou les cauſes de ce Mouvement. De grands Hommes ont prétendu que toutes les Actions devoient s'expliquer par les ſeules Forces Mechaniques. Quand cela ſeroit vrai, nous n'en ſerions pas beaucoup plus avancés: il reſteroit toûjours à expliquer par quelle force Mechanique ſe fait telle ou telle Diſſolution particuliere; & c'eſt une entrepriſe dont on ne verroit de longtems le bout. D'ailleurs, notre Auteur eſt bien éloigné d'être du ſentiment de ces Philoſophes, comme il a déja paru par les termes figurés d'*Amour* & d'*Union*, dont il s'eſt ſervi pour indiquer la maniere dont les Menſtrues agiſſent. Les raiſons, qu'il allégue en faveur de ſon opinion, nous paroiſſent abſolument convaincantes; mais, nous craignons bien qu'il ne nous arrive de les affoiblir en les rapportant: la neceſſité d'abréger nous obligeant de ſupprimer bien des raiſonnemens liés à un grand nombre d'Experiences très compliquées.

Remarque d. J.

Il y a certainement des Diſſolutions purement Mechaniques, mais elles ſont en très petit nombre & très imparfaites. Dans un ſens général, tout Corps, qui ap-

appliqué à un autre en diviſe les parties, eſt une eſpece de Diſſolvant; mais, dans le ſens particulier de la Définition donnée, il y a dans la Diſſolution quelque choſe de plus que la ſimple diviſion. Il faut que les parties des deux Corps reſtent mélées & unies comme il a été expliqué. Or, c'eſt ce qui n'arrivera que rarement dans les Diſſolutions purement Méchaniques; & cela dans le ſeul cas où ces deux Corps auroient préciſément la même gravité ſpecifique.

Dans les Diſſolutions purement Méchaniques, les parties du Diſſolvant appliquées au Corps à diſſoudre n'y feront aucun effet, ſi elles reſtent en répos : il faut pour agir, qu'elles ſoient en mouvement, & que ce mouvement ſoit aſſés fort pour détacher de leur maſſe les parties du Corps à diſſoudre qu'elles auront accrochées, ou qu'elles frapperont; ſoit que cela arrive vers la ſuperficie de ce Corps, ſoit qu'elles aient pénétré dans les Pores. Car, un Fluide preſſe de tous côtés un Corps qui y eſt plongé, & s'inſinue autant qu'il le peut dans ſes Pores, mais par lui même & par toutes ſes forces Méchaniques, c'eſt tout l'Effet qu'il y produira; il n'en changera pas même la figure le moins du monde. Or, dans la plûpart des Diſſolutions, il n'y a de cauſe mouvante que le Feu, & ſouvent dans un dégré médiocre; & le mouvement qu'il imprime aux parties du Diſſolvant eſt manifeſtement

beaucoup trop petit & trop indeterminé pour faire quelque effet ſur le Corps à diſſoudre, qui eſt quelquefois d'une dureté extrême. Y-a til un Inſtrument Méchanique plus propre à diviſer que le Coin ? Mais, verra-t-on jamais un Coin flottant foiblement, & d'une maniere indeterminée dans un Fluide diviſer un morceau de bois ? Ne faut-il pas que ce Coin y ſoit d'abord fiché avec force, enſuite ébranlé & mu d'une certaine maniére ; & cela, ſans que pendant toute cette action il s'échape du trou où il eſt ? On peut appliquer le même raiſonnement à un Couteau, à une Scie, à quelque Inſtrument que ce ſoit.

Voici un Exemple de Diſſolution Méchanique. Mettez une maſſe d'Argile molle dans un quantité ſuffiſante d'Eau, & faites bouillir cette Eau. L'Argile s'y diſſoudra, & reſtera diviſée & mêlée à l'Eau, tant que le mouvement imprimé par le Feu ſera aſſez violent ; mais, faites ceſſer ce mouvement en laiſſant refroidir cette Eau ; & bientôt vous verrés l'Argile plus péſante s'en ſéparer & tomber au fonds.

Il eſt inutile de rapporter un Exemple de Diſſolution, dont les forces Méchaniques ne puiſſent manifeſtement être la ſeule Cauſe. La Chymie en eſt pleine. Les Corps les plus durs & les plus peſans ſe diſſolvent dans leurs Menſtrues propres, à l'aide d'un Feu très médiocre, & y demeurent ſuſpendus, & diviſés également, quoi-

quoique le Diſſolvant ſoit d'une Gravité incomparablement moindre que la leur. D'ailleurs, comment expliquer par les ſeules Loix Méchaniques la bizarrerie d'un Menſtrue, qui refuſe d'agir ſur des Corps infiniment moins durs, moins compacts, & moins péſans, que celui dont il eſt le Diſſolvant propre.

Il faut donc en venir à des Cauſes qui nous ſont totalement inconnues, mais dont les Effets n'en ſont, ni moins prouvés, ni moins communs. Il faut ſuppoſer entre les parties de certains Corps des *Antipathies*, & des *Amours*, ou ſi l'on veut des *Repulſions* & des *Attractions*. Bien entendu, qu'on ne prétend pas par-là rendre raiſon de rien, ni donner l'idée de la Cauſe de ces Effets, mais ſimplement déſigner les Cauſes très inconnues de Phénoménes fort déterminés, & fort bien prouvés. Puiſque des Newtons & des Boerhaaves ont été obligés de s'en tenir là, d'autres peuvent bien s'y tenir auſſi; s'ils n'aiment mieux (ce qui ſeroit encore meilleur, mais qui n'eſt pas facile,) nous expliquer les Cauſes de ces Phénoménes, par des Raiſonnemens Géometriques fondés ſur des Expériences non équivoques; &, en ce cas, on leur permettra volontiers de donner à ces Cauſes les noms qu'ils jugeront à propos. Remarque d. J.

On convient, non ſeulement qu'il y a des Diſſolutions purement Méchaniques, mais auſſi que les forces Méchaniques en-

trent toujours pour quelque choſe dans toutes les Diſſolutions, de même que le Feu, qui eſt un eſpéce de Diſſolvant univerſel, & ſans lequel les autres n'agiſſent jamais. Mais, pour donner l'Idée de ce que chacun contribue dans chaque eſpéce de Diſſolutions, il faudroit deſcendre dans un Détail qui ne nous eſt pas permis.

La même raiſon nous empêche de ſuivre nôtre Auteur dans l'Examen de chaque Menſtrue en particulier. Voici les diverſes Claſſes dans leſquelles il les range. 1. L'Eau & les Liquides aqueux. 2. Les Huiles. 3. L'Alcohol. 4. Les Menſtrues Salins, Simples, & Compoſés; & cette derniere Claſſe ſe ſubdiviſe en 12 autres, dont une ſeule comprend les Sels Neutres *naturels*, tels que ſont le Borax, le Nitre, le Sel Gemme, le Sel Foſſile, le Sel Marin, le Sel Ammoniac, &c. De la Nature de tous ces Corps, conſiderés ſimplement comme Menſtrues, approfondie par des recherches des plus ſcrupuleuſes, Mr. Boerhaave tire les Corollaires ſuivans.

1. Il n'y a nulle raiſon de croire qu'aucun Menſtrue agiſſe jamais ſans le ſecours du Feu.

P. 839. 2. Les Menſtrues n'agiſſent gueres qu'ils ne ſoient reduits en Fluides.

3. Pluſieurs Menſtrues ont en eux-même la Cauſe de leur mouvement, qui n'agit pourtant que par la préſence & dans le

le voiſinage du Corps, ſur lequel le Menſtrue agit par ce mouvement. C'eſt ainſi qu'un Aimant reſte en répos, juſqu'à ce qu'on en approche un autre Aimant, &c.

4. On ne peut pas conclure de l'Acrimonie d'un Menſtrue, dont nous ſentons les Effets dans nôtre Corps, que, ce Menſtrue ſoit propre à diſſoudre quelque autre Corps.

5. Certains Menſtrues n'agiſſent point ſur certains Corps, qui, après qu'ils ſont diſſous par d'autres Menſtrues, peuvent l'être auſſi par ces Menſtrues auxquels ils reſiſtoient auparavant.

6. & 7. On ne peut abſolument conclure *à priori*, & avant que l'Expérience l'ait enſeigné, que tel Corps ſera ou ne ſera pas Menſtrue propre de tel autre Corps.

8. Et c'eſt auſſi une Conſéquence très téméraire, quoiqu'aſſez commune, de conclure uniquement, de ce qu'un certain Corps eſt diſſous, que la Cauſe de cette Diſſolution eſt Acide, ou Alcaline, &c.

9. Ce qu'on appelle *Force Corroſive*, Acrimonie, dans les Menſtrues, n'eſt pas une Qualité abſolue, mais tout-à-fait relative entre le Diſſolvant & le Corps à Diſſoudre.

10. Ainſi, un Corps qui n'a aucune Acrimonie par rapport au Corps Humain, ne doit pas pour cela être cenſé incapable de diſſoudre un autre Corps.

11. La plûpart des Menſtrues ſont diſſous par les Corps qu'ils diſolvent, de

ſorte que la Diſſolution eſt une Action reciproque.

12. On ſe trompe ſouvent, quand on juge qu'un Menſtrue agira avec d'autant plus de force, qu'il eſt plus dépuré, & que ces Particules actives ſont plus dégagées de tout autre Corps. Par exemple, le Fer ne ſe diſſout bien dans l'Huile de Vitriol, que lorſque celle-ci eſt delayée par quatre fois la quantité d'Eau, &c.

13. On ne peut faire trop d'attention aux changemens que les Solutions font dans les Corps: le mêlange, qui en réſulte, a ſouvent des Proprietés qui ne ſe trouvoient, ni dans le Menſtrue, ni dans le Corps diſſous, avant la Solution, dont on ne trouvoit aucun exemple dans toute la Nature.

On ſeroit ſurpris de trouver qu'il ne fût fait dans cet endroit aucune mention du Menſtrue Univerſel, ou du fameux Alcaheſt de Paracelſe & de van Helmont. p. 848. Notre Auteur en agit à cet égard, comme il l'a fait pour la Pierre Philoſophale & le Réméde univerſel. Il raſſemble avec ſoin tout ce qu'on trouve touchant l'Alcaheſt dans ces deux Auteurs; &, après avoir rapporté quelques Raiſons qu'il a de douter, que ni l'un ni l'autre aient jamais poſſedé ce Secret Merveilleux, il ſe contente d'en conclure, qu'on ne ſe repentira jamais du tems ni du travail qu'on emploiera à tourner de toutes les façons le Mercure & le Sel Marin, qui, ſuivant

ces

ces Adeptes, ſont les Sujets dont on doit tirer l'Alcaheſt *.

Enfin, la matiere des Vaiſſeaux & des Outils de la Chymie, qui termine ce Volume, y eſt traittée avec toute l'attention néceſſaire à des Détails dont dépendent ſouvent, non ſeulement le ſuccès des Opérations & la valeur des Materiaux, mais la Santé ou la Vie de l'Artiſte & des Aſſiſtans. *Les Vaiſſeaux & Outils.* p. 869.

Le Volume ſuivant pour un autre Journal.

ARTICLE IV.

Annotationes in Conſiderationem II Pſalmi LI, 6. ſuprà editam, pag. 95 & ſeqq.

VErſ. 1. *Quæ eſt igitur præſtantiâ Judæi.*] In numero ſingulari poſita eſt vox *Judæi*, ſed *collectivè* intelligenda, ut res ipſa oſtendit, & verſu 2. verbum plurale ἐπιστεύθησαν, quod ad vocem Ιουδαίου refertur, manifeſtè indicat. Ipſum tamen iſtud Verbum plurale videtur innuere Apoſtolum etiam hoc Verſu 1. in plurali ſcripſiſſe τι ἦν τὸ περισσὸν τῶν Ιουδαίων, ut eò evidentius pateret, ante aut poſt

* Voiés l'Extrait précédent de cet Ouvrage, pagg. 106, 123.

vocem ἐπιςεύθησαν ſubintelligendum eſt vocem Ιυδαῖοι aut ἄνδρες, non vero τὸ ἐπιςεύθησαν, cum vocibus τὰ λόγια in Caſu Nominativo, conſtruendum eſſe. Quod alioquin facile fieri potuiſſet, & revera fit à nonnullis *, ſenſu hìc planè incongruo, nempe, *quia credita ſunt*, id eſt, *verificata, ut vera admiſſa Oracula Dei.* Græca tamen Verba per ſe ipſa patiuntur ejuſmodi interpretationem. Nam ſi objicies regulam Grammaticam, Neutrum plurale Verbo gaudere ſingulari, ex. gr. ζῶα τρέχει, ac proinde, ſi hoc voluiſſet Apoſtolus, ſcriptum fuiſſe ὅτι ἐπιςεύθη τὰ λόγια τῦ Θεῦ, reſpondebo, Regulam iſtam pati exceptiones, tam in ſacris quàm profanis Auctoribus, ut Apoc. XV. 4. τὰ δικαιώματά σε ἐφανερώθησαν non ἐφανερώθη, Conf. Cap. XXI. 24; aliquando autem utramque Syntaxin occurrere, ut docent Grammatici. Sic Joan. X. 27. τὰ πρόβατα ἀκούει & ἀκολυθῦσι. Si ergo in Textu noſtro præceſſit Verſu 1. τῶν Ιυδαίων, eò minori ambiguitate phraſis iſta ἐπιςεύθησαν τὰ λόγια τῦ Θεῦ, ſignificabat *concredita ſunt (eis) Oracula Dei.* Jam enim iſta vox τῶν Ιυδαίων (Judæorum) Lectorem præparaverat, ut in

* Vide Viri Doctiſſ. Joannis Alberti Obſerv. in h, l.

in Verbo ἐπιςεύθησαν ſtatim quoque & facile intelligeret vocem Ιȣδαῖοι aut αὐλοὶ. Porrò, cùm in fine Capitis II proximè præcedentis Verſ. 28, 29. non ſimpliciter de Judæo, ſed de Judæo Carnali & Spirituali, Οὐ γὰρ ὁ ἐν τῷ Φανερῷ, Ιȣδαῖος, ἀλλ' ὁ ἐν τῷ κρυπτῷ, Ιȣδαῖος, egiſſet Apoſtolus; non videtur ſtatim & immediate poſtea Cap. III. 1. τῷ Ιȣδάιȣ, eodem numero ſingulari, τί οὖν τὸ περισσὸν τῷ Ιȣδάιȣ, quaſi de eodem Judæo ageret, ſcribere voluiſſe; quia hìc jam de aliter ſumpto Judæo, nempe de Judæis in genere agit, quod etiam comma nonum hujus Capitis III comprobat. Ergo non tantùm vox pluralis numeri ἐπιςεύθησαν ſuadet, ſed etiam hæc poſterior ratio poſtulare videtur ut credamus, Apoſtolum ſcripſiſſe τί οὖν τὸ περισσὸν τῶν Ιȣδαίων. Facilè librarii ſcioli, loco τῶν Ιȣδαίων poterant ponere τῷ Ιȣδάιȣ, quia à commate 17. Capitis II proximè antecedentis, uſque ad finem ejus, imò jam commate 9 & 10. Apoſtolus de *Judæo* in numero ſingulari (excepto tamen commate 24) loquebatur; & in fine Capitis Verſ. 28, 29. immediatè ante Textum noſtrum, bis vocem Ιȣδαῖος, in eodem nempe numero, poſuerat. Non mirabitur Lector æquus, mihi hìc ſuſpicionem mendi illapſam eſſe, cùm perpenderit, in verbis iſtis

Apo-

Apoſtoli, à Verſu 2. Capitis hujus tertii, uſque ad Verſum 7 incluſivè, tria certiſſima menda librariorum occurrere, & ſequentia docebunt.

Verſ 2. *Multa ſecundum omnem modum*] Multam præcellentiam, πολὺ περισσὸν, adſcribit genti Judaicæ, ob illas plures prærogativas quas infra Cap. IX. 4, 5. enumerat, ut aliis obſervatum eſt. Quanquam hìc vox *multum* per ἄυξησιν poſita eſſe videtur, & multa dicitur eſſe Judæorum prærogativa, quia non una ſeu unica, ſed plures erant quàm una. Quemadmodum vice verſâ per λιτότην μείωσιν ſtatim dicet: *Quidam non crediderunt* οὐκ ἐπίσησαν τινες, licèt longè plures fuerint increduli, quàm qui crediderant; dicit tamen *quidam*, quia non univerſi erant increduli, quia non ſine exceptione magnâ erant infideles. Sed cùm poſt vocem πολὺ, *multum*, ſequatur *ſecundùm omnem modum*, infra verò Verſu 9. Οὐ πάντως, *non per omnia*, non ſecundùm omnem modum; contradicit ſibi Apoſtolus, niſi Verſu 2. cenſeatur excidiſſe particula οὐ, *non*, Apoſtoluſque ſcripſiſſe Πολὺ, οὐ κατὰ πάντα τρόπον, *multum, non ſecundùm omnem modum*; quaſi ſcripſiſſet: Πολὺ μὲν ἀλλ' οὐ κατὰ πάντα τρόπον, multa eſt eorum præſtantia, ſed non omnibus numeris abſoluta, ſed manca & imperfecta. Hâc demùm lectione Verſu 2. reſti-

reſtitutâ, poſtea Verſu 9. optimè dicere poterat : Præcellimus quidem, ſed οὐ πάντως, *non per omnia.*

Nam ſi contradictioni alio modo, qui mihi primum arridebat mederi volueris, dicereque, quod Apoſtolus commate 1 & 2., agat de prærogativis Judæorum, quibus ante tempora Evangelii gaudebant, ac proinde commate 1. ſubintelligendam eſſe vocem ἦν, *erat*, *Quænam igitur erat illa præſtantia Judæorum*; commate verò 9. loquatur in tempore præſenti, habito reſpectu ad ſtatum utrorumque ſub Evangelio : Quid igitur ? *Num præcellimus* nunc ſub Evangelio Græcos ? *Non* utique *per omnia*, licèt antea multum præcelluerimus ſecundùm omnem modum : Dico, hanc rationem tollendæ contradictionis, quæ mihi primâ fronte placuerat, non valere, nec adhiberi poſſe ; Nam, *primò*, præſtantia illa Judæorum multa, & illud πολὺ περισσὸν τῶν Ἰουδαίων, etiam ſub Evangelio, Novoque fœdere, locum partim habet, partim habebit, ut patet ex hujus ad Romanos Epiſtolæ Capite XI. verſ. 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 28, 29. XV. 8. 9. Modò obſervetur Apoſtolum agere de præſtantia quâdam *temporali* Judæorum præ Gentilibus, locum habente etiam ſub Evangelio, & ſimul ac in Jeſum Nazarenum Meſſiam ſuum credidérint omnes, palàm appariturâ. De temporali, inquam, præſtantiâ, non in infinitum,

nitum, non poſt finitos æones æonum, adhuc duraturâ. *Secundò*, Cùm Apoſtolus hoc Capite III. verſu 9. comparat Judæos cum Gentilibus, illoſque his non per omnia anteferri poſſe probat, utitur quidem voce præſentis temporis προεχόμεθα; quid igitur? *præcellimus-ne?* ſed non utitur eâ ad ſola Evangelii tempora habito reſpectu. Dicit enim Judæos Gentilibus non per omnia eſſe anteferendos, eam ob rationem quod utroſque ſub peccato eſſe demonſtraverit; at verò non ſub Evangelio demum ſub peccato eſſe cœperant; imò id longè magis ante Evangelium quàm ſub Evangelio verum erat. Quare non alius modus contradictionis illius tollendæ dari poſſe videtur, quàm ut Verſ. 2. particulam negativam ante κατὰ πάντα τρόπον, per librariorum incuriam aut ſtoliditatem, excidiſſe ſtatuamus.

Firmat hanc emendationem, quod lectio vulgaris: *multa ſecundùm omnem modum*, præſtantiam illam Judæorum præ Gentilibus, immodicè & prorſus incredibiliter exaggeret. Aſſerit enim præſtantiam illam, aut περισσὸν illud, non ſolùm *ſecundùm omnem modum* eſſe, ſed etiam *multum* ſecundùm omnem modum. Dicens *omnem modum*, modos præſtantiæ indicat eſſe multos, ſive plures, & ſuperaddens *multum*, aſſerit præſtantiam illam eſſe multam aut multiplicem ſecundùm unumquemque iſtorum omnium multorumque mo-

modorum modum. Quid hoc ſibi vult? quis hoc credere, imo quis hoc concipere aut intelligere poteſt? Quæ Apoſtolus ſub finem & in fine Capitis II. de circumciſione modò dixerat, non permittebant ei ſtatim poſtea circumciſorum præcellentias adeò immodicè laudare. Non redolent iſta Paulum Gentilium Apoſtolum. Imò longè verisimilius eſt ipſum etiam ante vocem πολὺ particulam negativam οὐ, *non*, poſuiſſe atque ſcripſiſſe Οὐ πολὺ οὐ κατὰ πάντα τρόπον, *Non multa eſt* præſtantia, & iſta ipſa non multa præſtantia, licet ſit præſtantia, *non eſt* tamen *omnimoda*, non omnibus numeris abſoluta, ſed imperfecta. Longè, inquam, verisimilius eſt etiam ante vocem πολὺ particulam negativam poſuiſſe, quàm iſtam Judaicam præſtantiam immodicè & planè incredibiliter laudaſſe.

Oracula Dei] Loquitur de Dei promiſſionibus, non de Lege ipſis promulgata. Neque Lex, quæ præcipit agenda & vetat omittenda, quam Deus Judæos non ſervaturos videbat, ipſis concredita fuiſſe, commodè dici potuit; ſed promiſſiones de Meſſia & felicitate in eô exhibenda (tanquam theſaurus ad ipſos primùm pertinens) ipſis concreditæ & apud eos depoſitæ dici potuerunt, ſervandæ & reverà ſervatæ ab eis, in uſum omnium gentium, uſque ad tempora Evangelii. Promiſſa quidem ipſis fuerat etiàm terra Canaan; ſed iſtam promiſſionem, quatenus jam ſub

Ve-

Veteri Fœdere impleta fuerat, hìc reſpici non puto. Agitur enim hìc de Oraculis populo Iſraelitico creditis & apud eum depoſitis. Oracula ergo intelliguntur ſcripta; nam orales traditiones, mutationibus obnoxiæ ſunt, & incertæ fiunt temporis progreſſu; adeòque concredi in longa tempora nequeunt. Cœperunt autem Oracula Dei ſcripta, eis communicari in Arabiæ deſerto, cum jam à Moſe in terram promiſſam ducerentur. Ergo promiſſio illa terræ Canaan, non videtur Oraculis iſtis à Paulo comprehendi; quia illa promiſſio, eô ipſô quod in eam terram Ægypto liberati ducerentur, jam cœperat impleri antequam Deus Oracula iſta ipſis per Moſen ſcriptô tradere cœpiſſet.

Vſ. 3. *Incredulitas eorum*] ἡ ἀπιστία. *Non credere Deo* dicit Joannes I, Epiſt. V. 10. cum qui illud teſtimonium cœlitùs editum apud Jordanem, Jeſum nempe Nazarenum in flumine illo baptizatum eſſe Chriſtum & Filium illum Dei, rejiciebat, & alium ei ſuperinducebat Chriſtum aut Filium Dei Spiritalem. Ergo, *non credere* Deo, ergo incredulos, dicit etiam Paulus eos qui Jeſu Nazareno rejecto, cui tunc teſtimonium cœlitùs dabatur, alium expectant Meſſiam ſive Chriſtum, licèt Deum & Deo & in Deum ſe credere glorientur. Incredulitas ergo, vox generalis, hìc incredulitatem aut infidelitatem ſpecialem, quod miſſionem Filii ejus non credant, deſignat potiſſimùm. Sic *Dei juſti-*

juſtitia infra Verſu 5. reſtringitur ad juſtitiam in promiſſione remiſſionis peccatorum implendâ elucentem.

Verſ. 4. *Fiat autem Deus verax*] Eleganter poſt voces Μὴ γένοιτο, *abſit ut id fiat*, ſequitur Imperativus γινέσθω *fiat* &c. eô ſenſu quem in Paraphraſi expreſſimus. Dixit μὴ γένοιτο, jam dicit γινέσθω. Quod fieri non debeat dixit, jam dicit quod è contra fieri debet. Alioqui pro γινέσθω *fiat*, potuiſſet ponere ἔστω *ſit*, ſed non pari elegantia, neque pari emphaſi. Deus ſemper eſt eritque verax; non opus habet ut aliquando demum fiat verax in ſe ipſo: dicuntur iſta ſolummodo reſpectu populi Judaici; qui prout *Deum facit mendacem* (1 Joan. I. 10. V. 10.) quamdiu teſtimonium ejus de Jeſu Nazareno Filio ejus rejicit, ſic Deum facere debet, facietque ſuo tempore veracem (Conf. Joan. III. 33.) recipiendo ejus de Filio ſuo teſtimonium. Monet ergo Apoſtolus his verbis populum iſtum infidelem, ut ſi velint fide divina gaudere atque frui, fide nempe qua ſe Deus Patribus olim obſtrinxerat, eos poſteroſque eorum per Meſſiam felices redditurum, agnoſcant priùs iſtam fidem, Deumque faciant veracem ac juſtificent, ejus teſtimonium de Filio ſuô jam revera miſſo recipientes. Qu. d. volunt fide ac veritate divinâ & promiſſione frui, fiat ergo eis Deus verax & fidelis. Non Deum, qui promiſſis ſuis ſtetit faciant mendacem, ſed ſe ipſos mendaces faciant & confitean-

tur, qui miſſum a Deo Meſſiam negant ac mentiuntur.

Vulgò verba hæc Apoſtoli frigidè ac prorſus incongruè vertuntur & exponuntur, quaſi dixiſſet: „ Abſit ut incredulitas quorundam fidem Dei deſtruxerit. „ *Eſto* autem Deus verax, omnis „ autem homo mendax. Deus vera loquitur homines autem mentiuntur. „ Sed *primò*, ſi hoc voluiſſet, non Imperativo *Eſto*, ſed Indicativo uſus fuiſſet, ac dixiſſet: *Eſt* autem Deus verax & omnis homo mendax. Nam tunc *verax* ſignificaret, Deum eſſe in ſe ipſo & naturâ ſua veracem; ineptum ergo fuiſſet dicere: *eſto autem Deus verax*; quaſi Judæos monere aut iis imperare voluiſſet ut crederent Deum eſſe natura ſuâ veracem, (quod nihil opus erat monere;) homines autem omnes (etiam naturâ ſuâ) eſſe mendaces; (quod ridiculum). *Secundò*, Nihil opus erat dictum ex Veteri Fœdere aut Pſalmo LI. allegare, ut probaret Deum eſſe in ſe ipſo & naturâ ſuâ veracem. Quodſi autem ſenſum à nobis indicatum ſequaris, videbis allegationem Pſalmi hujus non tantum emphaticam, verum etiam fuiſſe neceſſariam & valde elegantem.

Omnis verò homo mendax] Jam ex his verbis, *& omnis homo mendax, ut ſcriptum eſt*, incipit patêre, Pſalmum LI. in quo id ſcriptum extat, non fuiſſe à Paulo ad unius hominis, nempe Davidis crimi-

na

na relatum. Nam David non fuit iſte omnis homo ; nec David pœnitens, Deum ullo modo promiſſionis non præſtitæ accuſabat ; neque Deus occaſione Davidis in Bathſebam & Uriam peccantis, aut pœnitentis, à quopiam injuſtitiæ alicujus, aut promiſſio non impleti accuſatus erat, vel accuſari poterat. Non unus aliquis homo, ſed omnis homo, juxta Pſalmi iſtius vaticinium, mendax fieri, id eſt, ſe mendacem confiteri debebat; & quia vaticinium eſt, reverà olim confeſſurus eſt, quod ad Davidem non ſpectat, qui nunquam eô ſenſu mendax fuit, nec eſſe potuit. Meſſiam enim qui ejus tempore nondum in mundum venerat, abnegare non potuit. Referebatur ergo Pſalmus iſte à Paulo Apoſtolo ad populum Judæorum generatim, ut ex infra dicendis magis adhuc patebit.

Omnis iſte *homo* videtur hìc eundum ipſum populum Judaicum, ſed univerſum, *à minore uſque ad majorem eorum* (Jer. XXXI. Hebr. VIII. 11.) ſive totum, aut *omem Iſraëlem* (Rom. XI. 26. 11.) deſignare ; ut ſenſus ſit : „ Etſi enim quidam eorum increduli fuerint & ſint, „ num iſtorum quorundam incredulitas „ fidem Dei deſtruat ? Abſit ut id fiat. „ Sed fiat Deus verax, totus autem populus Judaicus fiat in ſuis ipſius oculis „ infidus & mendax, ne unico quidem „ homine populi iſtius excepto, non quidam eorum tantummodò ; ut per Meſ-

„ ſiam fide divinorum Oraculorum tan-
„ dem felices reddi poſſint omnes. Totus
„ enim aut omnis Iſraëi ſalvari, adeoque
„ omnis Meſſiam rejectum admittere &
„ amplecti debet. „ Ergo jam hìc Rom. III. 3. 4. Apoſtolus breviter oſtendit id quod infra Cap. XI. hujus Epiſtolæ fuſius ſequitur. Cùm verba iſta : *Omnis homo mendax*, deſumpta ſunt ex Pſalmo CXVI. 11. illa verò quæ Lex dicit, ad eos qui ſub Lege ſunt ſpectent, teſte Paulo hoc ipſo Capite III. verſ. 19 ; etiam hinc evincitur Paulum per omnem hominem mendacem, omnem Judæum incredulum aut infidelem deſignare. Idem allegat Pſalmum XV. ubi dicitur ; Dominus de cœlo proſpexit ſuper *filios hominum* --- - *omnes declinaverunt* &c. Iſti filii hominum omnes, Judæi omnes aut Iſraëlitæ ſunt, ſi illa Apoſtoli aſſertio verſ. 19. vera eſt.

Prout ſcriptum eſt] Non mera hæc, ut ex Paraphraſi patet, verborum Pſalmi LI. 6. ad argumentum Apoſtoli accommodatio, ſed verba Pſalmi ſenſu literali id ipſum quod Apoſtolus docere voluit, indicabant. Sic fit etiam alibi.

Ut juſtificeris] Deus fuit etiam Luc. VII. 29. ab omni populo & publicanis juſtificatus, i. e. juſtus declaratus in eô, quod Judæos, gentem vitioſiſſimam per Joannem Baptiſtam ad reſipiſcentiam & Baptiſmum pœnitentiæ vocaret, ſub comminatione excidii niſi vitam emendarent ; ut recte docet *Joan. Clericus* ad h. l. in ſuo

ſuo Gallico Novo Teſtam. Hìc autem Rom. III. 4. agitur de juſtificatione Dei, reſpectu ſermonum ſive promiſſionum ejus de Meſſia mittendo datarum, ut jam verſ. 2 & 3 innuebat. Ergo reſpicit omnino ad illa verba populi Judaici olim dicturi : O Deus ! *Tibi & Filio tuo* (quem mihi olim promiſeras & poſtea miſeras) *peccavi*, & *malum coram te feci*, *ut juſtificeris* &c. Nam lectio illa : *Tibi ſoli peccavi* &c. neutiquam probat aut innuit, agi a Pſalmographo de juſtificatione Dei reſpectu promiſſionis de Filio mittendo factæ. Niſi ergo hæc verba : *Tibi & Filio tuo peccavi*, in Pſalmum reponantur, nullum erit in toto Pſalmo indicium aut veſtigium promiſſionis hujus ; nullum erit indicium * quod verba illa, *Ut juſtificeris in ſermonibus tuis* &c. eos ipſos ſermones promiſſionis de Filio, reſpiciant & ſignificent. Et niſi Paulus in ſua argumentatione Rom. III. 4. & Pſalmi LI. allegatione, hæc ipſa verba : *Tibi & Filio tuo peccavi* reſpexerit, non poteſt dici probaſſe quod ipſi probandum erat, & probare volebat. Hæc tamen verba *Tibi & Filio tuo* &c. noluit Apoſtolus expreſſè in ſua ad Romanos Epiſtola allegare, lectionemque vulgarem, *Tibi ſoli peccavi*, ut falſam aut mendoſam, expreſſis verbis accuſare & coarguere ; ad

* Nam ſi non fuit ſcriptum, *Tibi & Filio tuo pecavi*, &c. non fuit etiam ſcriptum : *Purgabis me in iſto* (Filio tuo) *Pater & mundabor.*

criticas enim diſquiſitiones ac emendationes ipſius quoque Hebraici Textûs, aut ad apertam reprehenſionem Editionis LXX. Interpretum, qualis tunc habebatur, delabendum ei fuiſſet ; id quod non ſolùm Gentiles, verùm etiam pleroſque Judæos linguæ Hebraicæ ignaros, admodùm turbare potuiſſet. Sufficiebat ergo, talia Apoſtolum dixiſſe, ex quibus Lectori ſagaci lectionem vulgarem : *Tibi ſoli peccavi*, improbatam ab ipſo fuiſſe pateat. Illo autem tempore quo Apoſtolus vivebat & ad Romanos ſcribebat, hæc erant Lectoribus controverſiarum Judaicarum non ignaris, notiſſima, quæ nunc nonniſi multa indagatione nobis innoteſcunt. Non enim dubitari debet Paulum in diſputationibus ſuis, (cum iis præſertim qui textum Hebræum intelligebant) oralibus lectionem iſtam *Tibi ſoli peccavi*, falſitatis, quavis occaſione conviciſſe, & veriorem ſtrenuè aſſeruiſſe; murorumque Jeroſolimæ, ob peccatum in Deum & Filium ejus perpetratum, demolitionem ex iſto Pſalmo prophetico prædixiſſe; quod & Stephanus Act. VI. 14. forſitan ex iſto quoque inter alia Pſalmo faciebat. Quodſi verò lectionem, *Tibi ſoli peccavi*, improbabat, ac proinde veriorem afferebat aſſerebatque, quamnam, rogo te, aliam, niſi hanc, *Tibi, Filio tuo*, aut, *Tibi & Filio tuo peccavi*, eum ſubſtituiſſe ac reſtituiſſe veriſimillimum eſt ? Etiamſi nullæ aliæ rationes eum ſtatuminarent.

Cùm

Cùm judicaris] Alii vertunt, *cum judicas*, ſed perperam; introducitur enim hìc Deus in ſui juſtificatione, non ut agens, ſed ut patiens. Accuſatur a Judæis, juſtificatur poſtea ab iiſdem; ergo etiam cum judicatur ab iis, non cum ipſe judicat, tandem vincit, & cauſam in eorum ipſorum judicio, qui eum accuſabant, obtinet. Deinde, ecquid, rogo te, mirum eſt, quod Deus vincat cùm judicat aut punit creaturas ſuas? Nullâ hoc diceretur emphaſi. At verò res admodùm mira Deoque glorioſa continget, cùm Deus tot ſeculis à tota fere gente Judaica judicatus & accuſatus, vincet tandem & juſtificabitur in omnium Judæorum judicio. Quodſi verba Hebraica non poſſunt ſignificare *ut vincas*, ſed *ut purus ſis*, neque *cum judicaris*, ſed *cum judicas*; quid aliud dicendum erit, quàm ea corrupta eſſe à Judæis, qui ab Apoſtolis hoc Pſalmo de peccato in Jeſum Nazarenum Dei Filium arguebantur, & de futura ſua ad eum converſione convincebantur? Si in Hebraico Textu pro תזכה, legeris levi permutatione duarum literarum תחזק, habebis vocem *vincas*, nam חזק inter alia *prævalere* ſignificat. Si etiam vocem בשפטך ſumpſeris in Præterito Pahul, & Kibbutz pro Schurek poſueris, habebis בשפטך *in judicato te*, quod idem eſt ac *cùm judicaris*, ſalvâ literâ textûs. Sic Prov.

XXXI. 21. ביתה לבש, *domus ejus veſtita eſt*, i. e. *veſtitur* ; docente *Buxtorfio* Theſ. Gramm. p. 102.

Verſ. 5. *Quodſi autem iniquitas noſtra Dei juſtitiam commendat :*] Hæc propoſitio non ſequebatur ex antecedentibus Apoſtoli verbis : Dixerat, incredulitate Judæorum quorundam Dei fidem non deſtrui, Deum eſſe veracem licet illi ſint perfidi. Sed num inde ſequebatur, iniquitate eorum aut incredulitate commendari Dei juſtitiam, aut in promiſſis implendis veritatem, eamque incredulitate Judaicâ abundare in gloriam Dei ? Dixerat Deum debere fieri veracem, omnem autem hominem mendacem : Sed num vide, quod ſuam homo mendacitatem confiteri ac deteſtari debeat, ullo modo inferri poterat, iniquitate noſtra Dei juſtitiam commendari glorioſioremque reddi ? Neque ex illa confeſſione Judæorum converſorum : *Tibi & Filio tuo peccavi, & malum coram te feci ut juſtificeris in ſermonibus tuis & vincas cum judicaris*, id inferri poterat : Quid enim ? Num exinde quod Judæi converſi tandem fateantur, Deum promiſſionem ſuam de Meſſia ipſis mittendo impleviſſe, eumque fruſtra hucuſque de fide nondum præſtita accuſatum fuiſſe, & eâ de re ab iis inique judicatum jam vincere, cauſamque in ipſo eorum judicio obtinere ; num, inquam, exinde ſequebatur, iniquitate populi Judaici infidelis, juſtitiam Dei commendari, & in hoc univerſo illuſtrio-

luſtriorem fieri ? Minime gentium. Si Deus ab iis juſtificabitur & tandem in eorum judicio vincet, non id fiet eorum iniquitate ac infidelitate, ſed infidelitatis ac iniquitatis juſtâ confeſſione ac execratione. Si autem dices : Niſi iniqui priùs fuſſent, non potuiſſent poſtea iniquitatem ſuam confiteri ac abominari, ergo Deus ipſa quoque eorum iniquitate juſtificabatur, ergo ipſa eorum iniquitas commendabat & promovebat juſtitiam ejus ; dicam ego, conſequens hoc eſſe falſum & abſurdum. Si enim ipſa quoque peccata aut eorum perpetratio juſtitiam Dei commendarent promoverentque, tum eam commendarent etiam eorum peccata qui nunquam egerunt pœnitentiam, mortui in ſuis peccatis & iniquitate. Taceo alia inde ſequentia abſurda. Porrò, quis unquam dixerit, ipſo malô aut malefactô commendari ac promoveri bonum ? Imò malô nonniſi malum commendatur promoveturque, bonum autem impeditur. Quis unquam dixerit maleficiis & perfidiâ ſubditorum, commendari juſtitiam Magiſtratûs, quam ſe exerciturum in regendis ſubditis promiſerat ? Contrarium potius inde concluſeris ; malefactis nempe, aut infidelitate ſubditorum, præſertim multiplice, argui injuſtitiam Magiſtratûs & in regendis ſubditis, puniendiſque maleficis ac perfidis negligentiam. Ubi abundavit peccatum ſuperabundavit Dei gratia, in eo nempe ſolo abolendo, cùm ipſos peccatores unà abo-

lere potuiſſet ; ergo non peccatum quod abundaverat, ſed ejus abundantis abolitio, eorum autem qui id committebant conſervatio, commendabat Dei gratiam. Peccatum quod Dei gratiâ è medio tollitur & aboletur, quo modo Dei gratiam commendare poſſit, cùm gratia & venia non ipſi peccato ſed peccatoribus fiat ac exhibeatur ? Non poteſt peccatum commendare gratiam, niſi gratia quoque commendet peccatum eique faveat, & id promoveat. Sic nec iniquitas noſtra Dei juſtitiam commendat, niſi viciſſim juſtitia Dei noſtram iniquitatem commendet promoveatque ; quod fieri nequit.

Cùm igitur iſta juſtitiæ Dei per iniquitatem Judæorum commendatio, quam Paulus hìc Rom. III. 5. & ſequ. exagitat, non ſequatur ex Apoſtoli antecedentibus dictis, neque ſibi ipſi eam objiciat Apoſtolus diluendam, ergo ſequebatur ex aliqua ipſorum Judæorum ejus temporis ſtolida perverſaque ſententia ; videlicet, ex ſolâ illa vitioſa : *Tibi ſoli peccavi*, lectione, ejuſque & ſequentium Pſalmi verborum tali abſurda ſed neceſſaria, explicatione : „ Peccatum meum contra me eſt ſemper, & me „ perpetuo inquietum reddit. Tibi, o Deus ! „ ſoli tibi peccavi. In te ſolum & unicè inde „ redundat emolumentum ac gloria ; peccatum meum commendat omnino juſtitiam tuam, peccavi & malum coram te „ feci in magnam gloriam tuam, ut nobis remiſſo peccatô & iniquitate, coram

„ ram toto populo noſtro juſtificeris in
„ Sermonibus tuis, & vincas cùm à no-
„ bis terrâ promiſſâ depulſis, & in dura
„ captivitate iſtâ Babylonica conſtitutis *
„ judicaris quaſi non præſtes aut quaſi reſ-
„ cindas promiſſa Patribus noſtris data,
„ de terra Canaan à nobis perpetuò in-
„ colenda. „ Quo utique ſenſu, & explicatione veterum Judæorum abſurdiſſima, majores eorum in captivitate Babylonica, pœnitentes alioqui, non ſeſe coram Deo & hominibus accuſaſſent, ſed peccatum ſuum excuſaſſent, laudaſſentque. Unde quoque ſequebatur, eos, ne pœnitentiam quidem ullam; iniquitatum & infidelitatum ſuarum, quibus Deus tantopere glorificabatur, agere debuiſſe. Auget autem vox *ſoli* ſenſûs iſtius abſurditatem: Sufficiebat enim dixiſſe, *Tibi peccavi*, id eſt, [ſi Diis placet] *in gloriam tuam*, aut, *pro gloria tuâ*, *peccavi*; cur ergo additur vox *ſoli*, ut alii ab iſta gloria excludantur? Si autem alii hinc excludantur, non niſi hôc ſenſu id fieri poterat, nempe, Peccatum meum contra me eſt ſemper; non mihi in gloriam, ſed „ *tibi*, *ſoli tibi* in gloriam peccavi. „ Atqui nihil opus erat, ut ſeſe peccator hinc excluderet. Quis enim unquam peccator dicere poteſt, ſe in ſuam gloriam peccare,

* *In captivitate Babylonica*] Ex infra dicendis magis apparebit, Pſalmum LI. à Judæis tempore Pauli, ad tempora iſtius Captivitatis fuiſſe relatum.

re, & in gloriam ſuam malum coram Deo facere? Et tamen id quoque (ut nondum ſit finis abſurditatum) ex hâc prava lectione, ejuſque tali interpretatione ſequebatur. Nam ſi in gloriam Dei peccabant, falſum erat eos in ſolius Dei gloriam peccaſſe aut mala feciſſe; peccata ipſis quoque peccatoribus, erant glorioſa; ac proinde non ſolum impunes eſſe, ſed etiam eorum nomine laudari & præmium reportare debebant. Denique, ſi etiam David Nathani eô ſenſu: *Peccavi Domino*, id eſt, peccavi in gloriam Domini, dixiſſet, ecquis laudationem ac excuſationem peccati, locô pœnitentiæ ac deteſtationis ſcelerum, arrogantiſſimè ac ſtolidiſſimè factam non exſibilaſſet? Sed non erat opus ut Apoſtolus omnes iſtas abſurditates indicaret & argueret. Confer tamen quæ ad illa verba: *cur ut peccator judicor*, dicemus.

Non mirum eſt, Paulum Apoſtolum hanc abſurdam Judæorum Pſalmi LI. 6. explicationem lectionemque, adeò hìc Rom. III. 5--8. exagitare; cùm enim Apoſtoli eis Jeſum Nazarenum, non ſine commination rejectionis à Deo longe gravioris quàm unquam fuerint experti, niſi eum agnoverint & admiſerint, prædicarent, poterant ſe ex hoc Pſalmo ſic lectô & explicato defendere ac regerere: injuſtum & promiſſionum ſuarum immemorem fore Deum, ſi gentem Iſraeliticam adeò repudiaret, & non eſſe ſuum populum declararet; dato enim, non conceſſo,

ſo, Jeſum veſtrum Nazarenum verum eſſe Meſſiam quem rejecimus, ipſa iſta infidelitas noſtra, quæ bonâ intentione, ne falſum Meſſiam admitteremus, contigit, Dei juſtitiam in ſervandis promiſſis commendabit, & illuſtriorem reddet; quò gravius enim nos peccemus, & Deus nobis ob promiſſionem quâ fidem ſuam Patribus obſtrinxerat, nihilominus parcat, eo major ejus juſtitia in ſervandis promiſſis & remittendis noſtris peccatis ſit apparitura.

Hucuſque dicta illuſtremus & confirmemus adhuc: *Juſtificatio* Dei verſu 4. memorata, ſignificat, ut jam ex ante dictis patet, declarationem à populo Dei faciendam, quod Deus promiſſionem ſuam de mittendo ſuo Filio, reverà, tempore debito, impleverit; licèt populus iſte ad hucuſque, quibusdam exceptis, non crediderit. At verò *juſtitia* Dei, de qua vſ. 5. agitur, aliud quid ſignificat: nempe reſpicit ibi Paulus ad explicationem Judaicam hujus Pſalmi LI. quem ad tempora captivitatis Babylonicæ referebant; & argumentans ad hominem, per *juſtitiam* Dei intelligit ipſius Dei juſtitiam, in remittendis peccatis populi Judaici, eiſque ex captivitate illa, in terram Patribus eorum promiſſam reducendis, conſiſtentem. Quodſi autem juſtitia Dei vſ 5. plane diverſa eſt à juſtificatione Dei vſ. 4. memoratâ; apparet etiam hinc, ea quæ verſu 5. 6. 7. & 8. Apoſtolus tractat, non deduci ex iſta juſtificatione Dei, aut ex aliis antecedentibus

tibus Apoſtoli verbis verſu 2. 3. & 4. comprehenſis. Quodſi inde non deducuntur, ergo iterum patet, ea deduci ex falſâ illâ Pſalmi LI. 6. *Tibi ſoli*, id eſt, in tui ſolius, gloriam *peccavi*, lectione, & tunc notiſſima totius Pſalmi ad Babylonica tempora relatione; eamque lectionem non quidem apertè, ac verbis expreſſis, (quia id, ut jam diximus, non licebat), ſed tamen non planè obſcurè verſu 5. 6. 7. & 8. ab Apoſtolo rejici, occaſione commatis ſexti ex iſto Pſalmo, hoc verſu 4 Capitis III. Epiſtolæ ad Romanos ex parte allegati. Prout autem juſtificatio illa, à juſtitia Dei hoc loco differt; ſic etiam *veritas Dei*, & Judaicæ gentis *mendacium*, verſu 8. memorata, differunt ab illa fide Dei, ab illa ejus veracitate & omnis hominis mendacitate, verſu 3. & 4. memoratis: Nam verſu 3. & 4. agebatur de fide ac veracitate aut veritate Dei, reſpectu promiſſionis de Meſſia mittendo factæ, & de mendacitate aut infidelitate eum rejicientium Judæorum, fidem Dei in Meſſia miſſo non agnoſcentium; Hìc verò vſ. 8. agitur de veritate promiſſionis divinæ eos ex Babylone in terram Canaan, reducendos concernentis, & de eorum mendacio aut mendacitate quæ in Legis Moſaicæ, ab iis olim ſuſceptæ, & veri cultûs Dei, in eâ traditi, rejectione conſiſtebat; quâ rejectione captivitatem illam ſibi accerſiverant. Argumentatur enim Apoſtolus, ut jam dictum, eſt, ad hominem;

nam

nam alioqui Pſalmus iſte, ad hanc captivitatem neutiquam ſpectabat.

Dei juſtitiam] Quod *juſtitia Dei* hoc loco ſignificet juſtitiam in promiſſionis alicujus executione verſantem, apparet etiam inde, quod iſta juſtitia verſu 8. vocetur *veritas Dei.* Utrobique enim tam 5. quàm 8. verſu idem planè argumentum tractatur.

Num iniquus Deus] Μὴ ἄδικος ὁ Θεός; ſed res ipſa clamat hìc quoque excidiſſe particulam negativam, eſſeque legendum: μὴ οὐκ ἄδικος ὁ Θεός; &c, *Nonne eſt iniquus Deus inferens iram?* Loquitur enim Apoſtolus & quærit *ſecundùm hominem*, non ſecundùm rei veritatem, annon iniquus ſit Deus inferens iram commendantibus ſuâ iniquitate juſtitiam ejus, ſi re ipſa iniquitas noſtra juſtitiam ejus commendet. Si enim quæras: *An iniquus eſt Deus* &c.? ac proinde neges eum iniquum eſſe, non certè ſecundùm hominem, ſed *ſecundùm veritatem* loqueris. At verò ſi quæras: *An non iniquus eſt Deus* &c.? ac proinde aſſeras eum eſſe iniquum, tum demum *ſecundùm hominem* loqueris, quem Apoſtolus hìc introducit, & tum demum extabit in Apoſtoli verbis quod is dicere voluit & debuit. Reſtitutio iſta particulæ οὐκ evidenter docet, non tantùm hoc quod Apoſtolus quærit, ſed & ipſam unde iſta quæſtio oriebatur, aſſertionem, nempe iniquitate noſtrâ Dei juſtitiam commendari, ſecundùm hominem fuiſſe formatam, non ſecundùm rei veritatem.

VI.

Vſ. 6. *Quomodo judicabit Deus mundum*] *Mundum*, i. e. non tantùm Judæos, verùm etiam homines omnes & Angelos. Sic aliquando ſumitur *mundus*, ut 1 Cor. IV. 9. *Theatrum facti ſumus mundo*, nempe ut ipſe ſtatim explicat, & *Angelis & hominibus*, i. e. tam Angelis quàm hominibus. Non enim præter Angelos & homines aliquis mundus innuitur, cui Apoſtolus & ejus cooperarii facti fuerint ſpectaculum.

Vſ. 7. *Si enim veritas Dei in meo mendacio abundavit in gloriam ejus*] Hìc explicat Apoſtolus quid ſit commendare iniquitate noſtra Dei juſtitiam : facere videlicet ut mendacio noſtro veritas Dei abundet in gloriam Dei. Apoſtolus autem planè hìc negat *veritatem Dei per Judæorum mendacium*, abundare in gloriam Dei. Imò tantum abeſt ut abundet, ut potiùs nomen Dei à gentibus blaſphematum ſit ob malefacta eorum; & propter iſta malefacta accuſarentur à Diabolo coram Dei throno, ut alibi dicitur. Quodſi ergo Apoſtolus id planè negat, ergo negavit rejecitque etiam illam huic geminam ſimilemque omnino propoſitionem, nempe *iniquitate noſtrâ juſtitiam Dei commendari* verſ. 5. His verbis autem : *Si enim veritas Dei meo mendacio abundavit in gloriam Dei*, jam manifeſtiùs reſpicit lectionem & explicationem illam : *Tibi, ſoli tibi peccavi*, i. e. *omninò in tui ſolius gloriam peccavi*, &c. Ex illa enim ſolâ lectione,

ejuſ-

ejuſque tali ſenſu ſequebatur, Veritatem Dei mendacio peccatoque Judæorum abundare in gloriam ejus. Et unde quæſo id ſequi & deduci potuiſſet, niſi ex ſola illa lectione, ejuſque tali qualem indicamus abſurdo ſenſu? Utique ex ſolo dicto illo: *malum coram te feci*, fateor, *ut juſtificeris in Sermonibus tuis & vincas cùm judicaris*, non ſequebatur iſta gloriæ abundantia. Nam quando ex. gr. quiſpiam criminis alicujus poſtulatur, atque judicatur, tametſi in judicio cauſâ non cadat, ſed tandem vincat & juſtificetur, non tamen magnam gloriam indè refert, ſed tantum ab infamiâ criminis objecti purgatur & impunis declaratur. Ergo ex hac ſimilitudine à ſubſelliis judicum deſumpta, non poterat abundatio illa gloriæ veritatis Dei deduci. Sed ſi quis dicat: o Deus! tibi in gloriam, ſoli tibi peccavi, &c. perinde eſt ac ſi bis gloriæ mentionem faceret: *Tibi in gloriam*, *ſolì tibi in gloriam peccavi*; adeò ut hinc demum abundantia iſta gloriæ procedat. Quare dubitandum non eſt, quin hìc verſu 8. & per conſequens etiam verſu 5. Apoſtolus lectionem mendoſam: *Tibi ſoli peccavi*, ac verba Pſalmographi & *malum coram te feci ut juſtificeris*, &c. non obſcurè reſpexerit, illamque lectionem ut abſurdam damnaverit, & non tantum quæ ex illâ verſu 5. & 8. deducit, ſed etiam illam ipſam lectionem, non ſecundùm veritatem, ſed *ſecundum hominem* eſſe judicaverit, adeòque non a Spiritu Dei, ſed ab homine er-

rant e & textum Pſalmi falſante, aut ſaltem per ἀβλεψίαν vel inſcitiam mendosè deſcribente, fuiſſe profectam innuerit.

Quamvis autem dixerimus, ea quæ Apoſtolus tam 5. quàm octavo verſu deducit, reſpicere illud 6. comma Pſalmi LI. hanc tamen ſimul hinc differentiam obſervamus ſtatuimuſque: nempe, aſſertionem verſûs quinti, *Quodſi autem iniquitas noſtra Dei juſtitiam commendat*, in ſpecie manare ex malè intellectis verbis ipſius Pſalmiſtæ genuinis: *malum coram te feci, ut juſtificeris* &c. Alteram verò aſſertionem, quæ commate octavo legitur: *Quodſi enim veritas Dei in mendacio noſtro abundavit in gloria Dei*, fluere in ſpecie ex illâ falſa lectione, & abſurdâ explicatione, *Tibi, ſoli tibi*, id eſt, in tui ſolius gloriam, *peccavi.*

In meo mendacio] Cùm Apoſtolus verſu 5. ſcripſerit: *Si autem iniquitas noſtra*, ἡμῶν &c. ergo etiam hìc verſu, in *noſtro* mendacio ἐν τῷ ἡμῶν ψεύσματι, omnino ſcripſiſſe videtur, non autem *in meo mendacio.* Utræque enim propoſitiones, verſu 5. & verſu 8. eaſdem perſonas deſignant, idemque docent. Emendationem noſtram ipſe contextus probat. Si enim, *in meo mendacio*, poſuiſſet Apoſtolus, tum quoque vocem Κἀγὼ (etiam ego) planè omiſiſſet, ut ſenſus eſſet: *Si enim*, exempli gratiâ, *veritas Dei in meo mendacio abunduvit in gloriam ejus, cur adhuc ut peccaminoſus judicor*, aut damnor? Quodſi inſeres Κἀγὼ, *etiam ego*, ſenſus erit prorſùs incongruus: *Si*, exempli

pli gratia, *in meo mendacio &c. abundavit cur etiam ego judicor?* Imò, quis tum alius, niſi tu ipſe Paule, quis tum alius, niſi tu ſolus, ut peccator judicari dicendus eſſet? Aut, ſi phraſi, *in meo mendacio*, uti voluiſſet Apoſtolus, tunc ita ſcripſiſſet: „ Si enim veritas Dei *etiam in meo* men- „ dacio, καὶ ἐν τῷ ἐμῷ ψεύσματι, abundavit „ in gloriam Dei, cur adhuc *etiam ego* ut „ peccator judicor? „ Imò, ſi iſta phraſi *in meo mendacio* uti voluiſſet, uſus quoque ſtatim poſtea fuiſſet potiùs tempore præſenti, ſcripſiſſetque: Si enim etiam in meo mendacio veritas Dei *abundat περισσεύει in gloriam Dei*, &c. non verò ἐπερίσσευσεν *abundavit:* nam iſtud ſibi imputatum mendacium, non tantum antea docuerat, ſed docebat adhuc Apoſtolus & porrò doctu- rus & promoturus erat. Denique, quem- admodum conſequentia illa verſu 5, quod Deus non deberet judicare mundum, de- ducta fuit ex abſurdâ propoſitione Judæo- rum, iniquitate ſua Dei juſtitiam com- mendari ſtatuentium: ſic quoque hìc ver- ſu 8. conſequentia iſta, quod ne Paulus quidem tanquam peccator & mendax ju- dicari debeat, deducitur ex propoſitione ipſorum Judæorum, veritatem Dei per mendacium abundare in gloriam Dei, ab- ſurdè ſtatuentium; atqui propoſitio Ju- dæorum non erat, veritatem Dei per Pau- li mendacium, ſed per eorum ipſorum mendacium abundare in Dei gloriam; Er- go tam iſta vox Κἀγὼ, quàm tota ratio

argumentationis Apoſtolicæ docet, Apoſtolum ita ſcripſiſſe: Si enim veritas Dei *in noſtro* (nempe in noſtræ gentis Judaicæ) *mendacio* abundavit in gloriam Dei; cur etiam ego in ſpecie (quem mendacem ac falſarium eſſe, falſumque Meſſiam à me introdui clamant) tanquam peccator judicor? Utique veritas Dei, per meam quoque falſam doctrinam, prout per illud noſtrum, noſtræ gentis Judaicæ mendacium, abundare in gloriam Dei dicenda eſſet.

Mendacio] Per *mendacium* intelligitur hìc abnegatio & rejectio antea receptæ Legis, cultus mendax, falſus ac idololatricus, qui cauſa fuit captivitatis Babylonicæ Nam, ut jam diximus, argumentatur hìc Paulus ad hominem, ex illis in ſpecie verbis: *Tibi, ſoli tibi* in gloriam, cultu falſo atque mendace *peccavi*. Quæ verba, prout & totum LI. Pſalmum, populus Judaicus tunc ad majores ſuos Babylone captivos, tali ſenſu referebat, eoſque ita loquentes introducebat. Sic & Cap. I. hujus Epiſtolæ verſu 25. cultus idololatricus *mendacium* appellatur: *Qui*, inquit, *commutarunt veritatem Dei in mendacium*. Patet hinc iterum, Apoſtolum omnino ſcripſiſſe: *Si enim veritas Dei in noſtro*, in noſtri populi Judaici, *mendacio*, hoc eſt falſo atque idololatrico cultu olim *abundavit* &c. non, *in meo mendacio*, nam ipſe Apoſtolus Paulus nunquam fuerat idololatra; prout neque David, ad quem poſtea Pſalmus ille detortus eſt. Et ipſa

hæc

hæc vox *mendacium*, cum reſpiciat *peccatum* illud *malumque* Pſal. LI. 6. memoratum, omnino probat totum iſtum Pſalmum in cujus fine Deus oratur, ut ædificentur muri Jeruſalem, Pauli tempore relatum fuiſſe à Judæis non ad tempora & crimina Davidis, ſed, ut dictum, ad tempora captivitatis Babylonicæ, Pſalmumque adeò iſtum, ab iis habitum fuiſſe pro pœnitentiali, Judæorum in illa captivitate conſtitutorum Pſalmo, quo crimen idololatriæ fuerint deprecati. Ac proinde Pauli tempore nondum proſtabat falſa illa Pſalmi hujus inſcriptio, quæ aſſerit eum fuiſſe compoſitum cum Nathan veniſſet ad Davidem arguens ejus cum Bathſeba congreſſum, cujus criminis in toto Pſalmo nec vola nec veſtigium extat.

Videmus ergo ſtuporem cœcitatemque veterum Judæorum, temporibus Evangelii Gentilibus prædicati, eò uſque juſtò Dei judicio fuiſſe progreſſam, ut cum antea Pſalmum iſtum longe minori abſurditate ad Babylonicam detorquerent captivitatem, preſſi poſtea Apoſtolorum primorumque Chriſtianorum argumentis, eum ad Davidis crimina obtorto collo, confictâ illâ inſcriptione traxerint; quæ nunc tam in Hebræo quam in LXX. Interpretum Verſione proſtat. Dormientibus enim antiquis poſt obitum Apoſtolorum Chriſtianis gentilibus, & averſione eorum a circumciſis Chriſtianis in dies tunc creſcente (quæ tandem in ſeparationem omnimodam

dam & apertum Schiſma erupit) neglectoque ab iis ſtudio Critico linguæque Hebraicæ, facilè Rabbini illos Codices Hebræos quos Chriſtianis monſtrare volebant. corrumpere & interpolare potuere. Et, ſi verum eſt quod *Iſaacus Voſſius* mihi olim dicebat, Judæos nempe infideles in deſcribendis LXX. Interpretum Verſionis exemplaribus, quæ incautus corrupta falſataque offerrens venderentque Chriſtianis, ea tempeſtate magnam operam poſuiſſe; non mirum eſt hanc inſcriptionem etiam in iſta Verſione reperiri.

Cur etiam ego] Sapienter omninò Apoſtolus, non ex Gentilium Chriſtianorum numero adducit exemplum, ſed ex Chriſtianis natione Judæis : Judæi enim imaginarium iſtud ridiculumque, veritatem Dei per mendacium glorioſorem reddendi privilegium, ad ſolam ſuam Judaicam gentem proculdubio reſtringebant. Deinde, ſapienter admodùm & feſtivè ſimul, ſui ipſius exemplum, non alicujus alîus Chriſtiani è circumciſione adduxit, ut Judæos falſam Pſalmi LI. 6. lectionem ſequentes, eamque ſtolidè explicantes, eô magis ad abſurda deduceret. Statuebant illi iniquitate & mendacio populi Judaici commendari glorificarique, quô magis ipſi eſſent iniqui atque mendaces. Cur ergo, inquit Paulus, etiam me, eorum judicio omnium maximum inter Chriſtianos ſeductorem, mendacem, peccatorem, damnare ac perſequi non deſinunt ? Quô ma-

jor

jor enim ſum mendax & ſeductor, quò perverſior ſum, eò magis inde juſtitia veritaſque Dei, in remiſſione peccatorum meorum abundabit in gloriam Dei.

Tanquam peccator judicor] Non dicit abſolutè, *cur adhuc judicor*, i. e. punior; prout modò dicebat : *Deus judicabit*, i. e. puniet, *mundum* ; ſed dicit, cur adhuc *tanquam peccator* judicor ; vult enim innuere, ſe non tantùm non debere damnari atque puniri, verùm neque pro peccatore haberi, ſi verum eſt, in noſtro mendacio, idololatria, infidelitate, veritatem Dei abundare in gloriam Dei. His verbis confirmatur emendatio & inſertio particulæ negativæ οὐκ, *non*, verſu 5. *Non*ne iniquus Deus eſſet inferens iram commendantibus iniquitate ſuâ juſtitiam ejus ? Si enim commendamus non judicandi ſumus a Deo ut peccatores.

Vſ. 8. *Et non ſicut blaſphemamur*] Poſt, & *non*, ſubintelligimus voces : *ipſimet dicunt*, quaſi ſcriptum eſſet : Καὶ τί μὴ λέγουσι καὶ αὐτοὶ, *Et cur non ipſi quoque dicunt?* Has enim voces duas, in elliptico dicendi genere, omnium commodiſſimè hìc ſubintelligi poſſe, neminem negaturum exiſtimo.

Quorum damnatio juſta] Reſpicit ſua dicta ſupra Cap. II. 1. 2.

Vſ. 9. *Non per omnia*] Non in omnibus rebus, non abſolutè. Sic vertimus voces οὐ πάντως. Simili ſenſu ſumuntur 1 Cor. V. 10. Scripſi vobis ne commiſ-

ceremini fornicariis ; ſed οὐ πάντως, ſed non (ſcripſi) abſolutè, id eſt, non ſcripſi de omnibus fornicariis mundi hujus, &c. Errant qui hìc Rom. III. 9. hanc phraſin vertunt : *Nullo modo*, aut, *nequaquam*. Quomodo enim Apoſtolus dicere poterat, nullo modo Judæos præcellere, quorum præcellentiam, ſive præcellens, verſu 2. *multùm* (licèt non omnimodum) eſſe affirmaverat? Et licèt exiſtimares Paulum ibi ſcripſiſſe : *Non multum*, *non ſecundùm omnem modum*, tamen non potuiſſet hìc verſu 9. dicere *Nullo modo*, aut *nequaquam*; nam ipſis nihilominus, aliquam, utut non multam nec omnimodam præcellentiam conceſſiſſet, & adſcripſiſſet. Utique ipſis eam in ſpecie adſcripſerat, quod ipſis concredita fuerant oracula Dei.

Cauſati enim ſumus Judæos & Græcos omnes ſub peccato eſſe] Certum eſt quod Apoſtolus ſupra Cap. II. 9. 24. cauſatus ſit non tantùm utroſque ſub peccato eſſe, ſed etiam Judæos πρῶτον, *præcipuè*, adeòque magis quàm Græcos. Cùm igitur hìc illam ſuam cauſationem alleget, & ad eam provocet, rectè habere videtur hìc Codex Alex. vocem illam πρῶτον, *primùm*, quam reliqui Codices omiſerunt ; adeò ut omnino dicere voluerit & debuerit : *Cauſati enim ſumus Judæos primùm*, *& Græcos omnes*, *ſubeſſe peccato*. Sed hìc quædam oboritur difficultas. Si enim Apoſtolus cauſatus eſt Judæos primùm, aut magis quàm Græcos eſſet ſub peccato,

tunc

tunc ſanè non Judæos Græcis, ſed Græcos Judæis, in eô anteferendos eſſe videtur innuere, & aliud aut plus probare, quàm quod probandum erat. Probare enim debebat, non in omnibus, ſed in quibuſdam duntaxat rebus Judæos Græcis excellentiores eſſe: atqui id eâ ratione probat, quod utrique quidem, ſed Judæi in magis ſint ſub peccato quàm Græci ergo hi erant Judæis hâc in re anteferendi. Verum enim verò, probè obſervandum eſt, Apoſtolum, quando dicit: *Quid igitur? præcellimuſne?* hìc agere de unicâ & ſolâ illâ præcellentia quam verſu 2. ſolam expreſſè memoraverat, quod videlicet illis concredita fuerint oracula Dei; & vox *igitur* reſpicit manifeſtè illa ab Apoſtolo verſ. 5, 6, 7 & 8. proximè dicta; ex quibus patet eos ne quidem oracula Dei ipſis concredita, per omnia integrè conſervaſſe, nam codices eorum ex gr. *Ibaddecha* pro *Ibarcha*. i. e. *Tibi ſoli*, pro, *Tibi*, *Filio tuo* peccavi, habebant; unde abſurda & impia illa aſſertio, iniquitate & mendacio eorum, juſtitiam veritatemque Dei commendari & abunde glorificari, neceſſario ſequebatur. Senſus ergo verborum Apoſtoli hoc verſu 9. is eſſe videtur quem in Paraphraſi expreſſimus. Et porrò obſervandùm hìc eſt, quàm cautè ſapienterque verſu ſecundo ſe geſſerit Apoſtolus, quod περισσὸν illud Judæorum agnoverit quidem, ſed *non per omnem modum* eſſe aſſeruerit. Nam illud ipſum πρῶτον,

ipſam illam præcipuam prærogativam, quam ſtatim memoravit, quod ipſis concredita fuerint oracula Dei, non ſecundùm omnem modum eis competere, in ſequentibus probaturus erat; quandoquidem oraculum ſibi concreditum, nempe Pſalmum LI. mendoſe & non per omnia fideliter conſervatum allegabant, & impias ex illo cudebant conſequentias.

Hìc fortè objicies: Si Judæi jam ante tempora Apoſtolica, negligentes, imò infideles ex parte fuiſſent in conſervandis Dei oraculis ſibi concreditis, id eis quoque ipſe Chriſtus exprobraſſet; qui ob longè minora vitia eos increpabat caſtigabatque. Sed reſpondeo, *Primò*, Non adeò aſſeveranter, & quaſi è tripode edicere ac pronunciare nobis licet, quid a Chriſto Judæis fuerit exprobandum. Cum ſuæ rationes Chriſto conſtare potuerint, ignotæ nobis, cur hanc exprobationem omiſerit, & per Apoſtolos demum faciendam diſtulerit. *Secundò*, Infidelitatum iſtarum, quæcunque tempore Chriſti in Scripturis non uſque quaque fideliter conſervatis reperiebantur; non ii qui tunc vivebant, quorum vitia inſectabatur, forſitan erant rei, ſed illi qui jam ante ejus adventum & longe antea de vita deceſſerant; quæ proinde infidelitates iis qui tempore Chriſti vivebant, exprobrari non poterant. *Tertiò*, Chriſtus miſſionem ſuam cœleſtem in genere, miraculis potiſſimùm confirmabat; quòd verò ipſe Chriſtus ille promiſſus eſſet,

ſet, palàm & expreſſis verbis Judæos non docebat; ergo nec ſe eſſe Chriſtum ex Veteris Teſtamenti oraculis Judaicæ genti demonſtrabat; nec proinde occaſionem habebat eos oraculorum non ſatis fideliter cuſtoditorum accuſare. *Quartò*, Quæcunque tempore Chriſti, oraculorum Dei non fideliter cuſtoditorum inveniebantur, & quidem pauca fortè, ſpecimina, ea non ex malitiâ, ſed negligentiâ ac incuriâ, aut ex ſciolorum conjecturalibus emendationibus proceſſerant: At verò illæ falſationes Scripturæ quarum controverſiæ ab Apoſtolis & aliis antiquiſſimis Chriſtianis motæ occaſionem præbuerant, arguebant Judæorum malitiam & prævaricationem ſummam. Tales verò falſationes nondum apparuerant tempore Chriſti in terra verſantis. Quare tunc ejuſmodi infidelitatis nomine preſtringi non poterant. Sed iſtæ à poſterioribus Judæis Scripturarum depravationes malitioſè factæ, facilè ex Apoſtolorum verioribus allegationibus, & earum analogia, deprehendi poſſunt; & non adeò multæ fuerunt, cùm tantummodo in locis quibuſdam Meſſiam ſpectantibus, de quo controvertebatur, factæ fuerint. Cur enim reliquas corrumperent Scripturas?

Vſ. 25. *Quem propoſuit Deus propitiatorium* (gen. maſc.) aut *propitiatorem*] Juſtitiam Dei manifeſtatam per fidem Jeſu Chriſti, etiam à Lege & Prophetis fuiſſe teſtificatam, aſſerit verſ. 21 & 22 Apoſtolus. Quæ juſtitia cùm conſiſtat in propoſitione

ſitione nobis Chriſti propitiatoris, aut in propoſito nobis Chriſto propitiatore, ſequitur inde, fuiſſe in Lege & Prophetis teſtimonia de Meſſia Filio Dei *propitiatoria* humani generis futuro. Quod Prophetas attinet, extabat extatque in hoc ipſo LI. prophetico Pſalmo verſ. 9. tale teſtimonium; ubi dicitur, ut nos legendum eſſe putamus: *Purgabis me* בזו אב *in iſto*, (Filio tuo) *Pater & mundabor* &c. quod hìc inter alia reſpicere videtur Apoſtolus.

Addenda & emendanda in *Conſiderationibus* præcedentibus.

Tom. XVIII. pag. 316. *lin.* 1. *lege*, & Spiritui. *Pag.* 319. *lin.* 12 *à fine*, *lege*, τὸ *Tibi ipſi*. *P.* 320. *lin.* 10. *ſoli*. *Ibid. lin.* 12. Deo *ſoli*. *P.* 321. *lin.* 12, ut jam. *Ibid. lin.* 19. quæ jam connexio. *P.* 322. *lin.* 8. miſerere. *Ibid. lin.* 18. *poſt* Crellius, *adde*, Comment. in Ep. ad Rom. Cap. III. 4. *P.* 324 *lin.* 3. 4. Jeroſolima jam everſa (Neutrum plurale in Caſu quarto,) *aut* Jeroſolimam jam everſam. *P.* 325. *lin.* 2. *legatur*, 13--27. *Ibid. lin.* 6. *à fine*, Altare Judæis. *P.* 327. *lin.* 4. olim ædificando. *P.* 330. *lin.* 12. dicens. *P.* 332. *lin.* 10. *à fine*, ἐν ἀποκρύφοις. *P.* 336. *lin.* 7. *lege*, manifeſtaſti mihi *Ibid. lin.* 10. *à fine*, manifeſtaſti. *Ibid. lin. ult. lege*: Daleth in Reſch. *P.* 342. *lin.* 18. *lege*. Rom. III. verſ. 3. 4.

3. 4. *Tomo XIX. pag.* 96. *lin.* 5. 6. *ubi extat:* lo lbaddo, lcha lbaddecha, *legendum eſt* lo lbaddo, lcha lbaddecha. *Sic quoque Tomo XVIII. in his & ſimilibus Vocibus Hebraicis pro* l, *reponendum eſt* L, *aut* l. *pag.* 319. 320. 329. 331. 338. 339. 340. 341. *Pag.* 342. *lig.* 11. *legendum*, conſiſtentia.

Item Tomo XIX. pag. 101. *lin.* 4. *l.* ut eveniant bona. *Ibid. lin.* 11. *l.* etiam Judaïcæ. *Pag.* 99. *lin.* 6. *l.* glorioſior.

ARTICLE V.

GEORGII D'ARNAUD *de Diis* [illegible], *ſive Adſeſſoribus & Conjunctis, Commentarius.* Hagæ Comitum, apud Petrum de Hondt, 1732, in 8, 220 pagg.

C'eſt à-dire,

Commentaire ſur les Dieux Aſſeſſeurs & Aſſociés, &c.

Diviſion de l'Ouvrage.

MR. d'Arnaud, tout jeune encore *, & néanmoins déja fort avantageuſement connu des Gens de Lettres par d'autres

* *Il eſt né en Friſe le 16 Septemb.* 1711.

tres Ouvrages de même Genre *, a diviſé celui-ci en XXVIII. Chapitres, remplis d'un très grand nombre d'Obſervations ſçavantes & curieuſes, dont nous nous propoſons de rapporter ici divers Exemples.

Chap. I. Il entre en matiere, en remarquant que les Païens avoient coutume d'appliquer aux Dieux pluſieurs choſes qui ne convenoient qu'aux Hommes. C'eſt ainſi qu'ils leur attribuoient les Actions de manger, de boire, d'être aſſis, & d'avoir leurs Siéges les uns à côté des autres. Quand ce dernier Fait leur convenoit, ils les appelloient παρέδροι, ou Aſſeſſeurs: Expreſſion, que les Philoſophes & les Théologiens ont adoptée, mais à laquelle ils ont attaché un Sens figuré & allégorique. L'une & l'autre Signification de l'Epithete

* Son *Specimen Aniamdverſionum Criticarum ad aliquot Auctores Græcos, nominatim Anacreontem, Callimachum, Hephæſtionem, Herodotum, Xenophontem, & Æſchylum* : imprimé en 1727, & renouvellé de Titre à Amſterdam, chez Balth. Lakeman, en 1730, in 8.

Et ſes *Lectionum Græcarum Libri II, in quibus Græcorum Scripta paſſim illuſtrantur & caſtigantur, imprimis Heſychii, Arati, Theonis, Oppiani, & Apollonii Rhodii.* Hagæ-Comitum, ap. Petrum de Hondt, 1730, in 8.

On a donné l'Extrait de ce dernier Ouvrage dans le Tom. XV de ce Journal, *pag.* 458 *& ſuiv.*

te dont il s'agit forment le Sujet de ce Commentaire.

Le mot πάρεδρος ſignifie originairement en Grec celui qui eſt aſſis à côté d'un autre, ou d'une choſe en général. De-là il a été tranſporté aux Dieux aſſis dans leurs Feſtins: car, l'ancienne Maniere étoit de s'aſſeoir pour manger, comme M. d'Arnaud le prouve par quelques Paſſages d'Homere & de Virgile. Le plaiſir de prendre leurs Repas enſemble n'étoit pas la ſeule Cauſe qui les engageoit à ſe trouver les uns à côté des autres. Ils tenoient quelquefois Conſeil, & devenoient auſſi *Aſſeſſeurs* à cet égard. Ce n'eſt pas tout: les Places des Dieux égaux en Pouvoir étant voiſines, le Terme de πάρεδρος a été emploié à marquer leur Egalité de Puiſſance. A la vérité, Mrs. Ez. Spanheim & Gisb. Cuper, ont crû que les Dieux πάρεδροι étoient inférieurs à ceux relativement auxquels ce Titre leur étoit donné, & qu'il n'y avoit que les σύνθρονοι qui fuſſent égaux; mais, notre Auteur prouve, par des Autoritez ſans replique, la Fauſſeté de ce Sentiment. *Chap.* II. & III. *Chap.* IV.

Les Peres de l'Egliſe ont emprunté cette Façon de parler du Paganiſme. Pour montrer que le Fils de Dieu étoit égal au Pere, ils ont dit, qu'il étoit σύνθρονος ou σύνεδρος τῦ πατρὸς, c'eſt à-dire, *Aſſeſſeur du Pere.*

L'Auteur auroit pû ajoûter, que l'Idée du σύνθρονος eſt exprimée Apocalypſe III, Remarque d. J.

21 : *Celui, qui vaincra, je le ferai aſſeoir avec moi ſur mon Trône, ainſi que j'ai vaincû, & ſuis aſſis avec mon Pere ſur ſon Trône.* Les Latins ſe ſont ſervis du Mot *conſors*, pour exprimer cette Signification du παρεδρος ou σύνεδρος des Grecs.

Chap. V. Ce ne ſont pas ſeulement les Dieux, qu'on a dits *Aſſeſſeurs* entr'eux : les Hommes mêmes ont quelquefois été repréſentez comme παρεδροι par rapport aux Dieux. Outre cela, on déſignoit quelquefois la Proſpérité d'un Peuple ou d'une Ville par l'Epithete dont il s'agit. On les regardoit comme *aſſis auprès de Jupiter*, ἐγγὺς Διος καθῆσθαι : & c'eſt ainſi qu'Eſchyle a dit,

Valete Athenienſis Populus
Prope Jovem ſedentes ;

& *Euripide*, cité par *Strabon*,

Ultra flumen progredienti occurrit Elis ;
quæ Jovi
Vicina ſedet. . . .

Chap. VI. Dans le Chapitre VI, l'Auteur parle du Conſeil des douze Dieux : & il obſerve, qu'aux douze ordinaires, contenus dans le fameux Diſtique d'Ennius, on en ajoûtoit quelquefois d'extraordinaires, pour leur faire honneur ; comme Bacchus, dans cette Inſcription Latine :

CE-

CERERI. FRUGIFERÆ
ET. LIBERO. PATRI
CONSENTI
SACRUM.

& Mercure dans une autre.

Les Mendeſiens faiſoient cet Honneur à Pan, au témoignage d'Hérodote. Et Ariſtophon, ancien Poëte Grec, feint fort plaiſamment, que Cupidon avoit été autrefois du nombre des douze Dieux, puiſqu'il ne leur cede en rien pour la Puiſſance; mais que, parce qu'il faiſoit le méchant, & que ce petit Libertin troubloit trop cette Aſſemblée grave, il en avoit été chaſſé. Des Hommes même ont aſpiré au haut Rang des Dieux du premier Ordre, & ont prétendu avoir Place parmi eux. Tels ont été Philippe de Macédoine, & l'Empereur Adrien. Un Orateur Athénien, nommé Demades, eut bien l'Impudence de propoſer fort gravement aux Athéniens, dans un Aſſemblée, de nommer Alexandre, qui vivoit encore, le treiziéme Dieu. Mais, il lui en couta cher; car, il fut condamné à payer cent Talens, pour avoir voulu déïfier ce Héros. Horace fait le même Honneur à Auguſte, dans ſon l'Ode XXV du III Livre, où il parle du Conſeil de Jupiter, qui n'eſt pas different de celui des douze

Dieux, comme on le fait voir dans le Chapitre ſuivant.

Ch. VII. Cette Aſſemblée étoit nommée par excellence *Concilium & Conſeſſus Deorum*, l'*Aſſemblée des Dieux.* Ils jugeoient en dernier Reſſort toutes les Diſputes qui ſurvenoient parmi les Dieux. C'eſt pourquoi Marcianus Capella les nomme *Senatores Deorum*, *les Sénateurs des Dieux.* Jupiter étoit à la Tête de ce Conſeil, & comme le Préſident, auquel les autres Dieux ſembloient être adjoints, comme autant de Conſeillers, pour l'aider dans les Affaires épineuſes. C'eſt par cette Raiſon, qu'ils ont le Nom de παρεδροι Διὸς, *Jovis Adſeſſores*, *les Aſſeſſeurs de Jupiter*: car, les Grecs appellent παρέδρους, ceux qui les aſſiſtent par leurs Conſeils.

Ch. VIII. Ils donnent particuliérement ce Nom aux Aſſeſſeurs des Juges, qu'ils appellent auſſi συνδίκους, & les Latins *Adſeſſores*, parce qu'ils ſont aſſis à côté du Juge; ce qui étoit la Place la plus honorable. Les Romains les nommoient encore *Conſiliarii*, *Conſeillers.* Dans ce même Chapitre, l'Auteur s'étend ſur les différentes Perſonnes à qui on donnoit des *Aſſeſſeurs.* Les Athéniens avoient un Magiſtrat particulier, que l'on nommoit πάρεδρος: il aſſiſtoit l'*Archonte*, autre Magiſtrat aſſez ſemblable aux Conſuls Romains.

Ch. IX. Les Grecs ſe ſervoient de la Phraſe παραχαθῆσθαί τινι, *être aſſis auprès de quelqu'un*, *être l'Ami de quelqu'un.* De-là vient

vient que les Animaux qui vivent bien ensemble sont nommés ζῶα σύνεδρα; &, au contraire, ζῶα δίεδρα, ceux qui se font une Guerre continuelle. Pareillement, les Dieux, qu'on supposoit vivre en bonne Intelligence ensemble, peuvent être appellés πάρεδροι & σύνεδροι les uns des autres. On indique les différens Noms que les Grecs & les Romains donnoient aux Divinitez de même Ordre, & de même Nature. Tels sont ceux de ἑταῖρος, ἀδελφὸς, δ. δυμὸς, ὁμότροπος, σύνεργος, σύντεχνος, *socius*, *consociatus*, *comes*, *frater*, *soror*, *germanus*, *geminus*, & *coöperarius*.

Dans les Chapitres suivans, on passe aux différentes Manieres de joindre ces Dieux Amis dans le Culte Religieux.

On les joignoit dans les Temples, & les Grecs les nommoient ὁμονάους & συνάους. Ce dernier Mot se trouve aussi dans une Inscription Latine de Gruter, pag 89. *Chap. X.*

DI. SYNNAVI.

Les Latins les appelloient *Contubernales*. On les joignoit de trois différentes Manieres : 1, en les adorant dans un seul & même Temple; 2, en le faisant dans des Chapelles différentes, contenues sous le Toit d'un seul Temple, qu'on nommoit alors *Delubrum*; 3, enfin, en mettant les Statues de certains Dieux dans les Temples de leurs *Associés*. Ces Dieux étoient appellez à juste titre πάρεδροι, puisque

les Grecs ſe ſervent de ce Mot, pour marquer des Perſonnes qui habitent dans un même Lieu, & dans une même Maiſon.

Chap. XI. La ſeconde Maniere de joindre les Dieux occupe le XI Chapitre. C'étoit ſur les Autels; & on les nommoit θεοὶ σύνναοι. On leur faiſoit des Sacrifices ſur le même Autel, ou bien on plaçoit leurs Autels les uns auprès des autres.

Ch. XII. La troiſiéme Maniere de joindre les Dieux ſe faiſoit en mettant les Statues de deux Divinitez *aſſociées*, l'une à côté de l'autre. A cet égard, ils pouvoient très bien être appellés πάρεδροι; puiſque, non ſeulement on donnoit quelquefois aux Statues les Noms de ἵδρυμα & de ἵδη, mais qu'auſſi les Dieux étoient ſouvent repréſentez aſſis.

Ch. XIII. Dans le Chapitre XIII, on montre que les Anciens joignoient quelquefois les Dieux d'une maniere encore plus étroite par les Statues, en poſant celles de différentes Divinités amies ſur une même Baſe. En gravant les Images de certains Dieux de bas Alloi ſur la Baſe de la Statue d'un Dieu plus grand, mais de même Profeſſion qu'eux. Enfin, dans une même Image, ils embraſſoient quelquefois pluſieurs Dieux, en y mettant les principales Marques des Divinitez qu'elle repréſentoit. Ils avoient auſſi la Coutume de dédier à certains Dieux les Images d'autres Dieux leurs *aſſociés*. Et, lors même qu'ils

quils conſacroient aux Immortels la Statue de quelque Homme, ils l'offroient ordinairement à la Divinité qui préſidoit à la Profeſſion qu'il éxerçoit. Par exemple, la Statue de Platon aux Muſes, celle d'Orphée à Cérès, celle d'une belle Femme à Venus & aux Graces, &c.

Les Bocages & les Villes, de même que les Temples, étoient quelquefois dédiés à deux Divinités à la fois. On édifioit auſſi des Temples, & on poſoit des Statues & des Autels de Dieux, dans les Bocages conſacrez à un Dieu de leurs *Amis*. *Ch.* XIV.

Les Dieux, qui étoient révérez dans un même Païs par deſſus les autres, étoient auſſi παράεδροι & σύνθρονοι, &c. *Ch.* XV.

En ſacrifiant à une Divinité, en l'invoquant, & en célébrant ſes Louanges, les Anciens mettoient ſouvent de la partie les Dieux qui lui étoient *aſſociés*. *Ch.* XVI.

La Théologie des Gentils aiant trois Sources, la Phyſique, la Morale, & la Mythologie; il s'enſuit auſſi, que les Raiſons, qu'ils ont eu de joindre certaines Divinitez, ſe doivent puiſer de ces Sources. Les Raiſons, qui doivent être tirées de la Mythologie, ſont entr'autres la Conſanguinité, la Convenance des Emplois de ces Dieux pendant qu'ils habitoient ſur la Terre, la Reſſemblance de leurs Inventions, & enfin l'Amitié avec laquelle ils avoient vecus : par éxemple, Cérès & Proſerpine, Mere & Fille; Ju- *Ch.* XVII.

piter & Neptune, en qualité de Freres; Caſtor & Pollux, entant que Jumeaux; Hercule & Apollon, qui avoient tous deux gardé les Troupeaux du Roi Admete, & qui d'ailleurs étoient douez l'un & l'autre du Talent de prédire l'Avenir. Plutarque atteſte formellement la choſe touchant Hercule: pour Apollon, ſa Réputation Prophétique n'a pas beſoin de Témoignage.

Chap. XVIII. Quelquefois, les Païens vouloient donner un Précepte de Morale, par l'Union de certains Dieux; comme d'Hercule & de Mercure, pour marquer que l'Uſage de la Force doit être réglé par la Raiſon; de Junon & de Minerve, pour ſignifier qu'il ne ſuffit pas d'avoir de la Puiſſance & des Richeſſes, mais qu'il faut y joindre la Sageſſe & la Vertu. C'eſt par une ſemblable Vûe de Morale, qu'on a donné à Bacchus les Nymphes, Déeſſes qui préſidoient aux Fleuves & aux Fontaines, pour Nourrices, & enſuite pour Compagnes; afin d'inſinuer, que dans la Vie ordinaire on eſt ſouvent obligé de *mettre de l'Eau dans ſon Vin.*

Ch. XIX. L'Auteur diviſe les Raiſons, qu'on doit tirer de la Phyſique, en cinq Claſſes. 1. Les Anciens aſſocioient les Divinitez qui ſignifient certaines choſes qui ſont ſouvent jointes enſemble; comme Ops & Saturne, celui-ci le Ciel, & celle-là la Terre; Jupiter & Junon, c'eſt-à-dire, l'Air ſubtil avec l'Air groſſier; Bacchus & Cé-

Cérès, le Boire & le Manger. 2. Quand deux Divinitez avoient pour Simbole des Productions de la Nature, dont la Vertu tend au même But ; comme Apollon & Jupiter, qui, l'un étant l'Air, & l'autre le Soleil, ſervent également à la Maturité des Fruits de la Terre ; Apollon & Bacchus, le Soleil & le Vin, pouvant attribuer à tous les deux la Guériſon des Maux & des Maladies, & le Don de Prophétie. 3. Les Divinitez, qui s'entr'aident par leur Vertu Phyſique ; par éxemple, Neptune & Cérès, parce que le Sel ſert à faire ſavourer les Viandes ; Venus & Bacchus, & la même Déeſſe avec Cérès.

4. On joignoit les Dieux qui repréſen- *Ch.* XX.
tent les Corps céleſtes ; comme Apollon le Soleil, avec Diane la Lune ; Hercule avec Caſtor & Pollux, qui ſont tous trois repréſentez par des Conſtellations dans le Ciel. Souvent, on joint à Apollon des Dieux, qui ſont déſignés par quelqu'une des Planétes, comme Mars, Venus, Mercure, &c. ; parce qu'elles ſont toujours autour du Soleil. Les douze Dieux ſe trouvent auſſi très ſouvent joints, à cauſe qu'ils ſont repréſentez par les douze Signes du Zodiaque. 5. Enfin, les Dieux qui ſignifient la même Choſe; comme Jupiter, Bacchus, & Apollon, qui tous trois ſont relatifs au Soleil. S'il en faut croire Macrobe, il n'y a point de Dieu, qui ne doive ſe rapporter à cet Aſtre du Jour. C'eſt apparemment pour cette Raiſon, que

les Anciens ont quelquefois conſacré un ſeul Temple à tous leurs Dieux.

Chap. XXI. XXII, XXIII. Les Chapitres XXI, XXII, XXIII, contiennent divers Exemples de Divinitez jointes enſemble ; & l'on y verra la Confirmation de ce qui a été dit ci-deſſus des différentes Maniéres d'unir les Dieux.

Chap. XXIV. On aſſocioit quelquefois plus de deux Divinitez, comme les douze grands Dieux, & même tous les Dieux grands & petits. C'eſt ce que ſavent ceux qui ont entendu parler des Panthéons, qui étoient des Temples dédiés à tous les Dieux. Ces Temples étoient neanmoins conſacrez plus particuliérement à un ſeul Dieu. Tel étoit le célébre Panthéon d'Agrippa, que ce Grand-Homme avoit dédié à Jupiter le Vangeur. Tel étoit encore celui qui portoit à Rome le Nom de Minerve, *Pantheon Minervæ Medicæ*, qui appartenoit à cette Déeſſe, quoi que ce fût un Temple commun à tous les Dieux.

Chap. XXV. Quelquefois, les Grecs & les Romains joignoient avec leurs Dieux des Dieux Etrangers, comme Cérès & Iſis, &c. Mais, cela arrivoit fort rarement. Ils aſſocioient ſouvent, avec les Déeſſes, des Héros qu'elles avoient aimé pendant qu'ils étoient en vie ; & même des Héroïnes avec les Dieux

Chap. XXVI. Rome étoit regardée comme une Déeſſe, & les Romains l'adoroient ſouvent en la joignant avec d'autres Divinitez. Ils en faiſoient de même de leurs Empereurs

reurs, qu'ils uniſſoient outre cela très ſouvent avec Rome.

Comme les Grecs ſe ſervent du Mot *Chap.* πάρεδρος, pour ſignifier une Perſonne qui XXVII. en aſſiſte une autre, ils ont quelque fois appellé les Dieux tutelaires qui préſident aux Actions des Hommes, & qui les ſecourent dans leurs Beſoins, θεοὶ παρέδρους. Les Peres de l'Egliſe ont gardé le même Mot dans un Sens peu différent. Ils nommoient παρέδρους, les Eſprits immondes qui aſſiſtoient les Enchanteurs, & en général toutes les Perſonnes qui faiſoient des choſes ſurnaturelles.

Les Miniſtres des Dieux, ſoit qu'ils *Chap.* fuſſent eux-mêmes Dieux, ſoit que ce XXVIII. fuſſent des Hommes ou des Animaux, étoient appellez ordinairement πρόπολοι & ὀπαδοὶ; en Latin, *famuli*. Quelquefois, on les nommoit κύνες, *chiens*; parce que le Chien eſt un Animal fidele à ſon Maître. Et, enfin, on les nommoit auſſi παρέδρους. La Raiſon de cette Dénomination dépend de la Signification de ce Nom indiquée dans le Chapitre précédent: car, celui qui ſert un autre l'aſſiſte auſſi. Dans ce Sens-là, les Bacchantes ſont appellées les πάρεδροι de Bacchus; les Coribantes, de Cibele; &c. Les Latins ſe ſervent dans le même Sens du Mot de *comites*. Enfin, l'Auteur conclut en remarquant, que les Dieux, qui étoient nommez ordinairement πάρεδροι de certaines Divinitez, ont quelquefois été nom-

mez ὑπαδοὶ, Serviteurs, de ces mêmes Divinitez; comme Pan, qui eſt appelié le Serviteur de Cibele; quoi qu'il lui ſoit égal, & que, dans d'autres Endroits, il ſoit appellé le πάρεδρος de cette Déeſſe.

L'Auteur travaille ſur Sophocle.

M. d'Arnaud travaille actuellement ſur Sophocle; & il prie ceux, qui auroient là-deſſus des Secours inconnus, de vouloir bien les lui communiquer: ce qu'il eſpere d'autant plutôt de leur Bienveillance, que ce ſeroit rendre Service à la République des Lettres, & obliger une Perſonne qui leur en témoigneroit publiquement ſa Reconnoiſſance.

ARTICLE VI.

Het Leven van Willem de I. Prins van Oranje, Graaf van Naſſau, Stadhouder en Capitein Generaal van Holland, Zeeland, Utrecht, en Vriesland, &c. geſchreeven door ****. A Leyde, chez S. Luchtmans; & à Middelbourg, chez L. Bakker; 1732, grand in 8, Tom. I, 614 pagg. & 80 pour la Préface. Tom. II, 663 pagg. & 104 pour le Diſcours qui eſt à la tête. Tom. III, 780 pagg.

C'eſt-

C'eſt-à-dire,

La Vie de Guillaume I. Prince d'Orange, Stadhouder & Capitaine General de Hollande, &c.

CE que du Maurier, Meurſius, & la Piſe, ont écrit ſur l'Hiſtoire de Guillaume I, eſt ſi imparfait, qu'on peut dire qu'ils ont laiſſé une Matiére toute neuve à l'Anonyme dont nous annonçons l'Ouvrage. Il eſt cependant ſurprenant, qu'il n'ait été prévenu par perſonne. Le Caractére des Grands-Hommes, & leur Conduite dans les différentes Circonſtances où ils ſe ſont trouvés, étant ſans contredit la Partie la plus utile & la plus intéreſſante de l'Hiſtoire; il n'eſt preſque pas concevable, qu'un Prince, à qui l'on ne peut diſputer ſon Rang dans la prémiere Claſſe de ces Grands-Hommes, & auquel on a même ôſé y aſſigner la prémiere Place, ait manqué d'Hiſtoriens, ou, au moins, d'une Hiſtoire éxacte de ſa Vie. Cette Négligence eſt d'autant moins pardonnable, qu'on ne manquoit point de ſecours pour cette Entrepriſe. Le Période, pendant lequel Guillaume I a été un des principaux Acteurs, eſt un des mieux éclaircis de l'Hiſtoire Moderne. Reid, Meteren, Bor, de Groot, & Hooft, ont traité l'Hiſtoire des Troubles des Païs-Bas & de la Guerre contre l'Eſpagne juſqu'à la Tréve de 12 ans, avec une Exactitude,

Préface.

Du Maurier.

un

un Sens, & une Fidelité qui doivent les égaler aux meilleurs Hiſtoriens. C'eſt d'eux, que notre Auteur a tiré preſque tous les Matériaux de ſon Hiſtoire, auxquels il a ajoûté bien des Particularités, principalement pour ce qui regarde les Affaires & le Gouvernement de Hollande & de Zélande: &, à ce dernier égard, il faut s'en rapporter à ſa bonne-foi. Le Soin, qu'il prend de prouver qu'un Homme de Lettres, qui n'a jamais été mêlé dans des Affaires d'Etat, eſt peu propre à écrire l'Hiſtoire, indique aſſez qu'il a pû avoir accès à des Piéces qui ne ſont pas viſibles pour tout le monde, & qu'on ne peut citer.

L'Auteur, touché de voir l'Hiſtoire de ſon Païs, à l'exception du Période dont nous venons de parler, ſi negligée, travaille dans tout le reſte de ſa Préface à ranimer ſur ce Sujet le Zèle de ſes Compatriotes, & à les exciter à vouloir égaler de ce Côté les Grecs & les Romains, comme ils les ont égalez à pluſieurs autres Egards. Peut-on manquer de Curioſité pour l'Hiſtoire d'une Nation auſſi peu conſidérable par le Nombre, & par l'Etendue du Païs qu'elle habite, qui a défendu avec un Succès étonnant ſa Liberté contre les trois plus grandes Puiſſances qu'il y ait eu dans l'Europe, les Romains, Philippe II, & Louis XIV? Et, par quels Moiens? Ce que le Nombre & la Puiſſance n'ont point fait, il faut néceſſaire-

ment

ment l'attribuer à la Vertu, à l'Habileté, & au Courage.

Les Efforts, que la République à faits pendant la derniere Guerre, toute épuiſée qu'elle paroiſſoit & qu'elle devoit être à la Paix de Ryſwyck, ſont preſque incroïables. Nous ne pouvons réſiſter à la Tentation d'en donner une légére Idée d'après notre Auteur. La République a eu pendant cette derniere Guerre, à ſa Solde, 8000 Hommes de Cavalerie, 6859 Dragons, & 89970 Fantaſſins. Qu'on y joigne les Compagnies d'Artillerie, les Guides, les Mineurs, &c.; & l'on trouvera près de 120000 Hommes, entretenus pendant environ douze ans. A cela, il faut ajoûter les Flotes, les Dépenſes extraordinaires de la Guerre en Eſpagne & en Italie, les Subſides aux Princes Etrangers, les Fraix exorbitans des Siéges en ſi grand nombre & ſi conſidérables. Où ſont les Mines inépuiſables qui ont fourni à toutes ces Dépenſes ? Ce n'eſt pas tout : qu'on faſſe attention à la Conduite du Gouvernement ſans Chef dans les Dangers d'une Guerre auſſi terrible, à la Valeur des Troupes, à la Fidélité & au Zéle des Sujets qui ont ſupporté ſans le moindre Murmure les Pertes & les Impots inévitables dans ces Circonſtances. Tout cela, transmis à la Poſterité par des Hiſtoriens tels que les Grecs & les Romains en ont eu, obtiendra d'elle l'Admiration que nous avons l'Injuſtice de lui refuſer.

La

La Jeuneſſe, qu'on deſtine à remplir les Dignitez & les Emplois de l'Etat, eſt envoiée dans des Académies, où, ſi elle s'occupe comme elle le doit, elle s'inſtruit de l'Hiſtoire & des Loix des Grecs & des Romains, & en revient auſſi ignorante qu'elle y étoit allée de tout ce qui regarde ſon Païs. Demandez à un jeune Hollandois, qui vient de finir ſes Etudes, ce que c'eſt que la Loi des XII Tables; qui étoit Tarquin; & les Raiſons, que les Romains eurent de le chaſſer: il vous répondra très pertinemment. Mais, demandez-lui ce que c'eſt que le *Grand Privilége* de Marie de Bourgogne *; les Raiſons qu'eurent ſes Ancêtres de ſecouër le Joug d'un Tyran plus cruel que Tarquin; & ce qu'ils ont dû ſupporter pour le maintien de leur Liberté, Travaux ſupérieurs à tout ce que les Romains ont fait, aux yeux même d'un Etranger déſintéreſſé: & vous ſerez ſouvent ſurpris de le trouver auſſi peu au fait, que ſi vous l'interrogiés ſur les Affaires de la Chine ou du Japon. Ce n'eſt pas qu'on veuille blâmer l'Etude de l'Hiſtoire & des Loix des Anciens Peuples. Tant s'en faut. On reconnoit qu'elle eſt très utile. Mais, on s'étonne que ceux, qui ont établi & dirigé les Académies, n'aient pas fait attention, qu'il étoit plus indiſpenſablement néceſſaire de n'être pas étranger dans ſon propre Païs, que

* *C'eſt proprement la Grande Charte des Païs-Bas. Nous en parlerons dans une autre Occaſion.*

que de ne l'être pas à Athénes & à Rome.

De cette Négligence pour l'Hiſtoire de ſon Païs s'enſuit, entr'autres Inconvéniens, le Manque d'Amour & de Zele pour la Patrie. Rien n'attache davantage à ſon Païs, au Gouvernement qui y eſt établi, & à la Liberté dont on y jouit, que l'Admiration pour les Grands-Hommes qu'il a produits, & pour le Sang & les Travaux qu'il leur en a couté pour en défendre les Loix, les Droits, & les Privilége. La Connoiſſance de ces Loix, & de leurs heureux Effets à l'égard de la Nation, qui fait partie de cette Etude que nôtre Auteur a ſi grand Soin de recommander, muniroit les jeunes Gens qui voiagent contre l'Illuſion que leur fait l'Eclat & le Luxe des Cours. Elle leur feroit ſentir les Avantages réels de la Conſtitution de leur Gouvernement; & leur feroit certainement conclure, qu'un bon Païſan Hollandois eſt plus libre & plus heureux, qu'un Grand Seigneur qui vit dans un Etat Deſpotique.

Deux Branches différentes de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Naſſau ont été établies dans les Païs-Bas. La premiére, éteinte depuis très long-tems, y a poſſédé le Duché de Gueldres & le Comté de Zutphen. La ſeconde s'y eſt établie par les Mariages d'Otho de Naſſau avec l'Héritiere de Vianden, & d'Engelbert ſon Petit-Fils avec celle de Polanen. *Généalogie & Naiſſance de Guillaume I.* p. 1.

C'eſt

C'eſt de ce dernier, que deſcendoit en Ligne directe le Héros de cette Hiſtoire. Il étoit l'ainé d'onze Enfans qu'eut de ſon ſecond Mariage Guillaume Comte de Naſſau-Dillenbourg, Cadet de ſa Branche, & partagé des Biens qu'elle poſſédoit en Allemagne : mais, René Prince d'Orange, Fils unique du Frére ainé de ce Guillaume, étant venu à mourir ſans Enfans, & aiant nommé pour ſon unique Héritier Guillaume, Fils ainé de ſon Oncle; ce jeune Prince, qui n'avoit à attendre de ſon Pére & de ſa Mére qu'une excellente Education, & une Fortune aſſez médiocre, ſe trouva, en vertu du Teſtament de ſon Couſin Germain, le plus puiſſant Seigneur des Pays-Bas. Ce ne fut cependant pas ſans contradiction, qu'il fût mis en poſſeſſion de cette riche Succeſſion : pluſieurs des Miniſtres de Charles V lui conſeilloient de ne pas ſouffrir que le Fils d'un Proteſtant zélé ſe trouvât puiſſamment établi dans ſes Etats. Peut-être auſſi ces Difficultez ne furent les faites, que dans la Vue d'amener le Comte de Naſſau à conſentir que ſon Fils fût remis à l'Empereur, qui ſe chargea de ſon Education, & le fit élever dans la Religion Catholique. Le Prince étoit alors ſi jeune, qu'on avoit tout lieu de croire qu'il recevroit toutes les Impreſſions qu'on voudroit lui donner. Il n'avoit alors qu'onze ans, & étoit né à Dillenbourg le 14 Avril 1533. vieux ſtile.

Les

Les principaux Evénemens de la Vie de Guillaume I, & ceux de l'Hiſtoire des Troubles du Pas-Bas qui ſont preſqu'inſéparablement unis, ſont ſi connus, que nous ne croions pas neceſſaire de nous y étendre. Notre But eſt de nous attacher à ce que cet Ouvrage à de plus particulier; & cela ſeul nous menera aſſés loin. C'eſt par cette raiſon, que nous ne dirons rien de pluſieurs Particularitez de l'Education & de la Jeuneſſe de Guillaume I; de la Préférence honorable, par laquelle Charles V le choiſit à l'âge de vingt-deux ans, entre tous les Grands-Hommes de ſa Cour, pour commander ſon Armée; & de la part qu'il eût dans les Affaires au commencement du Régne de Philippes II, & juſqu'à la Paix de Cateau-Cambreſis. *Du Maurier.*

Cette Paix, amenée par les Intrigues du Cardinal de Lorraine, & de l'Evêque d'Arras depuis Cardinal de Granvelle, avoit pour Motif ſecret la Réünion des deux Rois dans le But de l'Extirpation de l'Héréſie dans leurs Etats. Ce Secret fut ſi bien gardé, qu'il le fut même pour le Prince d'Orange, malgré le Rang qu'il tenoit à la Cour de Philippe, & la part qu'il eût aux Négociations par leſquelles cette Paix fut conclue. Mais, aiant été envoié en Ambaſſade vers Henri II, immédiatement après ce Traité: ce Roi, qui ne ſoupçonnoit pas que ce Secret pût être inconnu au Prince, le lui revela dans

une partie de Chaſſe, ſans croire lui rien apprendre. Guillaume frémit des Suites que ce malheureux Deſſein devoit néceſſairement avoir. Son Caractere modéré, & éloigné de toutes les Voies violentes, lui fit enviſager avec horreur les Supplices d'un infinité de Gens reſpectables pour toutes ſortes de Raiſons, & dont tout le Crime ſeroit d'avoir le Malheur de penſer ſur la Religion autrement que leurs Souverains: & ſa Prudence lui fit voir, dans l'Etabliſſement de l'Inquiſition, la Perte certaine de tous les Priviléges & de toutes les Libertez des Païs-Bas; ce qu'il n'étoit de ſon Honneur, ni de ſon véritable Intérêt, de ſouffrir. Il ſe garda bien cependant de témoigner à Henri II, ni l'Ignorance où il avoit été juſqu'alors touchant ce Projet, ni les Réfléxions qu'il lui faiſoit faire. Mais, il n'eût pas la même Diſcretion à l'égard de tout le monde. Au retour de ſon Ambaſſade, il communiqua l'importante Découverte qu'il avoit faite à quelques Seigneurs du Païs-Bas, qu'il ſavoit n'être pas plus que lui d'humeur à ſouffrir toutes ces Barbaries, & la Deſtruction de leur Patrie: & ce ne fut pas la moindre Cauſe de l'Oppoſition que Philippe rencontra dans les Etats, lorſqu'en partant pour l'Eſpagne il voulut laiſſer des Troupes Etrangéres dans les Places fortes, & placer des Eſpagnols dans les principaux Emplois. Le Prince s'appliqua même à diminuer en tout une

Au-

Autorité, dont le Roi ne vouloit faire uſage que pour la Deſtruction du Païs. Dans un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon, qui ſe tint à Gand, Guillaume eut l'Adreſſe de faire élire neuf Chevaliers, autres que ceux que le Roi avoit deſſein d'y faire entrer. Notre Auteur blâme cette Action, & la regarde comme un de ces Excès ou l'Eſprit de Parti, & la Pique, porte quelquefois les Gens les plus raiſonnables. Nous ne pouvons être en cela de ſon Avis. Un des Privileges des Chevaliers de la Toiſon, étant de ne pouvoir être jugés que par le Chapitre, il nous ſemble que le Prince étoit obligé, par toutes les Regles du Bon-Sens, à diminuer autant qu'il le pouvoit le Nombre des Créatures d'un Roi dont il traverſoit les Deſſeins, dans un Corps, dont ſon Honneur, ſa Vie, & ſes Biens dépendoient. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt dans ce Deſſein d'exterminer également dans les Païs-Bas, & les Hérétiques, & ceux qui pouvoient s'oppoſer à l'Eſclavage de leur Patrie, qu'il faut chercher l'Origine des Troubles, qui déſolérent ſi long-tems ces belles Provinces, & nullement dans le prétendu Projet qu'eut fait le Prince d'Orange d'exciter des Troubles dans la Vûë d'arracher au Roi d'Eſpagne quelqu'une de ces Provinces. Il faut être Strada, pour ôſer attribuer à un Prince tel que Guillaume I un Deſſein auſſi noir & auſſi extravagant. Notre Auteur ſe trouve ſouvent en oppoſition avec

Remar- que d. J.

cet Hiſtorien paſſionné, & a toujours ſoin d'en alléguer des Raiſons très ſatisfaiſantes.

Notre Auteur ne perd guéres d'occaſions de faire des Portraits fort étendus des Perſonnes illuſtres dont il parle. Nous en donnerons quelques Exemples ; &, pour commencer, voici celui qu'il fait de Philippe II. C'eſt à l'occaſion de ſon Départ pour l'Eſpagne.

Portrait de Philippe II. p. 136.

Philippes étoit d'une Taille au-deſſous de la médiocre ; mais bien priſe. Il avoit le Teint blanc, les Cheveux blonds, & dans tout ſon Extérieur l'Air d'un Flamand, & nullement d'un Eſpagnol ; quoique, pour le Caractere, ce fut tout le contraire. Il paroiſſoit doux dans ſon Domeſtique, & facile à ſervir. Il étoit appliqué, & très laborieux. Son Air, qu'il ne quittoit en aucune occaſion, étoit fort grave & fort poſé. Attentif & patient dans les Audiences qu'il donnoit, il affectoit de répondre & de donner ſes Ordres d'une maniere très laconique. Il étoit d'un Abord difficile, & exigeoit de tous ceux qui l'approchoient des Marques de Reſpect exceſſives. Le Fonds de ſon Caractere étoit l'Orgueil, l'Ambition, la Diſſimulation, l'Envie, la Jalouſie, la Dureté, & la Cruauté. Dans ſes Punitions, non plus que dans ſes Vangeances, il ne reſpectoit rien, & ne ſavoit ce que c'étoit que pardonner. D'ailleurs, de ſimples Sujets de Mécontement ou de Soupçon paſſoient chez lui pour des Crimes ; & l'Aſſaſſinat, le

le Poiſon, les Condamnations artificieuſes, ou le Supplice ſans aucunes Formalitez, lui étoient des Moiens aſſez indifférens en eux-mêmes, pour ſe défaire de ceux dont il avoit réſolu la Mort. Son Entêtement & ſon Opiniatreté invincible, qui l'empêchoient toujours de céder à propos aux Circonſtances, lui ont couté de cruels Revers, & des Pertes infinies. Enfin, ſon Amour déréglé pour les Femmes l'a pouſſé à des Excès extraordinaires, même parmi ceux qui ſe croient tout permis.

Quel que fût ce Prince, il a trouvé des Apologiſtes, & même des Panégiriſtes outrez : il avoit trop bien mérité de l'Egliſe, pour en manquer. On l'a appellé le *Salomon de l'Eſpagne* : & on a élevé juſqu'au Ciel ſa Sageſſe & ſa Prudence; dont l'une, ſuivant notre Auteur, ne conſiſtoit qu'en un Exterieur grave & poſé, & l'autre n'étoit que la Lenteur par laquelle il a ſouvent laiſſé perdre les Occaſions les plus favorables. Salomon, maintenant ſes Etats dans une Paix continuelle, les laiſſa prodigieuſement riches des Biens qu'il y avoit attirés; & Philippe, par ſes Guerres entrepriſes ſans néceſſité, & ſouvent ſans raiſon & ſans meſure, laiſſa ſes Peuples miſérables, malgré les Reſſources extraordinaires que les Indes lui fourniſſoient. On peut même attribuer ſans injuſtice la Foibleſſe où l'Eſpagne eſt tombée depuis à l'Epuiſement, & aux Embarras, où il l'a précipitée pendant ſa Vie.

Les Vertus, que les Admirateurs lui ont attribuées, ſont, la Conſtance & la Grandeur d'Ame dans les Coups dont la Providence l'a frappé; &, ſur-tout, dans la longue, triſte, & douloureuſe Maladie qui le mena au Tombeau; 2. ſon Zêle pour l'Egliſe Romaine; & 3. ſa Pieté.

1. On ne doit pas faire grand Cas de la Conſtance, dans un Homme qui s'eſt étudié toute ſa Vie à compoſer ſon Extérieur, & à étoufer tous les Mouvemens qui pouvoient déranger ſa Gravité. D'ailleurs, la Réſignation, la Patience, & des Sentimens de Pieté & de Repentance à l'Article de la Mort, ſont louables; mais, ils n'empéchent pas qu'on ne puiſſe dire que ſon Caractere étoit très odieux, & le Cours de ſa Vie très condamnable.

2. On ne lui diſpute pas ſon Zêle pour l'Egliſe Romaine. Mais, quel Zêle! & quelle Vertu! On chercheroit inutilement un Vice, dont les Effets fuſſent plus pernicieux au Genre-Humain. Jamais il n'y eut de Perſécuteur plus barbare, & plus cruel. Sa Cruauté, exceſſive déjà en toute autre occaſion, redoubloit dès qu'il s'agiſſoit d'Héréſie. Un bon Prince détourne les yeux d'un Criminel que ſa Juſtice l'oblige d'envoier au Supplice. Philippe repaiſſoit les ſiens des horribles *Actes de Foi* de l'Inquiſition; & c'étoit pour lui des Spectacles agréables, dont il fit ſervir les Flammes, de Feux de Joye pour ſon Mariage avec Eliſabet de France. Il

s'éri-

s'érigeoit en Délateur du St. Office, en Inſpecteur & en Inquiſiteur des Inquiſiteurs mêmes. Si ce ſont-là les Vertus que Rome éxige de ſes Enfans, il n'eſt point de Proteſtant, qui ne doive dire de bon cœur, Remarque d. J.

Je rends graces au Ciel de n'être pas Romain,
Pour conſerver encor quelque choſe d'humain.

3. A l'égard de ſa Piété, il n'entreprenoit rien, non ſeulement dans ſa Vie particuliére, mais même dans les Affaires d'Etat les plus importantes, ſans l'Avis de l'Inquiſition; & ſes Entrepriſes n'en ont été, ni moins injuſtes, ni moins tirranniques. Il étoit extrémement attaché aux Obſervances de ſa Religion, fort ſuperſtitieux, & fort dévot; ſans en être pour cela meilleur Obſervateur des Devoirs eſſentiels du Chriſtianiſme: & voilà juſtement un Caractére qui doit être rangé parmi la pire Eſpece de ceux qui troublent la Société Humaine. Tout ce que la Bigotterie la plus extravagante peut inventer ne peut aller plus loin que ce qu'il fit dans ſon Lit de Mort. Il fit dreſſer en bonne forme, & delivrer à ſon Confeſſeur, un Acte, par lequel il déclaroit être prêt à faire tout ce que ſon Confeſſeur jugeroit néceſſaire à ſon Salut; & proteſtoit après cela, que tout ce qui pourroit ſe trouver de manquement ſeroit *Amelot de la Houſſaye, Mem. Hiſt. Tom I. p. 291.*

ſur le Compte de ſon Confeſſeur, & non pas ſur le ſien.

Il n'eſt pas permis de faire d'un grand Prince un Portrait auſſi hideux, ſans prouver la Juſteſſe des principaux Traits qu'on emploie à le faire. C'eſt auſſi ce que notre Auteur entreprend de faire; &, par malheur pour la Mémoire de Philippe, il n'y réuſſit que trop. Nous ne le ſuivrons pas dans le Détail qu'il fait de ſes Amours & de ſes Adulteres ſcandaleux; de ſon Ingratitude pour ſon Pére, & de la Maniere lâche & envieuſe dont il permit que l'Inquiſition ôſât noircir la Mémoire de ce Grand-Homme; de ſes Cruautez à l'égard de ſa Femme & de ſon Fils; de l'Injuſtice de preſque toutes ſes Entrepriſes, &c. Ses Défauts Politiques ont plus beſoin d'être prouvez que ſes Vices; & jamais peut-être perſonne n'a pouſſé plus loin que notre Auteur le Mépris pour ſa Capacité & pour ſa Prudence dans la Conduite de ſes Affaires. Dans le tems qu'il avoit aux Païs-Bas une Guerre épineuſe, & qu'il s'étoit attirée auſſi imprudemment qu'injuſtement, comme nous le verrons tout à l'heure; au lieu de ſe fixer dans la Vûe de la terminer à ſon Avantage, il entreprit de ruiner & de démembrer la France par la Ligue, & en même tems la Conquête de l'Angleterre par ſa Flote invincible: Entrepriſe, qui caracteriſe parfaitement ce Prince. Cette Flote étoit peut-être ce qui a été executé de plus magni-

magnifique, & du plus grand éclat, depuis pluſieurs Siécles : il n'y manquoit que l'Eſſentiel; c'eſt-à-dire, de la Capacité & de l'Expérience dans les Officiers & dans les Matelots. Ces grands Vaiſſeaux, équipez avec tant de Dépenſes & de Soins, ne pûrent tenir contre de petits Vaiſſeaux Anglois, infiniment mieux conduits, & plus propres à la Mer & au Combat ; Inconvénient, que Philippe auroit bien dû prévoir : Les Hollandois, & les Zélandois, lui avoient déjà donné de terribles Leçons ſur ce Sujet.

Trois Evénemens heureux ont fait aſſez injuſtement Honneur à ſon Regne. 1. Le Succès de ſa prémiere Guerre contre Henri II, entiérement dû à la Valeur de ſes Sujets du Païs-Bas: car, pour la ſienne, il n'eſt pas néceſſaire de travailler à détruire ſa Réputation ſur ce Sujet; elle eſt déjà trop mal établie. 2. La Bataille de Lepante, où ſa Flotte rendit de grands Services à la Cauſe commune: mais, ſuivant ſon Caractére plus vain & plus faſtueux que ſolide, content de l'Honneur d'avoir contribué à une Victoire éclatante, il ne voulut pas aider à en retirer les Fruits, & fut cauſe que perſonne n'en retira aucun. 3. La Conquête du Portugal, qui rencontra trop peu d'Oppoſition pour lui faire beaucoup d'Honneur.

Enfin, par toutes ſes Entrepriſes, conçuës fort imprudemment, & ſoutenues a-

vec une Opiniâtreté inéxcuſable, il trouva, comme on dit qu'il le reconnut lui-même, que par 5594000000 de Ducats de Dépenſe faite pendant ſon Regne, il n'avoit acquis que du Chagrin & de la Douleur.

Il nous reſte à prouver, comme nous l'avons promis, que la Conduite de Philippe à l'égard de ſes Sujets du Païs-Bas a été auſſi imprudente, que toutes les Perſonnes équitables conviennent qu'elle a été injuſte.

L'Eſprit de Perſécution ne ſeroit pas, ſeul, & conſideré en lui-même, une Preuve de manque de Sens & de Jugement. Charles V lui-même, qui étoit certainement un Prince très habile & très judicieux, a, non ſeulement fait cruellement perſécuter les Hérétiques, mais même s'eſt oublié juſqu'à permettre qu'on proſtituât ſon Nom & ſon Autorité *, pour répandre contre Luther les Calomnies les plus infames, & les plus groſſieres; ſavoir, *qu'il enſeignoit qu'on ne devoit aucune Obéiſſance aux Puiſſances Civiles ni Eccléſiaſtiques; qu'il excitoit les Peuples à la Sédition, au Meurtre, & au Vol; qu'il aboliſſoit toutes les Loix, & portoit ſes Diſciples à vivre comme les Bêtes, ſans aucunes Regles.* Il n'eſt pas concevable, qu'un grand Empereur ait pû ſe laiſſer entrainer à de pareils Excès par des Eccléſiaſtiques furieux. Son Fils

* Dans ſon Placcart du 8 May 1521.

Fils faiſoit pis encore : il renchériſſoit même ſur ce que les Gens d'Egliſe pouvoient ſouhaiter en Fait de Perſécution ; & il a peut-être donné le ſeul Exemple de cette eſpéce. Lors que le Comte d'Egmont fut en Eſpagne, pour lui repréſenter les mauvaiſes Suites que pouvoit avoir l'Exécution trop rigoureuſe des Placcarts contre les Hérétiques, le Roi voulut prendre ſur cette Affaire les Avis de quelques Théologiens Eſpagnols. Le Réſultat de leur Conférence fut, qu'on devoit relâcher quelque choſe de la Rigueur des Placcarts : non pas à la vérité par aucune Conſidération d'Equité, d'Humanité, ou de Chriſtianiſme ; mais ſeulement par la Conſidération du Riſque que pourroient courir l'Autorité Roiale, & la Religion Catholique. Le Roi, peut content de cette Réponſe, leur demanda s'il étoit obligé en Conſcience d'adoucir les Placcarts ? & lui aiant été répondu que non, il proteſta, qu'*il ne vouloit point de Sujets qui ne vouluſſent pas l'être de J. Chriſt.*

Un Acharnement auſſi aveugle contre les Hérétiques, & ſon Entêtement pour le Deſpotiſme, le jettérent dans des Embarras qu'il n'eut pas la Prudence de prévoir, ou l'Habileté de prévenir. Il partit pour l'Eſpagne, dans le tems même qu'il ſe préparoit à commencer l'Exécution de ſes Projets pour l'Etabliſſement de l'Inquiſition & du Pouvoir arbitraire dans les Pais-Bas ; & que l'Oppoſition, qu'il rencontroit

controit à ſes Préparatifs, l'avertiſſoit que ſa Préſence en ce Païs étoit plus néceſſaire que jamais.

Immédiatement après qu'il eût été obligé de rappeller le Cardinal de Granvelle, & dans le tems même que la Gouvernante étoit obligée de feindre de ſe livrer ſans réſerve aux Seigneurs les plus oppoſez aux Vûes du Roi, il choiſit juſtement cette Circonſtance, pour ordonner la Publication du Concile de Trente, preſque auſſi odieux dans les Païs-Bas que l'Inquiſition même. La Ducheſſe de Parme, plus prévoiante que lui, eut beau repréſenter les Inconveniens qui s'enſuivirent, il fallut obéir.

Enfin, la Gouvernante, aiant ſû tourner avec beaucoup d'Adreſſe, au Profit de l'Autorité Roiale, le Déſordre où le Païs tomba après le Briſement des Images; tout étant ſoumis, les plus grands Seigneurs pliant ſous le Joug en abandonnant le Païs, & le Peuple las des Troubles & atterré par la Crainte; l'unique Parti, qu'un Prince habile & prudent eut dû prendre, étoit préciſement le contrepié de celui que Philippe prit. Il devoit venir en Perſonne dans les Païs-Bas, pour appuier par ſa Préſence, & par ſon Autorité, les nouveaux Etabliſſemens qu'il y vouloit faire; pardonner le paſſé, autant que la Clémence pouvoit s'accommoder avec ſes Vûes; &, ſur-tout, modérer dans les commencemens, autant qu'il eût été poſſible,

ſible, les Démarches de l'Inquiſition, & l'Exercice du Pouvoir arbitraire, de ſorte que le plus grand nombre des Habitans du Païs ne s'apperçût preſque point de la Perte de leur Liberté. Voilà ſans doute ce que Philippe devoit faire : & voici ce qu'il fit. Il envoia en ſa place un Homme deteſté & déteſtable, cruel & orgueilleux, qui fit ſentir aux Flamans, accoutumez à un Gouvernement fort doux, tout le Poids de la Tyrannie la plus outrée & la plus barbare ; & cela, dès le commencement de leur Eſclavage. On avû des Souverains mettre quelques Exceptions à des Amniſties qu'ils accordoient à des Sujets mutins ; mais, jamais on n'a vû que cette ſeule fois une Condamnation générale prononcée contre une Nation déſarmée, ſans autre Exception que celle de quelques Particuliers nommément ſpecifiés ; &, de la maniere dont le Duc d'Albe s'y prénoit, on devoit croire qu'il vouloit exécuter cette Condamnation à la Rigueur, ſans laiſſer aucune Eſpérance de Pardon. En précipitant le Peuple dans le Deſeſpoir le plus parfait, on eut dit, que les Eſpagnols craignoient qu'il ne manquât de Chef. Le Prince d'Orange, prévoiant ce qui alloit arriver dès qu'il ſût que le Duc d'Albe venoit dans les Païs-Bas, ſe retira dans ſes Terres en Allemagne, proteſtant qu'il s'y tiendroit en Repos, tant qu'on ne toucheroit, ni à ſes Biens, ni à ſon Honneur. Les grands Biens, qu'il poſſédoit dans

dans les Etats du Roi d'Eſpagne, étoient de bons Garans qu'il tiendroit ce qu'il promettoit. On les lui confiſqua; on enleva ſon Fils de Louvain, malgré les Priviléges des Brabançons, & ceux de cette Univerſité; on le fit citer devant des Juges incompétens, & dont il n'étoit pas difficile de prévoir la Sentence; en un mot, on n'oublia rien pour l'obliger à tout entreprendre, dans le tems qu'on ne lui laiſſoit rien à perdre.

On prétend, & avec fondement, que, dans toutes ces Démarches, Philippe a été la Duppe des Eſpagnols, qui l'obſédoient; & qui, jaloux de la Proſpérité des Flamans, & avides de leurs Richeſſes, mirent en tête à ce Prince le Deſſein de forcer ces derniers à ſe révolter, & à fournir aux Eſpagnols un Prétexte de les traitter comme les malheureux Américains. Quoiqu'il en ſoit, on peut dire que Philippe ſe conduiſit dans toute cette Affaire comme le plus imprudent & le plus mal habile de tous les Princes: à moins qu'on ne veuille honorer du Nom de Politique la Mauvaiſe-Foi & l'Artifice qu'il y emploia; ſur-tout, ſes lâches & perfides Careſſes pour attirer le Prince d'Orange dans le même Piége où il prit les Comtes d'Egmont & de Horn.

Introduction du Tom. II, touchant

L'Arrivée du Duc d'Albe dans les Païs-Bas, aiant porté les choſes à toute extrémité, & changé les Brigues & les Mécontentemens en Guerre ouverte, notre Au-

Auteur a jugé à propos de placer à la tête du Tome II, qui commence par cette Arrivée, un Tableau Hiſtorique du Gouvernement de ces Païs, dans la Vûe de prouver le Droit, que leurs Habitans ont eu de prendre les Armes contre leur Souverain, & de ſe mettre en Liberté. *le Gouvernement du Païs-Bas.*

Le Gouvernement des Provinces de Hollande & de Zélande, (& celui des autres Provinces du Païs-Bas en différoit peu dans l'eſſentiel,) étoit formé ſur le Modele de celui de ces Peuples Septentrionaux, qui ont demembré l'Empire d'Occident. Tout groſſiers & tout barbares que nous paroiſſent ces Peuples, ils avoient ſur le Gouvernement des Idées plus juſtes que n'en ont eu bien des Peuples très polis. Le leur réüniſſoit les Avantages des autres plus ſimples dont il étoit compoſé, l'Autorité, l'Activité, & l'Unité de Vues de la Monarchie; la Fermeté & la Prudence de l'Ariſtocratie; & la Liberté naturelle de la Démocratie. Quelque ſage que fût ce Gouvernement, il avoit ſes Inconvéniens, quoi que moindres que ceux qu'on trouve dans tout autre. Le principal étoit que le Prince, ſuivant le Penchant qu'ont naturellement les Hommes à s'aggrandir, oublioit ſouvent ſes Devoirs, & les Droits inconteſtables du Peuple, & vouloit s'arroger une Autorité ſans Bornes, au lieu de celle que les Loix lui attribuoient. Les Peuples, de leur côté, n'étant pas d'humeur

à laiſſer tranquillement détruire leurs Libertez & leurs Privileges, il s'enſuivoit des Troubles & des Guerres Civiles ; qui affoibliſſoient l'Etat. Les Princes ſages & modérez, au contraire, reſpectoient les Loix ; & s'aſtreignoient à s'y ſoumettre & à les faire obſerver ; &, alors, le Peuple heureux & content ſe prétoit avec ardeur aux Vûes raiſonnables de ſon Souverain ; & devenoit auſſi jaloux que lui de ſon Autorité & de ſa Dignité. C'eſt ce que confirme encore tous les jours l'Exemple de l'Angleterre, qui, ſeule entre tous les Etats de l'Europe, a ſû conſerver cet heureux Gouvernement.

La Liberté, quoique ſouvent attaquée, ſe maintint pourtant ſous le Gouvernement des Comtes de l'ancienne Maiſon de Hollande ; mais, cette Province aiant paſſé depuis dans d'autres Maiſons trop puiſſantes, elle ſe trouva hors d'état de pouvoir défendre ſes Droits & ſes Privileges contre ſes Souverains. Le prémier, ſous lequel la Liberté commença à être en Danger, fut Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce Prince étoit trop puiſſant, pour être ſoumis aux Loix ; mais, ſa Douceur, ſa Modération, & ſon Humeur pacifique, firent qu'on ne ſentit preſque pas les Effets de ſon trop grand Pouvoir. Il n'en fut pas de même de Charles le Hardi, ſon Fils. Ce Prince, inquiet, ambitieux, & guerrier, n'eut aucun égard pour le Bien de ſes Peuples, & foula

aux

aux pieds leurs Privileges. Il a été le prémier des Souverains qui ont gouverné les Provinces du Païs-Bas, qui ait eu des Troupes réglées à la Solde, & qui ait établi des Compagnies d'Ordonnance entretenues en tout tems. Avant ce tems-là, ces Souverains n'avoient de Troupes, que les Gentilhommes Poſſeſſeurs des Fiefs, & les Compagnies des Bourgeois établies dans toutes les Villes. Les uns & les autres étoient obligés de marcher toutes les fois que le Beſoin de l'Etat, & non pas le Caprice du Prince, l'éxigeoit : Troupes, à la verité, peu propres à entreprendre des Conquêtes; mais, qui ne mettoient jamais la Liberté des Sujets en riſque de ſe perdre, & qui avoient toujours défendu leur Patrie avec Succès. C'eſt à l'Etabliſſement des Troupes réglées, inventées d'abord en France, & imitées depuis par tous les Princes de l'Europe, qu'il faut rapporter la Cauſe du Deſpotiſme qui a preſque fait diſparoitre la Liberté de cette Partie du Monde.

L'Etat, où Charles le Hardi laiſſa ſa Fille à ſa Mort, donna à tous ſes Sujets une Occaſion favorable de revendiquer leurs Droits uſurpez. Les Hollandois & les Zélandois obtinrent le *grand Privilege de Marie de Bourgogne*, non pas comme une nouvelle Conceſſion extorquée par le Malheur des Circonſtances, mais comme une Confirmation des anciens Privileges, dont ils avoient toujours été en poſ-

ſeſſion avant les Violences de leurs derniers Souverains. Comme cette Piéce eſt proprement la *Charte des Libertez* de ces Provinces, on ne ſera pas fâché d'en voir ici les principaux Articles en abrégé.

Grand Privilege de Marie de Bourgogne pour la Hollande & la Zélande.

Le Souverain ne ſe mariera pas ſans le Conſentement des Seigneurs de ſon Sang & des Etats.

Nulle Perſonne née hors des deux Provinces n'y pourra poſſéder aucun Emploi.

Les Etats de ces Provinces pourront s'aſſembler ſeuls, ou avec ceux des autres Provinces du Païs-Bas, où & auſſi ſouvent qu'il leur plaira, ſans que le Conſentement du Comte y ſoit néceſſaire.

Le Comte ne levera aucun Impôt, ne changera rien à la Monnoie, & n'entreprendra aucune Guerre, ſans le Conſentement des Etats.

Quand le Comte aura quelques Propoſitions ou quelques Demandes à faire aux Etats, il le fera en Perſonne, ou par ſon plus prochain Héritier; & il ne pourra faire aſſembler les Etats hors de leur Province.

Si quelque Ville ou Membre des Etats refuſe de conſentir aux Demandes du Comte, on ne pourra obliger cette Ville &c. à contribuer aux Impôts auxquels elle n'a pas conſenti, ſous prétexte qu'ils ont paſſé dans les Etats à la Pluralité des Voix.

On ne pourra troubler perſonne dans la Poſ-

Poſſeſſion de quoi que ce ſoit, ſans Condamnation juridique, &c.

On n'avoit rien oublié pour rendre l'Obſervation des Loix, Coutumes, & Privileges, auſſi ſacrée qu'il avoit été poſſible. Elle faiſoit la Partie eſſentielle du Serment que chaque nouveau Prince prétoit à ſon Inſtallation, & une Exception très expreſſe dans celui que les Sujets lui faiſoient dans la même Cérémonie. Mais, que peuvent les Loix les plus ſaintes, & les Sermens les plus ſolemnels, contre l'Ambition & le Pouvoir des Souverains? A peine le *Grand Privilege* avoit abolis les Abus de l'Autorité du Prince, qu'ils recommencérent comme auparavant: la prémiere Démarche de Maximilien d'Autriche, Epoux de Marie, fut d'établir Stadhouder de Hollande & de Zélande Juſte de Lalain, Etranger dans ces Provinces, & par-là incapable d'y poſſéder le moindre Emploi.

Les Succeſſeurs de Maximilien n'en agirent pas avec plus d'Equité, ni de Reſpect pour les Loix. En voici un Exemple. La plûpart des Hiſtoriens flateurs, ou peu attentifs, ont traité les Gantois de mutins, & de ſéditieux, dans la Réſiſtance qu'ils firent à Charles V, & qui leur couta ſi cher. La Vérité eſt cependant, comme nôtre Auteur le prouve très bien, qu'ils avoient tout le Droit poſſible de leur côté, & qu'ils ne faiſoient que défendre leurs Privileges inconteſtables.

Quelque injuſtes que fuſſent ces Princes, on les ſouffroit, & leur Autorité s'augmentoit de jour en jour aux Dépens de la Liberté : il leur reſtoit encore quelque Reſpect pour les Loix, & ils vouloient aſſez en général le Bien de leurs Peuples, pourvû qu'il ne leur en coutât aucune Diminution de leur Pouvoir à peu près deſpotique ; & ce ne ſont pas des Violences médiocres, qui peuvent porter une Partie conſidérable d'une Nation à prendre les Armes contre ſon Souverain, & à s'expoſer aux Horreurs d'une Guerre Civile. A quels Excès Philippe II. n'en vint-il point, avant de porter ſes Sujets du Païs-Bas à cette Extrémité. C'eſt ce que notre Auteur fait parfaitement bien ſentir, & par où il prouve l'Equité de l'heureuſe Révolte à laquelle nous devons l'Etabliſſement de la République des Provinces-Unies.

La Suite dans un autre Journal.

AR.

ARTICLE VII.

Hiſtoire de Charles XII. Roi de Suede, par M. DE VOLTAIRE. A Amſterdam, aux Dépens de la Compagnie, 1732, in 8. Tom. I, 219 pagg. ſans un *Diſcours Préliminaire*. Tom. II, 212 pagg.

LES Princes, dit M. de Voltaire dans ſon *Diſcours Préliminaire*, „ qui ont le plus de droit à l'immortalité, ſont „ ceux qui ont fait quelque bien aux „ hommes. Ainſi, tant que la France ſubſiſtera, on s'y ſouviendra de la tendreſſe que Louis XII avoit pour ſon peuple; on excuſera les grandes fautes de „ François I, en faveur des Arts & des „ Sciences dont il a été le pere; on benira la memoire de Henri IV., qui conquit ſon heritage à force de vaincre & „ de pardonner; on loüera la magnificence de Louis XIV, qui a protegé les „ Arts que François I. avoit fait naitre. *Diſcours ſur l'Hiſtoire de Charles XII.*

„ Par une raiſon contraire, on garde le „ ſouvenir des mauvais Princes, comme „ on ſe ſouvient des innondations, des „ incendies, & des peſtes.

„ Entre les Tyrans, *continue-t'il*, & „ les bons Rois, ſont les Conquerans; „ mais, plus approchant des premiers,

„ ceux-ci ont une réputation éclatante. „ On eſt avide de connoître les moindres „ particularitez de leur vie. Telle eſt la „ miſerable foibleſſe des hommes, qu'ils „ regardent avec admiration ceux qui ont „ fait du mal d'une maniere brillante, & „ qu'ils parleront ſouvent plus volon- „ tiers du deſtructeur d'un Empire, que de „ celui qui l'a fondé.

„ Pour tous les autres Princes, qui n'ont „ été illuſtres, ni en paix, ni en guerre; „ & qui n'ont été connus, ni par de „ grands vices, ni par de grandes vertus; „ comme leur vie ne fournit aucun exem- „ ple, ni à imiter, ni à fuir, elle n'eſt pas „ digne qu'on s'en ſouvienne. „ Cepen- dant, ces Princes ne laiſſent pas d'avoir leurs Hiſtoriens, qui inondent le Public de Volumes, ſous le Titre de Memoires, & même d'Anecdotes. Sur quoi M. de Voltaire remarque parfaitement bien, que „ cette Démangeaiſon de tranſmettre à la „ poſtérité des détails inutiles, & d'arrê- „ ter les yeux des ſiécles à venir ſur des „ évenemens communs, vient d'une foi- „ bleſſe très ordinaire à ceux qui ont vécu „ dans quelque Cour, & qui ont eu le „ malheur d'avoir quelque part aux affai- „ res publiques. Ils regardent la Cour, où „ ils ont vécu, comme la plus belle qui „ ait jamais été; le Roi qu'ils ont vû, „ comme le plus grand Monarque; les „ Affaires dont ils ſe ſont mêlez, comme „ ce qui a jamais été de plus important

„ dans

„ dans le monde. Ils s'imaginent que la
„ poſterité verra tout cela avec les mêmes
„ yeux.

„ Qu'un Prince entreprenne une guer-
„ re, que ſa Cour ſoit troublée d'Intri-
„ gues, qu'il achette l'amitié d'un de ſes
„ voiſins & qu'il vende la ſienne à un
„ autre, qu'il faſſe enfin la paix avec ſes
„ ennemis après quelques victoires &
„ quelques défaites; ſes ſujets, échauffez
„ par la vivacité de ces evenemens pre-
„ ſens, penſent être nez dans l'Epoque
„ la plus ſinguliere depuis la Creation.
„ Qu'arrive-t'il ? Ce Prince meurt ; on
„ prend après lui des meſures toutes dif-
„ ferentes; on oublie, & les Intrigues de
„ ſa Cour, & ſes Maitreſſes, & ſes Mi-
„ niſtres, & ſes Généraux, & ſes guer-
„ res, & lui-meme.

On feroit certainement tort à Charles XII., & à ſon Rival Pierre Alexiowits, ſi on les mettoit au nombre des Princes ordinaires. L'un & l'autre ont été les Perſonnages les plus ſinguliers qui aient paru depuis pluſieurs ſiécles: „ mais, on
„ n'a pas été déterminé ſeulement à don-
„ ner cette Vie, par la petite ſatisfaction
„ d'écrire des Faits extraordinaires. On a
„ penſé que cette lecture pourroit être
„ utile à quelques Princes, ſi ce Livre leur
„ tombe par hazard entre les mains. Il
„ n'y a point de Souverain, qui, en liſant
„ la Vie de Charles XII., ne doive être
„ gueri de la Folie des Conquêtes. Car,

„ où eſt le Souverain qui pût dire, J'ai „ plus de courage & de vertus, une ame „ plus forte, un corps plus robuſte, j'en- „ tens mieux la guerre, j'ai de meilleu- „ res troupes, que Charles XII? Que ſi, „ avec tous ces avantages, & après tant „ de victoires, ce Roi a été ſi malheu- „ reux, que devroient eſperer les autres „ Princes, qui auroient la même ambition „ avec moins de talens & de reſſources?

Au reſte, cette Hiſtoire a été compoſée „ ſur des Recits de Perſonnes connues, „ qui ont paſſé pluſieurs années auprès „ de Charles XII., & de Pierre le Grand, „ Empereur de Moſcovie; & qui, s'étant „ retirez dans un Païs libre long-tems „ après la mort de ces Princes, n'avoient „ aucun intérêt de déguiſer la vérité. On „ n'a pas avancé un ſeul fait, ſur lequel „ on n'ait conſulté des témoins occulai- „ res & irreprochables, &c...

„ Si quelque Prince, dit M. de Voltaire „ en finiſſant ce Diſcours, ou quelque „ Miniſtre, trouvoit dans cet Ouvrage des „ Véritez deſagréables; qu'ils ſe ſouvien- „ nent, qu'étant des Hommes publics, „ ils doivent compte au Public de leurs „ Actions; que c'eſt à ce Prix, qu'ils „ achettent leur Grandeur; que l'Hiſtoire „ eſt un Témoin, & non un Flatteur; & „ que le ſeul Moien d'obliger les Hom- „ mes à dire du Bien de nous, c'eſt d'en „ faire.

Diviſion. Cet Ouvrage eſt partagé en huit Livres, par-

parfaitement bien écrits, & remplis de ces ſortes de Traits, que les Hiſtoriens vulgaires ignorent, parce qu'ils ne puiſent leurs Memoires que dans des Gazettes; ou qu'ils ne ſentent pas, faute de Génie.

Notre deſſein n'eſt point de rapporter toutes les étonnantes Révolutions qui forment la Vie de Charles XII, mais ſeulement de bien faire connoître le Caractere de ce Heros; c'eſt-à-dire, ſes inclinations, ſes ſentimens, & ſa maniere de penſer dans de certaines circonſtances, où il faut neceſſairement être grand-homme pour paroitre tel.

Naiſſance de Charles XII. Livre I.

Du mariage de Charles XI, & d'Ulrik Eleonor, fille de Frederic III. Roi de Dannemark, nâquit le 27 Juin 1682. le Roi Charles XII „ l'Homme le plus ex-
„ traordinaire peut-être qui ait jamais été
„ ſur la Terre; qui a réüni en lui toutes
„ les grandes Qualitez de ſes Ayeux; &
„ qui n'a eu d'autre défaut, ni d'autre mal-
„ heur, que de les avoir toutes outrées.

Son Enfance. p. 11, 12.

Dès que le jeune Charles eut quelque connoiſſance de la Langue Latine, on lui fit traduire Qinte Curce. „ Il prit pour
„ ce Livre un Goût, que le Sujet lui inſpi-
„ roit beaucoup plus que le Stile. Celui,
„ qui lui expliquoit cet Auteur, lui ayant
„ demandé ce quil penſoit d'Alexandre?
„ Je penſe, dit ce Prince, que je vou-
„ drois lui reſſembler. Mais, lui dit-on,
„ il n'a vécu que trente & deux ans. Ah!
„ reprit-il, n'eſt-ce pas aſſez, quand on a

„ conquis des Royaumes ? . . . . Un
„ jour, il s'amuſoit dans l'Apartement du
„ Roi à regarder deux Cartes Géographi-
„ ques, l'une d'une Ville d'Hongrie, pri-
„ ſe par les Turcs ſur l'Empereur, &
„ l'autre de Riga Capitale de la Livonie,
„ Province conquiſe par les Suedois de-
„ puis un Siécle. Au bas de la Carte de
„ la Ville Hongroiſe, il y avoit ces Mots
„ tirez du Livre de Job : *Dieu me l'a*
„ *donnée*, *Dieu me l'a ôtée*, *le Nom du*
„ *Seigneur ſoit benit.* Le jeune Prince,
„ ayant lû ces Paroles, prit ſur le champ
„ un Crayon, & écrivit au bas de la Car-
„ te de Riga : *Dieu me l'a donnée*, *le Dia-*
„ *ble ne me l'ôtera pas.* Ainſi, dans les Ac-
„ tions les plus indifférentes de ſon En-
„ fance, ce Naturel indomptable laiſſoit
„ ſouvent échaper des Traits qui mar-
„ quoient ce qu'il devoit être un jour.

Circonſtance de ſon Couronnement. p. 17.

Une Circonſtance du Couronnement de Charles XII mérite d'être rapportée. L'Archevêque d'Upſal eſt en poſſeſſion de faire cette Cérémonie : „ c'eſt de tant de
„ Droits, que ſes Prédéceſſeurs s'étoient
„ arrogez, preſque le ſeul qui lui reſte.
„ Après avoir, ſelon l'uſage, donné
„ l'Onction au Prince, il tenoit entre ſes
„ mains la Couronne pour la lui remet-
„ tre ſur la Tête : Charles l'arracha des
„ mains de l'Archevêque, & ſe couronna
„ lui-même, en regardant fiérement le
„ Prelat. La multitude, à qui tout air
„ de grandeur impoſe toujours, applau-
„ dit

„ dit à l'action du Roi. Ceux même,
„ *ajoute fort judicieuſement notre Auteur*,
„ qui avoient le plus gemi ſous le Deſpo-
„ tiſme du Pere, ſe laiſſérent entrainer à
„ loüer dans le Fils cette fierté qui étoit
„ l'augure de leur ſervitude.

L'Hiſtoire de Pierre le Grand étant étroitement liée avec celle de Charles XII., M. de Voltaire s'eſt cru obligé de tracer le Portrait des Moſcovites, avant que le Czar en eut fait un Peuple.

„ Leur Religion étoit & eſt encore cel- *Portrait*
„ le des Chrétiens Grecs; mais, mélée de *des* Moſ-
„ Superſtitions auxquelles ils étoient d'au- covites.
„ tant plus fortement attachez, qu'elles p. 25.
„ étoient plus extravagantes, & que le
„ joug en étoit plus génant. Peu de Moſ-
„ covites ôſoient manger du Pigeon, par-
„ ce que le Saint Eſprit eſt peint en for-
„ me de Colombe. ------- Dieu & Saint
„ Nicolas étoient les Objets de leur Cul-
„ te; &, immédiatement après eux, le Czar
„ & le Patriarche. L'Autorité de ce der-
„ nier étoit ſans bornes, comme leur Igno-
„ rance. ------ Il ſe promenoit à Cheval
„ deux fois l'an, ſuivi de tout ſon Cler-
„ gé en cérémonie. Le Czar à pied te-
„ noit la bride du Cheval, & le Peuple ſe
„ proſternoit dans les ruës, comme les
„ Tartares devant leur Grand Lama. La
„ Confeſſion étoit pratiquée; mais, ce
„ n'étoit que dans le cas des plus grands
„ Crimes. Alors, l'Abſolution leur pa-
„ roiſſoit néceſſaire, mais non le repen-
„ tir.

„ tir. ------ Ils faiſoient ſcrupule de boire
„ du lait un jour de jeune ; mais, les Pe-
„ res de Famille, les Prêtres, les Fem-
„ mes, les Filles, s'enivroient d'Eau de
„ vie les jours de Fêtes. On diſputoit ce-
„ pendant ſur la Religion en ce Païs,
„ comme ailleurs ; la plus grande Querel-
„ le étoit, ſi les Laïques devoient faire le
„ Signe de la Croix avec deux doigts ou
„ avec trois. Un certain Jacob Murſoff,
„ ſous le précedent Regne, avoit excité
„ une Sedition dans Aſtracan, au ſujet de
„ cette Diſpute.

Tels étoient ceux dont Pierre Alexiowits fit dans la ſuite des Hommes. Charles XII avoit l'avantage d'en trouver déjà de tous faits, & outre cela les Soldats de l'Univers les plus vaillans & les mieux
p. 40. diſciplinez. M. de Voltaire rapporte à ce dernier égard, que le Monarque Suedois avoit ordonné, que, dans une Victoire, aucun de ſes Soldats ne dépouillât un mort, qu'après en avoir obtenu la permiſſion ; & que, lorſque ce Prince étoit avec ſon Armée devant Copenhague,
„ les Païſans aimoient mieux vendre leurs
„ denrées aux Suedois leurs Ennemis,
„ qu'aux Danois qui ne les payoient pas
„ ſi bien. Les Bourgeois de la Ville fu-
„ rent même obligez de venir plus d'une
„ fois chercher, au Camp du Roi de Sue-
„ de, des Proviſions qui manquoient dans
„ leurs marchés.

Bataille C'eſt à cette Valeur & à cette Diſcipline,

ne, que Charles eut l'obligation du ſuccès heureux, & preſque incroyable, de la Bataille de Narva. Ce Prince „ parut „ avec huit mille hommes fatiguez d'une „ longue marche, devant un Camp de „ cent mille Moſcovites, bordé de cent „ cinquante Canons de bronze „ ; & donna ſes Ordres pour l'Attaque, avant que ſes Troupes euſſent eu le temps de prendre quelque repos. *de* Narva. p. 48. 49.

„ Un Officier Général lui ayant repré- p. 48. 49.
„ ſenté la grandeur du peril, Quoi! vous „ doutez, lui dit-il, qu'avec mes huit mille „ braves Suedois je ne paſſe ſur le Corps „ à cent mille Moſcovites? Un moment „ après, craignant qu'il n'y eut un peu „ de fanfaronade dans ces paroles, il cour- „ rut lui-même après cet Officier: N'ê- „ tes-vous donc pas de mon Avis, lui „ dit-il? N'ai-je pas deux Avantages ſur „ les Ennemis; l'un, que leur Cavalerie „ ne pourra leur ſervir; & l'autre, que le „ lieu étant reſſerré, leur grand nombre „ ne ſera que les incommoder; & qu'ainſi „ je ſerai réellement plus fort qu'eux?

Parmi les Priſonniers faits à la Journée p. 55. & de Narva, on en vit un, qui étoit un *ſuiv.* grand exemple des Révolutions de la Fortune: il étoit Fils aîné & Héritier du Roi de Georgie. ------ Son Pere avoit été chaſſé de ſon Royaume par ſes propres Sujets, & avoit mieux aimé recourir à l'Empereur de Moſcovie qu'à celui des Turcs. Le jeune Prince fut pris dans l'Ac-

l'Action dont il s'agit, & envoyé par Charles à Stokholm, où il mourut quelques années après. Cependant, ce Roi „ ne put s'empécher, en le voyant partir, „ de faire tout haut devant ſes Officiers „ une Réflexion naturelle ſur l'étrange „ deſtinée d'un Prince Aſiatique, né au „ pied du Mont Caucaſe, & qui alloit vi„ vre captif parmi les glaces de la Suede. „ C'eſt comme ſi j'étois un jour priſon„ nier, dit-il, chez les Tartares de Cri„ mée. Ces paroles ne firent alors aucu„ ne impreſſion; mais, dans la ſuite, on „ ne s'en ſouvint que trop, lorſque l'E„ vénement en eut fait une Prédiction.

Une Victoire ſi ſignalée, & qui tenoit en quelque ſorte du prodige, perſuada aux Moſcovites, que les Suedois étoient de vrais Sorciers. Ainſi, afin d'oppoſer un Pouvoir ſurnaturel à une Puiſſance infernale, ils adreſſerent à S. Nicolas, Patron de la Moſcovie, la Priére ſuivante.

Priere des Moſcovites à S. Nicolas. p. 56.

O Toi, qui eſt nôtre Conſolateur perpétuel dans toutes nos adverſitez, Grand Saint Nicolas, infiniment puiſſant, par quel peché t'avons-nous offenſé dans nos Sacrifices, genuflexions, reverences, & actions de graces, que Tu nous ayes ainſi abandonnez? Nous avions imploré Ton Aſſiſtance contre ces terribles inſolens, enragez, épouvantables, indomptables, deſtructeurs, lorſque, comme des Lions & des Ours, qui ont perdu leurs petits, ils nous ont attaquez, effrayez, bleſſez, tuez par milliers; nous, qui ſommes

ton Peuple? Comme il eſt impoſſible que cela ſoit arrivé ſans Sortilege & ſans l'Enchantement, nous te ſupplions, O Grand Saint Nicolas, d'être nôtre Champion, & nôtre Porte-Etendart; de nous delivrer de cette foule de Sorciers; & de les chaſſer bien loin de nos Frontieres, avec la recompenſe qui leur eſt dûe.

Nous paſſons tout d'un coup à la pré- Livre III.
miere Entrevuë entre le Roi de Suede & Auguſte Roi de Pologne. Les Bottes de Charles XII furent le ſeul ſujet d'entretien de deux Rois, „ dont l'un ôtoit une Cou-
„ ronne à l'autre. Auguſte ſur-tout par-
„ loit avec un air de complaiſance, & de
„ ſatisfaction, que les Princes, & les
„ Hommes accoutumez aux grandes Af-
„ faires, ſavent prendre au milieu des
„ Mortifications les plus cruelles. Char-
„ les affecta de donner toujours la droite
„ au Roi Electeur: mais, bien loin de re-
„ lacher de ſes Demandes, il en fit encor
„ de plus dures; & voulut, entr'autres
„ choſes, que ce Prince écrivît à Staniſlas
„ une Lettre de Félicitation ſur ſon Ave-
„ nement à la Couronne. Auguſte fut
„ donc forcé d'écrire à ſon Rival la Let-
„ tre ſuivante.

MONSIEUR ET FRERE,

Comme je dois avoir des Egards pour les Priéres du Roi de Suede, je ne puis m'empêcher de feliciter votre Majeſté ſur ſon Avenement à la Couronne, quoique peut-être le Trai-

Lettre du Roi Auguſte au Roi Stani-

ſlas. p. 149. *Traité avantageux, que le Roi de Suede vient de conclure pour votre Majeſté, m'eut dû diſpenſer de ce Commerce. Toutes fois, je felicite votre Majeſté, priant Dieu que vos Sujets vous ſoient plus fideles qu'ils ne me l'ont été.*

AUGUSTE, Roi.

Staniſlas répondit :

MONSIEUR ET FRERE,

Réponſe du Roi Staniſlas. p. 147. *La Correſpondance de votre Majeſté eſt une nouvelle Obligation que j'ai au Roi de Suede. Je ſuis ſenſible, comme je le dois, aux Complimens que vous me faites ſur mon Avénement. J'eſpère que mes Sujets n'auront point lieu de me manquer de Fidelité: j'obſerverai les Loix du Royaume.*

STANISLAS, Roi de Pologne.

Mort de Patkul, p. 144, 150. Le Supplice du malheureux Patkul, livré aux Suedois contre le Droit des Gens, n'eſt ignoré de perſonne. Cependant, les Relations ordinaires ne font pas mention de quelques Particularitez qui méritent d'être rapportées. Ce Seigneur „ étoit fiancé avec une Dame Saxonne nommée „ Madame d'Enſilden, qui avoit de la „ naiſſance, du merite, & de la beauté, „ & qu'il avoit compté d'épouſer à peu „ près dans le tems même qu'on le livra „ au Supplice. Il recommanda au Cha„ pelain d'aller la trouver pour la conſo„ ler, & de l'aſſurer qu'il mouroit plein de

„ de tendreſſe pour elle. Quand on l'eut „ conduit au lieu du Supplice, & qu'il „ vit les roues & les pieux dreſſez, il „ tomba dans des convulſions de frayeur, „ & ſe rejetta dans les bras du Miniſtre „ qui l'embraſſa, en le couvrant de ſon „ manteau & en pleurant. Alors, un Of- „ ficier Suedois lût à haute voix un pa- „ pier dans lequel étoient ces paroles.

On fait ſçavoir, que l'Ordre très exprès de Sa Majeſté, notre Seigneur très clement, eſt que cet homme, qui eſt traitre à la Patrie, ſoit roué & écartelé pour reparation de ſes crimes, & pour l'exemple des autres. Que chacun ſe donne de garde de la Trahiſon, & ſerve ſon Roi fidelement. „ A ces mots „ de *Prince très clement.* Quelle Clemen- „ ce! dit Patkul; & à ceux de *traitre à la* „ *Patrie*, Helas! dit-il, je l'ai trop bien „ ſervie. „

Ce Titre de *clement*, donné ſi à propos au Roi de Suede, nous rappelle un trait des Voyages de Lemuel Gulliver, qui, pour le ſens, revient à ceci: ſavoir, Que jamais les Sujets d'un Roiaume, dont cet Auteur fait la Deſcription, n'étoient plus effraiez, que lorſque les Arrêts, que leur Souverain faiſoit publier, commençoient par exalter ſa Bonté & ſa Clémence; ces ſortes de Préfaces annonçant d'ordinaire l'Oppreſſion d'un Innocent, ou quelque autre Injuſtice criante. Remarque d. J.

Le troiſieme Livre finit par l'imprudente Viſite que Charles XII, ſuivi ſeulement de

ou quatre Officiers, rendit au Roi Auguſte. En rejoignant ſon Armée, le Monarque Suedois trouva tous ſes Généraux aſſemblez en Conſeil de Guerre. „ Il leur en demanda la cauſe. Le Gé„ néral Renchild lui dit, qu'il comptoit „ aſſiéger Dresde, en cas qu'on eut rete„ nu Sa Majeſté priſonniere. *Bon*! dit „ le Roi, *on n'oſeroit, on n'oſeroit.* Le „ lendemain, ſur la Nouvelle qu'on re„ çut que le Roi Auguſte tenoit Conſeil „ extraordinaire à Dresde, *Vous verrez*, „ dit Renchild, *qu'ils délibérent ſur ce* „ *qu'ils devoient faire hier.*

Nous paſſons ſous ſilence la fameuſe Bataille de Poltava, & ne dirons autre choſe de l'affaire du Pruth, ſinon „ que „ dans le tems que le Czar échapé de ce „ mauvais pas ſe retiroit tambour battant „ & enſeignes déployées, arrive le Roi „ de Suede, impatient de combattre, & „ de voir ſon ennemi entre ſes mains. Il „ avoit couru plus de cinquante lieuës à „ cheval, depuis Bender juſqu'au près „ d'Yaſſi. Il deſcend à la tente du Com„ te Poniatosky; le Comte s'avança triſ„ tement vers lui, & lui aprit comment „ il venoit de perdre une occaſion qu'il „ ne recouvreroit peut-être jamais.

Tom. II. Livre V. p. 55, & ſuiv.

„ Le Roi, outré de colere, va droit à „ la tente du Grand Viſir : il lui repro„ che, avec un viſage enflammé, le Trai„ té qu'il vient de conclure. J'ai droit, „ dit le Grand Viſir d'un air calme, de

faire

„ faire la Guerre & la Paix. Mais, ajoû-
„ te le Roi, n'avois-tu pas toute l'Armée
„ Moſcovite en ton pouvoir ? Notre Loi
„ nous ordonne, repartit gravement le
„ Viſir, de donner la Paix à nos ennemis
„ quand ils implorent notre miſericorde.
„ Eh, t'ordonne-t'elle, inſiſte le Roi en
„ colere, de faire un mauvais Traité,
„ quand tu pouvois impoſer telles Loix
„ que tu voulois ? Ne dépendoit-il pas de
„ toi d'amener le Czar priſonnier à Conſ-
„ tantinople ?

„ Le Turc, pouſſé à bout, répondit ſé-
„ chement : Et qui gouverneroit ſon Em-
„ pire en ſon abſence ? Il ne faut pas que
„ tous les Rois ſoient hors de chez eux.
„ Charles repliqua par un ſourire d'indi-
„ gnation : il ſe jetta ſur un Sopha ; &,
„ regardant le Viſir d'un air plein de co-
„ lere & de mépris, il étendit ſa jambe
„ vers lui, & embaraſſant exprès ſon é-
„ peron dans la robe du Turc, il la lui
„ déchira, le releva ſur le champ, re-
„ monta à cheval, & retourna à Bender
„ le deſeſpoir dans le cœur.

„ Poniatosky reſta encor quelque tems
„ avec le Grand Viſir, pour eſſayer par des
„ voyes plus douces de l'engager à tirer
„ un meilleur parti du Czar ; mais, l'heu-
„ re de la Priere étant venue, le Turc,
„ ſans répondre un ſeul mot, alla ſe la-
„ ver & prier Dieu.

On ſçait que Charles XII. perdit la Vie au Siege de Frederickshall ; mais, les Cir-

conſtances de ſa Mort ont été racontées de pluſieurs manieres différentes. Voici ce que notre Auteur aſſure ſçavoir de véritable ſur cet Evénement.

Mort de Charles XII. p. 207, 208.

„ Le Roi étoit expoſé preſqu'à mi-
„ corps à une Batterie de Canon, poin-
„ tée vis-à-vis de l'angle où il étoit. Il
„ n'y avoit alors auprès de ſa Perſonne
„ que deux François : l'un étoit M. Si-
„ ker ſon Aide de Camp, homme de tê-
„ te & d'execution, qui s'étoit mis à ſon
„ ſervice en Turquie; l'autre étoit l'In-
„ génieur Mégret. Le Canon tiroit ſur
„ eux à cartouche ; mais le Roi, qui ſe
„ découvroit davantage, étoit le plus ex-
„ poſé. A quelques pas derriere étoit le
„ Comte Swerin, qui commandoit la
„ Tranchée. Le Comte Roſſe, Capitai-
„ ne aux Gardes, & un Aide de Camp,
„ nommé Kulbert, recevoient des ordres
„ de lui. Siker & Megret virent dans ce
„ moment le Roi de Suede qui tomboit
„ ſur le Parapet en faiſant un grand ſou-
„ pir. Ils s'approchérent : il étoit déja
„ mort; une balle, peſant une demi livre,
„ l'avoit atteint à la temple droite, &
„ avoit fait un trou dans lequel on pou-
„ voit enfoncer trois doigts. Sa tête étoit
„ renverſée ſur le parapet : l'œuil gauche
„ étoit enfoncé ; & le droit entierement
„ hors de ſon orbite. L'inſtant de ſa
„ Bleſſure avoit été celui de ſa Mort.
„ Cependant, il avoit eu la force, en ex-
„ pirant d'une maniere ſi ſubite, de met-

tre

„ tre par un mouvement naturel la main
„ ſur la garde de ſon Epée. Il étoit en-
„ core dans cette Attitude. A ce Spec-
„ tacle, Megret, Homme ſingulier & in-
„ différent, ne dit autre choſe, ſinon,
„ *Voilà la Piece finie; allons-nous-en.*

„ Ainſi périt, à l'âge de trente & ſix
„ ans & demi, Charles XII, Roi de Sue-
„ de, après avoir éprouvé ce que la
„ Proſpérité a de plus grand, & ce que
„ l'Adverſité a de plus cruel, ſans avoir
„ été amolli par l'une, ni ébranlé un
„ moment par l'autre... Avant la Ba-
„ taille, il n'avoit que de la Modeſtie;
„ après la Défaite, que de la Fermeté...
„ Homme unique, plûtôt que Grand-
„ Homme; & admirable, plûtôt qu'à imi-
„ ter. Sa Vie doit aprendre aux Rois
„ combien un Gouvernement pacifique
„ & heureux eſt au deſſus de tant de
„ Gloire. „

Jugement ſur cet Ouvrage.

Il ſeroit aſſez inutile, après ce qu'on vient de lire, de faire l'Eloge de la Maniere noble & ſenſée dont cette Hiſtoire eſt écrite. Cependant, nous ne ſçaurions nous empécher de remarquer, que le Langage des Dieux s'accordant rarement avec ce Stile ſimple qui convient ſi bien aux grands Evénemens, nous avons une double Obligation à M. de Voltaire d'avoir ſçu reconcilier enſemble la Poëſie & l'Hiſtoire, qui ne ſont pas toûjours bonnes Amies, quoi que Sœurs.

CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX, ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES REMARQUES.

COMEDIE, ET ROMANS.

I.

Arlequin Janſéniſte, ou la Critique de la Femme Docteur *, Comédie.* A Cracovie, chez Jean le Sincere, 1732, in 8, 172 pagg.

Caractere de ces ſortes de Critiques, & partic. de celle-ci.

DEPUIS que Moliere s'eſt aviſé de répondre aux Cenſeurs de ſon *Ecole des Femmes* dans ſa *Critique de l'Ecole des Femmes*, il n'y a ſi chetif petit Poetereau, qui, après avoir publié quelque miſérable Rhapſodie de Théatre, ne ſe croïe autoriſé à en faire une méchante Critique, & ne s'imagine aller par-là de pair avec cet illuſtre Ecrivain : &, de toutes ces prétendues Critiques, peut-être n'y en a-t-il jamais eu de plus pitoïable que celle dont nous venons de donner le Titre. Nul Gout, nul Génie, nuls Sentimens, nuls Caracteres ; mais, en revanche,

* *Voiez ci-deſſus, Tom. XVIII, pag.* 501.

„ rêt, eſt une juſte douleur de la perte p. 17.
„ que j'ai faite, & qui eſt toûjours pre-
„ ſente à mon eſprit : c'eſt pour pleurer
„ une épouſe que j'adorois, & pour n'ê-
„ tre plus compté au nombre des habi-
„ tans d'un monde qu'elle n'habite plus.
Le motif étoit tendre ; quoi que peut-
être pas tout à fait naturel.

Un homme d'un caractere ſi ſingulier *Hiſtoire*
meritoit une maitreſſe extraordinaire. Ja- *du Soli-*
mais elle ne voulut entendre parler de *taire.*
Mariage, tant qu'il fut plus riche qu'elle ;
mais, à peine fut-il à moitié ruiné, qu'elle
commença à devenir plus traitable. Ce-
pendant, il lui reſtoit des ſcrupules : „ Je p. 26.
„ crois fortement, *diſoit-elle*, que le Ma-
„ riage refroidit l'Amour, & cauſe des re-
„ pentirs. Je ne veux pas m'expoſer à
„ en avoir & à être moins aimée de
„ vous. Un Amant, fatigué de la vertu
„ de ſa maîtreſſe, veut à quelque prix
„ que ce ſoit ſatisfaire des deſirs, qu'une
„ longue réſiſtance a rendus plus violens :
„ il ſe pare du nom d'Epoux ; & alors,
„ pouvant être heureux, il ne ſe ſoucie
„ plus de l'être... Si je vous donne ma
„ main, il me ſemble qu'il m'arriveroit
„ quelque choſe de ſiniſtre : je ne puis y
„ ſonger ſans frayeur. „ Cependant, com-
me il y avoit dans le voiſinage de mauvai-
ſes langues, qui gloſoient ſur les fréquen-
tes viſites que notre Amant rendoit à ſa
Maitreſſe, celle-ci lui dit un jour ; „ Eh p. 28, 29
„ bien, je vais ſurmonter la répugnance

ex-

„ exceſſive que je ſens pour le Mariage ;
„ je cede enfin, puiſqu'il le faut..... Je
„ ne puis diſtinguer ce qui trouble mon
„ eſprit : mais, il eſt plein de choſes fa-
„ cheuſes, que j'entrevois avec peine, &
„ que je ne puis vous exprimer ; je crois
„ qu'il m'arrivera quelque choſe, &c.

Le Vieillard ne ſurvécut pas long-tems à ſon triſte Recit ; mais, avant que de mourir, il eut ſoin de laiſſer une bonne quantité de diamans à ſon eleve, qui, graces à ce ſecours, parcourt toute la Flandre en habit d'homme, ne trouvant, au lieu de ſes parens qu'elle cherchoit, que force mauvaiſes Avantures. De Flandre, elle ſe rendit à Paris, où elle fit connoiſſance avec un jeune Italien habillé en fille, & qu'elle croyoit telle. On ſent aſſez le genre de Reconnoiſſance qui doit ſe faire : cependant, ces deux Amants ne s'épouſerent qu'à Florence, après avoir parcouru la France & une partie de l'Italie, en tout bien & en tout honneur. L'Incroiable n'eſt pas moins prodigué dans le Tome ſecond.

ECRITURE, ET CRITIQUE SACRÉE.

IV.

Votum Davidicum, COR MUNDUM CREA IN ME DEUS, *à centum quinquaginta amplius Metaphraſtis expreſſum Carmine Hebraico, Græco, Latino, Germanico, &c. : commendatum Uſibus ſtudioſæ Juventutis in memoriam Johannei Hamburgenſis hac in Urbe ante hos ducentos Annos feliciter inſtaurati. Præmiſſus eſt Elenchus, ſubjunctaque brevis Notitia Alphabetica Metaphraſtarum, qui Pſalmos, vel univerſos, vel nonnullos, per Linguas ſive Idiomata amplius viginti reddiderunt. Edidit* JO. ALB. FABRICIUS. Hamburgi, Sumptu Viduæ Felgineriæ, 1729, in 4, 128 pagg.

CEUX, qui ont vû l'*Oraiſon Dominicale*, publiée, il y a environ 18 ans, en cent-cinquante Langues, par les Soins de Mrs. Chamberlaine & Wilkins, ſe formeront aiſément une Idée préciſe de ce petit Volume, qui contient le 12 Verſet du Pſeaume LI, traduit en Vers, en plus de vingt Langues, & par plus de cent-cinquante Traducteurs ou Paraphraſtes. A la vérité, ces Recueils ſeroient plus curieux qu'utiles, s'ils n'offroient préciſément aux Yeux des Lecteurs, que la Diverſité

Ce que c'eſt que cet Ouvrage.

de

de ces Traductions, & des Caracteres des Langues dans leſquelles elles ſont faites. Mais, Mr. Wilkins a joint au prémier une belle Préface de ſa façon, & des Diſſertations ſavantes de diverſes habiles Gens touchant les Langues & leur Uſage; & Mr. Fabricius a accompagné celui-ci d'une Notice curieuſe de tous les Traducteurs des Pſeaumes en Vers, en quelque Langue qu'ils aient écrit. Quoique les Auteurs y ſoient quelquefois multipliés, comme Mle. *Cheron*, & Mle. *le Hay*, dont on fait mal à propos deux différentes Perſonnes, néanmoins, on ſera ſans doute ſurpris d'en trouver un ſi grand Nombre: &, malgré cela, on pourroit bien augmenter encore cette Notice; témoins les Reviſions de Mrs. Jurieu & de Joncourt, qui ne s'y trouvent point notées.

V.

THEODORI HASÆI, *dum viveret S. S. Th. D. & Prof. ad Ædem B. Mariæ Paſt. ut & Collegii Scientiarum Regii, quod Berolini floret, Sodalis, Diſſertationum & Obſervationum Philologicarum Sylloge.* Bremæ, Sumtibus Hermanni Jægeri, 1731, in 8, 650. pagg. ſans la Preface & quelques Tables des Matieres.

Préface de l'Editeur.

L'OUVRAGE Poſthume, dont on vient de lire le Titre, eſt comparé par l'Editeur à un pauvre Orphelin, dont il

étoit juſte d'avoir Soin. C'eſt donc à ce Soin, que nous devons les onze Diſſertations ſuivantes.

I. *De Zabulonis præ Sidone Præſtantia, ad illuſtrationem* Geneſ. XLIX. 13; c'eſt-à-dire, de la Prééminence de Zabulon ſur Sidon. Les Mots du Texte ſont : *Zabulon ſe logera au Port des Mers, & ſera au Port des Navires, & ſon Côté vers Sidon.* Que ſi l'on ne voit pas dans ces Paroles la Supériorité dont parle nôtre Auteur, c'eſt que la Particule עַל, *vers*, doit être rendue, ſelon lui, par celle de *ſur* : Explication, qui lui paroit préférable aux trente-huit autres qu'on a données du même Monoſyllabe. Mais, en quoi conſiſtoit cette Supériorité? Ce n'étoit, ni en Antiquité, ni en Réputation, ni en Grandeur, ni en Agrémens de la Vie, ni en Etendue de Commerce, ni en Richeſſes. Sidon l'emportoit ſur la plûpart de ces Points: mais, d'un autre côté, les Paroles de Jacob donnent la Préférence à Zabulon, en ce qu'elles indiquent la Ville de Nazareth, où J. C. devoit être conçu, & paſſer une partie de ſa Vie; & cette Lumiere Evangélique, qui devoit répandre ſes prémiers Rayons ſur le Païs dont il s'agit. *Sujets des Diſſertations.* pag. 4.

II. *De Naphtalitide, Apoſtolorum Patria, ad illuſt.* Gen. XLIX. 2. *Nephtali*, dit le Patriarche mourant, *eſt une Biche lachée, il donne des Paroles qui ont de la Grace.* Cet Oracle, ſuivant M. *Haſæus*, re-

regarde les Apôtres, nez la plûpart dans la Contrée de *Nephtali*; douez d'une Eloquence ſurnaturelle, & d'une Diligence extraordinaire à s'acquitter de la Commiſſion qui leur avoit été donnée.

III. *De Gloria Templo ſecundo per Spiritûs S. in eo Apparitionem acceſſura, ad Hagg.* II. 5 & ſeqq.

IV. V. *De Ligno Sittim, ad illuſtranda multa S. S. loca.* Notre Auteur croit, que ce Bois étoit un eſpéce d'Epine *Arabique*, que Pline appelle *Acacia*. Cette même Epine ſert de Solution à la Queſtion propoſée dans la Diſſertation ſuivante. Il s'agit d'y ſavoir de quelle ſorte de Bois étoit le Buiſſon ardent que vit autrefois
p. 254. Moïſe. Un Auteur moderne a conjecturé, que c'étoit un Palmier: mais, M. *Haſæus* n'eſt point de ſon Avis, ſoit par Reconnoiſſance pour le Service que l'*Acacia* lui a rendu dans l'Article précédent; ſoit à cauſe du Sens Etymologique du Terme de l'Original; ſoit, enfin, parce que l'Epine eſt plus féconde en Explications allégoriques, qu'aucun autre Arbuſte.

VI. *De Statua Hæmorhoiſſæ.* VII. *De Maumuth ſive Maman, quod Animal in Regionibus Septentrionalibus ſub Terram vivere referunt.* VIII. & IX. *De Manathu ſive Lamentin.* X. *De Etymo vocis Druidum.* XI. *De Perſide Ægypto vicina, ad illuſtrat. Verſuum aliquot Virgilii Georg. Libr.* IV. Verſ. 290. Les Vers, dont il eſt queſtion, & qui

qui ont été de tout tems la Croix des Interpretes, ſont :

Nam qua Pellæi gens fortunata Canopi
Accolit effuſo ſtagnantem flumine Julum
Et circum pictis vehitur ſua rura Phaſelis ;
Quaque Pharetratæ, *vicinia* Perſidis *urget,*
Et viridem Ægyptum nigra fœcundat arena,
Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in Ora,
Uſque coloratis Amnis devexus ab Indis.

On demande, comment la *Perſe* peut être placée en *Egypte*, & dans le Voiſinage du *Nil* ; & comment *Virgile* peut dire que ce Fleuve vient des *Indes* ? Mr. *Le Clerc* a voulu reſoudre la difficulté, en changeant quelque choſe au Texte, & en liſant :

Quaque Pharetratæ VICINA PATHYRIDIS *urget,*
Et viridem Ægyptum.

Au reſte, ce Critique tache de prouver par plus d'une Autorité, que la *Pathyride* eſt le même Païs que la *Thebaide*. Mais, nôtre Auteur, ſans altérer le Texte, remarque, que les *Perſes*, conduits en *Afrique* par *Hercule*, avoient anciennement occupé une partie de la *Nigritie*, ſituée au deſſus de l'*Egypte*.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

V I.

JCAN. FOY-VAILLANT *Seleucidarum Imperium, ſive Hiſtoria Regum Syriæ ad Fidem Numiſmatum accommodata: Editio ſecunda nitidior & emendatior.* Hagæ-Comitum, apud P. Goſſe & J. Neaulme, 1732, in folio, 274 pagg. præter Proleg.

Editions & Extraits de cette Hiſtoria Seleucidarum.

IL y a déjà très long-tems, que cette belle Hiſtoire eſt connue & eſtimée des Gens-de-Lettres: & l'on en trouvera deux Extraits, faits lors de ſa Publication; l'un, dans le *Journal des Savans de Paris* du 26 Mai 1681, pagg. 189--191; & l'autre, dans les *Acta Eruditorum Lipſienſia* du Mois d'Avril 1682, pag. 121 & ſuivantes. Le dernier, ſur-tout, mérite d'être lû, puiſqu'il en donne une Idée très nette & très préciſe; & nous croions qu'il ſuffit d'y renvoier nos Lecteurs.

Cette nouvelle Edition eſt effectivement plus belle & plus éxacte que la prémiere; & ſes trois *Indices* ſont, non ſeulement rectifiés en beaucoup d'Endroits, mais même augmentez de divers Articles intéreſſans & néceſſaires.

Hiſt. Ptolomæo-

Les mêmes Libraires vendent auſſi l'*Hiſtoria Ptolomæorum Ægypti Regum ad Fidem*

dem Numiſmatum accommodata du même Auteur, imprimée *à Amſterdam, chez les Huguetans, en* 1701, *in folio* de même forme: & ces deux Volumes, réünis enſemble, font une *Hiſtoire* complete *des Rois d'Egypte & de Syrie*, d'autant plus digne de la Curioſité des Lecteurs, qu'elle eſt toute fondée ſur les Médailles de ces Princes, & ſur les Autoritez des anciens Auteurs qui en ont parlé, ſouvent rapportées dans leurs propres Termes.

rum *du même Auteur.*

Nous ajoûterons par occaſion, pour ceux qui ne ſavent que l'Anglois ou le François, qu'aux Médailles près, cette même Hiſtoire eſt auſſi très bien traitée dans le bel Ouvrage de Mr. Prideaux, intitulé en Anglois *The Old and New Teſtament collected in the Hiſtori of the Jews and Neighbouring Nations, &c.*; & en François, *Hiſtoire des Juifs & des Peuples voiſins, &c.*: & qu'on la peut aiſément trouver dans celui-ci, par le moien des Mots PTOLOMÉE, SELEUCUS, ANTIOCHUS, &c., de la *Table des Matieres*, qui eſt parfaitement bien dreſſée.

Ces Hiſtoires en Anglois & en François.

VII.

Hiſtoire des Papes, depuis St. Pierre juſqu'à Benoit XIII inclusivement. A la Haye, chez Henri Scheurleer, 1732, in 4, 4 voll. Tome I, St. Pierre-Leon III, 615 pagg. Tom. II, Etienne V --- Lucius II 1145, 654 pagg. ſans la *Lettre* Préliminaire & la *Table*.

But de cet Extrait.

CE ſont ici les deux prémiers Volumes de l'*Hiſtoire des Papes*, que nous avons annoncée autrefois *. Ils ne ſeront mis en Vente, que dans quelque tems d'ici: mais, le Libraire nous en a communiqué la *Préface*, ou la *Lettre de l'Auteur à l'Editeur*, qui en tient lieu; & c'eſt ce dont nous nous contenterons de parler aujourd'hui.

Deſſein de l'Auteur.

Le prémier Deſſein de l'Auteur n'étoit, dit-il, que de donner au Public un bon *Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Mr. Fleuri*. Il en avoit même déjà fait ſes Extraits, avec toute la Fidélité qu'éxige la Qualité d'Abbréviateur: mais, après avoir conſulté les autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, afin de ne donner point un Abrégé dans lequel les Fautes fuſſent copiées, & peut-être même multipliées, il trouva beaucoup de Choſes à rectifier touchant les Papes; &

* Journal Literaire, *Tom. XVI, pag.* 191. *& ſuivi.*

& cela lui fit naitre la Penſée de ſe ſervir de ſes divers Matériaux pour compoſer leur Hiſtoire. Il ſe procura donc les Ecrits néceſſaires pour une ſemblable Vûe; & l'Ouvrage, que nous annonçons préſentement, eſt le Fruit de ſon Travail. Il le publie, parce qu'il croit, qu'il fera plaiſir au Public, & qu'il pourra lui être utile, tant par les bons que les mauvais Exemples dont il eſt rempli. A la vérité, il proteſte, après l'ingénieux Auteur des *Lettres Perſannes*, qu'*aiant lû les Hiſtoriens de l'Egliſe & des Papes pour s'édifier, ils ont ſouvent fait en lui un Effet tout contraire* *: & il ne doute point, que ceux, qui liront ſon Ouvrage, ne ſoient ſcandaliſés des Exemples des plus grands Vices qu'il a été obligé d'y rapporter. L'Avarice, l'Ambition, les Parjures, les Sacrileges, le Mépris formel des Choſes ſaintes, les Deſordres les plus affreux, les Débauches de toute eſpéce & les plus outrées, enfin une Corruption totale dans la Doctrine & dans les Mœurs, ſe trouvent en effet repréſentez d'une maniere très marquée dans l'Hiſtoire des Papes. Mais, n'aiant aucun Intérêt à blamer ou loüer leur Conduite, il s'eſt vû forcé de rapporter, avec toute l'Exactitude & toute l'Impartialité poſſible, des Faits autentiques, que la Vérité & les Loix Hiſtoriques ne lui permettoient

* CXX Lettre Perſanne.

en aucune façon, ni de déguiſer, ni de ſupprimer : perſuadé d'ailleurs, qu'il faudroit abſolument renoncer à la Lecture de toute Hiſtoire, ſi l'on avoit la fauſſe Délicateſſe de ne pouvoir ſe réſoudre de trouver à chaque page les plus grands Excès, & les Cataſtrophes les plus terribles. En effet, ajoute-t-il, l'Hiſtoire Profane ne cede en rien à celle de l'Egliſe ſur ce Point : l'une & l'autre nous propoſent à l'envi des Nérons & des Sardanapales ; &, dans l'une comme dans l'autre, on voit également, des Empoiſonnemens, des Meurtres, des Aſſaſſinats, & des Brigandages.

Matiére de cette Hiſtoire.

On verra particuliérement dans celle-ci, que la Vertu & les bonnes Mœurs, rétablies par la Prédication de l'Evangile, ſe ſoutinrent, à l'aide de la Piété des prémiers Papes & des autres Prélats de l'Egliſe Chrétienne, juſqu'à la Converſion Politique de Conſtantin : mais qu'alors, les Chrétiens, animez d'un Zêle furieux & barbare, commencérent à ſe haïr & à ſe perſécuter impitoïablement les uns les autres ; & que les Pontifes Romains, profitant habilement de ces Haines & de ces Perſécutions, étendirent peu à peu leurs Prétenſions & leur Autorité, & ſe formérent enfin cet Empire prodigieux que nous admirons encore aujourd'hui. On s'attache donc à prouver ſolidement ici : I. Que la Juridiction Univerſelle, qu'ils s'attribuent, eſt abſolument détruite par des Faits autentiques. II. Que leur Pouvoir

ſur

ſur le Temporel des Rois eſt une Prétenſion très criminelle. III. Que leur Infaillibilité eſt chimérique. IV. Que les Fideles ne ſont point obligés d'avoir pour les Papes une Soumiſſion aveugle. V. Que les Papes ſont ſoumis aux Conciles. VI. Qu'ils ne ſe méloient point autrefois des Affaires des autres Evêques, ſur leſquels ils n'avoient aucune Autorité. VII. On ſoutient par-tout avec Fermeté les Droits des Princes, & les Libertez de l'Egliſe Gallicane, contre les Uſurpations des Souverains Pontifes. VIII. Enfin, on condamne avec Liberté une infinité d'Abus, que les Papes ont introduits dans l'Egliſe à la faveur de l'Ignorance & du Deſordre.

Avis de l'Auteur important.

Telle eſt l'Idée générale, que l'Auteur nous donne de ſon Ouvrage. Mais, il ſeroit très fâché, dit-il, qu'on en jugeât par la prétendue *Hiſtoire de Gregoire VII*, qu'on a vûe dans le *Programme* publié en 1730; & qui n'étoit, ni de ſon Arrangement, ni de ſon Stile: & il prie très inſtamment ceux, qui pouroient en douter, de vouloir bien la conférer avec celle qu'on trouvera ici, pour ſe deſabuſer d'une Opinion qui lui ſeroit ſi deſavantageuſe. Outre qu'il regarde la Vie de ce fameux Pontife comme incomparablement mieux traittée dans ſon Récit que dans l'autre, il y a ajouté ſon *Office Eccléſiaſtique*, introduit & ſupprimé depuis peu en Allemagne, en France, en Hollande, &

ailleurs: & ce petit Morceau tout ſeul fait parfaitement bien voir, que Rome eſt toujours animée du même Eſprit, & n'a encore rabbatu quoique ce ſoit de ſes exorbitantes Prétenſions.

Les deux autres Volumes ſont actuellement ſous Preſſe, & ne ſe feront pas longtems attendre.

VIII.

La Vie du Pape Alexandre VI, & de ſon Fils Céſar Borgia: contenant les Guerres de Charles VIII & Louis XII, Rois de France, & les principales Négociations & Revolutions arrivées en Italie, depuis l'Année 1492 *juſqu'en* 1506; *avec les Piéces Originales qui ont raport à l'Ouvrage: par* ALEXANDRE GORDON. *Traduite de l'Anglois.* A Amſterdam, chez Pierre Mortier, 1732, 12, 2 voll. Tom. I, 301 pagg. ſans l'Epitre Dedicatoire, un Avertiſſement, une Préface de 40 pages, une Table des Matieres, & un ample Catalogue de Livres nouveaux. Tom. II, 525 pagg.

Avertiſſement. p. 6, 7.

L'AVERTISSEMENT du Libraire eſt une eſpéce d'Abrégé de Controverſe entre les Proteſtans & ceux de la Communion de Rome. „ Quelle Horreur, *dit-il*, qu'un Pape, dont toute la Conduite fait voir par un Tiſſu des Crimes énormes, que celui qui ſe dit le Chef de l'Egliſe de Jéſus-Criſt l'emporte en Infamie

„ famie ſur les Scélérats les plus déteſtez
„ du Paganiſme!

En verité, *continue-t-il*, il faut avoir une Foi bien Catholique, pour croire, quand on penſe aux Aléxandres, aux Jules, aux Bonifaces, & tels autres, „ que „ le Saint Eſprit ait préſidé à leur Elec- „ tion!

Préface de l'Auteur.

M. Gordon emploie les prémieres pages de ſa Préface à faire l'Eloge de l'Hiſtoire en général. Celle, dont il vient de nous faire part, eſt des plus tragiques. Pour en donner une Idée en peu de mots, M. Gordon rapporte le Sommaire qu'en a fait M. de Leibniz. „ Jamais, *dit ce* „ *fameux Ecrivain en parlant du Pape* A- „ léxandre, on n'avoit vû, ni à Rome, „ ni même dans tout le Monde, une „ Cour plus ſouillée de Crimes, que celle „ de ce Pontife. Trois Vices capitaux y „ diſputoient à qui l'emporteroit; ſavoir, „ la Cruauté, l'Impudicité, & la Perfi- „ die: ils étoient tous trois couronnez „ de Sceleratteſſe, & couverts du ſacré „ Voile de la Religion; de ſorte qu'il n'y „ a point de Siécle qui puiſſe égaler celui- „ là en Mechanceté. p. 17, 18.

„ Lucrece, Fille d'Aléxandre, étoit „ auſſi fameuſe par ſa Débauche, que „ l'autre Lucrece l'étoit par ſa Chaſteté. „ Céſar Borgia, Duc de Valentinois, Fils „ d'Aléxandre, ne l'étoit pas moins par „ un double Fratricide, & un Inceſte „ commis avec ſa propre Sœur. Ce Fils

„ ſe montra digne d'un tel Pere, par le „ Parjure, le Poiſon, & l'Aſſaſſinat, „ qu'il employa à la Deſtruction totale „ de ſes Ennemis : mais, à la fin, l'Uni- „ vers vit un Exemple mémorable de la „ mauvaiſe Réüſſite qu'eurent ſes Crimes ; „ il fut exilé avant ſa Mort, & devint „ Victime de la Vengeance publique.

Mais, il ne ſuffit pas d'avancer des Faits ſi odieux, il faut les prouver d'une Maniere qui ne laiſſe aucun lieu de ſoupçonner, que c'eſt par un Eſprit d'Animoſité, qu'on décrie le Chef d'une Egliſe, dont on a quelques Raiſons d'être mécontent.

pag. 21. Les Auteurs, auxquels M. Gordon s'eſt le plus fié, & qui lui ont fourni les meilleurs Matériaux, ſont Guicciardin, Tomaſo Tomaſi, Burchard, Platine, Machiavel, & Bembo.

Ecrivains ſuivis par l'Auteur. Guicciardin, Bembo, & Machiavel, ſont trop connus & trop eſtimez pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire l'Eloge. „ Pour ce „ qui regarde l'autre Hiſtorien dont j'ai

Tomaſi. „ parlé, ſavoir Tomaſo Tomaſi, en qui „ je me ſuis tant confié en cet Ouvrage, „ ſi quelqu'un ſouhaite connoître particu- „ liérement ſon Caractere & ſa Capacité, „ il n'a qu'à conſulter la Préface faite par „ l'Auteur, qui en a donné une ſeconde „ Edition, avec des Additions à la Vie „ de Céſar Borgia. Je ne crois pas, en „ vérité, connoître aucun Auteur plus „ authentique, plus laborieux, & plus „ judicieux, que ce Tomaſi, &c....

„ Bur-

„ Burchard étoit Contemporain du Pape Aléxandre VI, & étoit auſſi ſon „ Maitre des Cérémonies. Le docte & „ judicieux Bayle, Leibniz, & d'autres, „ ont regardé ſes Ecrits comme les Sources les plus pures de la Vérité de l'Hiſtoire d'Aléxandre VI. En effet, outre qu'il étoit Témoin oculaire de tout „ ce qu'il rapporte de ce Pape, avec lequel il demeuroit dans le Palais Pontifical, ſa maniere d'écrire fait encore „ beaucoup en faveur de la Vérité de ſon „ Journal: il eſt ſimple & modeſte, plein „ de Négligences, & mêlant indifféremment & ſans art les Langues Françoiſes, Latines, & Italiennes, ſans qu'on „ y découvre rien de cet Artifice, qu'on „ remarque généralement dans les Ecrits „ de ceux qui veulent impoſer. On trouve ſouvent qu'il donne à Aléxandre le „ Titre de *Sanctiſſimus Dominus noſter*, „ dans le tems même qu'il fait voir ce „ Pape coupable de Meurtre, & d'Actions „ les plus impures & les plus abominables: & ce qui prouve que ce bon Allemand, Maitre des Cérémonies, n'avoit aucune Pique ſécrete contre le Pape, c'eſt que, lorſqu'il peint les Vices „ de ce Pontife, il le fait avec une Simplicité accompagnée de Veneration.„ *Burchard.*

On voit aſſez, ſans qu'il ſoit beſoin d'entrer dans un plus grand Détail, que M. Gordon eſt entiérement à couvert du Reproche de Partialité; & qu'il a ſuivi des *Jugement ſur cet Ouvrage.*

Gui-

Guides plus fideles, que n'ont fait avant lui les Maimbourgs, les Varillas, & leurs pareils.

IX.

Vie de Monſieur de Pâris, Diacre du Dioceſe de Paris; avec les Requêtes des Curez à M. l'Archevêque, & d'autres Piéces curieuſes. A Utrecht, chez Corneille-Guillaume le Febvre, 1732, in 12, 323 pagg. ſans l'*Avertiſſement* & la *Table des Chapitres.*

D'où eſt extrait cet Ouvrage.

CET Ouvrage eſt la Reviſion, ou, pour mieux dire, la *Refonte* abrégée de deux *Vies de Mr. de Pâris*, l'une manuſcrite, & l'autre imprimée d'une maniere extraordinairement fautive. Il eſt compoſé, nous dit-on dans l'Avertiſſement, ſur des Mémoires originaux fort éxacts : & l'on en eſt uniquement redevable au ſeul Mr. T. . . . ; encore ne les a-t-il accordez qu'avec beaucoup de Peine & de Reſtrictions aux Inſtances preſſantes & réïtérées de Mr. de Pâris, Conſeiller au Parlement de Paris, Frere du Défunt : car, Mr. B. . . ., Confeſſeur de celui-ci depuis bien des années, & même entre les mains duquel il eſt mort, garde un profond Silence, & n'a jamais rien voulu dévoiler.

Vie de M. de Pâris.

Mr. François de Pâris, dont il s'agit particuliérement dans cet Ouvrage, étoit né

né à Paris, le 30 de Juin 1690; &, après avoir paſſé toute ſa Vie dans une Retraite preſque continuelle, & dans les Exercices de la Piété la plus fervente, il mourut enfin le 1 de Mai 1727. C'eſt, penſons-nous, tout ce que nous devons noter ici de la Vie de ce pieux Solitaire; ceux, qui connoiſſent ces ſortes d'Ouvrages, ſachant aſſez, qu'à peu de choſes près, ils ſont preſque tous remplis des mêmes Spéculations Religieuſes, ou des mêmes Pratiques de Piété & de Mortification.

Celui-ci eſt ſuivi d'un Recueil de Piéces concernant les *Miracles ſans nombre qui s'opérent au Tombeau de Mr. de Páris* : & parce que ces Miracles ſont tous les jours expoſez à la Contradiction de quantité de Mécréans, & que quelques-uns d'entre eux ont été malignement traittés de Guériſons imparfaites; pour diſſiper la mauvaiſe Impreſſion que de ſemblables Imputations pouroient faire, on a ajouté ici un Miracle de St. Germain de l'Auxerois, qui n'eſt, ni plus entier, ni plus parfait. Mais, outre que c'eſt moins-là juſtifier ces Miracles, que rappeller celui de St. Germain à quelque Examen peu favorable, on n'a pas pris garde, qu'autoriſer ainſi les *Demi-Miracles* de Mr. de Pâris par ceux de St. Germain, c'eſt s'engager tacitement à recevoir pour bons & réels tous les Contes miraculeux, & toutes les Extravagances dévotes, dont les *Vies de Marie Alacoque, du Frere Fiacre, de la bonne Ar-*

Piéces touchant ſes Miracles. P. 183.

melle,

melle, & de tant d'autres, ſont ſi abondamment remplies. Car, quelque ridicules que les Partiſans de M. de Pâris aient trouvé tous ces Contes & toutes ces Extravagances; & quelque incroiable qu'il paroiſſe, qu'on en pût trouver ailleurs d'auſſi pitoiables : ce ne ſont pourtant que des Copies renouvellées de ceux qu'on trouve à foiſon dans leurs anciens Légendaires ; & c'eſt ce qu'un ſeul Exemple prouvera ſuffiſament.

Miracles nouveaux copiés d'après les anciens.

„ Frere Jean de la Croix, Valet & Croix „ domeſtique du Pere Bernard, mécon- „ tent des longues & fréquentes Extaſes „ de ſon Maitre, s'en plaignoit vivement „ à ſon Confeſſeur. *Mon Maitre veut que* „ *je le ſerve à la Meſſe*, diſoit-il. *Je le* „ *fais de tout mon Cœur. Mais, il lui ar-* „ *rive quelquefois, lorſqu'il eſt à l'Autel,* „ *de demeurer ravi en Extaſe, une, deux,* „ *& trois Heures de ſuite. Cela m'emba-* „ *raſſe fort ; car, je ſuis néceſſaire ailleurs.* „ *Quand je lui ai préparé à manger, &* „ *que je vas l'avertir de ſe mettre à Table,* „ *je le trouve extaſié ſur ſon Oratoire. Ce-* „ *la n'eſt-il pas inſupportable ? Il veut que* „ *je liſe pendant qu'il eſt à Table : &, dès* „ *que je viens à prononcer le Nom de Dieu,* „ *le voilà auſſi-tôt en Extaſe. Dites-lui* „ *donc, s'il vous plait, mon Pere, qu'il* „ *range ſi bien ſes Extaſes, qu'elles ne l'em-* „ *pêchent point de s'aquitter des Devoirs* „ *de la Vie Civile* *. Là-deſſus, le Confeſſeur

* Vie du Pere Bernard, par le P. Lempereur, Jéſuite, *pag.* 239.

feſſeur ordonne, le Pénitent écoute, Dieu retient ſes Graces, le Diner de Frere Jean de la Croix ne ſe refroidit plus; &, par conſéquent, voilà les Dons & les Faveurs Divines ſubordonnées à l'Impatience du chétif Cuiſinier d'un pauvre Prêtre! Qui s'imagineroit pouvoir jamais trouver ailleurs quelque choſe d'auſſi impertinent? Le voici, néanmoins: même réïtéré plus d'une fois; & cela, par des Ecrivains tout autrement diſtingués que le Pere Lempereur, & concernant des Perſonnages de tout autre Poids que le Pere Bernard. Goſwin, Abbé de Citeaux, défendit à St. Bernard de faire tant de Miracles; St. François d'Aſſiſe défendit à Pierre Cataneo, qui avoit été ſon Vicaire Général, d'en plus faire aucun: & ils obéirent avec beaucoup de Soumiſſion l'un & l'autre. Mais, quelque choſe de bien plus extraordinaire encore, Pierre de Limoges, Prieur de l'Ordre de Grammont, fit la même Défenſe à St. Etienne, Fondateur de cet Ordre, ſous Peine de voir jetter ſes Reliques dans la Riviere; & il étoit trop de ſon intérêt de s'expoſer à un Chatiment ſi terrible *. Quelle Pitié! Cependant, les Défenſeurs de M. de Pâris n'oſeroient rejetter ces Miracles, non plus que leurs Adverſaires celui de St. Germain.

X.

* *Voiez les* Actes des Saints de Bollandus, *le* St. Bernard du P. Mabillon, *les* Vies des Saints de Baillet, *&c.*

X.

Relation de la Maniere dont Gabrielle Gantier, Veuve de Lorme, fut frappée d'une Paralyſie ſubite au Tombeau de M. de Pâris, le 4 Août 1731 : *avec un Détail des Circonſtances les plus ſinguliéres qui ont précédé & ſuivi cet Evénement, recueillies par M.* CHAULIN, *Prêtre, Docteur en Théologie, de la Faculté de Paris, Confeſſeur de la Malade.* A Utrecht, chez Etienne Neaulme, 1732, in 12, 46 pagg.

Conviction de l'Auteur.

L'AUTEUR de cette Relation, appellé auprès d'une Malade de l'Hôtel-Dieu de Paris pour la confeſſer, fut tellement touché du Récit qu'elle lui fit de la Cauſe extraordinaire de ſa Maladie, qu'il ne fit aucune difficulté de la regarder comme un Miracle, & de l'affirmer comme tel à M. l'Archévêque de Paris en ces Termes : *Vous aurez la bonté de vous ſouvenir, Monſeigneur, que vous m'avez dit*, Si vous me diſiés, *J'ai vû, Je ſai par moi-même*, je vous croirois. *Hé bien! pour le coup, je puis vous dire, que j'ai vû* ; veni, vidi, victus ſum : *Oui, je ſuis, venu, j'ai vû! je ſuis vaincu* *. Cependant, il nous paroit par ſa Relation même, qu'il n'avoit *vû* autre choſe que la Malade, & le ſimple Récit qu'elle lui avoit fait de ſon Avanture ;

* *Pag.* 12.

vanture; & que, pour ſi peu de choſe, ce n'étoit gueres la peine de ſe comparer à Céſar. Quoi qu'il en ſoit, voici ce Fait, tel que l'Auteur nous le raconte lui-même; & c'eſt, nous imaginons-nous, tout ce que nos Lecteurs ſe ſouciront de ſavoir de cette Affaire.

Fait en Queſtion.

„ Gabrielle Gantier, Veuve de Lor-
„ me, Etalleuſe ſur le Quai de la Mé-
„ giſſerie, penſoit mal ſur les Miracles
„ qui s'opérent au Tombeau de M. de
„ Pâris. Elle en plaiſantoit même. *St.*
„ *Médard eſt là-bas*, diſoit-elle; *je n'ai*
„ *pas envie d'y courrir. Que vont-ils faire-*
„ *là? Ste. Genevieve & Saint Ovide ſont*
„ *mes Saints favoris. Je ne connois point*
„ *St. Pâris.* Quelquefois, elle ſe déve-
„ loppoit d'avantage, & ne ménageoit
„ plus ſes Expreſſions. *Va-t-en*, diſoit-
„ elle aux Paſſans, *Va-t-en porter ta Boſ-*
„ *ſe ou ta Galle à St. Pâris.... Quand*
„ *mon Chat aura la Patte caſſée, je l'y*
„ *porterai auſſi. Vraiment, ſi les Janſé-*
„ *niſtes font des Miracles, les Reliques ſe-*
„ *ront à bon Marché.* Cependant, déter-
„ minée ſans ſavoir pourquoi ni com-
„ ment, je ne ſai quelle Curioſité la
„ prend de voir une fois le Tombeau du
„ nouveau SAINT, & d'éprouver ſon
„ grand Credit, dont on lui racontoit tant
„ de Merveilles. *Je ſaurai*, diſoit-elle
„ en elle-même, *s'il me fera quelque cho-*
„ *ſe*; & la voilà qui part. Arrivée dans
„ le petit Cimetiere, & contrefaiſant l'in-

„ firme, elle ſe fit conduire par deux „ Femmes vers la Tombe déja couverte „ d'autres Malades; & elle ne trouve de „ Place, que pour s'y coucher ſur le Cô- „ té droit. Mais, à peine y eut-elle été „ un demi-quart-d'heure, que ſe ſentant „ ſaiſie ſubitement d'un Engourdiſſement „ général, & percluſe de toute cette Moi- „ tié de ſon Corps, elle ſe mit à crier, „ *Miſéricorde*! *Miſéricorde*! *Dieu me pu-* „ *nit*! *Je ſuis perdue*! & répandit ainſi „ l'Effroi tout au tour du Tombeau §. *Vengeance & Punition Divine*! n'eut pas manqué de répéter le Bon-Homme Homenas de Rabelais, s'il ſe fût rencontré-là.

Suſpenſion de l'Auteur.

Malheureuſement pour M. Chaulin, M. l'Archevêque de Paris ne s'eſt pas tout-à-fait trouvé d'auſſi bonne Compoſition. Après divers Interrogatoires préalables, il a jugé à propos de le ſuſpendre de ſes Fonctions Eccléſiaſtiques: & c'eſt à ſe plaindre amérement de la Sévérité de cette Suſpenſion, qu'eſt emploïé le reſte de cette Relation.

§ *Tiré des pages* 3 *&* 5 *de cette* Relation.

BIBLIOGRAPHIE.

XI.

PAULI COLOMESII, *Rupellenſis, Italia & Hiſpania Orientalis, ſive Italorum & Hiſpanorum, qui Linguam Hebræam vel alias Orientales excoluerunt, Vitæ; ex Autographo Auctoris nunc primùm editæ & Notis inſtructæ à* JO. CHRISTOPHORO WOLFIO, *Paſtore ad D. Catherinæ & Scholarcha.* Hamburgi, Sumptibus Viduæ Felgineriæ, 1730, in 4, 256 pagg. præter *Dedicationem*, *Præfationem*, & *Indices.*

Sort du Mſt. de cet Ouvrage.

LORSQUE feu M. Colomiés fit imprimer ſa *Gallia Orientalis* à la Haie, chés Adrien Vlacq, en 1665, in 4, il s'engagea de publier dans peu ce qu'il avoit recueilli de même concernant les *Flamans*, les *Italiens*, les *Allemans*, & les *Anglois*, qui s'étoient diſtingués dans la République des Lettres par leur Connoiſſance dans les Langues Orientales * : &, de tems en tems, il avoit cité ou indiqué les uns ou les autres de ces Recueils, dans les divers Ecrits qu'il avoit depuis donnez

* Belgas *autem*, Italos, Germanos, Anglos, *& alios, ſi dexter faverit Apollo, brevi dabimus.* Colomeſius, Galliæ Orient. *ſign.* X. 3.

au Public §. Mais, comme on ne ſavoit ce que ces Recueils étoient devenus depuis ſa Mort arrivée le 13. Janvier 1692, on les regardoit en quelque façon comme perdus, & l'on deſeſpéroit preſque de les voir jamais paroitre. L'on a donc été fort agréablement ſurpris de voir ſortir de deſſous Preſſe, & cela lors qu'on s'y attendoit le moins, ſon *Italia* & ſon *Hiſpania Orientalis*; & d'apprendre en même tems, que ſon *Belgium Orientale*, & ſa *Germania Orientalis*, ont été vûs par MMrs. Geoffroi Thomaſius & Henri-Ludolf Bentheim, & pourroient bien de même être quelque jour donnez au Public *.

Son Edition,

faite ſur l'Original de l'Auteur,

Il y a tout lieu de croire, que l'Edition de l'*Italia & Hiſpania Orientalis*, a été faite un Manuſcrit, que l'Auteur avoit préparé pour l'Impreſſion, & qui avoit été remis pour cet effet à un Libraire de la Rochelle établi à Amſterdam †. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'elle l'a été ſur un, que M. Herman van de Wall, Miniſtre de l'Egliſe Luthérienne à Amſterdam, a communiqué à Mr. Wolfius, qui nous le donne comme l'Original de l'Auteur même: & qu'elle eſt enrichie de Notes très curieuſes par le même M. Wolfius; &, outre cela, de *VIII Lettres de*

avec des Notes de M. Wolfius.

§ *Voiez ſa* Bibliotheque Choiſie, *pag.* 156, *& ſes* Obſervationes Sacræ, *à la fin.*

* Wolfii Præfat. *Sign.*)(. 4.

† Dict. de Bayle, *Tom. I, pag.* 904.

de l'illuſtre *Iſaac Caſaubon à Pierre Perillau, ſon Beau-Frere, Miniſtre de l'Egliſe de l'Ile-Bouchard* *, leſquelles ne ſe trouvent point dans la belle & magnifique Edition de Janſſon d'Almeloveen. Elles s'étendent depuis le 20 Juillet 1601, juſqu'au 11 Mars 1605; & ce qu'on y apprend de plus curieux eſt que Jaques Pinatel, Officier de la Monnoie de Paris, qui avoit donné ſon Nom de *Pinatelles* à des Piéces de ſix Blancs en 1577, fut pendu quelque tems après, pour en avoir fait de fauſſes.

Caractere de l'Ouvrage.

Quoi que le Titre de cet Ouvrage, auſſi-bien que celui du *Gallia Orientalis*, faſſe parade du Mot *Vitæ*, tous ceux, qui connoiſſent le dernier, ſavent parfaitement bien, qu'il ne contient néanmoins preſque autre choſe que des Paſſages de divers Auteurs concernant les Savans dont on y traitte; & que, par conſéquent, ce ſont bien moins les *Vies* de ces Savans, que des *Mémoriaux* pour y ſervir. Il en eſt de même ici: avec cette Différence pourtant, que Colomiés paroit avoir fait beaucoup plus d'Attention aux Savans *Orientaliſtes* Italiens & Eſpagnols, qu'aux François; puiſque M. Wolfius lui en indique plus, & lui en auroit encore pu indiquer d'avantage †, dans ſes Tables, qu'il

* *On les trouvera pagg.* 137---146.

† *Par éxemple, pour les Italiens*, Richard de Florence, Platon de Tivoli, Gentil de Foligni, Simon de Genes, Pierre d'Abano, Abraham de Balmis, *&c.*; &

n'en a réellement emploiés dans ſon Livre.

Article concernant Gérard de Crémone, &

De tous ceux qui s'y trouvent, nous ne parlerons ici que de GERARD DE CREMONE, ou DE CARMONE, qui devoit inconteſtablement y entrer ; ſoit qu'il ſoit Eſpagnol, comme le prétend l'Auteur ; ſoit qu'il ſoit Italien, comme nous nous croions bien fondez à le ſoutenir. *Gerardus, Patriâ Carmonenſis*, dit-il * ; &, là-deſſus, il rapporte les Autoritez de cinq Auteurs, qui ont parlé de ce Savant : mais, ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt que, de ces cinq Autoritez, il n'y en a qu'une ſeule qui ne ſoit point contre lui. A la vérité, M. Wolfius l'appuie par une ſeconde, dans une de ſes Notes ſur cet Article ; mais, cela ne nous fait nullement changer de Sentiment. En effet, nous ne concevons pas que l'Autorité de cinq ou ſix Auteurs, tous Etrangers, & dont le plus ancien eſt poſtérieur de 400 ans au Perſonnage dont il s'agit, puiſſe être mis en parallelle avec celle de quinze Italiens de compte fait, quelques-uns contemporains & concitoïens, & trois de plus Hiſtoriens de Crémone, qui dépoſent tous unanimement, que Gérard étoit, ou de Sabioneda dans le Territoire de Crémone, ou de Crémone même ; mais, qui ne conteſtent point, qu'il n'ait paſſé en Eſpagne,

& *pour les Eſpagnols*, Meirio, Marc & Pierre de Tolede, Jean de Seville, & *autres*.

* Ital. & Hiſp. Orient. *pag.* 214.

gne, & enſeigné à Tolede, où l'on croit qu'il eſt mort. Ajoûtez à cela, non ſeulement, qu'aucun de ceux, qui ont traité des Hommes Illuſtres de cette Nation avant Nicolaò Antonio, ne l'a mis en ce Rang; mais, bien plus encore, que l'Hiſtorien particulier de la Ville de Carmonne, qui a fait un Chapitre exprès *De los Varones, aſſi en Letras, como en Armas, que ha havido en Carmona*, n'y fait abſolument aucune mention de notre Gérard §: qu'il n'y a pourtant nulle Apparence, qu'il eut négligé un Homme ſi propre à illuſtrer ſon Sujet, s'il l'avoit effectivement connu pour Habitant ou Citoïen de cette Ville; &, par conſéquent, qu'aucun Eſpagnol ne s'étoit encore alors aviſé de le regarder comme ſon Compatriote.

Je ne dis rien d'une autre Erreur de Colomiés, qui fait vivre ce prétendu Eſpagnol en 1140: & cela, par ce que les Journaliſtes de Veniſe ont parfaitement bien prouvé, que Gérard étoit mort avant la fin du XII Siécle †; & que M. Wolfius a adopté cette Preuve dans une de ſes Remarques. *ſon Age.*

On peut par-là ſe former quelque Idée de ces Remarques. Pour achever d'en donner le Caractere, j'ajoûterai ici, que, ſur ce que Colomiés attribue très mal-à- *Caractere des Notes.*

§ Antiquedades y Excellencias de la Villa de Carmona, por J. S. B. Arellano, *pag.* 217 *Ed.* 1628.

‡ Giornale de' Letterati d'Italia, *Tom. XV*, *pag.* 209, 219.

propos à Caſaubon la *Corona Regia ſeu Panegyrici Jacobi I Fragmenta*, M. Wolfius remarque très bien, que ce Libelle étoit de la façon du ſatirique Scioppius *. Mais, lors qu'il lui paroit étonnant, que Patin ait pû attribuer un ſemblable Ouvrage à Caſaubon, il nous paroit plus étonnant encore, qu'il puiſſe compter ſi fort ſur le Témoignage d'un Recueil tel que le *Patiniana*.

* Notæ in Ital. & Hiſt. Orient. *pag.* 137.

XII.

FREDERICI ROTH-SCHOLTZII, *Bibliopolæ Norimbergenſis & Altorfini, Theſaurus Symbolorum ac Emblematum; i. e. Inſignia Bibliopolarum & Typographorum, ab Incunabulis Typographiæ, ad noſtra uſque Tempora, &c. Præmiſſa ſunt*, JOHANNIS-CONRADI SPOERLII *Diſſertatio Epiſtolaris, quæ Introductionis locum tueri poterit*, & GEORGII ANDREÆ VINHOLDI *Programma de quibusdam Notis & Inſignibus Bibliopolarum & Typographorum.* Norimbergæ & Altorfii, apud Hæred. Joh. Dan. Tauberi, 1730 & 1731, in folio 64 pagg. & 38 Tab. æneis.

Ouvrages ſur le même Sujet.

QUELQUE peu intéreſſant que paroiſſe en lui-même ce Sujet, divers Auteurs n'avoient pourtant pas laiſſé de le trouver digne de leurs Soins. Quelques-uns

uns d'entre eux en avoient déja même publié leurs Eſſais ; & nous allons indiquer ceux qui ſont parvenus à notre Connoiſſance.

I. GEORGE DRAUDIUS, dont on verra le Deſſein dans le Titre ſuivant : *Typographicus Diſcurſus, experimentalis, varius, utilis, & jucundus; cum præcipuorum, illorum cum primis quorum Impenſis Libri in Lucem prodeunt*, INSIGNIBUS, *quæ Frontiſpiciis Librorum imprimere conſueverunt, eorumdemque Expoſitionibus conjecturalibus, &c.* Draudius lui-même cite cet Ouvrage comme réellement imprimé *à Francfort, en* 1625, *in* 8 (1); & divers Savans de Réputation, tels que Maittaire (2), Reimann, Struvius (3), & pluſieurs autres, l'ont de même cité depuis : mais, M Spoerl ſoutient hautement, que cet Ouvrage n'a jamais été vû de perſonne ; qu'il n'a été cité ainſi que ſur la Foi de Draudius, qui avoit apparemment quelque Deſſein de le publier ; & qu'il n'a été mis par ce mauvais Compilateur dans ſa *Bibliotheca Claſſica*, que de même que quantité d'autres, qui n'ont jamais plus réellement exiſté (4). Lipenius mériteroit très bien le même Reproche, puis qu'à toutes les Editions chimériques *Draudius.*

(1) *Voiez ſa* Bibliotheca Claſſica, *pag.* 1275.

(2) De Ortu & Progreſſu Artis Typographicæ, *pag.* 47.

(3) Introd. in Notit. Rei Litter. *pag.* 893.

(4) Spoerlii Introd. *pag.* 4--6.

riques de Draudius, il en ajoûte aſſez ſouvent de ſemblables, & ſinguliérement celle du fameux Traité *de tribus Impoſtoribus*, qu'il nous apprend avoir été imprimée *en* 1669, *in* 8 (5).

Roetenbeccius. II. MICHEL ROETENBECCIUS, Médecin de Nuremberg, dont l'Ouvrage eſt intitulé *Emblemata quibus utuntur Typographi in Germaniâ, Galliâ, & Italiâ*; & ſe conſerve en Manuſcrit dans la Bibliotheque de M. Jean-Jaques Beyer, Médecin d'Altorf, & Préſident de l'Académie des Curieux de Nature. Ses Explications ſont autant d'*Epigrammes*; & il doit y en avoir un aſſez beau Nombre, puiſque ce Manuſcrit ne contient pas moins de 683 feuillets (6); mais, on ne nous dit point de quelle Grandeur.

Catherinot. III. NICOLAS CATHERINOT, dont le petit Recueil, intitulé *Deviſes des Imprimeurs*, ſe trouve dans ſon *Art d'Imprimer*, pages 9 & 10. Ce n'eſt qu'une très ſimple Indication des Noms des Imprimeurs, & des Corps de leurs Deviſes.

Baillet. IV. ADRIEN BAILLET, dont l'Opuſcule eſt intitulé, *Marques ou Enſeignes des principaux Imprimeurs & Libraires qui ont paru juſqu'au Milieu de notre Siécle*, & ſe trouve tout à la fin du I Volume de ſes *Jugemens des Savans* (7). Ce n'eſt

(5) Lipenii Biblioth. Philoſ. *Tom. II, pag.* 722.
(6) Spoerlii Introd. *pag.* 7 & 8.
(7) *Pag.* 223--225 *d'Edit. d'Amſt. in* 4.

n'eſt qu'une ſimple Indication de ces Marques ou Enſeignes, & des Noms des Imprimeurs qui s'en ſont ſervis.

V. Dès le commencement de ce Siécle, un jeune Libraire de Paris s'étoit amuſé à ramaſſer de tous côtez tout ce qu'il avoit pu rencontrer de Titres de Livres ornez de quelque Déviſe; &, après les avoir diviſés en Nations, les Nations en Villes, les Villes en Libraires, & les Libraires par Ordre Chronologique, il avoit commencé de les accompagner d'Explications courtes & préciſes ſous le Titre de *Symbolographia Typographica*: mais, s'étant depuis attaché à quelque choſe de plus néceſſaire, il a tout-à-fait abandonné ce Deſſein; & la plûpart de ſes Titres ainſi négligés ſe ſont à la fin diſſipez. *Un Libraire de Paris.*

VI. Le Pere PELLEGRINO-ANTONIO ORLANDI, Carme de Bologne, dont on a deux petites Piéces intitulées; *Notizie delle Marche e Cifre in Lettere, delle quali ſi ſervirono gli antichi Impreſſori nell'Opere loro ſtampate nel Milleſimo di* 1400; & *Notizie delle Marche in Figure, colle quali gli antichi e moderni Impreſſori diſtinſero l'Opere loro.* Elles ſe trouvent depuis la page 228 juſqu'à la 246 de ſon *Origine e Progreſſi della Stampa o ſia dell'Arte Impreſſoria, e Notizie dell'Opere ſtampate dall'Anno* M. CCCC. LVII. *all'Anno* MD., imprimé *à Bologne, chez Conſtantino Piſario, en* 1722, *in* 4: & ſont auſſi peu éxactes que cet Ouvrage, qui eſt d'ailleurs preſque tout tiré des *Incunabula Typo-* *Orlandi.*

pographiæ de *C. de Beughem*, & des *Annales Typographici* de *M. Mettaire* ; & cela, avec tant d'Exactitude, qu'on y a copié juſqu'aux Fautes d'Impreſſion corrigées par ce dernier (8).

Roth-Scholtz, & Contenu de ſon Recueil.

Mais, tout cela n'offroit que des Projets abandonnez, ou que des Eſſais fort médiocres ; &, comme le remarque fort bien M. Spoerl, mais peut-être en Termes un peu trop magnifiques, l'Honneur de traiter publiquement le premier ce Sujet avec quelque Etendue étoit réſervé à M. Roth-Scholtz, Libraire de Nuremberg & d'Altorff (9). Il nous donne donc aujourd'hui 315 de ces Marques, Deviſes, ou Emblemes ; & elles ſont diviſées en XXVIII Sections, aſſez paſſablement gravées ſur autant de Planches de Cuivre. Lors qu'il aura pouſſé ſa Collection juſqu'à mille, il nous promet d'y joindre une Explication, ſuivie d'une Table Chronologique des Imprimeurs & des Libraires qui ſe ſont ſervis de ces Deviſes ; & de deux autres Tables Alphabetiques, l'une de leurs Noms, & l'autre des Lieux de leurs Demeures (10) : &, afin qu'on puiſſe dès à préſent juger de ſa Méthode, il nous donne ici, par maniere d'Eſſai, l'Explication de ſa Planche XIX, qui contient les Deviſes de la Librairie des Héritiers des Taubers, avec leſquels il ſe trouve aujourd'hui en Société à Nuremberg

(8) *Voiez en les pages* 135, 434, & 348.
(9) Spoerl. Introd. *pag.* 4, 26.
(10) Idem, ibid. *pag.* 38, 39.

berg (11). Cette Explication particuliére eſt précédée de celle que Claude Minos avoit autrefois donnée des Deviſes d'Alde Manuce, de Robert Etienne, de Plantin, & de quelques autres fameux Imprimeurs; & même elle ſe trouve augmentée ici de quelques petites Additions tirées de la *Symbolotheca docta* de Theodore Cruſius (12).

Epoque de ces Deviſes.

Selon M. Spoerl, le prémier Livre, auquel les Imprimeurs aient mis leurs Enſeignes ou leurs Armoiries, eſt la *Bible* imprimée *à Mayence, chez Jean Huſt & Pierre Schoeffer de Gernſzheim, en* 1462, *in folio* (13); mais, nous nous trompons fort ſi nous n'avons vû la même Marque à leur *Catholicon Joannis Januenſis de* 1460, ou à leur *Durandi Rationale Divinorum Officiorum de* 1459, & peut-être même à tous les deux: c'eſt, néanmoins, ce que nous ne voudrions pas affirmer. Quoi qu'il en ſoit, l'Aigle éploïée, tenant d'une de ſes Serres deux Balles d'Imprimerie l'une ſur l'autre, & de l'autre un *Viſorium* ou quelque choſe d'approchant, donnée pour Armoiries à toute la Communauté des Imprimeurs par l'Empereur Frédéric III en 1440, & gravée ſoigneuſement ici

Armoiries des Imprimeurs.

(11) Roth-Scholtzii Deſcr. Inſign. Tauberianor. *pag.* 57 *& ſeqq.*

(12) *Pag.* 51 *& ſeqq.*

(13) Spoerlii Introd. *pag.* 13 *&* 14.

ici comme un Monument autentique (14), nous a paru quelque choſe de fort extraordinaire ; venant ſur-tout de la part d'un Homme qui rejette fort dédaigneuſement, & avec raiſon ce ſemble, de pareilles Armoiries accordées pour le même Sujet, & par le même Prince, à jean Mentel de Strasbourg & à ſes Héritiers (15) : & l'Auteur nous obligeroit fort de nous apprendre où il a eu le Bonheur de déterrer une Anecdote ſi rare & ſi curieuſe (16).

Au reſte, ce n'eſt point ici la prémiere Production de Mr. Roth-Scholtz en faveur de l'Imprimerie. Extrémement zélé pour l'Honneur de ſa Profeſſion, il en avoit déjà célébré les Maitres les plus illuſtres dans la Collection ſuivante, *Icones Bibliopolarum & Typographorum de Republicâ Litterariâ benè meritorum, ab Incunabulis Typographiæ, ad noſtra uſque Tempora : Pars* I & II, imprimée *à Nuremberg & à Altorf, chez ſes Aſſociés, en* 1726 & 1729, *en* 2 *Volumes in folio* : &, problablement, il ne s'arrêtera point en ſi beau Chemin.

NOU-

(14) *Pag.* 3. *Voiez auſſi ce qu'il repete pag.* 18.

(15) Spoerlii Introd. *pag.* 33. *Voiez ces Armoiries. No.* 263.

(16) Quant aux Armoiries de Fuſt & de Schoeffer, celles du prémier étoient deux Traits ou Filets paſſez en Sautoir, finiſſant en Crochets, & alaiſés ; & celles du ſecond étoient un Chévron alaiſé, accompagné de trois Etoiles, deux en Chef, & une en Pointe. Voiez leurs Editions.

NOUVELLES LITERAIRES(*).

ANGLETERRE.

LONDRES.

NOS Théologiens ſont toûjours en Armes ; & à peine une Controverſe eſt-elle aſſoupie, qu'il en renaît une autre de ſes Cendres. Il n'y a pas fort long-tems qu'on agitoit avec chaleur la Queſtion touchant l'Importance des Préceptes poſitifs de la Religion, par comparaiſon avec les moraux. Cette Diſpute étoit née d'un Ecrit poſtume du Dr. CLARKE, ſavoir ſon *Expoſition du Catéchiſme* de notre Egliſe. Le Docteur WATERLAND, choqué d'y voir extenuer, ſelon lui, l'Importance des Préceptes poſitifs, crut devoir attaquer de nouveau par cet Endroit ſon ancien Antagoniſte. Là-deſſus, le Clergé ſe partage : des Ecrits pleuvent de part & d'autre ; & la Diſpute, comme il eſt ordinaire, prenant inſenſiblement un plus grand Terrain, il a été enfin queſtion de la Suffiſance & de l'Efficace de la Religion Naturelle, du Salut des Païens, des Forces de la Raiſon, & des Avantages de la Révélation. L'Incon-

* *Nous les donnons telles que nous les recevons de ceux qui veulent bien nous les communiquer, & nous en uſerons toûjours de même.*

convénient preſqu'inſéparable des Diſputes s'eſt trouvé dans celle-ci. On a débité de part & d'autre des Sentimens outrez: les uns étendant les Droits de la Raiſon au Préjudice de la Religion Révélée: d'autres, pour relever l'Excellence de celle-ci, ôtant peut-être à celle-là quelques-uns de ſes Privileges. Les Chaires ont retenti de ce Différend, qui, par malheur, a des Racines plus anciennes. Ce qui auroit dû raprocher ces Meſſieurs du juſte Milieu, & les réünir pour la Deffenſe de la Cauſe commune, a produit un Effet tout contraire. Je veux parler d'un Livre de TINDAL, fameux *Free-thinker*, qui a pour Titre *Chriſtianity as old as the World.* Ce digne Succeſſeur de COLLINS y combat ouvertement l'Autorité de nos Ecritures, en réduiſant tout à la ſeule Religion Naturelle, & aux Maximes éternelles de la Morale. L'EVêQUE DE LONDRES publia une excellente *Lettre Paſtorale*, que vous avez pû voir en François, pour ſervir de Préſervatif aux Fidelles de ſon Diocéſe contre le Poiſon de cet Ouvrage. Mais, le Docteur WATERLAND en a entrepris la Réfutation en forme, ſous le Titre de *Scripture vindicated*, *&c.* Il en a déjà paru 3 Volumes, & le quatrieme ne tardera pas. Auroit-on crû, qu'il ſe fût rencontré un Eccléſiaſtique capable de vouloir traverſer un pareil Travail? C'eſt pourtant, ſi l'on en doit croire la Voix pu-

publique, ce qu'a voulu faire le Docteur MIDDLETON, Bibliothécaire de Cambridge, par une *Lettre* adreſſée au Docteur *Waterland* lui-même. Comme cette Lettre d'un Tour nouveau fait grand Bruit ici, vous ne ſerez-pas fâché, je croi, que je vous en donne une Idée, auſſi bien que des divers Ecrits auquels elle a donné lieu; & c'eſt ce que je ferai fort au long au prémier jour. En attendant, je me contenterai de vous marquer, qu'on a délibéré à Cambridge d'ôter à M. MIDDLETON ſon Poſte de Bibliothécaire, & de l'expulſer de l'Univerſité, à cauſe du Scandale de ſa *Lettre*; mais, que le Parti de ſes Amis a prévalu. Dans l'Interrogatoire qu'il ſubit, il n'eut garde d'avouër l'Ecrit; mais auſſi ne le deſavoua-t-il pas: & il refuſa conſtament d'en nommer l'Auteur, quoi qu'il convint qu'il le connoiſſoit. Sur cela, il eſt demeuré dans ſon Poſte, *O Tempora!*

Le Docteur WATERLAND n'eſt pas le ſeul Antagoniſte de Tindal, (lequel eſt deffunt, par parentheſe.) L'Evêque SHERLOCK publié un Livre intitulé, *De la Force & de la Foibleſſe de la Raiſon.* Un Théologien d'Oxford vient encore de publier un gros Volume ſur cette même Matiere.

On vante beaucoup un autre Ouvrage aſſez court *ſur les vrais Principes de la Religion*, où les Ennemis de la Révélation ne trouveront pas leur Compte. Il eſt de

la façon d'une Dame qui eſt la Femme du Docteur NEWCOME, Profeſſeur de Cambridge. Ce n'eſt au reſte qu'une ſeconde Edition augmentée : la prémiere fut publiée avant ſon Mariage ; ce que l'on prend ſoin d'alléguer, pour prévenir le Soupçon d'aucune Aide qu'elle ait reçuë de M. ſon Epoux, & pour aſſûrer à la Dame toute la Gloire de cette Production.

Il paroit des *Dialogues* ſous le Titre de *Minute Philoſopher*, entre trois Perſonnages ; un *Free-Thinker*, un *Chrétien*, & un *Ami commun*, qui ſert d'Arbitre. Le *Free-Thinker* y étale d'abord dans toute leur Force ſes Railleries ordinaires ; mais, il eſt relancé d'importance par le ſecond Interlocuteur, qui le couvre à ſon tour d'un Ridicule plus réel.

PAIS-BAS.

FRANEKER.

PETRI WESSELING *Oratio Funebris in Memoriam magni & generoſi Viri Sicconis à Goſlinga, Agri Franekerani Prætoris, Friſiorum Academiæ curandæ IV. Viri, Rebus Militiæ Domique geſtis illuſtriſſimi, in Templo Academico Kal. Nov.* CIↃ. IↃCC. XXXI. *dicta.* PHILIPPI-FREDERICI VEGILIN VAN CLAERBERGEN *Elegia in Funere magni & generoſi Vi-*

iri Sicconis à Goſlinga, &c. *. BARTHOLDI DOUMA VAN BURMANIA, ABRAHAMI WIELING, & PETRI WESSELING, *Carmina de eodem Argumento.* Franekeræ, apud Martinum van der Veen, 1732, in folio.

AMSTERDAM.

Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire, depuis la Naiſſance de J. C. juſqu'à la fin du X. Siécle, par JEAN LE SUEUR. *Nouvelle Edition, revue, & retouchée dans le Langage: avec l'Hiſtoire de l'Egliſe & du Monde pendant les XI & XII Siécles, par* BENEDICT PICTET. A Amſterdam, chez Pierre Mortier, 1732, in 4, 11 petits Volumes.

Mémoires Hiſtoriques & Critiques ſur divers Points de l'Hiſtoire de France, & autres Sujets curieux, par FRANÇOIS EUDES DE MEZERAY. A Amſterdam, chez J. Fr. Bernard, 1732, in 8, 2 petits Volumes.

Introduction à l'Hiſtoire des principaux Etats de l'Europe, trad. de l'Allemand de SAMUEL DE PUFFENDORFF: *Nouvelle Edition, corrigée & augmentée, &c.* A Amſterdam, chez Zacharie Chatelain, 1732, in 12, 6 voll.

Hiſtoire de Suede, traduite de l'Allemand de SAMUEL DE PUFFENDORFF,

* *Voiez ci-deſſus, Tome XVIII, pages* 438-440, *ce qui a été dit de la* 1 *Edition de cette ſeconde Piéce.*

&c. A Amſterdam, chez Zacharie Chatelain, 1732, in 12, 2 voll. Ceux, qui n'aiment point à acheter deux fois la même Edition du même Livre, ſont avertis, que cette Hiſtoire, annoncée ſéparément ainſi, ne contient autre choſe que les deux derniers Volumes de l'Article précédent.

ROTTERDAM.

Nouveaux Sermons ſur l'Hiſtoire de la Paſſion de J. C., & ſur les Sujets qui y ont du Rapport, par JAQUES SAURIN. A Rotterdam, chez Jean-Daniel Beman, 1732, in 8, 2 voll.

Le même BEMAN, aiant lû dans les Nouvelles Litéraires du *Journal des Savans* d'Avril 1732, que CHAUBERT, qui contrefait à Paris ſon Edition de la *Théologie Phyſique du Dr. Derham, a crû devoir faire venir de Hollande le peu d'Exemplaires qui y reſtoient.* BEMAN déclare, que c'eſt une Fauſſeté; qu'il n'en a vendu ou debité aucun au dit *Chaubert*; & qu'il eſt en état d'en livrer autant qu'on en aura beſoin. Il a depuis peu obtenu des Etats de Hollande & de Weſt-Friſe le Privilége d'imprimer ſeul le dit Ouvrage, & d'empêcher l'Entrée & le Débit de la Contrefaçon de France dans ces Provinces.

LA

LA HAYE.

PIERRE GOSSE avertit les Curieux, qu'il a acquis depuis peu le Fonds des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du XVIII Siécle*, *par le Sr.* DE LAMBERTY; & qu'il vient d'en publier *les IX & X Tomes*, qui completent cet important Recueil de toutes les Négociations & Traités Politiques depuis le Commencement de ce Siécle juſqu'au dernier *Traité de Vienne*. Pour le rendre d'autant plus utile, on y a ajoûté une très ample *Table des Matieres*, traittées dans tous les dix Volumes, & une belle *Carte pour l'Intelligence des Traités de la Barrierre*.

Le grand Dictionaire Géographique & Critique, *par M.* BRUZEN LA MARTINIERE. *Tom. IV.* A la Haye, chez Van Lom & De Hondt, &c. 1732, in folio. Ce Volume ne contient que les Lettres G, H, & I.

Le Conte du Tonneau, *traduit de l'Anglois du Dr.* JONATHAN SWIFT: *Nouvelle Edition*, *enrichie de Figures d'après les Deſſeins Anglois*. A la Haye, chez H. Scheurleer, 1732, in 12, 2 voll.

La Cyropædie, *ou l'Hiſtoire de Cyrus*, *traduite du Grec de* XENOPHON, *par* CHARPENTIER. A la Haye, chez P. Goſſe & J. Neaulme, 1732, in 12, 2 petits Volumes. Ce n'eſt qu'une nouvelle

Edition ; & il eut été bon de le noter dans le Titre.

Nouveau Recueil de Chanſons Choiſies ; Tome VI. A la Haye, chez P. Goſſe & J. Neaulme, 1732, in 12.

Préſervatif contre l'Incrédulité & le Libertinage, en trois Lettres Paſtorales de Mr. L'EVÊQUE DE LONDRES. *On y a joint ſon Inſtruction Paſtorale au Clergé de ſon Dioceſe, tendant au même But ; & ſes deux Lettres aux Colonies de l'Amerique touchant l'Inſtruction des Négres : trad. de l'Anglois par* ABRAHAM LE MOINE, *Miniſtre de l'Egliſe Anglicane.* A la Haye, chez Pierre Goſſe & Jean Neaulme, 1732, in 8.

Les mêmes ont actuellement ſous Preſſe *les Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, éxaminez & jugés ſelon les Regles du Barreau ; pour ſervir de Réponſe aux Objections du Sr. Woolſton & de quelques autres Auteurs : traduit de l'Anglois ſur la ſixieme Edition par* ABRAHAM LE MOINE, *&c.* Ce ſera un in 8. de pareille Forme.

TA-

TABLE DES MATIERES.

Les Noms des Auteurs, ni les Sujets des Titres, des Ouvrages compris dans les deux Tables des Articles *de ce XIX Volume, n'ont point été employez dans celle-ci, pour ne la point trop groſſir.*

A.

ABAUZIT: Diſſertation ſur des Inſcriptions de Geneve. 237

Abcès: leur Cauſe. 38

Abraham: juſtifié touchant Iſmaël. 6 &c. Eſt Chronus. 8. Loué par les Payens. 8

Abubféda: ſa Vie de Saladin. 59

Acacia: le Buiſſon ardent en étoit. 448

Académies Phyſiques & Mathematiques: leurs Avantages. 290. Liſte de Collections d'Ouvrages qu'elle ont produites. 291-293

Age: le plus propre aux Arts & aux Sciences. 178, 179

Air: éxaminé chimiquement. 330 &c.

Albe (le Duc d'): déteſté, & déteſtable. 413, 414

Alcaheſt, ou *Menſtrue univerſel*: ce qu'en penſe M Boerhaave. 344

Alchymie: quand a commencée à être connue. 105. En quoi conſiſte & ſon But. 122

Alchymiſtes : leur But, & leurs Prétentions. 122, 123. Jugement là-deſſus. 124. Combien on leur eſt redevable. 124, 125. Liſte qu'en donne Mr. Boerhave. 105
Alcohol : Aliment du Feu. 326, 327
Alexandre VII : condamne le Probabiliſme. 45
Allégories : comment ſe doivent traitter en Peinture. 174. Exemple notable. 175
Amadoddin : ſon Stile extravagant. 59, 60
Amérique : Hiſt. de ſa Découverte 158, 159. Pourquoi nommée *Indes*. 160
Anchyloſe : traitée 35
Animaux : leurs Définition. 113
Anville (Mr. d') : Bonté de ſes Cartes. 171
Archi-Echanſon : celui de l'Empire eſt le Roi de Boheme. 263
Ariſtophane : Licence de ſes Piéces. 126, 127. Fait connoître les Athéniens. 128, Adoré par la Dacier, Cenſuré par Plutarque, défendu par le P. Brumoy. 130, 131. Ses Perſonnages fort bizarres. 135. Ses XI Piéces. 142 *& ſuiv.* Joue lui même Cleon. 144. Fait périr Socrate. 134, 144-146. Ses Railleries contre les 3 Tragiques. 148; & même contre les Dieux. 149
Ariſtophon : Fiction de ce Poëte touchant Cupidon. 385
Arnaud (Georg. d') : ſes Ecrits. 381, 382. Travaille ſur Sophocle. 394
Arteres : leur Deſcription, &c. 35, &c.
Artiſans : Obſtacles à leurs Progrès. 178-180
Aſtronomie : Remarques ſur ce Sujet. 2 *& ſuiv.*
Athéniens : Ariſtophane les fait connoître. 128. Mettent leur Gouvernement ſur le Théatre. 147

Auguſte, Roi de Pologne: ſa Lettre à Staniſlas. 431

Azorius: Probabiliſte. 44

B.

BATEME: plaiſante Raiſon pour le conférer aux Négres. 170

Baillet: ſes *Marques ou Enſeignes des Imprimeurs*. 474

Bayle: redreſſé touchant Bolſec. 221. *Addition pour ſon Article* SPIFAME. 231

Beau: de deux ſortes 138, &c.

Bentley: cenſuré. 266 268. Tronque le *Paradis perdu de Milton*. 267

Bernard (le Pere): Fait ſingulier de ſa Vie. 462, 463

Bernard: ſa *Lettre pour Shukford*. 268 271

Beze: inſtruit le Magiſtrat contre Spifame. 234

Bizot: plaiſante Bévue de cet Auteur. 283, 284

Bolſec: Faits qui concernent ſon Baniſſement de Geneve. 219

Bonite & *Poiſſon-volant*: confondus. 159

Brumoy: Eloge de ſon Ouvrage. 157

Buiſſon ardent: étoit de Palmier ou d'Acacia. 448

Burchard, ſon Caractere. 459

Buttini: Diſſ. ſur les Lignes de Ceſar près de Geneve. 237

C.

CACAOTIERS: periſſent tous à St. Domingue. 167

Calvin: fait bannir Bolſec. 220, 221. Attaqué par *Val.* Gentilis. 228, 230

Canaille: dans chaque Parti devroit être empêchée d'écrire. 439
Canelle: ſon Eſprit. 116, 117
Caracciol: cru mal-à-propos Evêque Proteſtant. 233. Se vend à Cath. de Médicis 234
Carmone, Hiſtoire de cette Ville, par Arellano. 571
Caſas (B. de las): ſon Livre, & ſes Effets. 164, 165
Caſaubon (*Iſaac*), VIII. de ſes *Lettres* à Mr. Perillau. 469. On lui attribue mal la *Corona Regia*. 472
Catherinot, ſes *Deviſes des Imprimeurs*. 474
Cateau-Cambreſis: Motif ſecret de la Paix faite en ce Lieu. 401
Catherine de Médicis: corrompt Carracciol. 234. Juſtifiée contre Spon. 236
Charle le Hardi: ſon Caractere odieux. 416. Le 1. du Païs-Bas qui eut des Troupes réglées. 417
Charles V: ſes Emportemens contre Luther. 410. Injuſte envers les Gantois. 419
Charles XII: ſon Hiſtoire par Voltaire. 271, 272
Chien: Duël d'un avec un Gentilhomme. 259
Chiron: ſes Calculs Aſtronomiq 2, 3
Chirurgiens: leur Dépendance des Médecins. 28
Chronus: eſt Abraham. 8
Chryſtal de Roche: n'eſt point alcali. 310
Chymie: ſon Origine & ſon Hiſtoire. 103. & ſuiv. Liſte des Auteurs qui y ſont néceſſaires. 107. Sa Théorie & ſes Objets. 108. Ses Opérations. 114. &c. Deux de ſes Défauts. 115. Ses Bornes. 115. Ses Uſages. 117. Arts qu'elle a enrichis. 117, 118. Ses Inſtrumens. 322, &c.
Chymiſtes: combien ont fait de Mal à la Médecine. 117, 118

Cigales: les Organes de leur Chant examinez. 306
Clémence: Abus étrange de ce Mot. 433
Colomb: n'étoit point un Avanturier, mais un très habile Homme. 159
Comédie Greque: Diſcours ſur ce ſujet. 128 & ſuiv. Ses trois Formes. 128, 129. Son Deſavantage. 135, 137. &c. Comparée à la Tragédie. 140. Combien difficile. 141
Condé (le Grand): Ses Faits d'Armes comment mis en Allegorie par ſon Fils. 175
Conquerans: Fleaux. 422
Conquêtes: Folies cruelles. 423
Corps Humain: Ses Parties expliquées. 31 &c.
Critiques de Comédies par leurs Auteurs: quelles. 438
Croix (la vraie): redemandée par divers Princes à Saladin. 50, 52, 53
Cromwel: Médaille Satirique ſous ſon Nom, expliquée. 285-288. Libelle contre lui. 289
Cuper (Gisbert): repris. 383
Cupidon: pourquoi chaſſé de l'Aſſemblée des grands Dieux. 385

D.

DELUGES: ceux d'Ogyges & de Deucalion, les mêmes que l'univerſel. 18
Demades: pourquoi condamné à 100 Talens. 385
Demi-Métaux: leur Qualitez. 112
Demi-Miracles, quelques-uns. 462
Demoiſelle: ſes yeux examinez. 304
Deſpotiſme: Troupes réglées ſont ſa Cauſe en Europe. 417

Diana: fameux Probabiliſte, traité *d'Agneau de Dieu* ôtant le Péché du Monde. 48
Dieu: ni bon, ni ſage; & na, ni pouvoir, ni volonté; ſelon Bonlainvilliers. 182
Diſſolvans: éxaminez. 335, &c.
Divinité de J. C.: ſinguliérement prouvée. 254
Draudius, mauvais Compilateur. 473. Son *Diſcurſus Typographicus*. 473

E.

EAU: éxaminée chimiquement. 334
Egypte: la Chymie y nait. 104
Egyptiens: ne prêtérent point, mais donnérent, aux Iſraëlites: 27
Eloquence: quelle dans les Republiques, & quelle dans les Monarchies. 133
Empereurs: les 4 grandes Charges de leur Palais. 262
Eryſipele: ſes Cauſes. 36
Eſpagne: dépérie par le manque de Conduite de Philippe II. 405 &c.
Eſpagnols: trompent Philippe II. 414. Leur Barbaries éxécrables dans l'Amérique, & leur infame Ingratitude envers Colomb. 161
Eſprit Philoſophique: combien dangereux dans ſa Haine. 134
Eſprit: particulier dans chaque Sujet, 115, 116. Celui de la Canelle. 116, 117
Eſprits Recteurs: poſez par les Alchymiſtes. 122, 123
Eſquinancie: comment peut produire l'Empyeme. 39, 40
Eternel, apparoiſſant à Abraham: quel. 9 &c. Emploi de ce Mot. 23

Etre général, & néceſſaire: Réfléxions à cet égard 173, &c. Ses Propriétez 178, &c.
Euripide: Son *Cyclope*, Comedie Satyrique. 151, &c.
Exode I, 20: ſinguliérément expliqué. 17, 18. V, 3. expliqué. 22, 23. X, 29. expliqué. 26
Exoſtoſe: éxaminée. 34. Une notable. 34

F.

FÆNESTE: ce Nom redreſſé. 245. Editions de cette Satire. 246
Fatio: Remarq. ſur l'Hiſt. Nat. du Lac de Geneve. 237
Ferdinandus: Jéſuite Anti-Probabiliſte. 44
Feu: ſa Nature, ſes Qualitez, &c. 322, &c. Eſt un Corps. 328
Flotte invincible: Médailles ſur ce Sujet, expliquées. 281. Entrepriſe mal concertée. 408, 409
Foſſiles: leur Definition. 108
France: invente les Troupes réglées. 417. Son Alliance avec Cromwel ſatiriſée. 285-288
Fuſt & Schoeffer, Armoiries de ces premiers Imprimeurs. 477, 478

G.

GANGRENE: ſes Cauſes. 39, 40
Gantois: injuſtement traittés par Charles V. 419
Geneſe, XXXII, 28: mieux expliqué. 16
Geneve: Hiſtoriens de cet Etat. 217, 218
Gentilis (*Valentin*): Faits que le concernent. 225-231
Gérard de Carmonne, ou plûtôt *de Crémone*. 470, 471

Germes: Voiez *Eſprits Recteurs.*
Gisbert: Jéſuite Anti-Probabiliſte. 48
Gonzales: Jéſuite Anti-Probabiliſte. 45
Grand: quand ce Titre donné a Louïs XIV. 288
Gravure: une mauvaiſe & ridicule. 241
Grec, pris pour *fade*: Roman dans ce Gout. 240, 241
Gregoire VII, Son Office ſeul prouve l'Orgueil & l'Ambition de Rome. 456. Introduit & ſupprimé en divers Endroits. 455

H.

HELMONT (*van*): meurt à 68 ans. 167
Hémorragies: leurs Cauſes. 35
Hémorrhoïdes: leurs Cauſes & Suites. 40, 41
Henri, Cacique Indien: ſon Hiſtoire, notable. 162 &c.
Henri II: découvre au Prince d'Orange le Secret de la Paix de Cateau-Cambreſis. 401
Henri IV: traité de Fils du Miniſtre Merlin. 234
Héréſie: punie de Mort ſubite. 251, 252
Hiſtoire, l'Eccleſiaſtique & la Profane, toutes remplies de mauvais Exemples. 453, 454
Hiſtoriens: nombreux & mauvais. 422
Hollande: ſon ancien Gouvernement. 415, &c. Obtient le Grand Privilege de Marie de Bourgogne. 417. ſes Païſans plus heureux que les Grands Seigneurs des Etats deſpotiques. 399
Huiles: Aliment du Feu, moins pur que l'Alcohol. 327

I.

JACOB: ſa Convention avec Laban juſtifiée. 13
Idioſyncraſie: en quoi differe du Tempérament. 31
Jeanne d'Albret: emploie Spifame, s'en degoute, & ſe plaint de lui. 233, 234
Jéruſalem: négligée par Richard I. 43. Ce Roiaume cédé au Comte de Champagne. 56
Jéſuites: grands Probabiliſtes. 44. Convertiſſeurs. 47
Imprimeurs & Libraires: Ecrivains ſur leurs Enſeignes ou Deviſes. 472, *& ſuiv.* Portraits de divers. 478. Armoiries de leur Corps 477
Indes: pourquoi ce Nom donné à l'Amerique. 160
Inflammations: trois Manieres dont elles ſe reſolvent. 36, 37. Leurs Suites facheuſes. 38, 39
Innocent XI: condamne le Probabiliſme. 45
Inquiſition: Médaille ſur ce Sujet, expliquée. 278-281
Inteſtins: Obſerv. ſur leur Tunique interieure. 315, 316
Job: quand a vécû. 12, &c. Son Livre eſt en Vers Hexametres & Pentametres. 21, 22
Iſabeau de Baviere: Méchante & faſtueuſe. 260
Iſraélites: perſécutez par Salatis. 16. N'emprunterent pas des Egyptiens. 27

L.

LALAIN (*Juſte de*): fait Stathouder de Hollande & Zelande contre les Loix. 419
Langues: l'Oraiſon Dominicale en 150 différentes. 445. Diſſertations ſur leur Uſage. 446
Langues Orientales, Vies des François, Italiens, & Eſpagnols, qui s'y ſont diſtingués. 467 &c.
Leibnitz, ſon Temoignage contre Alexandre VI. 457
Leti: ſes Mſts. touchant Geneve mépriſés ainſi que ſon *Hiſtoire*. 218
Lipenius, mauvais Compilateur. 473, 474
Louïs XI: Traits ſinguliers de ce Prince. 261
Luther, calomnié dans un Placart de Charles-Quint. 410
Luxe, introduit en France par Iſabeau de Baviere. 260

M.

MAGICIENS *d'Egypte*, leurs Miracles éxaminez. 23 & ſuiv.
Magie criminelle, combien incertaine. 118, 119
Magie Naturelle, n'eſt que la Connoiſſance des Proprietez des Corps. 120. L'Egliſe a bien ſû s'en prévaloir. 120, 121
Maittaire, ſon Edition des *Marmora Arundelliana*. 268
Maladie du Païs, propre aux Suiſſes, examinée. 308, &c.
M ....., ſa *Symbolographia Typographica*. 475.
Marguerite, *Ducheſſe de Parme*: plus habile que Phi-

Philippe II. 412. Médaille de cette Princeſſe. 278-281
Marie de Bourgogne, ſon *Grand Privilege* eſt la *Grande Charte* des Païs Bas. 398. Clauſes de ce Privilege. 417, 418
Marſigli (*le Comte de*), erige l'Academie & l'Inſtitut de Bologne. 293, 294, 295, &c. Ses Ecrits. 311
Maximilien, viole le Privilege des Hollandois. 419
Mazarin, Libelle diffamatoire contre lui, Cromwel, & Mazaniel. 289
Mégret, ſon Mot à la Mort du Roi de Suede. 437
Médailles, Recueil magnifique en ce Genre. 273, 274
Mélancolie, guérie par le Flux des Hémorhoïdes. 41
Merlin, regardé comme Pere de Henri IV. 234
Menſtrues, examinez. 335, &c. Leurs Claſſes. 242. Univerſel ou Alcaheſt. 344
Métaux, leur Définition, Diviſion, & Qualitez. 108, &c
Milton, l'Apollon d'Angleterre. 267. Son *Paradis perdu* tronqué par Bentley. 267
Miracles, ceux des Magiciens d'Egypte éxaminez. 23, & ſuiv.
- - - -, les nouveaux copiés d'après les anciens. 462. Quelques-uns de ridicules. 462, 463. Autre. 465. Eccléſiaſtique ſuſpendu, pour en avoir atteſté un. 466
Moelle, ſes Qualitez & Defauts. 33
Montferrat (*le Marquis de*), traite avec Saladin, & eſt aſſaſſiné. 52
Morhoff, cinq de ſes Ecrits à publier. 240
Moſcovites, combien ſtupides & groſſiers avant Pierre

Pierre le Grand. 427. Leur Priere impertinente à St. Nicolas. 430
Moyſe, ſon Operation Chymique inimitable. 104

N.

NARVA, ſa Bataille. 429
Nebulonibus (*de tribus*), Libelle diffamatoire contre Mazarin, Cromwel, & Mazaniel. 289
Nephtali, ſa Gloire, quelle? 447, 448
Nerfs, leur Origine examinée. 314
Newton, ſa Chronologie refutée. 1, & ſuiv.
Nil, comment vient des Indes? 449

O.

OPINIONS *vulgaires*, les Peintres & les Poëtes peuvent les adopter. 177
Or, ſes Caracteres. 109, 110
Ordonnances, Formules d'. 29
Orlandi, ſon *Origine della Stampa* priſe d'ailleurs. 475, 476. Ses *Notizie delle Marche degli Impreſſori.* 475
Orobio, ſon Ecrit contre Spinoſa. 187
Os, leurs Maladies. 32. Ce Sujet bien traité par Petit. 35

P.

PANTHEONS, Temples. 392
Paracelſe, meurt jeune. 107. D'où ſa grande Réputation? 107
Parodies, ſont du Gout des Atheniens. 148, 149

Paſ-

Paſſions, bien touchées dans Eſchyle, Sophocle, & Euripide. 137
Patkul, ſa Mort cruelle. 432, 433
Patin, grand Connoiſſeur de Livres. 289. Juſtifié. 472
Patiniana, aſſez mauvais Recueil. 472
Peinture, combien redevable à la Chymie. 118
Perſe, comment voiſine de l'Egypte? 449
Philippe le Bon, ſon Caractere aimable. 416
Philippe II, Roi d'Eſpagne : Portrait & Caractere horrible de ce Prince. 404, & ſuiv.
Philoſophie, ſes Opinions peuvent être, & ſont en effet, ſouvent détruites. 183, 184
Phrénéſie, guérie par le Flux des Hémorrhoïdes. 40, 41
Phyſique, combien redevable aux Alchymiſtes. 124
Pierre le Grand, Prince mémorable. 423. Battu ſur le Pruth, s'en tire heureuſement. 434
Pierre Philoſophale, d'où imaginée, & ſi quelqu'un l'a eue? 106. Refléxions là-deſſus. 122 125
Pierres, leurs Qualitez. 112
Pigeon, les Moſcovites n'en mangeoient point, parce qu'on peint ainſi le St. Eſprit. 427
Pinatel, pendu pour avoir fait de fauſſes *Pinatelles*. 469
Plaiſir, Origine de celui que cauſent les Tableaux & les Vers. 172
Plutarque, ſa Cenſure d'Ariſtophane. 131
Polypheme, ou le *Cyclope* : Comedie Satyriq. d'Euripide. 153, &c.
Porrecta, ſes Eaux éxaminées. 312
Pouſſin (le), Explication de ſon *Arcadie*. 173
Prédiction (*Eſpece de*), de Charles XII. 430

Princes, les ſeuls bons, dignes de l'Immortalité. 421. On ſe ſouvient des mauvais comme de la Peſte, des Incendies, &c. 421. S'ils veulent qu'on diſe du bien d'eux, qu'ils en faſſent. 424

Prideaux, ſon Hiſtoire renferme celle des Rois d'Egypte & de Syrie. 451

Ptolomées, leur Hiſtoire. 450, 451

Provinces Unies, Etabliſſement de cette République, & Plan de ſon Hiſtoire. 274-277. Ses Hiſtoriens, habiles. 395. Défend ſa Liberté contre Philippe II. & Louïs XIV, comme ſes anc. Habitans contre les Romains. 396. Ses Efforts prodigieux. 397. Education de ſa Jeuneſſe, négligée. 398

Pſeaumes, Notice de leurs Traducteurs en Vers. 446

Pucelle d'Orleans, ſon Coeur ne fut point conſumé. 254

Punition Divine, ou prétendue telle. 465, 466

Q.

QUINQUINA, Obſervations ſur le. 320

R.

RAILLERIE, quelle dans les Républiques, & quelle dans les Monarchies. 134

Recueils, Conſeils ordinairement inutiles ſur ce Sujet. 239

Regnes, leur Longueur évaluée. 4

Reimmann, Paſſage curieux de ſon *Hiſt. Atheiſmi* touchant le Livre du C. de Boulainvilliers. 188, 189

Religion Païenne, double. 149, 150
Remede univerſel, d'où imaginé. 105, 106
Richard I, ſes Négociations avec Saladin. 49. &c. Veut marier ſa Sœur ou ſa Niece au Frere de Saladin. 50, 51. Chargé de l'Aſſaſſinat du M. de Montferrat. 52. Néglige Jéruſalem. 53. Sa Valeur étonnante. 55; comparée à celle de Charles XII. 56. Conclut une Treve. 56; qu'il refuſe de jurer. 57
Roetenbeccius, ſes *Emblemata Typographorum explicata*. 474
Romans, un fort fade, & un fort pitoïable. 240, 241-244. L'Impreſſion des ſales expoſe à l'Indignation des Honnetes-Gens. 439, 440
Rome, toujours ambitieuſe. 456

S.

SABLE DE BOLOGNE, éxaminé 300, &c.
Saignée, dangereuſe dans la Mélancolie & la Frénéſie. 41
St. Réal, fait rimprimer le *Levain du Calviniſme*. 217
Saladin, ſes Négociations avec Richard I. 49, &c. Faite avec le M. de Montferrat. 52. Mépriſe l'Empereur Grec. 52. Charmé de la Retraite de Richard. 54. Surprend Richard. 55; & conclut une Treve. 56. Reſte maitre de la meill. partie du R. de Jeruſalem. 56. Sa Generoſité pour les Pélerins. 57. Sa Mort à Damas. 58. Conte de ſon Drap, réfuté. 58
Salatis, perſecute les Iſraelites. 16
Salomon de l'Eſpagne, Philippe II. mal à propos ainſi nommé. 405
Sanchez, Probabiliſte. 44

Satyres & *Silenes*, Perſonnages de la *Comedie* ſurnommée *Satyrique*. 153
Schœffer, Voiez *Fuſt*.
Schultens, Bonté de ſon *Commentaire* & de ſes *Notes*. 63, 61
Scorpions, leur Aiguillon éxaminé. 310, 311
Sels, leurs Diviſions & Caracteres. 111, &c.
Sens, Maladies de leurs Organes. 41
Sentiment, c'eſt par lui qu'il faut juger des Poëmes & des Tableaux. 182
Servet, Faits qui le concernent. 221, 222. Ses vraies Opinions. 222, &c.
Servin (*Claude*), pourſuit Spifame. 234
Sfondrat, Sentiment criminel de ce Cardinal. 47
Shukford, défendu par Bernard. 268-271
Sittim, c'eſt l'Acacia. 448
Skirre: ſes Cauſes. 38
Socrate, périt par les Menées d'Ariſtophane. 134, 144, 145. Comment dépeint dans les *Nuées*. 146
Souffre, ſes Qualitez. 111
Spanheim (*Ezechiel*), repris. 383
Spifame, Faits curieux qui le concernent, Suplement néceſſaire au *Diction. de Bayle*. 231-236
Spinoſa, faux, que ſes *Opera Poſthuma* aient été rimprimez. 186. Vrai Titre d'un Abrégé de ſon Syſtême. 188
Staniſlas, ſa Réponſe au Roi Auguſte. 432
Suchtenius, avoue le peu de Succès des Alchymiſtes. 129
Suedois, leur Valeur, & admirable Diſcipline. 428
Suiſſes, ſujets à la Maladie du Païs. 308, &c.

T.

T.

TAILLE, une naturelle. 319
Tempérament, diſtingué de l'Idioſyncraſie. 31
Temples, moins anciens qu'on ne croit. 19, &c.
Terre, ſes Lits examinez. 302, &c. Examinée chimiquement. 334
Tomaſi, ſon Caractere avantageux. 458
Tragédie, ſon Avantage. 137. Comparée à la Comédie. 140
Troupes réglées, inventées en France, & imitées ailleurs, mettent l'Europe ſous le Joug. 417

V.

VALSALVA, ſes Diſſections. 296. Ses Oeuvres Poſthumes. 317
Végétaux, leur Nature. 113
Veines lactées, examinées. 312, 313
Veſicule du Fiel, on y trouve des Pierres. 315
Veſicules des Ovaires, éxaminées. 313, 314
Vienne, ſa Pierre examinée. 304
Vies, celles des Béats, toutes ſemblables. 461. Pleines de Contes ridicules. 461
Viſir, horriblement mal-traité par le Roi de Suede. 434. 435
Voltaire, ſon *Hiſt. de Charles XII.* 271, 273. Ses *Oeuvres*. 271
Urine, Flux extraordinaire d'. 318, 319
Vulcain, Roi d'Egypte, eſt le même que Tubalcaïn. 104

W.

WHELER, ſes Experiences ſur l'Electricité. 193, 194, 200, &c.

Z.

ZABULON, ſa Prééminence ſur Sidon. 447.

FIN.

AVERTISSEMENT.

Ce XIX Volume du *Journal Litteraire* eſt le dernier auquel aura part la SOCIÉTÉ qui l'a continué juſqu'à ce Jour 30 Juin M. DCC. XXXII.



OXFORD UNIVERSITY



ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

THIS VOLUME IS
PLACED ON LOAN IN THE LIBRARY
OF THE TAYLOR INSTITUTION BY
THE PRESIDENT AND FELLOWS OF
ST. JOHN BAPTIST COLLEGE
OXFORD

~~ST. JOHN'S 421~~

V. PER

